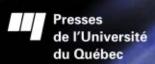


Marcel Lajeunesse

LECTURE PUBLIQUE ET CULTURE AU QUÉBEC

XIXe et XXe siècles



LECTURE PUBLIQUE ET CULTURE AU QUÉBEC XIXº et XXº siècles

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone: (418) 657-4399 · Télécopieur: (418) 657-2096

Courriel: puq@puq.ca · Internet: www.puq.ca

Distribution:

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C. 845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone: (418) 831-7474/1-800-859-7474 • Télécopieur: (418) 831-4021

FRANCE

SUISSE

DISTRIBUTION DU NOUVEAU MONDE SERVIDIS SA

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France 5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse Téléphone: 33 1 43 54 49 02 Téléphone: 022 960 95 25

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15 Télécopieur : 022 776 35 27



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

LECTURE PUBLIQUE ET CULTURE AU QUÉBEC

XIXe et XXe siècles

Marcel Lajeunesse

Données de catalogage avant publication (Canada)

Lajeunesse, Marcel, 1942-

Lecture publique et culture au Québec : XIXe et XXe siècles

(Collection Gestion de l'information)

ISBN 2-7605-1298-3

- 1. Bibliothèques publiques Québec (Province) Histoire 19^e siècle.
- 2. Bibliothèques publiques Québec (Province) Histoire 20° siècle. 3. Lecture publique (Littérature) – Québec (Province) – Histoire. 4. Bibliothèques – Politique gouvernementale – Québec (Province) – Histoire. 5. Bibliothèques paroissiales – Québec (Province) – Histoire. I. Titre. II. Collection.

Z735.Q8L34 2004

027.4714

C2004-940832-1

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Mise en pages: Info 1000 mots inc. Couverture: RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2004 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés © 2004 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3e trimestre 2004 Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada Imprimé au Canada





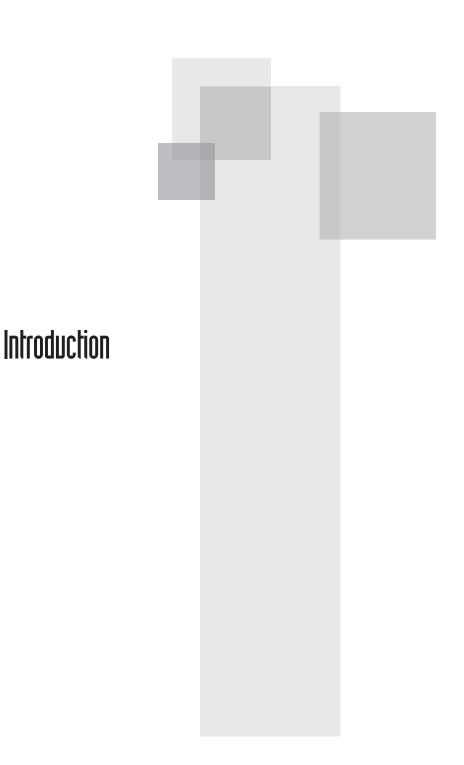
Liste	e des figures et des tableaux	XI
Intro	oduction	1
1	Les bibliothèques québécoises: les avatars de leur rôle social à travers les âges	7
5	Les cabinets de lecture à Paris et à Montréal au xix ^e siècle	35
3	Le livre dans les échanges sulpiciens Paris-Montréal au cours de la première moitié du XIX ^e siècle	49
4	Meilleur, Chauveau et les bibliothèques au Québec au milieu du xix ^e siècle	67
5	Les bibliothèques publiques à Montréal au début du xx ^e siècle : essai d'histoire socioculturelle	87
6	La lecture publique au Québec au xx ^e siècle (1900-1960): l'ambivalence des solutions	117
7	Les bibliothèques paroissiales : précurseurs des bibliothèques publiques au Québec ?	135
8	L'évolution des bibliothèques publiques du Québec vue par les études et les rapports	157
9	Les bibliothèques publiques du Québec (1977-1992): analyse comparée des performances des bibliothèques autonomes	177
10	La bibliothèque publique au Québec de la Révolution tranquille au xxi ^e siècle : les acquis et les défis	215



Figure 6.1	Dépenses per capita pour les bibliothèques publiques en 1937	126
Figure 6.2	Prêts des bibliothèques en 1937	127
Figure 6.3	Évolution du nombre de prêts dans les bibliothèques publiques du Québec (1941-1971)	133
Figure 9.1	Moyenne des budgets d'acquisition per capita, en relation avec l'inflation	191
Figure 9.2	Dépenses en rémunération, per capita	200
Figure 9.3	Évolution par rapport à l'inflation des contributions municipales et des subventions du Ministère	208
Tableau 4.1	Livres dans les bibliothèques scolaires et académiques du Québec (1868-1870)	83
Tableau 4.2	« Bibliothèques publiques » et livres par districts scolaires (1855-1870)	84
Tableau 4.3	Livres décernés aux élèves des écoles publiques (1860-1870)	85
Tableau 6.1	Date de fondation des bibliothèques paroissiales existantes en 1925 (et 7.1)	: 147
Tableau 6.2	Pourcentage de la population urbaine et rurale au Québec (1901-1961)	130
Tableau 6.3	Données comparées Québec-Ontario sur les bibliothèques publiques en 1956	132
Tableau 7.2	Bibliothèques paroissiales de la ville de Québec (1948)	148
Tableau 7.3	Contenu comparé des quatre catalogues de la Bibliothèque de Notre-Dame	151
Tableau 7.4	Évolution de la bibliothèque de la paroisse de l'Immaculée-Conception	153
Tableau 9.1	Évolution du nombre d'institutions dans le réseau entre 1977 et 1992	183
Tableau 9.2	Moyenne des pourcentages d'abonnés dans les populations locales	184
Tableau 9.3	Moyennes du nombre de prêts per capita	185

Tableau 9.4	Variation du nombre d'heures d'ouverture par semaine	186
Tableau 9.5	Moyenne du nombre de livres per capita	188
Tableau 9.6	Moyenne des budgets d'acquisition per capita	189
Tableau 9.7	Pourcentages d'augmentation des budgets d'acquisition en relation avec l'inflation	190
Tableau 9.8	Pourcentage du budget consacré aux acquisitions	192
Tableau 9.9	Moyenne du nombre d'employés par 10 000 habitants incluant, s'il y a lieu, les bibliothécaires	194
Tableau 9.10	Moyenne du nombre de bibliothécaires professionnels par bibliothèque, par 10 000 habitants, incluant les bibliothèques où il n'y a pas de bibliothécaire professionnel	195
Tableau 9.11	Décompte des bibliothèques selon le nombre de bibliothécaires professionnels employés (de 0 à 6 et +) en comptant les temps partiels de 0,1 à 0,9 comme des unités	196
Tableau 9.12	Pourcentage de bibliothécaires professionnels dans l'ensemble du personnel, là où il y a des bibliothécaires	198
Tableau 9.13	Pourcentage des dépenses consacrées à la rémunération du personnel	200
Tableau 9.14	Superficie des locaux en mètres carrés par 1 000 habitants	201
Tableau 9.15	Coût per capita des locaux	203
Tableau 9.16	Pourcentage des dépenses consacrées au local	203
Tableau 9.17	Pourcentage d'augmentation des budgets per capita consacrés aux locaux en relation avec ceux de l'inflation	204
Tableau 9.18	Proportion du budget de chacun des quatre grands secteurs, dans l'ensemble des bibliothèques du Québec et dans les très grandes villes	205
Tableau 9.19	Total des budgets de la bibliothèque	206
Tableau 9.20	Total des budgets de la bibliothèque per capita	206

Tableau 9.21	Pourcentages d'augmentation des budgets totaux per capita en relation avec ceux de l'inflation	207
Tableau 9.22	Contribution municipale per capita	209
Tableau 9.23	Subvention du Ministère per capita	210
Tableau 9.24	Contribution municipale à la bibliothèque par 100 \$ d'évaluation en cents (¢)	211
Tableau 10.1	Statistiques sur l'évolution des bibliothèques publiques au Québec (1960-1999)	219





epuis quelques décennies, l'histoire du livre a acquis son autonomie dans le champ des études historiques. Le livre, ou l'imprimé, s'est imposé à la fois comme objet de production, de commerce,

comme marchandise, et aussi comme signe culturel, support d'un sens transmis par l'image ou le texte. Les travaux d'Henri-Jean Martin, de François Furet, de Roger Chartier, de Frédéric Barbier en France, et de Jean-Pierre Wallot, de Claude Galarneau, d'Yvan Lamonde, de Jacques Michon au Québec ont fait faire de grandes avancées à cette nouvelle histoire du livre.

Il y a plusieurs pièces dans la maison de l'histoire du livre. La production englobe l'imprimerie et l'édition. On peut inclure dans la diffusion de l'imprimé ce qui relève du commerce du livre, notamment la librairie, et les activités d'importation et d'exportation de livres. Les questions de lecture, de bibliothèques personnelles et collectives relèvent de l'aspect consommation et réception de l'imprimé. Quant à l'histoire des bibliothèques, fort pratiquée en milieu anglo-saxon, elle a fait une rentrée remarquée en milieu francophone, avec la publication, de 1989 à 1992, des quatre tomes de l'*Histoire des bibliothèques françaises*. Les dix études rassemblées dans ce livre portent sur l'émergence et l'évolution de la bibliothèque publique au Québec, ou plutôt, de l'histoire de la lecture publique au Québec.

* * *

Les dix études présentées ici ont été rédigées au cours du dernier quart de siècle et elles prolongent une recherche doctorale sur les associations littéraires et les bibliothèques sulpiciennes au XIX^e siècle. Elles se

veulent une contribution à la compréhension de l'histoire de la lecture publique au Québec, qui présente des traits si particuliers dans le contexte nord-américain.

Le premier texte traite du rôle social des bibliothèques collectives québécoises et, d'une manière plus spécifique, des bibliothèques publiques. Le rôle qu'ont joué les bibliothèques a varié en fonction de la conjoncture politique, sociale et religieuse. De la Bibliothèque de Québec, établie par Haldimand en pleine guerre d'Indépendance des Treize colonies, à la bibliothèque publique contemporaine, la bibliothèque publique a rempli une fonction en relation ou en adéquation avec la société de son époque. La montée en puissance de l'Église catholique à partir de 1840, et ses conséquences sur le monde du livre, de la lecture et des bibliothèques, n'ont pas annihilé le courant libéral, dont l'Institut canadien de Montréal représente l'exemple le plus connu. Les deux courants ont coexisté, l'un majoritaire et dominant, qui a produit des bibliothèques paroissiales, l'autre minoritaire, mais qui a pu imposer sa vision de la lecture publique au milieu du XX^e siècle.

Les sulpiciens montréalais, Français d'origine et de culture, ont créé, au milieu du XIX^e siècle, un Cabinet de lecture auquel ils ont accolé l'épithète de paroissial. En mettant sur pied ce Cabinet de lecture, pour faire contrepoids à l'Institut canadien, les sulpiciens transposaient en terre d'Amérique une institution qui était florissante et qui dominait le monde de la lecture publique, depuis un demi-siècle, à Paris et dans les principales villes de la province française. Il y a lieu de s'interroger sur les similarités et les différences de cette institution culturelle à Paris et à Montréal.

Au XIX^e siècle, les sulpiciens dominent encore la vie montréalaise. Leur statut de seigneur et de curé, leurs richesses, leur excellente formation européenne, leurs relations étroites avec la France et avec l'autorité coloniale confirment leur position à Montréal, et d'une manière plus large au Bas-Canada. Ils sont de gros importateurs de livres de France. Ils en importent pour leurs bibliothèques personnelles, pour leurs bibliothèques paroissiales, pour les communautés qui gravitent autour d'eux, pour les curés du Bas-Canada amis du Séminaire et qui séjournent au Séminaire lors de leur passage à Montréal. Le cas des commandes de livres de deux sulpiciens éminents, Candide-Michel LeSaulnier, curé de Montréal de son arrivée de France par l'Angleterre en 1793 à sa mort en 1830, et de Joseph Comte, procureur du Séminaire Saint-Sulpice de 1823 à sa mort en 1864, nous en apprend beaucoup sur les relations culturelles, sur l'importation de livres et sur la lecture publique de la première moitié du XIX^e siècle bas-canadien.

Jean-Baptiste Meilleur et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau ont été les instigateurs d'une véritable politique d'instruction publique au Bas-Canada des années 1840 aux années 1870, en concomitance avec l'action d'Horace Mann au Massachusetts et d'Egerton Ryerson au Haut-Canada. Mann et Ryerson mirent, au niveau local, à la disposition de la population en voie

d'alphabétisation des collections de livres qui formèrent le noyau de bibliothèques publiques: ils sont vus, d'ailleurs, comme les grands artisans du développement des bibliothèques publiques en Nouvelle-Angleterre pour l'un, et en Ontario pour l'autre. Meilleur et Chauveau, qui connaissaient et admiraient l'œuvre de leurs collègues d'outre-frontière, ont tenté, eux aussi, de procéder par les mêmes moyens en vue d'un but similaire. Ils échouèrent dans leurs tentatives de créer des bibliothèques de lecture publique. Après l'école confessionnelle, le courant dominant en était aux bibliothèques confessionnelles, et les surintendants de l'Éducation du Bas-Canada durent composer avec le clergé.

Le début du XX^e siècle à Montréal permet d'observer une situation particulière en ce qui concerne l'établissement de bibliothèques publiques. Créer deux bibliothèques de lecture publique importantes, la Municipale et la Bibliothèque Saint-Sulpice, à deux ans d'intervalle (1915 et 1917), à quelques jets de pierre l'une de l'autre (rue Saint-Denis et rue Sherbrooke) est en soi assez singulier. Pourtant, la création de la Bibliothèque municipale, avec ses rebondissements et les interventions de divers acteurs, constitue un cas d'étude digne d'intérêt pour prendre le pouls de ces acteurs face au problème délicat de la lecture et de la censure. On note, quand même, qu'une nouvelle culture urbaine liée à une vision plus nette de la bibliothèque publique amène les autorités municipales de Montréal à vouloir agir dans le domaine de la lecture publique qui entre dans le champ des nouveaux intérêts des grandes villes. Pour les sulpiciens, La nouvelle Bibliothèque Saint-Sulpice continue, sur un grand pied, leur action déjà ancienne en lecture publique depuis l'Œuvre des bons livres, en plus de vouloir faire pièce à la bibliothèque municipale laïque qu'on ne peut empêcher de naître.

Au cours des ans, il s'est trouvé des observateurs, des chercheurs pour scruter et analyser, dans des rapports d'enquête et des études, le cas atypique de la lecture publique au Québec. La Commission Ridington, subventionnée par la fondation Carnegie, a produit, au début des années 1930, à la suite d'un voyage d'observation pancanadien, un rapport qui constitue un classique de la bibliothéconomie canadienne. Le chapitre consacré au Québec représente un bel exemple d'ambiguïté : les commissaires, désemparés devant la situation toute particulière des bibliothèques au Québec, recommandent pourtant le développement des bibliothèques paroissiales auxquelles ils sont pourtant opposés. La thèse de doctorat de Mary Duncan Carter dresse un portrait détaillé de la lecture publique à Montréal dans la décennie 1930. Pour leur part, les études des années 1960 et 1970 (Gilroy, Denis-Aubry) se veulent des contributions à l'instauration d'une politique de lecture publique qui soit à l'image de celles des provinces voisines. Enfin, le rapport du Comité d'étude sur les bibliothèques publiques présidé par Philippe Sauvageau dresse l'état des lieux en 1987, à la suite du plan Vaugeois, et il recommande des mesures pour de nouveaux objectifs en lecture publique au Québec.

Introduction 5

La période que constituent les quinze années 1977-1992 est intéressante à maints égards. On peut y observer les résultats du coup de fouet que donna Denis Vaugeois, alors ministre des Affaires culturelles, aux bibliothèques publiques par le plan qu'il mit en vigueur au début des années 1980, et, dans un deuxième temps, le coup de frein du gouvernement Bourassa en cette matière au cours de la seconde moitié de la même décennie. Les vives réactions du milieu amena le gouvernement Bourassa à mettre sur pied en 1987 le Comité d'étude Sauvageau. Ces quinze ans constituent une période qui mérite investigation. Quels furent les effets du plan Vaugeois, et ces effets furent-ils durables en dépit d'un certain désengagement de l'État?

En conclusion, le dernier texte, de rédaction récente, tente un bilan (les acquis) de la politique de l'État québécois depuis quatre décennies, et il esquisse les défis que doivent affronter les bibliothèques publiques nordaméricaines et québécoises (puisque le Québec partage maintenant la même idéologie de la bibliothèque publique que le reste du continent) au cours des années qui viennent. Il est indéniable que la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec qui ouvrira les portes de son nouvel immeuble en 2005, profitant de sa double mission patrimoniale et publique, sera l'institution phare dans l'avenir en lecture publique. De son rayonnement dépendra en grande partie le nouveau souffle de la lecture publique en terre québécoise.

* * *

Les textes retenus dans ce livre ont subi, pour la majorité, des remaniements mineurs, pour limiter les redondances ou pour tenir compte de publications récentes.

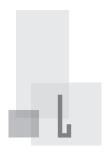
Nous voulons remercier les éditeurs suivants: les Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), l'University of Texas Press, la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, de nous avoir permis de reproduire ces textes. Un grand merci à Daniel Morin pour nous avoir autorisé la reproduction du texte sur les performances des bibliothèques publiques autonomes de 1977 à 1992 dont il est le coauteur.

Marcel Lajeunesse Mont-Royal le 1^{er} mai 2004

Les bibliothèques québécoises

Les avatars de leur rôle social à travers les âges*

^{*} Ce texte a été publié dans le recueil L'Évolution du rôle social de l'imprimé et de ses agents au Québec, Montréal, les Conférences Aegidius-Fauteux, 1980, p. 46-76.



e savoir n'est pas neutre et il ne l'a jamais été. On n'a plus à démontrer aujourd'hui les relations entre savoir et pouvoir, entre savoir et contrôle social. Comme la librairie et la maison d'édition, la biblio-

thèque existe dans une société donnée : elle est influencée par cette société, de même qu'elle influence la société environnante. Le rôle social de la bibliothèque ne peut être dissocié de l'évolution de la société même. C'est un truisme que d'affirmer ces choses, mais, souvent, les bibliothécaires ont perçu les institutions dont ils avaient la responsabilité comme des lieux à l'abri des courants et des influences extérieurs, comme des sanctuaires consacrés à la seule cause de la connaissance.

L'étude du rôle social de la bibliothèque est un problème complexe qui aurait besoin de beaucoup de monographies, de recherches ponctuelles. L'état des connaissances au Québec dans ce domaine est encore trop limité pour pouvoir se livrer à une révision en profondeur de l'interprétation de l'histoire des bibliothèques, comme c'est le cas aux États-Unis autour de Michael Harris¹.

C'est donc plus à un essai d'explication qu'à une étude en profondeur que nous nous livrerons dans ce texte. De plus, il va sans dire que nous nous limiterons aux bibliothèques d'institutions, de collectivités et principalement à celles qui constituent aujourd'hui la bibliothèque

* * *

publique.

 Voir à ce sujet Michael H. Harris, The Role of the Public Library in American Life: A Speculative Essay, Urbana, University of Illinois Graduate School of Library Science, 1975, 41 p. De la Nouvelle-France, nous connaissons deux genres de bibliothèques : la bibliothèque de communauté religieuse, notamment celle des sulpiciens montréalais, du Séminaire de Québec et surtout du Collège des Jésuites², et la bibliothèque privée de curé, d'entrepreneur et d'administrateur colonial³. Ces bibliothèques reflètent bien les bibliothèques de la métropole, encore imprégnées de l'esprit de la Renaissance catholique et influencées par l'humanisme du Siècle des Lumières.

La première affirmation de bibliothèque publique se retrouve dans le testament de l'évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, décédé en 1760, quand il écrit: « Je donne tous mes livres qu'on pourra ramasser à mon successeur pour lui ou une bibliothèque publique ou épiscopale toute réflexion faite, je donne tous mes livres au Séminaire de Montréal⁴ ». La guerre de la Conquête se prêtait mal à la fondation d'une telle bibliothèque et les livres du dernier évêque de la Nouvelle-France allèrent enrichir les collections des sulpiciens montréalais.

La Conquête britannique apporta un type nouveau de bibliothèque qui allait connaître un succès certain à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle : la bibliothèque commerciale ou circulating library. Ce genre de bibliothèque populaire était déjà très développé en Grande-Bretagne et dans les colonies américaines. Dans cette bibliothèque apparaissait déjà la notion de service et d'accès au livre; «il s'agissait en somme d'une librairie où les livres pouvaient être loués moyennant un prix et des conditions fixées par le bibliothécaire-libraire⁵ ». Germain Langlois, à Québec en 1764, Fleury Mesplet, à Montréal en 1776, et surtout Thomas Cary, en 1797, opérèrent des bibliothèques commerciales dans lesquelles les collections

- 2. Au suiet des collections du Collège des Jésuites, voir Antonio Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites. Essai de reconstitution », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 14, nº 4 (mars 1961), p. 487-544; Claude Pariseau, La bibliothèque du Collège de Québec, Montréal, McGill University, Graduate School of Library Science, 1972, 24 p.; André Beaulieu, La première bibliothèque canadienne: la bibliothèque des Jésuites de la Nouvelle-France, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1972; et Paul-Émile Filion, « La première bibliothèque canadienne: le Collège des Jésuites à Québec; historique et contribution à l'inventaire des fonds », dans Georges-A. Chartrand (dir.), Livre, bibliothèque et culture québécoise, Montréal, ASTED, 1977, p. 273-298.
- Pour quelques exemples, voir Jean-Claude Dubé, « Les intendants de la Nouvelle-France et la République des lettres », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 29, n° 1 (juin 1975), p. 31-48; Jean-Claude Dubé, Claude-Thomas Dupuy intendant de la Nouvelle-France, 1678-1738, Montréal, Fides, 1969, 395 p.; et Cameron Nish, François-Étienne Cugnet (1719-1751). Entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France, Montréal, Fides, 1975, 185 p.
- « Dépôt du testament de feu monseigneur de Pontbriand, évêque de Québec, 2 juin 1760 », Rapport des Archives de la province de Québec, 1957-1958 et 1958-1959, p. 362.
- Gilles Gallichan, « Bibliothèques et culture au Canada après la Conquête, 1760-1800 », dans Georges-A. Chartrand (dir.), Livre, bibliothèque et culture québécoise, p. 301.

qui étaient majoritairement de langue anglaise comprenaient une portion plus ou moins grande de volumes de langue française. Diffuser l'imprimé, c'est diffuser des idées. Le supérieur des sulpiciens, Étienne Montgolfier, ne s'y trompait pas au sujet des idées libérales de Mesplet quand il écrivait à l'évêque Jean-Olivier Briand de Québec, en 1779 : « Je suis intimement convaincu que dans tous ces établissements de l'imprimerie et de bibliothèque publique, quoiqu'ils aient en eux-mêmes quelque chose de bon, il y a toujours plus de mal que de bien, même dans les lieux où il y a une certaine police pour la conservation de la foi et des bonnes mœurs⁶ ».

La première véritable bibliothèque publique de souscription, c'est la Bibliothèque de Québec/The Quebec Library, en 1779, dont l'initiative revient au gouverneur Frederick Haldimand. Ce militaire d'origine suisse qui n'avait rien d'un humaniste donnait à la nouvelle bibliothèque un but bien précis : « Le peu de ressources ici, et les raisons que j'ai d'observer tous les jours que l'ignorance du peuple est l'un des plus grands obstacles à conquérir pour leur faire connaître leurs devoirs et leurs intérêts m'ont donné l'idée d'établir une bibliothèque publique⁷ ». Dans ce Québec de 1779 où la mobilisation contre les colonies américaines en révolte était totale, la bibliothèque devait servir d'instrument de propagande de la cause britannique et de contrôle des idées auprès de l'élite des anciens et des nouveaux sujets de Sa Majesté au Canada: «L'ignorance des indigènes de cette colonie ayant été, comme je le comprends, la cause principale de leur mauvaise conduite et de leur attachement à des intérêts évidemment nuisibles à eux-mêmes, j'ai cherché à encourager une souscription pour une bibliothèque publique, où plus sont entrés qu'on ne l'aurait d'abord espéré. [...] J'espère qu'il tendra grandement à promouvoir une meilleure coalition des sentiments et une union plus forte d'intérêts entre les vieux et les nouveaux sujets de la Couronne qu'il n'en a existé jusqu'ici⁸. »

Le gouverneur se flattait, dans sa correspondance, de l'appui du haut clergé de Québec à sa bibliothèque qui contenait des œuvres de philosophes souvent condamnés par l'Église catholique. Un clergé affaibli ne pouvait se permettre un affrontement avec le gouverneur dans cette con-

joncture; il préférait s'insérer, au début, dans le projet pour en modérer les effets. Aussi, dès la fin de la décennie 1780, s'en était-il dégagé totalement, et le nom d'aucun clerc n'apparaissait plus parmi les membres du comité directeur. De plus, après 1795, il n'y avait aucun francophone parmi les membres du

- Archives de l'archevêché de Québec, V.G. V-61, Lettre de Montgolfier à Briand, 25 avril 1779.
- Lettre de Haldimand à Gage, 1^{er} mars 1779, citée dans Antonio Drolet, *Les* bibliothèques canadiennes, 1604-1960, Montréal, Cercle du livre de France, 1965, p. 89.
- Lettre de Haldimand à Richard Cumberland, 2 mars 1779, citée dans ibid., p. 89-90.

comité de direction de cette bibliothèque bilingue. À moitié françaises en 1785, les collections de la bibliothèque devinrent essentiellement de langue anglaise au cours du XIX^e siècle⁹.

La Bibliothèque de Québec fit école à Montréal avec la fondation de la Bibliothèque de Montréal/The Montreal Library, en 1796. Dans le comité directeur élu au Café Dillon le 7 mars 1796, on retrouve à la fois des avocats-députés francophones, Pierre-Louis Panet et Louis-Charles Foucher, et des bourgeoismarchands anglophones, comme Thomas Forsyth et James McGill. Les règlements de cette bibliothèque furent établis en décembre 1798¹⁰. Au début du XIX^e siècle, elle est une bibliothèque de souscription bilingue avec 40 francophones sur 168 membres; en 1819, 71 membres, dont 13 francophones, demandent sa constitution en société à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada¹¹. La Bibliothèque avait, en 1820, une « Chambre des nouvelles¹² » et en 1826, la Bibliothèque et la Chambre des nouvelles devinrent des entités distinctes¹³. La Bibliothèque de Montréal semble avoir connu bien des tribulations au cours du XIX^e siècle avant de se fusionner à la Mercantile Library Association of Montreal en 1840: en 1827, à cause de problèmes financiers14, elle fut mise en vente¹⁵, vendue et constituée en une nouvelle société¹⁶, et réouverte le 3 avril 1828.

Peu d'années après la Grande-Bretagne, un Mechanics' Institute, fondé par la bourgeoisie à l'intention des artisans pendant la Révolution industrielle, fut établi à Montréal en

- 9. Pour une analyse de l'évolution de cette institution, voir Gilles Gallichan, Bibliothèques et culture au Canada après la Conquête, 1760-1800, Mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, Université de Montréal, 1975, 145 p. D'ailleurs, dans la décennie 1820, on se plaignait du nombre trop restreint de sociétaires qui acquittaient leurs droits annuels: voir Quebec Gazette, 5 avril 1821. En 1821, la Bibliothèque de Québec/The Quebec Library cherchait à s'unir avec le Quebec Exchange and Reading Room (Quebec Gazette, 11 octobre 1821). La fusion ne s'est pas réalisée et tout au long de la décennie 1820, on retrouve dans ce journal des annonces et des nouvelles des deux institutions.
- «[...] Persuant to the Notice in the Montreal Gazette, agreeable to the By-Law made the 3rd December 1798», Montreal Herald, 23 mars 1825, p. 1: Henry Esson, «Montreal, 7th March 1825. – At a General Meeting of the proprietors of the Montreal Library».
- Yvan Lamonde, Les bibliothèques de collectivités (17º-19º siècle), Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979, p. 37.
- 12. Montreal Herald, 23 décembre 1820,
- 13. Montreal Herald, 25 mars 1826:

 «[...] The Montreal Library forend is expedient to separate that Institution from the News-room, from and after the first day of april next, hereby give notice, that the two Institutions shall be independant of each other».
- 14. Montreal Gazette, 18 juin 1827.
- 15. Ibid., 5 juillet 1827 et 3 mars 1828.
- 16. Ibid., 17 mars 1827: « On Saturday last the Montreal Library was sold at public auction for the purpose of discharging the debts due by this institution. It is knocked down at 1259 to John Try, for a new company, who are about to carry on this valuable institution of term of equal liberality as their predecessors. Great credit is due to those gentlemen who have so successfully extended themselves in forming a new cie, by which this valuable library will not be lost of the public. »

novembre 1828, par des citoyens de langue anglaise réunis chez le ministre anglican Henry Esson¹⁷, lequel avait été fort actif à la Bibliothèque de Montréal. En 1833, Isidore Lebrun notait, parmi les membres du Mechanics' Institute, « peu de Français canadiens. L'antipathie l'emporte encore sur le besoin d'apprendre la théorie des arts¹⁸ ». La Mercantile Library Association of Montreal fut créée, quant à elle, le 27 novembre 1840 par et pour les marchands et les commis de langue anglaise¹⁹.

Une constatation qui s'impose dans le Montréal d'avant 1840, c'est la multiplicité des *news rooms*, *reading rooms*, *exchange and news rooms*, l'importance des marchands anglophones, la prépondérance du journal comme outil privilégié d'information et de culture pour cette classe dynamique et ascendante. On doit constater, par ailleurs, vers 1840, l'échec des institutions bilingues, corollaire de la vie sociale et politique des décennies 1820 et 1830.

Les débuts de l'Union furent une période de réformes politiques et économiques, et d'abondante législation scolaire. Les années 1840 apparurent aux contemporains comme une période de redressement nécessaire. Il n'y avait à Montréal aucune institution d'enseignement supérieur, aucune société littéraire ou scientifique, aucune bibliothèque accessible au public véritablement française. Le projet d'Institut d'Alexandre Vattemare, en janvier 1841, suscita beaucoup d'enthousiasme auprès de l'opinion publique. L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, y souscrivait. La Ville de Montréal était prête à emprunter la somme de cinquante mille

livres sterling pour la construction d'un édifice, et Sydenham présentait le projet de loi au Conseil spécial qui, le 6 février 1841, promulguait une Ordonnance pour autoriser et mettre la Corporation de la Cité de Montréal en état d'ériger un Édifice public dans la dite Cité, pour certains objets. Après le départ de Vattemare du Bas-Canada en mars 1841, le projet tourna court. À l'instar de la bibliothèque de Haldimand, le projet de Vattemare, récupéré par Sydenham, prenait allure d'instrument de « rapprochement des races²⁰ » et d'instrument politique, au moment où les francophones voulaient se donner des institutions propres.

La décennie 1840 vit une Église du Bas-Canada revigorée et surtout libérée de la bourgeoisie parlementaire et laïque d'avant 1837. Sous la

- Pierre Leduc, « Note sur les origines et la première thèse de développement du mouvement des Mechanics' Institutions en Grande-Bretagne », Recherches sociographiques, vol. 16, nº 2 (mai-août 1975), p. 249.
- Isidore Lebrun, Tableau statistique et politique des deux Canadas, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, p. 249.
- E.Z. Massicotte, «Les bibliothèques d'autrefois à Montréal », Cahiers des Dix, n° 12 (1947), p. 10. En 1845, elle comptait 469 membres et sa bibliothèque contenait 3 924 volumes: voir La Minerve. 27 novembre 1845.
- Claude Galarneau, «Le philanthrope Vattemare et le rapprochement des "races" et des classes au Canada: 1840-1855 », dans W.L. Morton (dir.), The Shield of Achilles/Le Bouclier d'Achille, Montréal, McClelland and Stewart, 1968, p. 94-110.

direction de M^{gr} Bourget, l'Église amorçait une ascension fulgurante, phénomène capital de l'histoire du Québec jusqu'à la Deuxième guerre mondiale. À cette Église, nul domaine n'était étranger.

En avril 1842, le curé de la cathédrale de Québec décidait l'établissement d'une « Bibliothèque religieuse et instructive » et la formation d'une société, la Société des bons livres de la paroisse de Québec, pour fonder et entretenir la bibliothèque²¹. Les initiatives des curés de l'Assomption, de Saint-Roch-de-l'Achigan et des Cèdres, qui avaient établi des bibliothèques dans leur paroisse, étaient données en exemple. En ces années de prosélytisme protestant des « colporteurs de bibles », les autorités craignaient que l'instruction publique, en abaissant le taux d'analphabétisme, ne rendît les Canadiens français plus vulnérables à une diffusion large et soutenue de l'imprimé protestant et non-orthodoxe. Le journal de l'évêché de Montréal, *Les Mélanges religieux*, faisait de la fondation et de la promotion des bibliothèques paroissiales une nouvelle œuvre pastorale et la reliait au développement de l'instruction publique.

[...] À aucune époque de notre histoire, l'instruction ne fut plus populaire et plus indispensable. [...] Nous avons besoin de connaître et d'étudier notre religion, nos lois, nos droits civils et politiques, notre histoire, notre langue, les événements, les faits, les découvertes, les inventions et les progrès de l'industrie, les améliorations et les réformes dans l'exploitation des terres, dans les modes d'agriculture, etc., etc., parce que dans tout cela notre bienêtre moral et matériel, notre existence comme peuple et comme citovens, notre vie toute entière est souverainement intéressée. Et la lecture, une lecture sage et bien dirigée peut seule nous initier à ces connaissances devenues plus que jamais une nécessité pour nous. [...] Ainsi, propager l'instruction et l'amour de la lecture jusque dans nos campagnes les plus reculées; favoriser les plus utiles et les plus légitimes penchants de l'homme; donner à tous nos concitoyens des moyens faciles et économiques de s'instruire, d'étudier les richesses et les ressources qui sont à leur disposition, et leur ménager en même temps des plaisirs et des distractions: voilà le but que nous proposons, et voici le moyen de l'atteindre heureusement. Ce moyen est celui d'une bibliothèque paroissiale²².

La cause des bibliothèques paroissiales reçut un stimulant considérable quand le curé de Montréal, le supérieur de Saint-Sulpice, Joseph-Vincent Quiblier, annonça en juillet 1844 la fondation de l'Œuvre des bons livres. Français d'origine et de

- 21. Les Mélanges religieux, 15 avril 1842.
- 22. Ibid., 28 mars 1843.

culture en grande majorité, les sulpiciens s'étaient inspirés de l'apostolat par le livre que pratiquaient les catholiques de France depuis la Restauration. C'est ainsi que l'Œuvre des bons livres de Montréal fut constituée selon le modèle français et se voulait association religieuse, ce que reconnut M^{gr} Bourget en la liant, par un mandement, à l'Archiconfrérie des bons livres de Bordeaux dont le séminaire, d'ailleurs, était dirigé par la compagnie de monsieur Olier. En décembre 1845, un premier catalogue de 2 300 volumes était disponible au public lecteur²³.

La diffusion des bons livres fut fortement stimulée par le journal de l'évêché de Montréal qui profitait souvent de cette occasion pour définir les limites de la lecture : « On dit souvent qu'il faut savoir un peu de tout. Maxime captieuse et fausse dans l'étendue qu'on lui donne. [...] Nos premiers parents aussi voulurent tout savoir et tout connaître, et personne n'ignore ce qu'il leur en a coûté²⁴ ». Et *Les Mélanges religieux* constataient avec plaisir que « journellement des pères et des mères de famille, ou chefs d'atelier, en venant échanger leurs livres, se félicitent du bien que ces lectures opèrent parmi leurs enfants et leurs ouvriers²⁵ », et le journal de l'évêché notait le peu d'empressement des commerçants à s'alimenter à l'Œuvre des bons livres.

Dans son rapport pour l'année 1846, le bibliothécaire de l'Œuvre écrivait « que la bibliothèque n'est plus actuellement à son coup d'essai, qu'elle est essentiellement nationale, puisqu'elle distribue journellement depuis quelque temps une nourriture intellectuelle à treize cent trent-sept familles Franco-Canadiennes²⁶ ». Dans ce rapport, il lançait un appel aux « marchands intelligents et respectables de la cité de Montréal » au nom « de la classe nombreuse industrieuse de cette ville peu favorisée de fortune qui vient chercher gratuitement à la bibliothèque quelques ouvrages capables de lui faire suporter (*sic*) chrétiennement les privations de tous genres qu'elle éprouve journellement²⁷ ». Revenant sur l'évolution de l'Œuvre des bons livres au cours des derniers douze ans, les responsables pouvaient écrire, en 1856 : « On ne doit pas oublier que l'Œuvre des Bons Livres est l'aumône spirituelle faite aux pauvres et qu'elle est essentiellement

gratuite, c'est-à-dire que le pauvre doit toujours trouver un accès facile et libre aux dépôts de bons livres; c'est surtout pour lui et en sa faveur qu'ont été fondées partout les bibliothèques paroissiales²⁸ ». En somme, le public lecteur de l'Œuvre des bons livres, qui en assure le succès, car cette bibliothèque eut une diffusion considérable, apparaît comme un groupe consommateur que l'on encadre, comme un groupe dominé à qui l'on procure un tranquillisant. D'ailleurs, les œuvres culturelles

- 23. Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres, érigée à Montréal, Montréal, Imprimerie de Louis Perrault. 1845. 48 p.
- 24. Les Mélanges religieux, 31 janvier 1845.
- 25. Ibid.
- 26. La Minerve, 11 janvier 1847.
- 27. Ibid.
- 28. *Ibid.*, 27 septembre 1856. Les soulignés sont du texte même.

sulpiciennes mises en place à la fin de la décennie 1850 n'encadrèrent pas que les classes populaires. Le Cabinet de lecture paroissial s'adressait spécifiquement à la bourgeoisie et le Cercle littéraire formait dans l'orthodoxie les futurs petits bourgeois qu'étaient les étudiants en droit et en médecine.

Dans cette ville de Montréal où vivaient 47 000 habitants, dont 23 000 francophones, en 1844, l'Œuvre des bons livres n'allait pas occuper tout le terrain. L'Institut canadien de Montréal, fondé lui aussi en 1844, pour «répandre les connaissances utiles » et «éclairer le peuple », devait avec le Mechanics' Institute (Institut des artisans) faire

- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal. Pierre Rousseau, Louis Regourd (1807-1884); biographie et notes historiques, manuscrit, p. 24.
- 30. James Huston, « De la position et des besoins de la jeunesse canadiennefrançaise », dans James Huston, Le Répertoire national, 2e éd., Montréal, Valois, 1893, tome IV, p. 149-150. Ce texte parut aussi dans L'Avenir, 21 août 1847.
- 31. La Minerve, 14 mai 1847. Pour plus de commodité, le lecteur pourra se reporter à ce texte cité en annexe au livre de René Dionne, Antoine Gérin-Lajoie homme de lettres, Sherbrooke, Naaman, 1978, p. 367-377.

école au Bas-Canada. Il faut noter que le clergé avait accueilli avec intérêt sa fondation: le sulpicien Armand-François-Marie de Charbonnel, futur évêque de Toronto, avait participé à ses débuts²⁹. Il est indéniable que les marchands et la bourgeoisie libérale se sentaient plus à l'aise à l'Institut canadien. Mais, dans la décennie 1840, l'Institut était plus une tribune et une chambre de nouvelles qu'une bibliothèque.

En 1847, James Huston posait, devant les membres de l'Institut canadien, le problème de la difficulté pour l'apprenti de s'instruire:

Mais l'Œuvre des bons livres? Me direz-vous; oui, l'Œuvre des bons livres lui fournira les livres gratis, mais quels livres? Des historiettes religieuses, qui lui aideront bien à sauver son âme, mais qui ne lui enseigneront pas les moyens de faire vivre son corps; et à l'Œuvre des bons livres même, il faut payer une piastre par année pour pouvoir se procurer les bons ouvrages, les ouvrages instructifs. D'ailleurs, à l'Œuvre des bons livres on ne délivre des livres qu'au milieu du jour, et au milieu du jour l'apprenti et le jeune ouvrier travaillent et ne se promènent pas³⁰.

La même année, Antoine Gérin-Lajoie, ancien président, prononçait devant le même Institut une conférence sur l'importance des bibliothèques publiques. « C'est par ce moyen que l'on répand les lumières dans tous les pays, c'est par ce moyen que l'on met les populations au courant du progrès, dans toutes les branches du travail³¹. » Il affirmait que « des individus qui ont les moyens d'en avoir pour eux seuls, pourront acquérir

des connaissances et de la science mais pour le peuple, qui aime à lire, et qui ne peut avoir de livres, il lui faut des bibliothèques publiques, sans quoi il doit nécessairement vivre dans l'ignorance³²». Il posait avec beaucoup de justesse la nécessité d'une bibliothèque publique pour les francophones de Montréal:

[...] Qu'avons-nous, messieurs, dans notre Canada, en fait de bibliothèques publiques? Je ne veux point parler des autres parties du pays, je m'attacherai seulement à Montréal, la capitale de toute la province et qui sous le rapport de l'éducation comme sous tous les autres, devrait donner l'exemple à ses sœurs-cités. Qu'y a-t-il dans cette grande et commerçante cité, en fait de bibliothèques publiques? Je ne reprocherai rien à la population de langue anglaise de cette ville qui à elle seule possède trois jolies bibliothèques publiques et quatre chambres de nouvelles; mais qu'y a-t-il pour la population canadienne qui ne lit pas l'anglais? La « bibliothèque des Bons livres » qui contient plusieurs mille volumes, a fait sans doute beaucoup de bien parmi les classes ouvrières depuis quelques années, et a contribué à donner du goût pour la lecture; grâce à cette institution, plusieurs familles ont passé d'agréables soirées, dans la lecture d'ouvrages littéraires de premier mérite. Mais comme personne ne l'ignore, elle n'a pas été fondée par les commerçants, les financiers, les hommes de profession, ou ceux qui se destinent à la vie publique; ce n'est point là que vous trouverez des lecons sur l'économie politique, sur les affaires commerciales, sur les questions vitales du jour. On peut y trouver tout ce qu'il faut pour améliorer notre condition morale, mais non notre condition matérielle³³.

Antoine Gérin-Lajoie, qui ne s'est jamais distingué par la hardiesse de sa pensée, pouvait se permettre de telles affirmations en 1847; dans la décennie 1850 et surtout 1860, il aurait été étiqueté comme radical. D'ailleurs, dès 1846, le journal de l'évêché de Montréal avait répondu à deux objections qui auraient pu surgir face aux bibliothèques paroissiales. D'abord, à ceux qui affirmaient que ces bibliothèques ne contiennent que des livres de dévotion, des petites historiettes religieuses sans utilité pratique, « ceux qui sont convaincus que le salut est la première et principale

affaire de l'homme, n'ont pas besoin qu'on réponde à ce sophisme³⁴ ». Ensuite, à ceux qui trouveraient les livres peu nombreux, le journal clérical affirmait « qu'il y en aura suffisamment, et le principal, ce n'est pas de lire beaucoup, mais de réfléchir et méditer beaucoup sur sa lecture³⁵ ».

- 32. Ibid.
- 33. Ibid.
- 34. Les Mélanges religieux, 29 mai 1846.
- 35. Ibid.

Le Concile provincial de Québec (1854) avait consacré une partie de ses travaux aux bibliothèques paroissiales, car « pour empêcher le peuple de lire de mauvais livres, il faut lui en procurer de bons³⁶ ». Le Concile provincial invitait les fabriques à subventionner le démarrage des bibliothèques paroissiales et les curés à inciter à l'utilisation de ces bibliothèques par le prône du dimanche et les instructions du catéchisme. Les évêques insistaient sur la nécessité de former une bibliothèque indépendante de celle des commissaires d'écoles, « sur lesquelles les curés ne sont pas sûrs d'avoir toujours le contrôle, et où, par conséquent, il pourrait se glisser des ouvrages dont la religion aurait à rougir³⁷ ». En somme, après l'école confessionnelle, la bibliothèque confessionnelle.

En 1853, on comptait 90 bibliothèques paroissiales, possédant 47 703 volumes, et en 1856, 92, avec 57 493 volumes³⁸. À l'instar d'Egerton Ryerson au Haut-Canada, Jean-Baptiste Meilleur avait souhaité, en tant que surintendant de l'éducation, établir des bibliothèques soutenues à la fois par l'État et par les taxes locales, mais les tribulations qu'il a subies au cours de son mandat l'en empêchèrent. De plus, pour mettre au pas les récalcitrants lors de la « guerre des éteignoirs » et pour assurer l'implantation d'un réseau d'écoles, il a dû s'appuyer de plus en plus sur le clergé. Pour sa part, Chauveau, à son arrivée à la surintendance, en 1855, admirait fort le système mis au point par Egerton Ryerson dans la province

voisine. Ce dernier avait fait des bibliothèques d'écoles des bibliothèques ouvertes à la population et supportées par celle-ci pour la moitié des coûts. Il avait établi, pour le Haut-Canada, un dépôt de livres où des remises considérables étaient accordées aux municipalités. De novembre 1853 à août 1857, Ryerson distribua 62 866 volumes³⁹. Dans son rapport pour l'année 1856, Chauveau affirmait: «Les bibliothèques de paroisse ne pourront point non plus prospérer tant qu'on n'aura pas recours au même moyen pour les former et les développer. l'espère en laissant accumuler pendant quelque temps l'allocation qui est faite en leur faveur pouvoir mettre sur pied avec la sanction du gouvernement un magasin ou dépôt, dont l'établissement pourrait aussi être un moyen d'encourager la

- « Règlement disciplinaire adopté dans le second Concile provincial de Québec, 4 juin 1854 », Mandements, lettres pastorales, circulaires... publiés dans le diocèse de Montréal, tome II, p. 469.
- 37. Ibid.
- Drolet, Les bibliothèques canadiennes, p. 147.
- 39. Sur ce sujet, voir le texte de Ryerson dans Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, vol. 16 (1858, appendice 43). Ce texte est, à notre avis, capital pour expliquer le sous-développement du Québec en bibliothèques publiques, en rapport avec l'Ontario. L'avance qu'a prise l'Ontario dans ce domaine, par la mise en place d'une vaste et solide infrastructure, commença sous l'Union. Pour plus de détails sur cet aspect des réalisations de Ryerson en ce domaine, voir Gordon Thomas Stubbs, The Role of Egerton Ryerson in the Development of Public Library Service in Ontario, Ottawa, Canadian Library Association, 1966, 106 p.

littérature et la librairie du pays et de faciliter la formation des instituts d'artisans et des associations littéraires⁴⁰ ».

L'année suivante, le surintendant du Bas-Canada revenait sur ce sujet en écrivant que « les bibliothèques de paroisse ne prendront point non plus un bien grand essor, tant qu'on n'aura point recours pour leur formation au système employé au Haut-Canada⁴¹ ». Les appels de Chauveau restèrent vains. Chauveau n'insista pas et il continua, comme Meilleur l'avait fait avant lui, à subventionner, très modestement il faut le dire, avec les fonds publics, les bibliothèques paroissiales. Les surintendants de l'éducation du Bas-Canada composaient avec le clergé dans le cas des bibliothèques, comme ils avaient composé dans le cas des écoles publiques depuis le milieu des années 1840.

De son côté, le clergé québécois suivait de très près la lutte des évêques ontariens au sujet des ouvrages déposés dans les bibliothèques locales par le Département de l'éducation de l'Ontario. L'évêque de London, M^{gr} Adolphe Pinsonneault, déclarait sur le sujet : « Nous ne pouvons guère moins nous opposer aux bibliothèques mixtes qu'aux écoles mixtes, puisqu'il s'agit des mêmes principes de foi et de mœurs⁴² ».

Entre les sulpiciens qui animaient un Cabinet de lecture, un Cercle littéraire, une bibliothèque et une revue culturelle. L'Écho du Cabinet de lecture paroissial, destinée spécifiquement aux bibliothèques paroissiales⁴³, d'une part, et l'Institut canadien, d'autre part, les positions étaient irréconciliables, surtout depuis les trois lettres pastorales de M^{gr} Bourget, au printemps 1858. Pour les gens du Cabinet de lecture, une bibliothèque devait être avant tout une collection de bons livres propres à édifier les fidèles. Un membre de l'Institut canadien de Montréal, Félix Vogeli, exposait la pensée des libéraux de sa société quand il répliquait à M^{gr} Bourget qui les sommait de purger leur collection: «une bibliothèque est une collection des œuvres de l'esprit humain: on n'a pas plus le droit d'exclure un ouvrage mauvais que le naturaliste n'a le droit de rejeter de son casier une plante sous le prétexte qu'elle est vénéneuse⁴⁴ ». Le temps

- « Rapport sur l'Instruction publique dans le Bas-Canada pour l'année 1856 », dans Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, vol. 15 (1857).
- 41. «Rapport sur l'Instruction publique dans le Bas-Canada pour l'année 1857 », dans Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, vol. 16 (1858), appendice 43. Il affirmait dans ce dernier rapport que les bibliothèques de paroisse étaient au nombre de 96, renfermant 60 510 volumes. Voir aussi à ce sujet notre article « Meilleur, Chauveau and Libraries in Mid-Nineteenth Century Quebec », Journal of Library History, vol. 18 (été 1983), p. 255-283 et repris en version française au chapitre 4 de ce livre.
- 42. La Minerve, 2 décembre 1857.
- Bibliothèque nationale du Québec, Département des manuscrits. Prospectus de L'Écho du Cabinet de lecture paroissial.
- 44. L'Ordre, 17 mars 1862. Pour sa part, Àle révérend John Cordner affirmait devant les membres de l'Institut en 1867: « Le caractère de votre

ne jouait pas en faveur de l'Institut canadien. En 1880, la bibliothèque de l'Institut fermait ses portes. Prudent, le Conseil municipal de Montréal refusait, le 4 juillet 1881, l'acquisition de cette collection pour en faire le noyau d'une bibliothèque publique⁴⁵. En 1885, la bibliothèque de l'Institut allait s'ajouter à la collection du Fraser Institute qui ouvrait ses portes au public montréalais.

La présence des bibliothèques paroissiales dans le paysage québécois n'écartait pas l'intérêt pour les bibliothèques publiques qui étaient créées en grand nombre dans l'Amérique du Nord anglo-saxonne, aux États-Unis et dans la province voisine, l'Ontario. Le phénomène, appelé le « Public Library Movement » fut, en plus, stimulé, en cette fin du XIX^e siècle, par la philanthropie du magnat de l'acier Andrew

bibliothèque prouve que vous appréciez l'hospitalité de l'esprit. La stagnation mentale est bientôt le sort de tout peuple qui ferme les portes de ses bibliothèques publiques à certaines formes de la pensée. Si nous voulons fournir une vie méritoire de nos jours et jouer avec intelligence notre rôle de bons citoyens, nous devons nous débarrasser de la paresse et des préjugés intellectuels. Nous devons conserver nos esprits droits, candides et hospitaliers », Annuaire de l'Institut canadien pour 1867, Montréal, Impr. du journal Le Pays, 1868, p. 13.

- 45. Le Monde, 5 juillet 1881.
- 46. Statuts refondus du Québec, 1909, 54 Victoria chapitre 34: « Acte donnant pouvoir aux corporations de cité, ville et village, d'aider au maintien de bibliothèques publiques ». Voir à ce sujet Gilles Gallichan, Honoré Mercier. La politique et la culture, Sillery, Septentrion, 1994, p. 148-150.

Carnegie, qui se prononça en faveur des bibliothèques publiques qui représentaient, pour lui, les « bibliothèques du peuple ». L'Ontario avait d'ailleurs voté sa première loi des bibliothèques publiques en 1882. Se rendant aux pressions de la population de langue anglaise du Québec, la législature du Québec amendait les lois de 1851 et de 1856 relatives aux instituts culturels et aux associations de bibliothèques, et le gouvernement d'Honoré Mercier faisait voter, en 1890, une loi qui permettait aux municipalités de se doter de bibliothèques publiques.

Les corporations de cité, ville et village [...] peuvent, par règlements passés à cette fin, aider, conformément aux lois qui les régissent, à l'établissement et au maintien de bibliothèques publiques gratuites dans leurs municipalités ou dans des municipalités qui y sont adjacentes – et accorder aussi, par tels règlements, de l'aide semblable aux associations de bibliothèques et instituts d'artisans, aux conditions imposées par les corporations pour l'usage gratuit de leurs bibliothèques par le public⁴⁶.

Au début des années 1890, les journalistes Eugène Rouillard et Jules Helbronner se faisaient les promoteurs des bibliothèques publiques et ils s'inspiraient, dans leurs écrits, des exemples américains et

européens⁴⁷. Pour sa part, le journal *Canada-Revue* faisait campagne, à Montréal, pour une bibliothèque publique qui ne soit pas contrôlée par la hiérarchie catholique.

En mars 1901, le maire de Montréal, Raymond Préfontaine, ambitieux, soucieux d'une administration marquée de grandes réalisations, sollicitait du philanthrope américain Carnegie une aide financière de 150 000 \$ pour l'établissement d'une bibliothèque publique, suivant en cela l'exemple de beaucoup de grandes villes américaines et canadiennes. Influencé par le darwinisme social d'Herbert Spencer, Carnegie s'engageait à payer les coûts de construction de l'immeuble, si les municipalités s'engageaient formellement à fournir annuellement, pour le fonctionnement de la bibliothèque, le dixième du don reçu pour la construction de l'immeuble.

Le long et pénible débat relatif à la demande adressée à Carnegie et à l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal est, sans conteste, révélateur des mentalités, des attitudes face à l'imprimé, la lecture, la bibliothèque publique. Participèrent à ce débat pendant les décennies 1900 et 1910, en plus des membres du conseil municipal et des journaux de la ville, Aegidius Fauteux dans *La Patrie*, le père Thomas Jolivet dans la revue *La Nouvelle-France*, Thomas Chapais dans une conférence à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, Jules-Paul Tardivel dans *La Vérité* et l'archevêque de Montréal, Mgr Paul-Napoléon Bruchési. Il ne s'agit ici de ne donner que quelques exemples des opinions énoncées lors de ce débat.

En décembre 1901, l'étudiant en droit et membre du Cercle Ville-Marie des sulpiciens, Aegidius Fauteux, admettait que, si Montréal possédait des bibliothèques, il lui manquait une grande bibliothèque publique. Il voyait dans l'établissement d'une bibliothèque publique un danger très grand qui viendrait de la lecture répandue du roman; de plus, « elle peut

être très utile, mais de fait elle est si souvent funeste, lorsqu'elle n'est pas chrétienne, qu'on doit hésiter avant de la donner au peuple ou la soumettre au moins au contrôle de ses pasteurs⁴⁸ ». Pour éviter les dangers inhérents à une bibliothèque publique «populaire», Fauteux recommandait la création d'une bibliothèque d'étude et de consultation. De son côté, Tardivel y voyait carrément « un foyer d'infection 49 ». Au même moment, les journaux rapportaient le sermon du jésuite Édouard Hamon, «spécialiste» en franc-maçonnerie, prononcé à

- 47. Voir à ce sujet Eugène Rouillard, Les bibliothèques populaires, Québec, Demers, 1890; Jules Helbronner, Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition internationale de 1889, Ottawa, Chamberlain, 1890 et aussi ses articles dans le journal La Presse.
- La Patrie, 21 décembre 1901.
 L'article est signé d'un pseudonyme,
 M. France.
- La Vérité, 21 juin 1902. Selon lui, « une bibliothèque ne peut être neutre, car il y a des bons et des mauvais livres », La Vérité, 18 octobre 1902.

l'église Saint-Pierre de Montréal, qui voyait dans les projets de bibliothèque publique et d'hôpital municipal l'écho du cri français « le cléricalisme, voilà l'ennemi » : « Dans l'un et l'autre cas, un cri de révolte insensé s'est fait entendre 'pas de prêtre'. Un hôpital sans Dieu ; une bibliothèque où le prêtre ne soit pas admis à traiter des questions de morale, voilà l'idéal qu'une partie de la population a en vue⁵⁰ ». On sentait que les choses seraient longues et difficiles. Comme l'écrivait *La Presse*, partisane du projet de bibliothèque, « aux États-Unis les travaux seraient déjà commencés, mais au Canada il y les susceptibilités, les principes religieux, l'"index" à ménager et à défendre⁵¹ ». La question de la censure était au cœur du problème.

En décembre 1902, la nouvelle revue *La Nouvelle-France* publiait un article du père Jolivet sur les bibliothèques publiques. Son point de vue est important, car il rassemble toutes les opinions des opposants. « Comme le vent est aux bibliothèques publiques, voire même aux bibliothèques municipales », l'auteur croyait le moment venu « de dire nettement ce que les catholiques doivent penser des bibliothèques publiques dont il s'agit⁵²». Par bibliothèques publiques, l'auteur entendait des «bibliothèques achetées au frais du public, entretenues de même, ouvertes gratuitement et indistinctement à toutes les classes de la société⁵³ ». Il voyait dans la promotion de la lecture publique un rêve et une illusion. Pour qui devait-on construire des bibliothèques?: « Le peuple ne lit pas de livres. Il n'en a pas le loisir, il n'en a pas le goût; il n'a pas la préparation et l'initiation qu'il faut pour s'instruire dans les livres. Quand je dis le peuple, je parle de la masse, non de quelques esprits d'élite dans la classe populaire. C'est tout juste si le peuple lit un journal⁵⁴». En somme, «le peuple, le vrai peuple, dont on parle toujours et pour lequel on ne fait rien, il paiera l'entretien de la bibliothèque gratuite, et il n'en retirera aucun bénéfice, ni moral, ni intellectuel, ni autre⁵⁵ ». L'auteur affirmait que « pour lire avec

profit, il faut savoir lire, et pour savoir lire il faut avoir appris⁵⁶ ». L'élite avait déjà ses propres bibliothèques individuelles et elle avait aussi accès à quelques autres bibliothèques privées. Il n'en fallait pas plus à Jolivet pour avancer que « la bibliothèque publique, telle qu'on la prône, est dangereuse pour un grand nombre, inutile à la masse des citoyens, sérieusement utile à quelques-uns, qui trouveront facilement ailleurs les livres dont ils ont besoin⁵⁷ ». Le problème, au Québec, était compliqué par la diversité de religion. Pour satisfaire une population catholique et une population

- 50. Voir notamment *La Presse*, 30 juin 1902.
- 51. Ibid.
- Thomas Jolivet, « À propos de bibliothèques publiques », La Nouvelle-France, vol. 1, nº 12 (décembre 1902), p. 560.
- 53. Ibid.
- 54. Ibid., p. 564.
- Ibid. Les soulignés sont du texte même.
- 56. Ibid., p. 565.
- 57. Ibid., p. 566.

protestante, il faudrait établir une bibliothèque neutre. Cela était inadmissible. Tout achoppait au problème du choix des livres. Jolivet soutenait que « sans la garantie d'une censure absolument compétente et d'une réglementation très sévère, la bibliothèque municipale sera tout simplement un mauvais lieu intellectuel⁵⁸ ». Il fallait s'assurer, de plus, d'une garantie complète, car

[...] une bibliothèque publique est nécessairement progressive. D'année en année de nouveaux livres envahiront les rayons pour répondre aux désirs et aux demandes du public. Le censeur éclairé et sévère ne sera plus là, ou, s'il y est, sa censure sera bridée et contenue, ou par un conseil nouveau ou par la main de quelque conseiller qui aura intérêt à faire plaisir pour capter un vote et s'assurer une influence. Pensera-t-on que le personnel d'une bibliothèque municipale sera plus indépendant de certains conseillers que celui de la police chargée de veiller à la moralité et à la sûreté publiques? Pour que la censure d'une bibliothèque eût la chance d'être sérieuse et efficace, il faudrait qu'elle fût comme une sorte de magistrature, indépendante, inamovible et protégée par la majesté de la loi contre toute influence d'en haut et d'en bas⁵⁹.

L'auteur souhaitait en dernier lieu que les gouvernements provincial et municipaux subventionnent les bibliothèques catholiques et protestantes déjà existantes. De son côté, Thomas Chapais exprimait des idées identiques dans sa conférence devant l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, en octobre 1905⁶⁰. Par ailleurs, un curé canadien-français de l'État de New York, le père Blanchard, interviewé par *La Presse*, se faisait plus péremptoire: «Le don de Carnegie est très beau, mais je préférerais plutôt le voir refuser que de voir la bibliothèque sous le contrôle d'hommes dont l'absence de sens moral a tué toutes les idées religieuses. Cette question est une question vitale pour la race canadienne-

française. Si nous voulons garder nos ouailles, nous devrions voir à ce qu'on ne leur mette pas la tentation sous les yeux 61 ».

De reculs en compromis, la bibliothèque qui ouvrit ses portes le 1^{er} septembre 1903 était une bibliothèque industrielle. L'offre de Carnegie avait été officiellement refusée. Mais, en peu d'années, la bibliothèque industrielle avait élargi son champ d'intérêt. En 1907, elle possédait 4 000 volumes⁶², dont un

- 58. Ibid., p. 570.
- 59. Ibid., p. 571.
- Thomas Chapais, «L'apostolat des bons livres », dans Discours et conférences, deuxième série, Québec, Garneau, 1913, p. 201-225.
- 61. La Presse, 18 novembre 1902.
- 62. Juliette Chabot, Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques, Montréal, Fides, 1963, p. 32.

certain nombre à caractère historique, littéraire et artistique. Cette évolution vers une bibliothèque générale amena une réaction fort vive de M^{gr} Bruchési à l'adresse des membres de la commission de la bibliothèque:

Lors de l'établissement de la bibliothèque civique au Monument national, il y a quelques années, il avait été entendu, si je ne trompe, qu'on n'y mettrait que des ouvrages techniques, pouvant être utiles à la classe laborieuse en particulier.

Depuis on y a ajouté des livres qui ne me semblent pas être conformes à ce but que l'on avait indiqué tout d'abord. Et j'apprends que l'on veut encore y installer des ouvrages qui n'ont aucun caractère technique et qui de plus seraient dangereux pour la foi et la morale. Je sais que dans la liste de ces livres il y en a qui sont absolument condamnables et condamnés.

C'est là une grave question à laquelle je ne puis me désintéresser. Je crois remplir un devoir de ma charge pastorale en veillant à ce que dans une bibliothèque ouverte à tout le monde il n'y ait pas de livres qui soient dommageables aux âmes confiées à ma charge.

Aussi, je viens en toute confiance, vous prier de vouloir bien me dire ce vous avez l'intention de faire relativement au choix des ouvrages à mettre dans la bibliothèque civique⁶³.

En fait, la bibliothèque technique s'avérait un palliatif insatisfaisant. On revenait au point de départ, à savoir le besoin d'une véritable bibliothèque publique. Au Conseil municipal de Montréal, l'échevin

Honoré Mercier proposait un règlement municipal en ce sens en juin 1908. Mgr Bruchési fit proposer par un échevin un comité de censure de trois membres: le premier serait nommé par le chancelier de l'Université Laval de Montréal (Mgr Bruchési), le deuxième par l'archevêque de Montréal (M^{gr} Bruchési) et le troisième par le principal de l'Université McGill⁶⁴. Le 29 juin 1908, le président du Sénat canadien, Raoul Dandurand, adressait une lettre au journal *Le Canada*, dans laquelle il dénonçait cette résolution qui « n'avait aucun sens »:

- 63. Lettre de M^{gr} Bruchési aux président et membres du comité de la bibliothèque civique, 18 février 1907, citée dans Chabot, Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques, p. 33. Bruchési mentionnait notamment les œuvres de Voltaire, Rousseau, Balzac et Sand comme n'ayant pas leur place dans une bibliothèque publique.
- 64. Raoul Dandurand, Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), édités par Marcel Hamelin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, p. 122-123.

On propose de soumettre à la censure de Sa Grandeur l'archevêque de Montréal la liste des volumes à acheter.

On ne se rend pas compte, évidemment, que Sa Grandeur, soucieuse de l'intérêt des âmes les plus délicates de son troupeau, comme celles des jeunes filles, par exemple, ne pourra sanctionner qu'une série de livres dont aucun ne sera un danger pour la conscience la plus timorée ou l'âme la plus innocente.

Dans ces conditions nous aurions un cabinet de lecture paroissial à l'usage des jeunes filles. [...]

Si on sollicite l'opinion d'un prêtre sur un livre de Taine, de Michelet, de Guizot, de Dumas fils, d'Hugo, de Musset, de Bourget, de Maupassant et de centaine d'autres, ce prêtre vous dira que ce livre pèche par un ou plusieurs points contre la doctrine. Ceci n'empêche pas qu'une bibliothèque ne saurait être complète sans ces auteurs dont la connaissance est essentielle à tout homme instruit⁶⁵.

L'achat de la collection Gagnon, en 1910, servit, dans ce contexte, de solution temporaire, d'étape pour en venir à la création d'une bibliothèque publique. Ces livres étaient, selon l'abbé Nazaire Dubois de l'École normale Jacques-Cartier qui a servi d'intermédiaire dans cette transaction, « d'une scrupuleuse moralité⁶⁶ ». Cet achat devint une action patriotique. Seul le député Frederick-Debarzch Monk, dont on a sollicité l'avis ainsi que celui de beaucoup d'autres, donnait un son discordant: « Nous sommes à Montréal tellement arriérés sous le rapport d'une bibliothèque publique qu'il nous convient plutôt de nous fournir abondamment de livres que d'acheter des raretés⁶⁷ ». Inutile de mentionner que ce témoignage n'a fait partie d'aucun dossier public, ni n'a paru dans les journaux. L'acquisition de cette collection de Canadiana accentuait une tendance déjà présente de la sécurité morale qu'offraient les publications historiques.

Pour d'autres personnes, dont le juge Eugène Lafontaine, « cette acquisition aura un double avantage. Le premier est l'avantage unique de pouvoir d'un seul coup posséder une section complète de la future bibliothèque de Montréal. L'autre sera de décider la création d'une bibliothèque publique dont le besoin se fait vivement sentir⁶⁸ ».

- 65. Le Canada, 29 juin 1908. Cette lettre se retrouve aussi dans Dandurand, Les Mémoires..., p. 123-125.
- 66. Le Devoir, 13 janvier 1910.
- Archives municipales de Montréal, 351.11-3/2. Lettre de F.-D. Monk à Frédéric Villeneuve, Ottawa, 23 novembre 1909.
- 68. La Patrie, 18 novembre 1909 et Le Canada, 19 novembre 1909.

En mars 1910, les journaux montréalais annonçaient la décision des sulpiciens de construire, dans le Quartier latin, à proximité de l'Université Laval de Montréal, pour remplacer le Cabinet de lecture de la rue Notre-Dame, « une bibliothèque publique, largement ouverte à tous les chercheurs, à tous ceux qui veulent s'instruire ou se récréer, et qui ne coûtera rien, ni à la ville ni au gouvernement⁶⁹ ». Un concours était ouvert « à tous les architectes canadiens catholiques de la province de Québec⁷⁰ » pour les plans et devis de l'édifice. Les contemporains ne s'y trompèrent pas en voyant dans la grande bibliothèque Saint-Sulpice, dont la cons-

truction avait été encouragée par M^{gr} Bruchési, une décision qui devait empêcher la bibliothèque municipale laïque de voir le jour⁷¹.

Le 26 octobre 1915, dans une conférence sur les «Règlements d'une bibliothèque catholique» le conservateur en chef de la nouvelle bibliothèque Saint-Sulpice, Aegidius Fauteux séparait les volumes en trois catégories: les volumes prohibés pour lesquels il reconnaissait la sagesse de l'Index, les volumes dangereux en raison desquels il affirmait que les « bibliothèques [...] partagent avec la langue d'Ésope la rare distinction d'être à la fois ce qu'il y a de meilleur pour édifier et il n'y a rien de pire pour détruire. Et qui sait si, en somme, elles ne détruisent pas plus qu'elles n'édifient⁷² » et les volumes inoffensifs. Admettant que « ce sont les romans qui constituent le principal danger d'une bibliothèque⁷³ », le conservateur était, lui aussi, tenté par la sécurité morale d'une collection d'ouvrages historiques, tentation à laquelle il succombera en peu d'années. D'ailleurs, en 1920, discutant, à la demande de l'Université naissante de Montréal, l'association de la Bibliothèque à cette institution d'enseignement, Fauteux alléguait que « cette modification aurait pour avantage de vous libérer de l'inutile roman et d'alléger d'autant votre responsabilité morale⁷⁴ ».

- 69. Le Devoir et La Presse, 2 mars 1910.
- 70. Le Devoir, 20 mars 1910.
- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, Aegidius Fauteux à Wilfrid Hébert, p.s.s., Montréal, 8 septembre 1920. L'auteur rendait compte de cette interprétation qui avait eu cours à Montréal.
- 72. Élie-J. Auclair, « Chronique des revues », *La Revue canadienne*, nouvelle série, vol. 16 (juillet-décembre 1915), p. 552.
- 73. Ibid., p. 553. Que de questions il demande au correspondant commissionnaire de la bibliothèque à Paris, l'abbé Eugène Charles, sulpicien, directeur de la Bibliothèque des Familles, sur l'Index et surtout sur les interprétations de celui-ci. Voir par exemple, Bibliothèque nationale du Québec, Département des manuscrits. Lettre de l'abbé Charles à Fauteux, 28 février 1914. Avec les interprétations d'éminents canonistes français, Fauteux voulait garantir ses arrières: « Notre intention, vous le savez, est de faire une bibliothèque catholique mais pour gens d'études en grande partie, et il se peut que notre audace scandalise certains rigoristes qui n'admettent pas autre chose que les bibliothèques paroissiales. Votre document pourrait nous servir à l'occasion, pour démontrer que l'Église sait se mettre à la hauteur de besoins nouveaux et qu'il ne faut pas être plus catholique que le Pape. » (Bibliothèque nationale du Québec, Département des manuscrits. Fauteux à l'abbé Charles, 4 février
- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal. Lettre d'Aegidius Fauteux à Wilfrid Hébert, 8 septembre 1920.

Par ailleurs, la décision de construire la bibliothèque publique de Montréal fut prise difficilement, surtout par l'échevin Victor Morin, le principal artisan de la création de cette bibliothèque, partagé qu'il était entre l'opposition du clergé à qui il fallait donner des garanties, et l'opposition systématique des échevins de langue anglaise, lesquels étaient satisfaits des services du Fraser et du Mechanics' pour leur communauté⁷⁵. Lors de la pose de la pre-

- 75. La Presse, 5 décembre 1912.
- 76. Le Devoir, 22 novembre 1915.
- 77. Ibid.
- Libraries in Canada. A Study of Library Conditions and Needs, by the Commission of Enquiry, John Ridington Chairman, Toronto, Ryerson; Chicago, ALA, 1933.

mière pierre, le 20 novembre 1915, l'évêque auxiliaire de Montréal, M^{gr} Georges Gauthier, affirma qu'il voudrait « qu'il y eût ici une bibliothèque technique de premier ordre⁷⁶». Et le premier ministre, sir Lomer Gouin, redit la phrase traditionnelle du politicien québécois quand il était question de lecture ou de bibliothèque publique: « Parce qu'il y a peu de bibliothèques publiques dans la Province de Québec, il ne faut pas conclure et il ne faut pas laisser dire que sa population ne lit point ou ne lisait point⁷⁷».

À l'été 1930, une commission de trois membres parcourait le Canada. avec l'appui financier de la Carnegie Corporation, pour dresser un portrait des bibliothèques dans chacune des provinces. Elle publia son rapport en 1933⁷⁸. Ce fut le rapport Ridington. Le tableau du Québec n'était guère réjouissant. La Bibliothèque Saint-Sulpice était fermée depuis 1931, à cause de problèmes financiers des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Les collections de l'Université de Montréal étaient entreposées en attendant l'édifice sur le Mont-Royal qui ne sera ouvert qu'en 1944. Les livres de l'Université Laval semblèrent aux commissaires en bonne condition, en trop bonne condition pour une bibliothèque qui a des usagers; d'ailleurs, l'exiguïté de la salle de lecture ne facilitait pas l'accès à la collection. La commission dénombra 275 bibliothèques paroissiales qui dépensaient en moyenne 50 \$ par an pour l'achat de livres et dont la majorité était moribonde. La Bibliothèque de la Ville de Montréal, exemple unique selon les commissaires, exigeait, en pleine crise économique, un dépôt de 3 \$ à 6 \$ pour le prêt de livres. La Bibliothèque de Westmount leur sembla une bibliothèque exemplaire tant par la collection, l'édifice que par le personnel, et il en était de même de la Bibliothèque de la Législature du Québec. Ils rencontrèrent le premier ministre Taschereau qui leur parla de la grande importance du livre et des bibliothèques, mais en ajoutant :

Une bibliothèque publique n'est pas sans périls à notre génération moderne et particulièrement aux plus jeunes. Ils ont trop souvent accès à des livres qu'ils ne trouveraient pas dans leurs familles, et il ne faut pas oublier que les jeunes hommes et les jeunes femmes d'aujourd'hui sont les dirigeants sociaux des prochaines décennies. Dans la Province de Québec, un excellent clergé, en coopération avec les éducateurs instruits, font leur possible pour placer l'éducation à portée de tous. Le Gouvernement pour sa part est entièrement en faveur d'avoir des bibliothèques partout où il est possible d'aider le valeureux éducateur dans sa tâche patriotique⁷⁹.

Les commissaires scrutèrent l'horizon pour y déceler des changements sociaux. Ils notèrent, entre autres, qu'en 1930, il y avait plus d'appareils de radio au Québec, en proportion de la population, que dans toute autre province du Canada ou état des États-Unis. On sent dans l'analyse des faits et le diagnostic des commissaires un malaise et un embarras certains. Ils conclurent de la façon suivante: « Un examen des faits suggère et indique que tout développement des bibliothèques sensé et efficace au Québec devrait se faire dans la direction de l'encouragement et du développement des bibliothèques paroissiales. Théoriquement ceci peut ne pas être la chose la plus désirable ; elle est certainement la mesure la plus immédiatement praticable⁸⁰ ».

Au Congrès de la langue française, en 1937, on dressait un portrait similaire de l'état des bibliothèques au Québec et on établissait une comparaison, qui allait faire école, avec les bibliothèques de l'Ontario. L'Ontario possédait alors 460 bibliothèques publiques, et le Québec, 26 dont 9 de langue française, incluant la Bibliothèque Saint-Sulpice fermée depuis 1931. L'Ontario dépensait 1 200 000 \$ par an à cet effet, et le Québec, environ 190 000 \$, bibliothèques paroissiales incluses. Le prêt par habitant était de 4,1 volumes en Ontario, et de 0,4 au Québec. Et le conférencier, Félix Desrochers, terminait sa communication en affirmant : « Qu'on ne vienne pas imputer au clergé la cause de notre insuffisance. Sans lui, nous serions privés de nos bibliothèques paroissiales. [...] Que les administrateurs publics se frappent la poitrine, ce sont les grands coupables en la matière⁸¹ ».

Une institution est au cœur de la vie culturelle de langue française au Québec à partir de la fin de la décennie 1930. C'est la maison Fides qui avait pour but de « promouvoir l'humanisme intégral chez l'individu, l'ordre social chrétien dans la nation. Les moyens en étaient la propagande des idées par l'édition,

```
79. Ibid., p. 35. Traduction de l'auteur.
80. Ibid., p. 41.
81. La Presse, 28 juin 1937, p. 10.
```

l'orientation des lectures au point de vue intellectuel et au point de vue moral, l'organisation et la stabilisation des lectures par des organismes permanents, les bibliothèques⁸²». Son directeur, le père Martin, fut au centre d'un faisceau d'institutions: la maison d'édition et son service des bibliothèques qui visait la formation et le développement des bibliothèques paroissiales, l'École de bibliothécaires fondée en 1937. l'Association canadienne des bibliothèques d'institutions, en 1943, qui deviendra rapidement l'Association canadienne des bibliothèques catholiques⁸³, les périodiques *Mes Fiches*, la Revue des bibliothèques, Lectures, les relations étroites de la maison Fides avec les mouvements d'action catholique⁸⁴. On trouve dans les publications périodiques de Fides quantité d'articles sur les bibliothèques

- Le Devoir, 15 avril 1944: « Interview du père Paul-A. Martin, directeurfondateur de la maison Fides ».
- 83. Revue des bibliothèques, vol. 1, n° 2 (février-mars 1945), p. 13.
- 84. «La J.É.C. et Fides, c'est un seul cœur, et le directeur de Fides est aussi celui de l'École des Bibliothécaires », Marcel de Grandpré, « Contribution à l'étude du problème des lectures au cours classique », L'Enseignement secondaire au Canada, vol. 24, n° 6 (mars 1945), p. 392.
- 85. Revue des bibliothèques, vol. 1, n° 3 (avril-mai 1945), p. 18.
- J.-M.-R. Villeneuve, Le problème des lectures. Allocution prononcée le 28 mai 1946, à l'occasion de la bénédiction de l'immeuble Fides (Montréal, Fides, 1946), p. 21-22.
- 87. Ibid., p. 24-25

paroissiales, «œuvre d'apostolat [...] mouvement auxiliaire de l'Action catholique⁸⁵, sur la confessionnalité des bibliothèques, sur l'orientation des lectures, sur l'importance de l'Index. En mai 1946, dans une conférence sur «le problème des lectures», le cardinal Rodrigue Villeneuve donnait à Fides un rôle fort important en ce domaine; il constatait que

[...] depuis quelques années, nos gens lisent beaucoup plus qu'on ne se plaît à le répandre, et, par conséquent, il importe davantage que les prêtres, les éducateurs et les catholiques militants se soucient de la saine orientation des lectures et de leur choix judicieux, chez tous ceux sur qui ils exercent quelque influence. Les audaces du libéralisme intellectuel sont de plus en plus prononcées; il nous vient de milieux ouvertement hostiles à notre pensée religieuse, et aussi d'autres milieux dont on penserait avoir moins lieu de se méfier, et qui semblent fort s'offusquer que l'îlot québécois se soit jusqu'ici montré bien imperméable à sa déliquescence⁸⁶.

L'archevêque de Québec renouvelait les recommandations du Concile de Québec concernant les bibliothèques et il rappelait que « parties intégrantes du système d'éducation, les bibliothèques, par le fait même, ne peuvent être neutres non plus que non-confessionnelles⁸⁷ ».

La Deuxième Guerre mondiale avait donné à l'édition québécoise un rôle considérable. L'édition de langue française se faisait à Montréal. Dès la fin de la guerre, il y eut réaction à l'audace des éditeurs. Le secrétaire de la province, Omer Côté, faisait une sévère mise en garde dès janvier 1945⁸⁸. On mettait en doute « l'intégrité intellectuelle de l'éditeur⁸⁹ ». On y ajoutait aussi que « le patrimoine culturel de la France est devenu un paravent derrière lequel on trafique les âmes avec des attentions de négriers » et qu'« un pays qui laisserait à ses commercants le soin de juger des faits de culture et de morale n'aurait bientôt ni commerçants ni moralistes⁹⁰ ». Un autre jésuite écrivait que « les éditeurs ont eu notre confiance ; ils ont eu notre argent. Ils en abusent. Las de marcher sur des routes sûres, ils ont emprunté des chemins pleins d'embûches; ils se promènent à travers les *péchés* avec trop d'allégresse⁹¹ ». Les difficultés des bibliothécaires n'étaient pas moindres. Léo-Paul Desrosiers, directeur de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, qui stimula la lecture publique pendant la guerre, homme prudent s'il en fut, n'en pensait pas moins que, dans la lecture publique « manœuvres, intrigues, sournoiseries, pièges, parsèment ce terrain dangereux et vital⁹². La Quebec Library Association subit, pour sa part, les foudres de Pierre Vigeant, journaliste au journal Le Devoir, sous le

double rapport national et confes-

sionnel⁹³.

Après la guerre, les bibliothécaires francophones sont incapables de définir le rôle de leurs institutions. Ils sont déchirés entre la bibliothèque publique nord-américaine et la bibliothèque paroissiale québécoise. Pourtant, Hélène Grenier, dès 1937, avait précisé, dans un excellent article, que « la bibliothèque occupe une position stratégique dans l'organisation d'un système d'éducation postscolaire⁹⁴ ». Le bibliothécaire de la Législature, Georges-Émile Marquis, dans un Plaidoyer pour les bibliothèques publiques, en 1946, s'inspirait, lui aussi, de l'exemple américain, avancant que « nos directives ne doivent plus venir de l'Europe, puisque le centre du monde, aujourd'hui, à tous les points de vue, n'est plus de ce côté-là de l'Atlantique⁹⁵ ». Dans sa brochure sur Le rôle social des bibliothèques publiques, publiée en 1952, Edmond Desrochers orientait

- Omer Côté, « Mission de l'éditeur », *Amérique française*, vol. 4 (mars 1945), p. 18-21.
- Jacques Tremblay, « Intégrité professionnelle de l'éditeur », Relations,
 5e année, nº 49 (janvier 1945), p. 19-21.
- 90. Jacques Tremblay, «Relents... sous la roseraie », *Relations*, 6º année, nº 66 (juin 1946), p. 182 et 184.
- Marcel Marcotte, « Nos maisons d'édition », Collège et famille, vol. 2, n° 1 (janvier 1945), p. 46. Le souligné est du texte même.
- 92. Léo-Paul Desrosiers, « Bibliothèques, Ontario et Québec », *Relations*, 2º année, nº 20 (août 1942), p. 205.
- 93. Le Devoir, 23 janvier 1946, p. 1: « Comment se pose chez nous la question des bibliothèques », et 13 février 1946, p. 1: « Les deux associations de bibliothécaires. La nôtre et l'autre ».
- 94. Hélène Grenier, « La bibliothèque publique et l'éducation postscolaire », Revue dominicaine, vol. 43 (juin 1937), p. 304.
- 95. G.-E. Marquis, *Plaidoyer pour les bibliothèques publiques*, Montréal, École sociale populaire, 1946, p. 16.

les bibliothèques vers un rôle d'éducation populaire que pratiquaient les bibliothèques américaines⁹⁶. Par ailleurs, Raymond Tanghe, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Montréal, constatait, en 1952, que, si dans les campagnes, la paroisse était le cœur de la vie sociale, dans les villes, l'esprit paroissial s'était affaibli. Les bibliothèques paroissiales étaient susceptibles de « recréer ce sentiment de solidarité⁹⁷ ». Il demandait une loi qui rendrait possible l'aide de l'État au développement des bibliothèques paroissiales et la création d'une Direction des bibliothèques au sein du Département de l'instruction publique. Même en 1959, Antonio Drolet, de l'Université Laval, après avoir admis que le « mouvement des bibliothèques paroissiales est resté infructueux et n'a pas apporté une solution permanente au problème des bibliothèques populaires dans notre

milieu⁹⁸ », en recommandait la renaissance et la revalorisation par des bibliothèques régionales. De plus, un volume paru en 1963 sur *Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques* nous révèle, dans un appendice intitulé « Bibliographie-Conseil », tout un monde sur l'Index, la censure, les outils bibliographiques, les revues bibliographiques orthodoxes, les maisons d'édition de toute sécurité⁹⁹.

À la suite des recommandations du rapport de la commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels, le gouvernement de Paul Sauvé faisait adopter par la Législature du Québec, le 18 décembre 1959, la loi 35 sur les bibliothèques publiques. En mai 1960, Gérard Martin était nommé directeur des bibliothèques publiques, et en octobre de la même année, le Service des bibliothèques publiques était créé.

* * *

La bibliothèque publique n'a pas eu de chance chez la population francophone du Québec. Son histoire diffère de celle du reste de l'Amérique du Nord. De la fin du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle, elle s'est butée aux problèmes

- 96. Edmond Desrochers, Le rôle social des bibliothèques publiques, Montréal, École sociale populaire, 1952, 32 p. La bibliographie est fort révélatrice de l'inspiration de l'auteur; ce texte constitue une première intervention de ce bibliothécaire jésuite qui sera au cœur des débats relatifs aux bibliothèques québécoises pendant trois décennies.
- 97. Raymond Tanghe, Pour un système cohérent de bibliothèques au Canada français, Montréal, Fides, 1952, p. 14.
- Antonio Drolet, « La revalorisation des bibliothèques paroissiales par les bibliothèques régionales », Association canadienne des bibliothécaires de langue française, Congrès 1959, Rapport, p. 58.
- 99. Juliette Chabot, Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques, Montréal, Fides, 1963, p. 151-173. Le cardinal Paul-Émile Léger n'avait-il pas dit aux bibliothécaires, en 1955, que « votre vocation, votre rôle social participe de l'incommensurable influence de la bonne lecture ». Montréal (Diocèse de), Mandements, lettres pastorales, circulaires, Montréal, 1955, tome 27, p. 3479. L'analyse de la perception que les bibliothécaires avaient d'eux-mêmes confirme bien le rôle qu'ils acceptaient dans les années 1950 et la montée de l'idéologie scientifique qu'ils ont adoptée dans les années 1960. Voir Gilbert Gagnon, « Les idéologies des bibliothécaires canadiens-français (1951-1968) », Documentation et bibliothèques, vol. 22, nº 4 (décembre 1976), p. 169-179.

politiques et religieux. Nous y constatons l'incompréhension et surtout le refus du concept de bibliothèque publique, c'est-à-dire une institution publique, entretenue par l'État, non religieuse, libre, ouverte à tout citoyen dans un but d'information, d'éducation, de culture et de loisir. Le savoir véhiculé doit y être le plus large possible. Chaque fois qu'elle devient élitiste, restrictive ou directive, la bibliothèque publique se nie en tant que bibliothèque publique. Elle exige:

[...] la conviction profonde que l'homme est un être rationnel qui pourra être placé devant un éventail suffisamment large de savoir pour qu'il puisse en tirer librement, selon ses besoins, les possibilités culturelles, éducatives, « informationnelles » et récréatives propres à fonder son autonomie au sens le plus large du terme, permettant ainsi son épanouissement et, partant, celui de la collectivité à laquelle il appartient¹⁰⁰.

Ces préoccupations étaient à l'opposé de l'idéologie du clergé et des élites traditionnelles, laquelle s'est imposée pendant la période de l'Union et s'est maintenue dominante jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. L'homme était une conscience à diriger, un fidèle à édifier. Le contrôle des idées allait de soi. Pour savoir, il fallait avoir appris. De l'Institut canadien au milieu du xx^e siècle, en passant par le projet de bibliothèque Carnegie, leur position à l'égard des bibliothèques publiques est demeurée inchangée.

Ce qui était vrai pour les bibliothèques publiques l'était aussi pour d'autres genres de bibliothèques. Cette conception autoritaire du savoir créait une méfiance à l'égard de la lecture. Se considérant responsable des lectures des étudiants, le collège classique voulait diriger l'ensemble de leurs lectures pendant leurs huit années d'études. Le cours magistral, le manuel scolaire, le livre de synthèse suffisaient à la réussite des études. On pouvait lire, mais sans nuire à ses études. L'examen de la revue *L'enseignement secondaire* montre bien que l'on a reconnu, après la Seconde Guerre mondiale, les lacunes de cet enseignement traditionnel, et la bibliothèque devint à la fin des années 1950 une préoccupation de premier plan dans

le monde des collèges au Québec. Nous avons dit antérieurement que l'Université de Montréal avait fait la preuve, de 1931 à 1945, qu'une université pouvait alors très bien former des avocats, des notaires, des médecins et des dentistes par le seul manuel et le cours magistral. C'est toute la question du savoir et de sa transmission qui est ici posée.

100. André Castonguay, « La bibliothèque publique et les Québécois », Documentation et bibliothèques, vol. 19, n° 4 (décembre 1973), p. 149. J'ai grandement profité des nombreuses conversations que j'ai eues avec lui sur ce sujet au début de la décennie 1970. Je tiens à l'en remercier.

Les profondes mutations de la société québécoise et de l'idée du savoir même, au milieu du XX^e siècle, ont amené l'émergence de véritables bibliothèques publiques et de véritables bibliothèques d'une façon plus générale chez les francophones du Québec. Depuis plus d'une génération, les Québécois ont commencé à se réapproprier le concept de bibliothèque.

5

Les cabinets de lecture à Paris et à Montréal au xix^e siècle*

* Ce texte est une version remaniée d'une note de recherche parue dans la revue Recherches sociographiques, vol. XVI, nº 2 (mai-août 1975), p. 241-247.



étude des institutions culturelles et des phénomènes littéraires intéresse l'historien, même si, pour lui, « la littérature vaut certes comme œuvre d'art, mais plus encore comme expression des préoccupations d'une époque ou d'un groupe¹ ».

C'est dans cette optique que les cabinets de lecture parisiens, dans la première moitié du XIX^e siècle, et celui de Montréal, au tournant de la décennie 1860, doivent être observés.

Le premier cabinet de lecture est fondé, à Paris, en 1762, par le libraire Grangé. Un chapitre du *Tableau de Paris* confirme le fonctionnement de quelques cabinets en 1781. Contrairement aux académies provinciales bien structurées et encore prestigieuses², les cabinets de lecture n'ont pas tenu un rôle important dans la diffusion de la pensée philosophique et révolu-

tionnaire, en cette fin du XVIII^e siècle. La Révolution venue, les cabinets existants, situés dans le Quartier latin et, à partir des années 1780, davantage au nouveau Palais-Royal du duc d'Orléans, deviennent des clubs politiques, servent à la lecture publique des journaux révolutionnaires et prêtent leurs salles aux discussions. On peut dire toutefois que les cabinets de lecture ont une vitalité plus grande en Suisse et en Autriche qu'en France à la fin du XVIIIe siècle: on connaît l'existence d'une quinzaine de cabinets en Suisse; à Vienne, les cabinets de lecture ou

- Robert Mandrou, « Histoire littéraire et histoire culturelle », Revue d'histoire littéraire de France, vol. LXX (1970), p. 862.
- Voir à ce sujet Daniel Roche, « Milieux académiques provinciaux et société des lumières; trois académies provinciales au 18º siècle: Bordeaux, Dijon, Châlons-sur-Marne», dans François Furet (dir.), Livre et société dans la France du XVIIIº siècle, Paris, Mouton, 1965, vol. I, p. 93-184, et Roger Chartier, « L'Académie de Lyon au XVIIIº siècle. Étude de sociologie culturelle», dans Nouvelles études lyonnaises, Paris, Droz, 1969, p. 133-250.

Lekturcabinette, qui reçoivent, dans les années 1780, les journaux de toute l'Europe, sont abolis par la censure en 1798³.

La vogue du cabinet de lecture commence vraiment sous le Premier Empire. L'ennui de cette période, de même qu'un certain développement de l'instruction publique chez les classes moyennes et populaires, stimulent la lecture. En 1810, Napoléon règlemente la librairie et l'imprimerie par un décret-loi. Doit suivre une autre réglementation pour les cabinets de lecture, laquelle ne viendra pas. À la consultation de la Direction de l'imprimerie et de la librairie à ce sujet, le libraire Jacob d'Orléans note:

Les cabinets de lecture sont une cause de l'anéantissement du commerce de la librairie. Ils se sont multipliés, de manière que personne n'achète de livres et que tout le monde s'abonne pour la lecture... Moyennant un faible abonnement de 30 à 40 sols par mois, ils utilisent à leur profit cette foule de romans que rejette l'homme instruit et les répandent ainsi dans toutes les familles. Il est reçu, et cela est du bon ton, d'avoir sur sa toilette ou dans son boudoir plus ou moins de volumes de ce genre, pour se « sensibiliser », dit-on, dans ses moments de loisirs. La coiffeuse, la couturière, la lingère, les gens de boutique, tous ont des abonnements de lecture. Il n'est aucun de ces romans pitoyables ou obscènes qui ne fixe l'attention de la multitude au détriment des devoirs qu'elle a à remplir. Les nuits sont consacrées à ces dangereuses récréations. Il n'y a pas jusqu'aux domestiques qui se mêlent aussi de la partie. Qu'on ne s'étonne donc plus si les bonnes mœurs se sont édifiées de la classe laborieuse et si l'immoralité a comblé sa mesure⁴.

Le cabinet de lecture fait son entrée sur la scène littéraire au grand dam des libraires. Ces derniers doivent composer déjà avec une institution qui fixera les règles du jeu dans le monde du livre pour de nombreuses années. Comme l'explique la meilleure spécialiste des cabinets de lecture parisiens Françoise Parent-Lardeur, le livre coûtait fort cher dans la première moitié du XIX^e siècle: « un roman en nouveautés représentait

bien le tiers d'un salaire mensuel ouvrier – et les bibliothèques publiques, assurant à l'ensemble de la population la gratuité de la lecture, n'existaient pas encore (les premières bibliothèques municipales datant de 1860). Seule la location des livres, et même des journaux, pouvait permettre un élargissement sensible de la diffusion. Ce fut donc,

- 3. Paul Kaufman, «Some Community Libraries in Eighteenth Century Europe: A Reconnaissance», *Libri*, vol. XXII, nº 1 (1972), p. 7.
- Marcel Tirol, « Les cabinets de lecture en France », Revue des bibliothèques, vol. XXVI (juillet-octobre 1926), p. 200.

sous forme commerciale, que se développa la lecture publique. À la rencontre des lecteurs, des "boutiques à lire" situées au niveau de la rue se répandirent dans les villes. Ce sont des cabinets de lecture⁵ ». Plusieurs chroniqueurs de la société parisienne relatent cette présence grandissante des cabinets de lecture au cœur de cette période.

De toutes les nouveautés qui ont fait remarquer dans Paris, le cabinet de lecture, sans contredit, frappe aussitôt les regards de l'observateur. Depuis que le Français est devenu un peuple liseur, échangeant le grelot du plaisir contre les abstractions de la politique, des spéculateurs adroits ont ouvert maints salons aux dévorants de gazettes et de journaux⁶.

[...].

Je savais bien que la rage de la lecture avait envahi tous les étages: je l'avais appris devant la porte de ma cuisine et la loge de mon portier, en demandant vingt fois, mais inutilement, mon déjeuner ou le cordon; maintenant, on va le répandre dans les forges, dans les carrières, sous le hangar du garçon menuisier et sur l'échelle du manœuvre maçon. Quel sera le résultat d'une aussi belle entreprise? À mesure que les hommes en veste, en blouse et en tablier liront les bons journaux qu'on leur promet, ils chanteront et danseront moins; les guinguettes seront abandonnées pour les nouveaux cabinets littéraires destinés à la truelle

et au marteau. Fort bien mais l'ivresse du vin estelle plus redoutable pour la société que l'enivrement de la lecture? Voilà toute la question⁷.

De trente-deux qu'ils sont à Paris en 1820, les cabinets atteignent le nombre de cent soixante-deux en 1837, deux cent quinze en 1844, deux cent neuf en 1850. Ces chiffres de l'Annuaire du Commerce ne tiennent pas compte des librairies doublées d'une bibliothèque de prêt et des cabinets de lecture clandestins. Des contemporains en fixent le nombre à cinq cent vingt en 1828 et à un nombre similaire en 1835⁸. Il n'en reste pas moins que l'ascension s'est poursuivie de la Restauration à 1844.

- Françoise Parent-Lardeur, Lire à Paris.
 Les cabinets de lecture à Paris au
 temps de Balzac, 2º éd. revue et augmentée, Paris, Éditions de l'École des
 hautes études en sciences sociales,
 1999, p. 9. On peut aussi consulter la
 thèse de doctorat en bibliothéconomie
 d'Harry Earl Whitmore, The Cabinet
 de lecture in France, 1800-1850,
 University of Wisconsin-Madison,
 1975, 225 p.
- Le petit diable boiteux ou Guide anecdotique des étrangers à Paris, Paris, 1823, p. 130.
- 7. L'Universel, 6 juin 1829, cité dans Françoise Parent, «Le rôle du cabinet de lecture », dans P. Barberis et C. Duchet (dir.), Manuel d'histoire littéraire de la France, 1789-1848, première partie, Paris, Éditions sociales, 1972, p. 445
- Claude Pichois, « Les cabinets de lecture à Paris durant la première moitié du XIX^e siècle », Annales É.S.C., vol. XIV (juillet 1959), p. 527.

L'implantation d'un cabinet de lecture est chose assez facile. À la Restauration, les cabinets de lecture font leur déclaration à la préfecture et paient patente. Le matériel est souvent minimal : « Des papiers, de l'encre, des livres, des quinquets, des carafes et surtout des verres d'eau, tel est le mobilier *de rigueur* d'un cabinet de lecture ». Des livres et souvent des revues et des journaux, il va sans dire. Le confort varie selon les quartiers de Paris. Beaucoup sont situés à l'entresol. Il en est dans les jardins des Tuileries ou du Luxembourg pour les journaux. Certains ont une nette spécialisation : livres et journaux allemands, livres et journaux anglo-américains, journaux seulement, livres en général, littérature romanesque, etc. En général, les cabinets sont tenus par des gens déclassés à la recherche de sinécure, militaires à la retraite, jeunes hommes instruits mais sans ressources, petits fonctionnaires, veuves. Selon Pichois, « les cabinets de lecture sont en quelque sorte les bureaux de tabac des années 1919-1939⁹ » des radicaux de la Troisième République.

Un petit cabinet de lecture possède de deux à cinq mille volumes auxquels s'ajoutent un nombre plus ou moins grand de nouveautés, une douzaine de revues et de quotidiens. Un cabinet qui compte dix mille volumes est déjà important¹⁰. Les témoignages sont fort sévères dans leur

évaluation de la lecture fournie par les cabinets à leur clientèle fidèle que sont les ouvrières, les couturières, la population féminine en général, les artisans, très rarement les classes nobles, sûrement pas les « gens tenant le fauteuil académique ».

En 1825, les livres qui peuplent les cabinets de lecture sont les Méditations poétiques de Lamartine, Byron, Walter Scott, la littérature lugubre d'Ann Radcliffe, de Lamothe-Langon, de Cuisin et autres, les physiologies fort à la mode (goût, passion, etc.), les classiques réédités en collection allongée, fractionnée, l'histoire qui ne se distingue pas très bien de la littérature, beaucoup de mémoires sur l'émigration et sur Napoléon (Ségur, Gourgaud, Las Cases, etc.)¹¹. Lesage, Prévost, madame de Genlis, Cervantès, Cooper, Goethe, le prolifique Pigaud-Lebrun, sont fort en demande. À côté de ces écrivains connus, figure une pléiade de romans terrifiants et de romans réalistes. La littérature roma-

- 9. Ibid., p. 524.
- 10. Jacques Seebacher a étudié dans la Revue d'histoire littéraire de France, vol. LXII (octobre-décembre 1962), p. 575-589, « Le bonhomme Rayol et son cabinet de lecture » : Claude Duchet a complété dans la même revue, vol. LXV (juillet-septembre 1965), p. 485-493, ce portrait dans son article intitulé « Un libraire libéral sous l'Empire et la Restauration; du nouveau sur Rayol ». Rayol, libraire, a tenu, rue Saint-Jacques, un cabinet de lecture de 1807 à 1821. Il était le fournisseur de madame Hugo mère. Victor Hugo lui-même y a fait des lectures très abondantes. Avec 5 500 volumes, le cabinet Rayol se place dans la bonne moyenne des cabinets parisiens. D'après l'inventaire après décès, le fonds Ravol est assez bien réparti entre vieux livres, œuvres étrangères, romans, œuvres osées.
- Paule Salvan, « Un moment de la diffusion du livre : livres et lecteurs en 1825 », dans Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature à Julien Cain, Paris, Hermann, 1968, p. 165-178.

nesque s'installe dans le XIX^e siècle pour y demeurer. Vers 1830, les ouvrages romantiques, notamment ceux de Dumas, d'Hugo, de Sandeau, s'ajoutent aux fonds des cabinets de lecture¹². Un grand nombre de cabinets de lecture de la rive gauche étaient, à l'époque du romantisme, cercles littéraires et cénacles des écrivains romantiques. On constate aussi par les rapports des préfets à la Direction de l'imprimerie et de la librairie qu'à la fin de la période de la Restauration les cabinets servent de centres de lecture de brochures et de journaux libéraux, et parfois de lieux de discussion. En effet, la popularité dont jouissent les cabinets de lecture tient en grande partie à ce qu'ils prêtent des livres et des brochures qu'il eût été impossible de se procurer dans les très rares bibliothèques accessibles au public. Le cabinet de lecture est intégré au quartier, au même titre que les autres commerces réguliers. On peut douter que les cabinets de lecture aient été, sous la Restauration et aussi sous la Monarchie de Juillet, uniquement les fournisseurs de « littérature de consommation, littérature de compensation », « les dispensateurs des grandes illusions », les « machines à lire et à rêver des populations urbaines¹³ », les pourvoyeurs « de faciles évasions vers des paradis artificiels », d'une « littérature de compensation et d'illusion 14 ».

Par contre, les cabinets de lecture qui représentent une puissance indéniable fixent dans les décennies 1820 et 1830 les règles du jeu de l'édition et de la librairie en France. Selon Balzac, les cabinets mettent la littérature en coupe réglée, «la pauvre librairie française vend à grandpeine un de vos livres à un millier de misérables cabinets littéraires...». Ce barrage du millier d'exemplaires maintenait la production à un prix élevé. Les «maîtres des cabinets de lecture» qui louent souvent leurs

volumes à l'heure souhaitent un roulement rapide de leurs fonds. Ils exigent le fractionnement d'une œuvre en fascicules à un éditeur qui n'a guère le choix. On en arrive à Delphine de madame de Staël en six volumes, l'Itinéraire de Paris à Jérusalem en trois volumes, Walter Scott en cinquantedeux volumes, Fenimore Cooper en trente-trois volumes, Le bossu de Féval en douze volumes, Monte-Cristo de Dumas en vingt volumes. On diminue le nombre de lignes (de trente ou vingt-cinq à quinze ou dixhuit lignes), le nombre de lettres par ligne (de quarante à vingt-cinq lettres), on augmente les espaces blancs (au moins le quart de la page). C'est le règne de l'in-12, de l'in-16, de l'in-18. L'heure-lecture devient rentable pour le cabinet de lecture¹⁵.

- 12. Gustave Fustier, «Les cabinets de lecture », Le livre, Bibliographie moderne, 10 juillet 1883, p. 432.
- Pichois, « Les cabinets de lecture à Paris... », p. 522.
- 14. Louis Trénard, « Sociologie du livre en France (1750-1789) », dans Actes du cinquième congrès national de la Société de littérature comparée, Lyon, mai 1962, Imprimerie, commerce et littérature, Paris, les Belles-Lettres, 1965, p. 164.
- 15. Voir à ce sujet Rolland Chollet, « Un épisode inconnu de l'histoire de la librairie, la Société d'abonnement général avec un texte inédit de Balzac », Revue des sciences humaines, fasc. 141 (janvier-mars 1971), p. 56-109; et Jean-Alexis Néret, Histoire illustrée de la librairie et du livre français des origines à nos jours, Paris, Lamarre, 1953, p. 134-135 et 178-179.

C'est en 1846 que les quotidiens *La Presse, Le Constitutionnel* et *Le Siècle* publient en feuilleton le roman d'un auteur populaire; de plus, grâce à l'initiative d'Émile de Girardin et des progrès techniques, le prix de l'abonnement à un quotidien tombe à 40 francs. Le monopole des cabinets de lecture qui maintenaient une formule désuète et onéreuse est brisé. Commence le déclin, irrémédiable, qu'accentuera la censure du Second Empire, des cabinets de lecture parisiens dont le rôle fut, d'après Albert Soboul, « si grand dans l'histoire sociale de la littérature l' » en France.

Françoise Parent-Lardeur qui a longuement étudié les cabinets de lecture parisiens sous la Restauration, de 1815 à 1830, affirme que la culture populaire n'a probablement joué qu'un rôle marginal dans les cabinets de lecture, et que pour cette période « le cabinet ne se comprend pas à partir de la culture populaire, la culture populaire ne se comprend pas à partir du cabinet de lecture¹⁷ ». Elle conclut de ses études que « la nouvelle bourgeoisie constituait le gros des consommateurs dans les cabinets de lecture: classe qui s'affirme en face d'une aristocratie qui périclite, son importance ne tenait pas seulement au fait qu'elle représentait le meilleur débouché pour la production écrite, mais surtout en ce qu'elle transformait cette production même en instrument essentiel de la lutte menée par elle, pour émerger comme classe dirigeante¹⁸ ». Si cela est vrai sous la

Restauration, ce l'est moins sous la Monarchie de Juillet, avec l'élargissement de l'institution vers les classes populaires qui représentaient un nouveau marché. Pour Françoise Parent-Lardeur, il est nécessaire de sortir de la France, et de « savoir quelle fut la signification du cabinet de lecture dans les pays où sa présence est attestée, au Canada, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique latine, etc. 19 ».

* * *

Si le cabinet de lecture a pu apparaître à Paris comme un phénomène socioculturel de première importance de la première moitié du XIX^e siècle, il n'en est pas de même au Québec. À part le Cabinet de lecture paroissial de Montréal, qui nous intéresse particulièrement, on connaît peu le cabinet de lecture d'Oka²⁰, fief sulpicien également, et celui de Longueuil, fondé par le curé de

- 16. Barbaris et Duchet, *Manuel d'histoire littéraire*, p. 24.
- 17. Françoise Parent-Lardeur, Lire à Paris. Les cabinets de lecture à Paris au temps de Balzac, p. 266. On peut aussi consulter son article dans Annales É.S.C., vol. 35 (1979), p. 521-534 intitulé « Les cabinets de lecture dans Paris: pratiques culturelles et espace social sous la Restauration » et son livre Les cabinets de lecture. La lecture publique sous la Restauration, Paris, Payot, 1982, 201 p.
- 18. Ibid., p. 258.
- 19. Ibid., p. 266.
- 20. Il est sans doute plus juste de parler d'une bibliothèque paroissiale que d'un cabinet de lecture pour Oka. Voir Olivier Maurault, « Oka, les vicissitudes d'une mission sauvage », Revue trimestrielle canadienne, vol. 16, n° 62 (juin 1930), p. 146.
- 21. « Le curé Thibault peut compter sur Isidore Hurteau, devenu l'un des actionnaires de *La Minerve*, le journal conservateur qui défend les bons principes. [...] Le curé Thibault, le notaire

combat Georges-Amable Thibault²¹ et inauguré par l'évêque de Montréal, M^{gr} Bourget, pour faire pièce à l'Institut canadien de Longueuil²². En fait,

on est porté à en faire une institution sulpicienne, tant la place du Cabinet de lecture paroissial de Montréal fut dominant en ces années.

En dépit de l'autonomie du diocèse de Montréal en 1836 et de la forte personnalité du deuxième évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, les sulpiciens occupent encore une place de premier plan dans la vie montréalaise au milieu du XIX^e siècle²³. Leurs liens avec les origines de Montréal, leur prestige de seigneurs, leurs richesses, leurs œuvres (notamment La Paroisse, le Collège de Montréal, le Grand séminaire), leur excellente formation européenne, leurs relations françaises, justifient leur position.

En 1844, le supérieur du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, monsieur Joseph-Vincent Quiblier, annonçait la fondation de l'Œuvre des bons livres, liée à l'archiconfrérie de l'Œuvre des bons livres du séminaire sulpicien de Bordeaux²⁴. La bibliothèque de la paroisse Notre-Dame de Montréal qui en est la composante essentielle rejoint le de l'instruction mouvement publique au début de la période de l'Union des Canadas, fait obstacle au dynamisme des «colporteurs de bibles » qui inquiète tant les autorités religieuses d'ici et appuie le développement des bibliothèques paroissiales qui se créent sur le territoire québécois. En tout cas, dès son ouverture, la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres de Montréal obtient un succès considérable. Le prêt de cette collection de volumes généralement édifiants, souvent

- Isidore Hurteau, son frère cadet, le notaire Pierre-E. Hurteau, Dr Pierre Davignon, maire du village de Longueuil et Dr G. Larocque fondent le cabinet paroissial de St-Antoine de Longueuil, qui tiendra journaux et livres bons journaux et bons livres à la disposition du public », Robert Rumilly, Histoire de Longueuil, Longueuil, Société historique de Longueuil, 1974, p. 163.
- 22. Yvan Lamonde, « Le membership d'une association au XIXº siècle. Le cas de l'Institut canadien de Longueuil », Recherches sociographiques, vol. XVI, nº 2 (mai-août 1975), p. 219-240. En réalité, il n'y avait pas de place pour deux associations littéraires rivales dans une petite communauté comme Longueuil, de sorte que les deux vivotèrent dans la décennie 1860.
- 23. J.I. Cooper, «The Social Structure of Montreal in the 1850's », Canadian Historical Association Report, 1956, p. 66. Brian Young en a fait une démonstration plus éclatante dans son livre In Its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986, 295 p.
- 24. Cette archiconfrérie établie à Bordeaux en 1831 crée, dans un but de « reconquête catholique » des bibliothèques paroissiales dans les diocèses de Bordeaux, de Nancy, d'Avignon, de Toulouse, de Marseille, de Nantes. Voir à ce sujet le livre des abbés J. Barault et J.-H. Taillefer, Manuels de l'Œuvre des bons livres de Bordeaux à l'usage des Associés, à l'usage des Directeurs, Examinateurs & Bibliothécaires. Réimpression complète de l'édition Lafarque & Gauvry jeune (1834) avec introduction et postface par Noé Richter, Bassac, Plein chant, 1996, 98-140 p. Voir aussi Jules Simon, « L'instruction et les bibliothèques populaires », Revue des deux-mondes, 15 septembre 1863, p. 363, et la thèse de Jean Hassenforder, Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, Paris, Cercle de la librairie, 1967, p. 37.

mièvres (49 % de volumes de religion selon le *Catalogue* de décembre 1845²⁵) est élevé pendant la seconde moitié de la décennie 1840. Pour une population d'environ 19 000 francophones en 1843 et de 26 000 en 1851, le chiffre de 25 000 volumes prêtés par année tout au long de la période 1845-1850 prouve que la bibliothèque recevait un support important de la part de la population de langue française de Montréal et il dénote sans conteste un intérêt et un besoin de lecture²⁶.

En 1856, le sulpicien Louis Regourd est nommé à la direction de l'Œuvre des bons livres. Il en constate l'assoupissement et il souhaite, pour lui donner un nouveau souffle, une mise à jour de la bibliothèque et un élargissement de la mission de l'institution. Il met sur pied, en janvier 1857, un comité de fondation d'un cabinet de lecture²⁷. Le Cabinet de lecture est inauguré en grande pompe en février 1857, et

- Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres érigée à Montréal, Montréal, Imprimerie Louis Perreault, 1845, 48 p.
- Pour plus de détails, voir Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle, Montréal, Fides, 1982, p. 41-45.
- 27. Le Bas-Canada n'avait pas possédé de véritable cabinet de lecture auparavant. Michel Bibaud, dans son Histoire du Canada sous la domination anglaise, 1re édition, Montréal, Lovell et Gibson, 1844, p. 406, trouve sans réel fondement l'assertion d'Isidore Lebrun, faite dans son Tableau statistique et politique des deux Canadas, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, à savoir qu'Édouard-Raymond Fabre avait joint à sa librairie française et anglaise un cabinet de lecture assez bien pourvu de journaux, de nouveautés, de recueils périodiques locaux et étrangers, au tournant des années 1820.
- Jean-Baptiste Meilleur, Mémorial de l'éducation du Bas-Canada, Montréal, Rolland, 1860, p. 168-169.

incorporé en mai 1858. L'impact de la création de cette nouvelle institution culturelle est considérable dans la société montréalaise. Un contemporain, Jean-Baptiste Meilleur, ancien surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, s'en fait l'écho:

À l'exemple du Séminaire de St-Sulpice de Montréal dont le modèle est à Paris, le Cabinet de lecture est destiné à marcher sur les traces de l'athénée de cette grande capitale du monde lettré, et les progrès signalés que les fondateurs ont déjà fait faire à cette grande et belle œuvre littéraire et scientifique, les autorisent amplement à lui donner, dès maintenant, un nom plus analogue au rôle important qu'elle est appelée à remplir au milieu de tant d'institutions classiques dont les nombreux élèves, formés déjà dans les arts et les sciences, ont besoin, au sortir de leur cours d'études, d'un lieu commun de discussion, ouvert et accessible à tous, pour s'instruire et mieux se former mutuellement, dans l'art oratoire. [...] Le Cabinet de lecture est indubitablement une institution littéraire de premier ordre dans le genre didactique²⁸.

Le but de l'œuvre défini par le comité du Cabinet de lecture pour réclamer, de la direction du Séminaire, un édifice convenable est, au début de 1858, précisément d'attirer les jeunes gens, par l'existence d'une bibliothèque, d'un chambre de nouvelles et d'une salle de réunion de grande dimension, et de contrebalancer «le mal causé par de mauvaises bibliothèques publiques²⁹ », en l'occurrence l'Institut canadien de Montréal. Quelques mois plus tard, dans un long plaidoyer qui veut emporter la décision de construire un édifice neuf, rue Notre-Dame en face du Séminaire, pour le Cabinet de lecture, le même Comité se fait plus explicite:

Il y a longtemps, M. le Supérieur, que nous gémissions de voir ces jeunes abandonnés à eux-mêmes, se jeter, tête baissée, dans les sociétés impies, où ils buvaient à longs traits le poison du vice et de l'incrédulité, dans les mauvais livres, les mauvais journaux et dans ces discours anti-catholiques qui retentissaient si souvent du haut de ces chaires de pestilence. Depuis trop longtemps l'Institut Canadien a été la seule société scientifique et littéraire ouverte à notre jeunesse. Le jeune homme, vous le savez, a besoin de paraître et de se produire à la société dont il est l'espoir; il a besoin de s'exercer au talent de la parole, surtout dans un pays comme le nôtre où la parole emporte presque toujours les premières charges. Or, pour ces besoins impérieux, on ne trouvait rien que l'Institut Canadien, c'est-à-dire, un club de révolutionnaires et d'impies³⁰.

Au tournant des années 1860, la culture montréalaise manifeste un dynamisme considérable qui ne saura, d'ailleurs, se maintenir. L'Institut canadien fête son quinzième anniversaire et il est encore fort en dépit des trois lettres menaçantes de l'évêque Bourget à son endroit; l'Institut canadien-français, fondé par les membres modérés qui ont quitté l'Institut canadien, prend son envol; l'École normale Jacques-Cartier dispense, depuis février 1858, des conférences publiques à la manière des associations littéraires, et l'Union catholique des jésuites du Collège Sainte-Marie

est en gestation. En cette même année 1858, est fondée aussi la Société historique de Montréal.

Le Cabinet de lecture paroissial inaugure, le 17 janvier 1860, un très bel édifice, rue Notre-Dame; la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres, qui comprend environ dix mille volumes (plusieurs milliers de volumes de l'édition française contemporaine y avaient été ajoutés depuis 1856), y est transportée; la

- 29. Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal. Dossier Congrégations et associations. Lettre du Comité du Cabinet (J.-A. Moreau, notaire, L.-H. Trudel, médecin, et Raphaël Bellemare, rédacteur de *La Minerve*) à monsieur Dominique Granet, supérieur du Séminaire, s.d. (janvier ou février 1858).
- 30. *Ibid.*, Lettre du Comité à monsieur Granet, 6 avril 1858.

bibliothèque même du Cabinet, groupant surtout des volumes de consultation, possède, au 31 décembre 1959, 732 livres. La Chambre des nouvelles reçoit, à ce moment, trente-cinq journaux ou revues. La salle publique, où se succèdent des conférences sur des sujets littéraires, philosophiques, moraux, scientifiques, peut contenir près de mille personnes. Le Cercle littéraire qui réunit des étudiants en droit et en médecine, de même que de jeunes professionnels, y est fort vivant et il inscrit des sujets de discussion lors de ses réunions hebdomadaires. Les membres inscrits au Cabinet de lecture à la fin de décembre 1859 sont au nombre de deux cent seize. Une revue. L'Écho du Cabinet de lecture paroissial. bimensuel lors de sa fondation, le 1^{er} janvier 1859 et qui le demeure jusqu'en 1867, mensuel de 1867 à 1873, reproduit les textes des « lectures » du Cabinet de lecture et les essais du Cercle littéraire et elle désire, du moins jusqu'à la fondation de la Revue canadienne en 1864, contribuer à la naissance d'une littérature canadienne. Le but toujours recherché par cette revue fut, comme le note M^{gr} Bourget, d'être « utile à l'Église, en inspirant l'amour des Saintes doctrines, en popularisant les principes féconds de la philosophie chrétienne, et en répandant dans le pays le goût d'une littérature saine³¹». En 1864, L'Écho est reçu par 1788 personnes ou institutions – avec beaucoup de renouvellements en souffrance, bien sûr -, dont 771 religieux (43, % du total), dans 405 localités du Québec, en dehors de Montréal (415 abonnements), Québec (102), Trois-Rivières (39) et Saint-Hyacinthe (34); on doit noter aussi que 91 abonnements provenaient de l'extérieur du Québec (Ontario, Maritimes, Nouvelle-Angleterre).

Pendant les dix premières années de son existence, – et ce furent les plus dynamiques –, le Cabinet de lecture paroissial se démarque par ses conférences publiques, même si l'Institut canadien les pratiquait depuis sa fondation, au milieu des années 1840; en 1866, Hector Fabre n'écrivaitil pas que «c'était dans l'ancienne et petite salle du Cabinet de lecture paroissial, d'où est partie l'inondation de lectures que nous avons

vues...³² ». De 1857 à 1867, pendant onze années, c'est-à-dire de l'automne au printemps, de septembre/ octobre à mai, 149 conférences furent prononcées au Cabinet de lecture en 98 soirées³³. De ces 149 conférenciers, 101 étaient des laïques, et 48, des clercs. Soixante-et-un des conférenciers laïques étaient avocats ou étudiants en droit, soit 60,4 % des laïques et 40,9 % de l'ensemble. Trente-et-un conférenciers religieux appartenaient à la Compagnie de Saint-Sulpice, soit 64,6 % des clercs et 20.8 % de l'ensemble. Parmi ceux qui montèrent à la tribune du

- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal. Lettre de M^{gr} Bourget à Urgel-E. Archambault, secrétaire du Comité de rédaction, 18 mai 1868.
- Hector Fabre, «Écrivains canadiens Napoléon Bourassa», Revue canadienne, vol. III (1866), p. 731.
- Marcel Lajeunesse, « La conférence publique à Montréal au milieu du XIX° siècle: l'exemple du Cabinet de lecture paroissial », Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, nº 17 (décembre 1978), p. 6-10.

Cabinet de lecture, mentionnons les noms des sulpiciens Granet, Rouxel, Nercam, Giband, Desmazures, Denis, Colin, Moyen, Billion, Martineau, ceux de Mgr Alexandre Taché, du chanoine Venant Pilon, des abbés Hercule Beaudry, Isaac-S. Désaulniers, Godefroy Lamarche, du jésuite Firmin Vignon; parmi les laïques, on retrouve Paul Stevens, Maximilien Bibaud, François-Xavier Valade, Cyrille Boucher, Joseph Royal, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Désiré Girouard, Hector Fabre, George Desbarats junior, Sterry Hunt, Thomas-Jean-Jacques Loranger, Pierre Boucher de la Bruère, Edme Rameau, François-Xavier-Anselme Trudel, Alexandre Lacoste, Napoléon Bourassa, Laurent-Oliver David, Urgel-E. Archambault, Arthur Dansereau, Côme-Séraphin Cherrier, Benjamin-Antoine Testard de Montigny, François-Xavier et Charles Thibault. En somme, une pléiade de personnalités qui occupent ou occuperont le devant de la scène politique, sociale ou religieuse du Québec.

Parmi les sujets traités au cours de ces années, quatre catégories ressortent vraiment; nous y notons, en ordre décroissant: « Histoire et patriotisme » (44 conférences), « Littérature, musique et beaux-arts » (38 conférences), « Sujets religieux » (22 conférences), et « Philosophie » (16 conférences). Ces conférences furent reproduites dans les journaux conservateurs, tels *La Minerve*, *L'Ordre*, et évidemment *L'Écho du cabinet de lecture paroissial* qui leur assurèrent une audience considérable auprès de leurs lecteurs.

Si l'Œuvre des bons livres ne fut pas, lors de sa création en 1844, la contrepartie cléricale de l'Institut canadien de Montréal, fondé la même année, le Cabinet de lecture paroissial, qui relayait un Institut national moribond, fut nettement établi avec de grand moyens pour faire échec à un Institut canadien qui sentait le fagot et pour se démarquer de l'Institut canadien-français créé par des dissidents modérés de l'Institut canadien qui voulaient, quand même, se regrouper dans une association littéraire laïque.

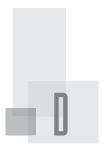
Lors de la séance d'inauguration du Cabinet de lecture, le supérieur du Séminaire Saint-Sulpice, Dominique Granet, avait lié la nouvelle institution au modèle français du cabinet de lecture. Il n'était pas sans ignorer que le cabinet de lecture n'était pas prisé par l'épiscopat et le clergé français à cause de collections jugées non orthodoxes que possédaient ces institutions si répandues sur le territoire français. On peut affirmer sans conteste que l'ajout du terme « paroissial » à Montréal couvrit toute la réalité. Bibliothèque, chambre de nouvelles, cercle de discussion, séances de conférences publiques ou « lectures », publication d'une revue culturelle, le Cabinet de lecture paroissial de Montréal constituait un consortium de composantes complémentaires dans une offensive culturelle vigoureuse des sulpiciens montréalais. On doit constater aussi que le Cabinet de lecture s'apparentait plus au type anglo-saxon d'association littéraire qu'au modèle du cabinet de lecture de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Appuyé par la hiérarchie et le clergé montréalais,

supporté par les journaux conservateurs et rejoignant la bourgeoisie francophone qui fréquente assidûment ses conférences publiques et ses autres activités, le Cabinet de lecture fut, à la fin de la décennie 1850 et tout au long de la décennie 1860, un foyer prestigieux et puissant d'orthodoxie face à l'Institut canadien qui l'était de moins en moins.

3

Le livre dans les échanges sulpiciens Paris-Montréal au cours de la première moitié du xıx^e siècle*

* Ce texte a paru dans le livre publié sous la direction de Claude Galarneau et Maurice Lemire, Livre et lecture au Québec (1800-1850), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 133-147.



u milieu du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, la Compagnie de Saint-Sulpice occupa à Montréal une position de premier plan. Elle exerça sur l'Île de Montréal un double pouvoir civil, à titre de seigneur

(jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854 et même au-delà de cette année-là) et religieux, à titre de curé de la paroisse Notre-Dame (jusqu'à l'abolition de cette paroisse unique par l'évêque Bourget en 1867).

Lors de la Conquête britannique, se posa la question des biens de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal. En réalité, les sulpiciens de France étaient propriétaires de l'Île de Montréal et le supérieur des sulpiciens de Montréal exerçait le rôle d'administrateur délégué. Les sulpiciens français transférèrent à leurs confrères œuvrant à Montréal et qui voulaient devenir sujets britanniques la propriété des biens seigneuriaux dans la nouvelle province de Québec. Les Messieurs ecclésiastiques du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, prêtres séculiers, continuèrent leur présence et leur œuvre dans l'Île et dans l'Église de Montréal.

Le nouveau statut juridique du Séminaire de Montréal modifia peu les relations des sulpiciens de Montréal avec leurs confrères de France. Le Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, formé en grande majorité de prêtres d'origine française, conserva d'étroites relations avec la France, avec le Séminaire Saint-Sulpice de Paris.

En dépit de leur importance sociale, économique et religieuse, les sulpiciens ont donné lieu à peu d'études pour la période couvrant la fin du XVIII^e et le XIX^e siècles, mais il faut noter l'émergence de la recherche à leur sujet. Claude Galarneau leur accorda à juste titre une place de choix dans son étude sur la perception de la France devant l'opinion canadienne,

de la Conquête à la fin de la période napoléonienne¹. Louis Rousseau a scruté le message de la prédication des disciples de monsieur Olier pour la première génération du XIX^e siècle², tandis que Brigitte Caulier se penchait sur les confréries de dévotion à Montréal, du XVII^e au XIX^e siècle³. Pour sa part, Gilles Chaussé, dans sa biographie de Jean-Jacques Lartigue, sulpicien, évêque auxiliaire de Québec à Montréal avant d'être le premier évêque de Montréal, étudie les rapports difficiles entre celui-ci et ses confrères du Séminaire Saint-Sulpice⁴. Une étude publiée en 1982 a montré l'apport du Séminaire Saint-Sulpice aux œuvres culturelles montréalaises (bibliothèques, instituts culturels, périodiques), de la décennie 1840 au début du XX^e siècle⁵.

Seigneur de la ville et grand propriétaire foncier, le Séminaire de Montréal joua un rôle crucial dans le Montréal préindustriel⁶; il participa lui-même, avec l'aide de communautés religieuses féminines principalement, à la lutte à la pauvreté dans une métropole en émergence au XIX^e siècle⁷. Toutes ces études laissent entrevoir la richesse de l'apport des sulpiciens à la vie montréalaise et les possibilités considérables de recherches possibles sur ce sujet capital.



LE SÉMINAIRE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL AU COURS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Le Séminaire Saint-Sulpice de Paris, maison mère du Séminaire de Montréal, est une manifestation, en 1641, de la Contre-réforme catholique. Jean-Jacques Olier fonda le Séminaire parisien, constitué de prêtres séculiers, dans le but de prendre en charge la formation du clergé. L'intérêt de Saint-Sulpice à Montréal date à la fois de la fondation de la ville et de la fondation de la Compagnie de Saint-Sulpice elle-

- Claude Galarneau, La France devant l'opinion canadienne (1760-1815), Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Armand Colin, 1970, 401 p.
- Louis Rousseau, La prédication à Montréal de 1800 à 1830. Approche religiologique, Montréal, Fides, 1976, 269 p.
- Brigitte Caulier, Les confréries de dévotion à Montréal, 17º-19º siècles, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1986.
- Gilles Chaussé, Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, Montréal, Fides, 1980, 275 p.
- Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au 19^e siècle, Montréal, Fides, 1982, 278 p.
- 6. Dans son livre In its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986, 295 p., Brian Young approfondit les relations des sulpiciens avec le monde des affaires et celui de la politique que l'on avait remarquées dans son livre antérieur George-Étienne Cartier, bourgeois montréalais, Montréal, Boréal Express, 1982, 241 p. Il faut signaler également le travail de Georges-É. Baillargeon, La survivance du régime seigneurial à Montréal. Un régime qui ne veut pas mourir, Montréal, Cercle du livre de France, 1968, 309 p.
- Huguette Lapointe-Roy, Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre pauvreté à Montréal au 19° siècle, Montréal, Boréal, 1987, 330 p.

même. Olier fut actif, dès la décennie 1640, dans la Société de Notre-Dame de Montréal à laquelle furent octroyés des domaines seigneuriaux par la Compagnie de la Nouvelle-France, dans l'Île de Montréal et dans les environs, à Saint-Sulpice sur la rive nord du Saint-Laurent.

Arrivés à Montréal en 1657, les sulpiciens avaient pour mission la conversion des Indiens et le service pastoral de Ville-Marie. Le gouvernement de la France métropolitaine confirma la propriété des deux seigneuries mentionnées (Montréal et Saint-Sulpice) en 1677 et il en octroya une troisième au Séminaire, celle du lac des Deux-Montagnes, en 17178.

De quatre en 1657, le nombre de sulpiciens passa à 21 en 1700, à 29 en 1720 et à 45 en 1755. Le Traité de Paris de 1763 diminua leur nombre à une trentaine, soit celui de 1720. À la Conquête, les sulpiciens ont craint pour leur survie à Montréal. Le gouvernement britannique s'opposait à la possession de propriétés par les communautés religieuses:

Sans statut légal, ils ne peuvent posséder en « mainmorte », ce qui cause d'innombrables difficultés. Par exemple, Mgr Plessis doit racheter le séminaire de Nicolet. [... [La couronne peut aussi rafler une bonne partie des propriétés ecclésiastiques. En 1800, elle a déjà confisqué les biens des Jésuites et des Récollets. Elle reluque avec appétit ceux des sulpiciens et même du Séminaire de Québec. Surtout après 1800, période de militantisme britannique et protestant, l'Église hésite toujours à faire valoir ses droits seigneuriaux et autres devant les tribunaux, y compris ceux des dîmes; c'est risquer une mise en cause de son existence légale⁹.

La Révolution française eut des effets importants sur les rives du Saint-Laurent. De 1793 à 1802, 18 sulpiciens français vinrent s'ajouter aux 12 sulpiciens qui assuraient alors la mission du Séminaire de Montréal¹⁰. Avec la fondation du Séminaire de Baltimore, aux États-Unis, en 1791, par des sulpiciens français, c'est le début des échanges épistolaires

et intellectuels triangulaires Paris-Montréal-Baltimore qui furent si importants au XIX^e siècle. La venue des sulpiciens français, depuis Londres, avec l'accord tacite du gouvernement britannique, eut des conséquences dans la revivification de l'esprit français à Montréal.

- 8. Young, In its Corporate Capacity, p. 7.
- Jean-Pierre Wallot, Un Québec qui bougeait; trame socio-politique du Québec au tournant du XIX^e siècle, Montréal, Boréal Express, 1973, p, 185.
- Narcisse-Eutrope Dionne, Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution, 1791-1802, Québec, s.é., 1905, p. 89-90.

C'est au Collège de Montréal que l'apport des prêtres français a été néanmoins le plus important. Ils ont donné aux sulpiciens un supérieur, M. Roux, et deux directeurs, MM. Chicoineau et Roque. Sattin, Rivière et Houdet furent les trois principaux professeurs du collège respectivement pendant vingt-et-un, vingt-six et trente ans entre 1794 et 1836. Le collège a conservé les cahiers manuscrits de Chicoineau et des trois autres, qui traitent de l'électricité, des mathématiques, des sciences naturelles et de la philosophie. Houdet a fait deux dictionnaires, français-latin et latin-français, et des cahiers de thèmes; Rivière a colligé en 1808 des *Morceaux choisis de littérature française* où Chateaubriand apparaît. Pour pallier la pénurie des manuels imprimés, les trois sulpiciens publièrent en 1811 une grammaire latine et une grammaire française 11.

Cette venue de nouvelles recrues de France assura surtout la survie du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal.

À partir de la décennie 1820, les supérieurs Roux et Quiblier n'avaient pas cessé de réclamer de l'État la reconnaissance officielle du Séminaire de

Montréal. Ils ne faisaient pas mystère de leur attachement à la Couronne britannique et, pendant les troubles de 1837-1838, ils avaient soutenu le gouvernement¹². Lord Durham avait autorisé Charles Buller à négocier avec les sulpiciens l'acte de reconnaissance officielle de leurs droits de seigneurs de Montréal. En tant que gouverneur, Colborne poursuivit le règlement de cette équivoque presque centenaire, et Poulett Thomson faisait entériner, par le Conseil spécial, en juin 1840, l'ordonnance qui constituait les sulpiciens en une société nommée «Les Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal» et qui confirmait enfin leurs titres à leurs fiefs et seigneuries du Bas-Canada¹³. À partir de 1843-1844, une meilleure gestion des trois seigneuries (Montréal, Saint-Sulpice et Lac-des-Deux-Montagnes) et l'amélioration de la conjoncture économique marquaient le début des recettes excédentaires et rendaient possibles de nouvelles initiatives sociales¹⁴.

- 11. Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne*, p. 220.
- Olivier Maurault, Nos messieurs, Montréal, 1936, p. 104, et Georges-É. Baillargeon, La survivance du régime seigneurial à Montréal, p. 53-54.
- 13. Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal (ASSSM). Actes concernant les titres de propriété du Séminaire de Saint-Sulpice. Ordonnances pour incorporer les ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal ; - « pour confirmer leurs titres au Fief et Seigneurie de l'Isle de Montréal, au Fief et Seigneurie du Lac des Deux Montagnes, et au Fief et Seigneurie de St-Sulpice en cette Province »; « pour pourvoir à l'extinction graduelle des redevances et droits Seigneuriaux, dans les limites Seigneuriales des dits Fiefs et Seigneuries » - et pour d'autres fins.
- 14. ASSSM. Actes concernant les titres de propriété du Séminaire de Saint-Sulpice. État des affaires pécuniaires et temporelles des ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal jusqu'au 1er janvier 1852.

De plus, en mai 1843, l'évêque de Montréal, M^{gr} Bourget, voulant rassurer les sulpiciens au sujet du retour des jésuites à Montréal, donnait suite à un projet d'entente mis au point, en 1836, par son prédécesseur Lartigue, et qui n'avait pu se réaliser. M^{gr} Bourget confiait « au Supérieur Joseph-Vincent Quiblier et à ses successeurs, en qualité de Supérieur, Curé à perpétuité de la Paroisse de Ville-Marie, sous notre entière dépendance et de celle de nos successeurs évêques¹⁵ ». Confirmés dans leurs biens par le pouvoir civil et dans leur cure par l'évêque, les sulpiciens occupaient donc une place privilégiée dans cette ville dont la population, d'environ 30 000 en 1831¹⁶, passait à près de 47 000 en 1844¹⁷; on y dénombrait, en 1844, 23 000 catholiques de langue française auxquels s'ajoutent 8 000 à 9 000 catholiques anglophones d'origine irlandaise.



L'IMPORTATION DU LIVRE FRANÇAIS AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

Dans son étude sur la prédication des sulpiciens à Montréal, Louis Rousseau écrit que « l'action intellectuelle des sulpiciens montréalais ne passait pas que par le canal de l'école. Ils semblent avoir joué un rôle assez important dans l'entrée des livres à Montréal, tout particulièrement durant la guerre franco-britannique 18 ». En effet, les sulpiciens français arrivés à Montréal de 1793 à 1802 firent venir des livres de France par Londres ou par New York. L'abbé François Bourret, sulpicien, est un intermédiaire privilégié.

Ancien directeur du séminaire d'Orléans, réfugié à Londres depuis 1791, protégé par M^{gr} de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon en Bretagne¹⁹, Bourret fonda une chapelle sur la rue King à Londres, qu'on nomma la French Chapel; les sulpiciens montréalais lui envoyèrent des secours en argent et en vêtements sacerdotaux. Bourret servit aussi, durant la première décennie du XIX^e siècle, d'agent de M^{gr} Plessis, évêque de Québec, à Londres, auprès des autorités britanniques²⁰. Les archives du Séminaire Saint-Sulpice de Paris possèdent, pour les années 1796 à 1806, de nombreuses mentions d'envois de livres français et anglais par l'intermédiaire de monsieur Bourret, à partir de la capitale britannique. Son principal interlocuteur à Montréal est le sulpicien

- Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal, 901, 136, rue Notre-Dame. Mandement de M^{gr} Bourget concernant la cure de Notre-Dame de Montréal, 24 mai 1843.
- Olivier Maurault, Œuvre et fabrique de Notre-Dame de Montréal, Montréal, 1969, 15 p.
- Archives nationales du Québec. Romuald Trudeau, Mes Tablettes, vol. 12, décembre 1844, p. 310.
- 18. Rousseau, *La prédication à Montréal de 1800 à 1830*, p. 93.
- Dionne, Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada,
 b. 44 et 441. Monsieur Bourret est décédé en 1807 (voir Henri Gauthier, Sulpitiana, Montréal, 1926, p. 174).
- 20. Wallot, *Un Québec qui bougeait*, p. 149.

Candide-Michel LeSaulnier, arrivé à Montréal en 1793, qui fut curé de la paroisse Notre-Dame, de son arrivée à sa mort, en 1830.

Dès 1796, LeSaulnier commença à commander des volumes pour lui-même, pour les bibliothèques des prêtres de Saint-Sulpice et aussi pour des prêtres extérieurs au Séminaire de Montréal et des laïques amis du Séminaire²¹. Pour l'historien, l'ennui réside dans le fait que LeSaulnier ne transmit pas des commandes par titres, mais plutôt par champs d'intérêt. On y décèle tout de même un intérêt pour les débats des philosophes du XVIII^e siècle dans un but d'apologétique, pour la physique, la littérature royaliste, le droit civil et ecclésiastique en relation avec la contestation des biens du Séminaire, pour la spiritualité à l'intention des prêtres et des laïques, la prédication (sermons et sermonnaires), l'explication du catholicisme aux Anglais protestants, les livres de prières, de chants et d'exercices de piété, les manuels d'éducation chrétienne de la jeunesse et, enfin, les images pieuses²².

Principalement dans les années 1800-1806, plusieurs caisses de volumes partaient chaque année pour Montréal. Bourret déterminait avec les libraires londoniens les volumes pouvant intéresser son confrère montréalais; le 19 octobre 1802, il écrivait, par exemple, à LeSaulnier: « Je vous enverrai par les 1ers vaisseaux les mois de mars ou avril prochain [...] deux à trois cents volumes, de bons ouvrages, qui faisaient partie de

ma bibliothèque publique que j'avais formée pour l'usage des prêtres français vivant à Londres; ils sont tous en bon état et plusieurs neufs ou comme neufs, vous en tirerez le meilleur parti que vous pourrez²³ ».

Pour les années 1802 à 1807, les volumes neufs de langue francaise étaient achetés chez le libraire Dulau de Londres, et les volumes anglais chez le libraire Keating. En 1806, LeSaulnier y consacra la somme de 223 livres sterling, somme considérable pour l'époque. Et la correspondance entre Montréal et Londres était assidue, comme l'indique un mot de Bourret, en date du 12 avril 1807: «J'ai reçu successivement vos lettres du 6, 11 juin, du 11, 13 juillet, du 18, 26 septembre, du 10, 28 octobre 1806, une lettre de change datée du 8 juillet de 54£87; une lettre de change du

- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Paris (ASSSP), dossier 55, 5 avril 1797.
- 22. ASSSP, dossier 55, nos 9 à 39.
- 23. ASSSP, dossier 55, Bourret à LeSaulnier, Londres, 19 octobre 1802. La réputation de monsieur LeSaulnier comme acheteur de livres était bien établie. En juillet 1802, un abbé Saint-Marc lui écrivait: « M. Caristat, libraire français établi à New York, ira vous voir dans le courant du mois de septembre - il pourra remplir toutes vos vues pour être fourni des meilleurs livres français dans toutes les branches - il arrive de Paris et c'est de Paris qu'il recevra, il aura des communications libres et aisées avec le Canada. Vous verrez, de tous les hommes, le plus poli et le plus amène... », ASSSM, abbé Saint-Marc, New York, à LeSaulnier, 20 juillet 1802. Au sujet du passage de ce libraire au Bas-Canada, voir La Gazette de Montréal/Montreal Gazette, 4 octobre 1802.

23 septembre du même montant; dans une lettre de change de M. Roux du 20 octobre reçue le 25 décembre une lettre de change datée du 20 octobre dont la valeur était de $54\,\pounds$; une lettre de change du 22 octobre de $48\,\pounds\,13^{24}\,$ ». Pour ces années, il arrivait fréquemment que les volumes français transitent par Amsterdam avant d'aller à Londres, en route pour Montréal²⁵. On profitait parfois du passage d'un montréalais à Londres, comme ce fut le cas, en 1807, avec Simon McTavish, pour lui faire rapporter une caisse de livres au Séminaire de Montréal²⁶.

Dans les années qui suivirent le décès de M. Bourret, survenu en 1807, nous avons des titres précis, LeSaulnier devant sans doute préciser ses *desiderata* à de nouveaux intermédiaires et souvent au libraire même. En avril 1807, on annonçait l'envoi d'almanachs impériaux²⁷, le besoin de psautiers, de règles chrétiennes et de petits catéchismes²⁸.

En juillet 1808, LeSaulnier passait commande chez Dulau, à Londres; il voulait recevoir notamment 12 exemplaires de l'Histoire de l'Église, 12 exemplaires de l'Histoire de la religion, 12 exemplaires de Formulaires de prières, 4 exemplaires de la Méthode de Besançon publiée en deux volumes, les Sermons de Cambacérès, cardinal-archevêque de Rouen, en deux volumes, 4 exemplaires de L'Âme affermie dans la foi, 4 exemplaires du Nouveau catéchisme, l'Explication du catéchisme, le Dictionnaire de rimes, le Dictionnaire de l'Académie en vingt-et-un volumes, l'Histoire de la Révolution en dix volumes, Histoires édifiantes en dix volumes, la Théologie de Poitiers en six volumes, l'Histoire du clergé par Barruel en deux volumes, les Dernières volontés de Louis XVI²⁹.

En mars 1809, il s'adressait au même libraire pour se faire expédier une importante commande de livres. Parmi les titres demandés, on peut en mentionner quelques-uns: 20 exemplaires du *Dictionnaire français-latin* de Lallemant, 20 exemplaires du *Dictionnaire latin-français* de Boudot, les *Méditations* de Dupont en quatre volumes, les *Souffrances de Jésus-Christ* en quatre volumes, le *Buffon de la jeunesse* en quatre volumes, 6 exemplaires

de la Journée du chrétien, les Explications des Évangiles en cinq volumes, 14 exemplaires de la Bible de Royaumont, l'Éloquence de la chaire, 3 exemplaires d'une Histoire de l'Église, 12 exemplaires de l'Histoire de la religion, le Dictionnaire de grammaire et de littérature en six volumes, le Génie du christianisme de Chateaubriand en cinq volumes, 5 exemplaires de l'Histoire universelle de Bossuet en quatre volumes, 50 exemplaires de Garden of the Soul, 24 exemplaires du Daily Confession,

- ASSSM, Lettre de l'abbé Bourret à M. LeSaulnier, Londres, 12 avril 1807.
- ASSSM, État de compte, avril 1806,
 M. Bourret à M. LeSaulnier.
- 26. ASSSM, M. Thavenet à M. LeSaulnier, 5 avril 1807.
- 27. Ibid.
- ASSSM, M. Roque à M. LeSaulnier, 25 juin 1808.
- ASSSM, M. LeSaulnier à B. Dulau et Cie, 11 juillet 1808.

les *Lives of the Saints* de Potter en douze volumes, 50 exemplaires du *First Catechism, History of the Christian Church* de Joseph Reeve, 2 exemplaires du *Protestant Trial*, un *Roman Missel*³⁰.

En novembre 1808, Joseph Bouchard, commissionnaire de New York, avait annoncé au curé de

- ASSSM, M. LeSaulnier à B. Dulau et Cie, 13 mars 1809.
- 31. ASSSM, Joseph Bouchard à M. LeSaulnier, New York, 23 novembre 1808

Montréal l'envoi des volumes qu'il avait commandés. Il lui avait fait part qu'il lui restait quelques volumes à livrer, dont 2 *Évangiles médités*, 24 *Instructions pour le Commun*, 8 *Exercices pour la communion*, 20 exemplaires du *Manuel du Chrétien*, 30 *Formulaires de prières*, 2 *Instructions de Toul*, un *Ancien Testament*, et un *Devoir du Chrétien*³¹.

L'analyse des commandes de livres faites par LeSaulnier indique d'une manière manifeste que le livre faisait partie de l'action intellectuelle et religieuse des sulpiciens de Montréal. Les livres étaient destinés au Collège de Montréal, à la paroisse Notre-Dame et à sa Congrégation des hommes, aux dessertes de langue française et de langue anglaise. Le livre avait une fonction pastorale et une fonction pédagogique. Le nombre d'exemplaires commandés de plusieurs titres exigeait une dissémination de ces publications dans quelques établissements ou auprès de fidèles montréalais. D'ailleurs, monsieur Roque, directeur du Collège, ne pouvait être plus clair quand, le 24 février 1809, il pressait LeSaulnier de lui fournir les volumes demandés à Londres l'année précédente et « n'oubliez pas, ajoutait-il, que nous avons toujours besoin des dictionnaires français et latins de Lallemant et de Boutot ».

De 1812 à 1815, au plus fort des guerres napoléoniennes, lorsque le livre français était rare et cher, le curé LeSaulnier importa du seul libraire Dulau (Soho Square, Londres) pour plus de 1 069 livres sterling, dont 399 en 1812, 117 en 1813, 425 en 1814 et 128 en 1815.

Les conditions de la librairie changèrent substantiellement en 1815. Il y eut retour de la concurrence de la part des fournisseurs. Apprenant que LeSaulnier songeait alors à changer de fournisseur, Dulau lui écrivait le 3 juin 1816, en remplissant une commande antérieure:

Si les livres qu'elle (caisse) renferme vous conviennent, Monsieur, nous vous prions de les prendre pour votre compte avec une diminution de 25 p.c. sur les prix marqués ou avec une autre plus forte diminution que vous estimez raisonnable; nous vous prions de la fixer vous-même suivant les prix auxquels vous pouvez vous procurer ces mêmes livres au Canada lorsqu'ils y arriveront, et même au-dessous si vous le jugez à propos. [...] L'offre que nous

vous faisons Monsieur est une conséquence de l'état présent des choses – comme la diminution des prix actuels est une conséquence de la paix³².

Dulau avait bien raison de s'inquiéter car, dès 1815, l'intermédiaire du Séminaire de Montréal, l'abbé B. Chéné, écrivait à LeSaulnier: « Je vous envoie cy joint la facture et le connaissement du dernier envoi de livres pour cette année. J'y joins un ostensoir dont a bien voulu prendre soin M. Bossange fils qui est embarqué sur le même vaisseau *Caledonia*, qui porte la caisse de livres que Bompère, nouvellement établi à Londres, et qui a sa maison à Paris, vous a expédiée; il m'a assuré que les livres [...] vous coûteront meilleur marché que les années précédentes. Vous serez à portée d'en juger mieux que moi. Si vous le désirez encore de me dire si je dois continuer de m'adresser à lui³³ ».

À la fin de décembre 1815, Lewis Willococks³⁴, transitaire de New York, informait LeSaulnier de l'arrivée, en provenance de Bordeaux, de trois caisses de livres achetés par le sulpicien Jean-Baptiste Thavenet, en poste au Séminaire de Montréal depuis 1794 et qui venait de rentrer en France, en octobre 1815³⁵. En 1816 et en 1817, la maison Bossange et Masson de Londres a rempli au moins deux commandes pour LeSaulnier. En juin 1816, étaient envoyés à Montréal notamment: 92 exemplaires des *Heures de la Congrégation*, 12 exemplaires du *Petit dictionnaire de l'Académie*, 2 exemplaires des *Œuvres spirituelles* de Fénélon, le *Dictionnaire théologique* en huit volumes de Bergier, 2 exemplaires du *Fondement de la foi* d'Aynès en vingt volumes, 6 exemplaires de la *Vie de saint François-Xavier*, la *Bible* de Louis de Carrières en dix volumes, 6 exemplaires de la *Doctrine chrétienne*, de même que 6 exemplaires de l'*Abrégé de l'histoire de la religion* et 6 exemplaires de l'*Abrégé de l'histoire de l'Église* de Lhomond,

3 exemplaires de la Vie du Dauphin père de Louis XV en deux volumes, 12 exemplaires de Méthodes pour la direction des âmes en deux volumes, 6 exemplaires de Combat spirituel et 6 exemplaires du Magasin des pauvres³⁶. En mars 1817, parmi les livres expédiés par Bossange et Masson, on remarque Des erreurs de Voltaire, d'autres œuvres de Bergier (2 exemplaires du *Déisme réfuté par* lui-même en deux volumes, 2 exemplaires de l'Apologie de la religion chrétienne en deux volumes, 2 exemplaires de Certitude des preuves du christianisme et le Traité historique et

- 32. ASSSM, B. Dulau à M. LeSaulnier, Londres, 3 mai 1816.
- 33. ASSSM, abbé B. Chéné à M. LeSaulnier, 1er août 1815.
- ASSSM, Lewis Willococks à M. LeSaulnier, New York, 29 décembre 1815.
- 35. Sur Thavenet, voir Gauthier, *Sulpitiana*, p. 268.
- ASSSM, Facture d'une caisse (1691.) expédiée à M. Saulnier (sic) de Montréal par Bossange et Masson, à Londres et chargée à bord du « James Margaret » le ... juin 1816.

dogmatique de la vraie religion en douze volumes, le *Dictionnaire du droit* public de Claude-Joseph de Ferrière, l'*Année apostolique* de l'abbé Duquesne en douze volumes et 2 exemplaires du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet en deux volumes³⁷.

Les arrivages de livres se succédaient. De chez Dulau de Londres, s'ajoutaient, en 1817, la Théorie des révolutions du comte Ferrand, Louis XVI peint par lui-même, les Dictionnaires de Boudet, de Lallemant, de Noël, l'Histoire ecclésiastique de Claude Fleury en quarante volumes, les Bibles de Carrières (dix volumes), de Vence (dix-sept volumes), de Sacy (quatorze volumes), les livres de Berquin (dix volumes), le Cours de littérature de LaHarpe, les Martyrs de Chateaubriand, les Œuvres de madame de Genlis, l'Abrégé du génie du christianisme, Télémaque, Madame de Maintenon peinte par elle-même et Réflexions sur le Nouveau Testament en douze volumes³⁸. En ces années, le libraire Keating de Londres était encore fournisseur de livres anglais. LeSaulnier recevait périodiquement des avis de transitaires de New York que des caisses étaient arrivées et, qu'après dédouanement, il les recevrait à Montréal. À l'occasion, LeSaulnier achetait un livre rare : telle l'Histoire de la Nouvelle-France, intitulée «Journal de Charlevoix » en six volumes, « ouvrage extrêmement rare, payé un prix fou », acheté en juin 1819³⁹.

Au cours de la décennie 1820, le sulpicien Thavenet, naguère émigré au Canada, à Paris depuis 1815, servit d'intermédiaire avec le libraire Méquignon de Paris, Moreland, Duckette and Co. de Londres, et Patterson and Young de Québec. Il rendit des services à LeSaulnier, de même qu'à l'ex-sulpicien, devenu évêque auxiliaire de Québec à Montréal, Mgr Jean-Jacques Lartigue. Ce dernier prit connaissance de Lamennais par les sulpiciens parisiens et son fournisseur Thavenet⁴⁰. En octobre 1824, Lartigue accusait réception de plusieurs livres et il en demandait d'autres, de

Lamennais, de Claude Fleury, de Gui du Rousseau de Lacombe, de Jousse, un martyrologue, un missel « qui serait conforme au pur romain⁴¹ ». En 1826, Lartigue, constatant que les nouvelles fonctions de Thavenet, en tant que directeur du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, l'empêchaient de lui envoyer livres et journaux, l'avertit qu'il « chargea de ce soin M. Fabre, libraire à Montréal, par son correspondant Bossange⁴² ».

- ASSSM, Facture d'une caisse (1461.) envoyée par Bossange et Masson à M. Saulnier (sic), Londres, 8 mars 1817.
- 38. ASSSM, M. Chéné à M. LeSaulnier, Londres, s.d. (1817).
- ASSSM, L.P.L. Caisse à M. LeSaulnier, partie de Paris, pour Montréal, le 19 juin 1819, par Londres.
- Rapports des Archives de la Province de Québec (RAPQ), « Inventaire de la correspondance de M^{gr} Jean-Jacques Lartigue », Québec, 1942, p. 433.
- 41. Ibid., p. 450.
- 42. Ibid., p. 494.

LE LIVRE DANS LES RAPPORTS COMTE-CARRIÈRE

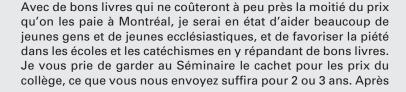
Joseph Comte, né à Montréal, fut nommé en 1823, à 30 ans, procureur du Séminaire de Montréal. « De toutes les charges de la Maison de St-Sulpice, après celle du Supérieur, celle de procureur est sans contredit la plus importante et la plus difficile⁴³. » Durant ses 41 ans comme procureur, Comte donna à sa charge un relief considérable. Il était le type même du clerc-gestionnaire⁴⁴. Très versé dans le droit, excellent gestionnaire des biens et des seigneuries sulpiciennes, Comte fut responsable de la construction de l'église Notre-

- 43. « Notice biographique de Messire Joseph Comte, prêtre du Séminaire de St. Sulpice », Écho du Cabinet de lecture paroissial, vol. 6, nº 9 (2 mai 1864), p. 132.
- Voir le portrait que Brian Young en a fait dans son volume *In its Corporate* Capacity, p. 26-27.
- 45. « Notice biographique de Messire Joseph Comte... », p. 134.
- 46. Henri Gauthier, Sulpitiana, p.178.

Dame, du Grand séminaire, des écoles des Frères des écoles chrétiennes, des maisons de refuge, d'asiles, du Cabinet de lecture paroissial. Cet homme, constamment penché sur ses livres de comptes, avait un loisir: « il se tenait aussi au courant des publications nouvelles et intéressantes, afin de pouvoir rendre service aux membres du clergé qui descendaient au Séminaire et le consultaient sur les livres qu'il leur serait plus utile d'avoir dans leurs bibliothèques⁴⁵ ».

Pendant longtemps, Comte entretint une correspondance avec le sulpicien Joseph Carrière du Séminaire Saint-Sulpice de Paris; nous avons connaissance de la période 1836-1850, qui porte abondamment sur les commandes de livres. Carrière connaissait le Séminaire de Montréal, ayant occupé la fonction de « visiteur » de cet établissement en 1829 pour les autorités de la Compagnie de Saint-Sulpice. Cette correspondance avec Comte s'arrêta au moment où Carrière est devenu supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1864⁴⁶.

En juin 1836, faisant part à Carrière de la réception des livres de France, Comte éclaircit le rôle qu'il joue dans l'importation du livre français à Montréal :



ce temps, nous en ferons venir d'autres. Par là nous avons des livres à meilleur marché, plus variés, et mieux choisis que nous pourrions avoir à Montréal [...].

En attendant, si vous trouviez des livres ecclésiastiques, de piété, de théologie, d'Écriture sainte, de controverse, d'histoire ecclésiastique, je vous prie de profiter des bons marchés et de me faire ainsi une petite collection peu à peu. De vieux livres feront tout aussi bien mon affaire, que des neufs, pourvu qu'ils ne soient pas hors de service⁴⁷.

Carrière avait déjà répondu à des demandes de Comte et s'était permis de glisser des livres d'occasion « pour avoir à bon marché » ; il lui avait signalé que « quelques-uns des ouvrages demandés par eux (la Congrégation des hommes de la paroisse Notre-Dame) sont très rares et très chers, tels ceux du P. Charlevoix ou de Lafitau⁴⁸ ». En avril 1837, Carrière expédiait à Montréal neuf caisses de livres, avec une facture de 12 134 francs : « Le commerce de la librairie est en ce moment en grande souffrance ; nous sommes assaillis de libraires qui veulent vendre, et offrent à si bon marché qu'on a peine à leur résister : C'est en partie ce qui m'a fait aller au-delà de ce que je m'étais proposé⁴⁹ ». Il signalait à son correspondant montréalais l'achat de grandes gravures pour les salles de récréation du Collège de Montréal et de collections de classiques latins, de Lemaire, pour le Collège. La reliure de tous ces volumes était faite à Paris, comme il avait été fait au début du siècle, lors des commandes de LeSaulnier, lequel précisait toujours le type de reliure souhaité, veau, demi-veau ou maroquin.

Le sulpicien français servait d'intermédiaire pour d'autres sulpiciens que Comte et pour des communautés religieuses qui vivaient dans la mouvance du Séminaire de Montréal. En mars 1838, deux caisses de livres sont envoyées aux sulpiciens Sauvage de Chatillonnet et Quiblier, deux autres au sulpicien Billaudèle, une caisse envoyée de LaFlèche pour les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal et une dernière pour les Frères des écoles chrétiennes. Il profitait de ces envois pour commenter des parutions: « C'est bien par inadvertance que j'ai laissé envoyer l'autre année l'Introduction à la philosophie par Pierre-Sébastien Laurentie; je ne crois

pas qu'il soit absolument défendu de le lire; mais il ne faut pas le céder qu'à des gens sûrs pour les principes,

^{47.} ASSSM, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 18 juin 1836.

^{48.} ASSSM, M. Carrière à M. Comte, Paris, 29 avril 1836.

^{49.} ASSSM, M. Carrière à M. Comte, Paris, 21 avril 1837.

et à l'égard de qui il n'y a pas de danger 50 ». En juin 1838, il regrettait de n'avoir pu inclure le *Platon* de Victor Cousin, ce volume n'étant pas encore paru lors de l'envoi 51 .

En avril 1840, Comte demandait notamment des dialogues, des plaidovers, des discours⁵², et en novembre 1841, il adressait à Paris une longue liste de nouvelles demandes. Comte est un homme de détails : « Je vous ai envoyé par M^{gr} de Nancy (Forbin-Janson) le 5^e vol. de Proudhon (marqué 1^{er} vol. sur le dos et 5^e en dedans) mais je ne vois pas quand il vous parviendra car le saint évêque ne va pas toujours par le chemin le plus court. [...] Vous aurez la complaisance de payer à Paris pour nos bons Frères des Écoles, ainsi que l'envoi de Mr. Mame de Tours, dont une partie est pour moi. Nous désirons avoir pour la Bibliothèque du Séminaire la collection des conciles de P. (jésuite Philippe) Labbé, si on les trouvait à bon marché⁵³ ». Comte demandait qu'on lui envoie les volumes *De l'esclavage* aux États-Unis du comte de Beaumont, l'ami de Tocqueville, l'Histoire romaine de Rollin, 12 dictionnaires latins-français de Noël, le Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale de Claude Lebeau, les Discours du P. Lejeune en onze volumes, les Confessions de saint Augustin, 6 exemplaires des Motifs qui ont ramené à L'Église un grand nombre de protestants en deux volumes de l'abbé ultramontain René-François Rohrbacher, 2 missels romains « grand in-4, bonne éditions, avec les saints nouveaux⁵⁴ ».

Comte recevait, de Paris, les périodiques, la *Revue catholique*, l'*Université catholique* et la *Bibliographie catholique*; quant à ce dernier périodique, instrument bibliographique, « j'en suis bien content; j'aime cet ouvrage qui fait assez bien connaître tous les ouvrages nouveaux, surtout ceux qui sont condamnables⁵⁵ ». Si les commandes de Comte s'adressaient

surtout aux libraires catholiques, dont Mame à Tours, il pouvait, à l'occasion, envoyer « une petite liste d'ouvrages de littérature à prendre chez M. Bossange. C'est pour un jeune homme de bonne famille⁵⁶ ».

En 1843-1844, les commandes de Comte touchaient les mêmes champs d'intérêt que les précédentes: les sujets religieux surtout, et secondairement les ouvrages d'éducation. Furent commandés, en ces années, 2 exemplaires de l'Histoire du pontificat et de la captivité de Pie VI et de l'Histoire du pontificat de Pie VI, le Catéchisme et l'Essai sur la superstition de Guillard, l'Almanach du clergé de France pour 1844 et

- ASSSM, M. Carrière à M. Comte, Paris, 22 mars 1838.
- 51. ASSSP, M. Carrière à M. Comte, Paris, 6 juin 1838.
- 52. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 2 avril 1840.
- 53. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 22 novembre 1841.
- 54. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, s.d. (1841).
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 18 septembre 1843.
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 5 octobre 1843.

l'Annuaire du clergé de France pour 1844, 6 exemplaires de l'Instruction sur les dimanches et les fêtes par Collas, 24 exemplaires du Traité de confession générale du père Léonard de Port-Maurice, 24 Avertissements utiles aux confessions, le volume De l'Irlande par de Beaumont⁵⁷.

En juillet 1844, le supérieur du Séminaire Saint-Sulpice, Joseph-Vincent Quiblier, annonça la fondation d'une bibliothèque paroissiale, sous le nom de l'Œuvre des bons livres de Montréal⁵⁸. Les sulpiciens faisaient entrer le livre dans leur champ d'apostolat, et ils agirent dans le domaine de la lecture publique pendant près d'un siècle. Le procureur Comte n'était pas étranger au démarrage de cette nouvelle œuvre paroissiale et, le 30 décembre 1844, il acceptait le poste de trésorier du comité directeur de l'Œuvre, formé de trois sulpiciens et de trois notables de la ville⁵⁹. À partir de l'automne 1844, Comte acheta des volumes que l'on retrouve dans le *Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres érigée à Montréal* de 1845⁶⁰ ou, après cette date, dans le *Catalogue de la bibliothèque paroissiale* de 1862⁶¹. Il accepta expressément pour la bibliothèque paroissiale l'*Histoire de la révolution française* de Thiers, les ouvrages du comte

de Beaumont, des vies de « saints, de saints personnages, surtout des in-12; pour la Bibliothèque des bons livres, surtout des livres pour des gens peu instruits⁶² ». La correspondance fait état de huit caisses avariées en mer, en mai 1845, que Comte vendit à l'encan à Montréal⁶³ et de l'envoi de huit autres caisses expédiées en avril 1846⁶⁴. On peut établir que, pour les années 1842 à 1846, Comte acheta à Paris des livres pour 44 303 francs. On y précisait les voies d'approvisionnement: « quant à la voie de Bordeaux, elle est trop irrégulière. [...] M. Fabre qui l'avait favorisée y a renoncé. Je préfère de beaucoup celle de Londres, malgré tous ces inconvénients⁶⁵ » et «les envois faits par New York ou Boston coûtent 65 % du coût des objets, au lieu de 35 % faits par Londres66 ».

À partir de 1845, Comte adresse ses *desiderata* directement aux libraires de Paris, tout en continuant de correspondre avec Carrière. D'ailleurs, de 1836 à 1849, pas une lettre à Carrière sans parler de livres,

- 57. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 24 décembre 1843 et 30 mars 1844.
- 58. Pour une étude de la structure et de l'évolution de l'Œuvre des bons livres à Montréal, voir Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX° siècle, Montréal, Fides, 1982, p. 19-56.
- ASSSM, Registre des procès-verbaux du Comité de l'Œuvre des bons livres, 30 décembre 1844.
- 60. Montréal, Imprimeur Louis Perrault, 1845, 48 p.
- 61. Montréal, Presses à vapeur Plinguet, 1862, 75 p.
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 20 décembre 1845.
- 63. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 12 juillet 1845.
- 64. ASSSM, M. Carrière à M. Comte, 1er avril 1846.
- 65. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 6 octobre 1844.
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 28 septembre 1847.

de brochures, de bibliographies, de catalogues, d'envois, de traites. Les libraires fournisseurs du Séminaire de Montréal appartenaient aux «éditeurs catholiques » : Mame, Gaume, Lecoffre⁶⁷, Périsse⁶⁸, Pussielgue, Séguin, Rusand. Lecoffre et Périsse sont recherchés pour leurs collections de classiques, Mame pour ses volumes religieux et scolaires, Gaume pour sa littérature catholique, dont Rohrbacher. Comte servait aussi d'intermédiaire pour des bibliothèques de campagne⁶⁹, pour d'autres communautés religieuses, dont les Dames du Bon-Pasteur⁷⁰.

La Révolution de 1848 trouva écho dans la correspondance Comte-Carrière. Comte parle « de la difficulté de faire passer des fonds à Paris⁷¹ ». Il échangea deux traites de 500 livres sterling qui ont produit 25 à 26 000 francs, pour lesquels il demanda à son correspondant de « joindre les journaux auxquels je suis abonné, la *Bibliographie*, l'*Université catholique*, *Annales de philosophie*, 2 exemplaires de ce dernier, les nouveaux catalogues de chacun des libraires, et autres bons libraires – les brochures intéressantes sur les questions du temps, les livres nouveaux qui méritent d'être lus⁷² ».

Carrière répondait que, « comme les libraires et relieurs n'ont à peu près rien à faire, par suite de notre crise commerciale », la commande montréalaise serait vite remplie; il ajoutait, philosophe: « nous vovons qu'il v a dans tout l'univers un grand besoin de remuer⁷³ ». Le Séminaire de Montréal continua ses achats en 1848 (300 livres sterling), en 1849 (60 livres sterling), et la diminution était due à une « rareté d'argent⁷⁴ ». Comte avait déjà exprimé à son correspondant parisien que, par les temps présents, «il est fâcheux de passer pour immensément riches⁷⁵ ». Carrière transmit encore des commandes pour l'institution montréalaise en 185076, mais, nommé cette année-là supérieur général, il n'eut vraisemblablement plus le temps de continuer cette correspondance transatlantique à propos de livres et de librairie.

* * *

Le Séminaire Saint-Sulpice de Montréal a toujours été une maison d'esprit français. La Conquête a peu

- 67. ASSSM, M. Carrière à M. Comte, Paris, 13 avril 1847. Henri-Jean Martin et Roger Chartier (*Histoire de l'édition française*, Paris, Cercle de la librairie, 1985, vol. III, p. 403) classent Lecoffre chez les éditeurs catholiques.
- Pour Martin et Chartier, Histoire de l'édition française, vol. III, p. 32, Périsse est « le plus fécond des éditeurs catholiques ».
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 24 octobre 1844.
- 70. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 22 novembre 1847 et 8 novembre 1848.
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 17 février 1848.
- 72. ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 17 mars 1848.
- 73. ASSSM, M. Carrière à M. Comte, Paris, 13 avril 1848.
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 1^{er} octobre 1849.
- ASSSP, dossier 59, M. Comte à M. Carrière, Montréal, 29 novembre 1849.
- ASSSM, M. Carrière à M. Comte, Paris,
 7 mars, 4 avril, 6 juin, 19 septembre et
 17 octobre 1850.

affecté les relations Paris-Montréal. La venue de dix-huit sulpiciens entre 1793 et 1802 a permis de raffermir la direction française du Séminaire de Montréal. Candide-Michel LeSaulnier, curé de Montréal de son arrivée, en 1793, à sa mort, en 1830, fit entrer le livre français dans le champ de son apostolat, à une époque où le livre était rare et cher. Il encouragea nettement la lecture et la diffusion du livre de dévotion et de spiritualité à l'encontre de la littérature romanesque et philosophique.

Joseph Comte, pour sa part, fut sensible, lui aussi, à l'importance du livre dans l'éducation (Grand séminaire, Collège de Montréal, écoles des Frères), dans la vie spirituelle des sulpiciens du Séminaire, et dans la vie paroissiale par les bibliothèques à des populations en voie d'alphabétisation. À côté de la culture des élites que véhicula, à la fin des années 1850, le Cabinet de lecture paroissial, l'Œuvre des bons livres de la décennie 1840, davantage liée à l'alphabétisation, prit l'allure d'une culture à usage populaire et concourut à un véritable processus d'acculturation de la population francophone de Montréal.

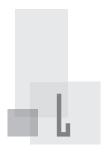
Par leurs achats de livres français, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, on peut se faire une idée de la profonde mutation qui affecta les sulpiciens de Montréal à cette époque. Antilibéraux, ils deviennent ultramontains bon teint.

Pour les sulpiciens du Séminaire de Montréal, la place du livre français dans leur vie et dans leur apostolat s'incrusta avec la fondation de l'Œuvre des bons livres et devait avoir, au cours du reste du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, une fortune considérable.

4

Meilleur, Chauveau et les bibliothèques au Québec au milieu du xix^e siècle*

* Ce texte a paru sous le titre de « Meilleur, Chauveau and Libraries in Mid-Nineteenth Century Quebec », Journal of Library History (University of Texas Press), vol. 18, n° 3 (été 1983), p. 255-273. Traduit de l'anglais par l'auteur.



e deuxième tiers du XIX^e siècle fut une période particulièrement fertile en ce qui concerne la législation scolaire dans le monde atlantique. On pense spontanément à la loi Guizot en France, aux lois

scolaires votées en Grande-Bretagne à l'époque du Reform Bill, aux travaux d'Horace Mann au Massachusetts, à ceux d'Egerton Ryerson au Haut-Canada, aux réalisations de Jean-Baptiste Meilleur et de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau au Bas-Canada. La création d'un véritable réseau d'écoles primaires visait l'alphabétisation des jeunes d'âge scolaire. L'apprentissage de la lecture était un des objectifs de base de cette vaste opération. L'école et la bibliothèque devenaient des institutions complémentaires.

Notre but, dans ce texte, vise à comprendre pourquoi et comment le développement des bibliothèques scolaires et publiques au Québec, influencé pourtant par l'environnement nord-américain, prit une tangente particulière vers les bibliothèques paroissiales, et pourquoi les surintendants Meilleur et Chauveau ne réussirent pas à établir un programme de lecture publique, à l'instar de Mann au Massachusetts et de Ryerson en Ontario.

En 1837, Horace Mann devint le premier secrétaire du Board of Education de l'État du Massachusetts¹. Par delà sa conception morale et aristocratique de l'éducation, Mann accorda une grande attention aux objectifs et aux valeurs de la lecture et il a soutenu qu'« a school

 Jonathan Messerli, Horace Mann: A Biography, New York, Knopf, 1972. Nous notons que, dans sa jeunesse, Mann a fréquenté la bibliothèque à Franklin, Massachusetts, et, après ses humanités et avant de faire ses études de droit, il a été bibliothécaire à Brown University. library should be placed in every district of the state² ». Durant la décennie 1840, Mann associa sans cesse bibliothèque et éducation, aussi bien dans ses écrits que dans son action.

Egerton Ryerson fut surintendant de l'Éducation du Haut-Canada/ Ontario de 1844 à 1876. Ce haut fonctionnaire exerça une profonde influence sur le monde de l'éducation et des bibliothèques dans cette province. En 1846, au retour d'un voyage en Europe et aux États-Unis, il

mentionna la nécessité de bibliothèques scolaires de districts³. Le financement d'un service de lecture publique devint alors une partie essentielle de son programme éducationnel. Parmi les tâches incombant au surintendant dans le School Act de 1850, on retrouve celle-ci: « To apportion whatever sum, or sums, of money shall be provided by the legislature for the establishment and support of School Libraries: provided always, that no aid shall be given towards the establishment or support of any School Library unless an eaual amount be contributed from local sources for the same object 4 ».

Plusieurs mesures administratives soutenaient la loi scolaire: un dépôt central dans lequel du matériel scolaire pouvait être rassemblé et emmagasiné fut établi à Toronto; une politique claire concernant le choix des livres fut publiée; et un premier Catalogue fut complété en 1853. Le Journal of Education, l'organe officiel de la surintendance fondé en 1848. fit connaître ces mesures. De 1847 à 1875, l'Ontario passa de 85 bibliothèques (d'écoles communes, du dimanche et publiques) à 4 111, et le nombre de volumes augmenta de 10 604 à 790 074⁵.

Au début des années 1840, le système public d'éducation était dans une situation de crise aigüe au Bas-Canada. Les Troubles de 1837-1838 avaient contribué à la ferme-

- 2. Henry L. Cecil et Willard A. Heaps,
 «The Rise and Development of School
 Library Service in its Relation to
 Significant Movement in Education»,
 dans Michael H. Harris (dir.), Reader in
 American Library History, Washington,
 NCR Microcard Editions, 1971, p. 87.
 Pour complément d'information sur
 les idées et les réalisations de Mann
 concernant les bibliothèques scolaires,
 voir le très intéressant chapitre
 « Books and Libraries», dans Robert B.
 Downs, Horace Mann, Champion of
 the Public Schools, New York, Twayne,
 1974, p. 58-68.
- 3. Egerton Ryerson, Report on a System of Public Elementary Instruction for Upper Canada, Montréal, Lovell and Gibson, 1846, p. 188-189. Nous savons aussi que Ryerson lisait avec grand soin les rapports d'Horace Mann. (Downs ne mentionne pas l'influence de Mann sur Ryerson et le système d'éducation du Haut-Canada dans son livre sur Horace Mann.) Le système d'éducation établi par Ryerson était éclectique, avec sa législation venant du Massachusetts, ses aspects financiers copiés sur ceux de l'État de New York, sa formation des maîtres influencée par l'Allemagne, ses manuels par l'Irlande, son musée et son dépôt de livres repris de l'Angleterre, et son concept de service de bibliothèque similaire à celui des états de la Nouvelle-Angleterre.
- 4. Gordon Thomas Stubbs, The Role of Egerton Ryerson in the Development of Public Library in Ontario, Ottawa, Canadian Library Association, 1966, p. 11. Selon Stubbs, l'usage du terme « bibliothèques scolaires » est trompeur: bibliothèques scolaires = bibliothèques d'écoles communes = bibliothèques publiques.
- 5. Ibid., p. 25.

ture des écoles primaires, un processus qui avait déjà commencé par le rappel de la loi scolaire de 1836 par le Conseil législatif. L'existence d'un système scolaire était au cœur des querelles entre l'Assemblée législative, principalement de langue française, et les conseils législatif et exécutif, qui étaient en majorité de langue anglaise, et de ces querelles découlèrent des résultats lamentables sur le fonctionnement des écoles. De plus, le système scolaire était affaibli, au plan financier, par le favoritisme politique des députés dans le domaine de l'éducation, et par la méfiance du clergé catholique devant l'esprit libéral et laïque de ces représentants du peuple. En ces années difficiles, le système souffrit des répercussions de la désintégration de l'organisation politique et économique de la province.

À la suite de la venue de Lord Durham avec la mission d'enquêter sur l'état général des affaires au Canada, et en conséquence de la publication de son rapport en février 1838⁷, une série de décisions législatives furent arrêtées. L'union du Bas et du Haut-Canada fut votée. Une réforme du régime municipal fut mise en force. Une loi scolaire établissant des écoles communes fut sanctionnée en septembre 1841⁸. Même dans le nouveau régime du Canada Uni, le principe fédératif fut maintenu dans les politiques d'éducation de 1842 à 1867, entre la province de Québec à prédominance française (Canada Est) et la province anglaise d'Ontario (Canada Ouest). Jean-Baptiste Meilleur fut nommé premier surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada par le gouverneur sir Charles Bagot, en mai 1842.

Jean-Baptiste Meilleur (1796-1878) était un médecin connu depuis longtemps pour son intérêt pour les problèmes d'éducation. Il avait vécu cinq années aux États-Unis, de 1821 à 1826. Il avait d'abord étudié la

médecine au Middlebury College au Vermont, de 1821 à 1824. En 1825, il avait enseigné le français au Dartmouth College, à Hanover, New Hampshire, où il publia un livre, A Treatise on the Pronunciation of the French Language. L'année suivante, en 1826, il revient au Bas-Canada et il s'établit à L'Assomption, dans la région montréalaise, où il pratiqua la médecine. Il fut associé au clergé catholique dans la fondation, en 1832, du Collège de L'Assomption, et il fut député au Parlement à Québec de 1834 à 1838. Il est aussi l'auteur de nombreux articles de journaux et de périodiques sur les problèmes scientifiques et éducationnels⁹. Meilleur était familier avec les bibliothèques, particulièrement

- Fernand Ouellet, «L'enseignement primaire: responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836) », Recherches sociographiques, vol. 2, n° 2 (avril-juin 1961), p. 171-187.
- G.P. Lucas (dir.), Lord Durham's Report on the Affairs of British North America, Oxford, Clarendon Press, 1912, 3 vol.
- Marcel Lajeunesse, L'éducation au Québec (19º-20º siècle), Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, 1971, p. 48. Cette loi scolaire entrait en force en janvier 1842.
- Louis-Philippe Audet, « Jean-Baptiste Meilleur était-il un candidat valable au poste de Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada en 1842? », Cahiers des Dix, n° 31 (1966), p. 163-201.

celles des universités et des associations au Vermont et au New Hampshire, et l'utilisation de ces bibliothèques contribua tant à sa formation médicale qu'au développement de sa pensée pédagogique.

La tâche de Meilleur était immense. Dans une province de 625 000 habitants en 1841 (qui atteindra 1 100 000 en 1867), dont 85 % était rurale, il avait à bâtir un système scolaire public à partir de pratiquement rien. En outre, les circonstances étaient difficiles. L'Église catholique était plutôt méfiante, et elle allait exercer son pouvoir grandissant en faveur de la confessionnalisation du système scolaire bas-canadien, à la fois dans son application sur le terrain et dans sa législation. Quant à la population, qui avait perdu l'habitude de contribuer financièrement à la création et au fonctionnement des écoles, elle était souvent hostile à l'imposition de taxes scolaires au niveau local, au point de mettre le feu aux écoles dans certaines municipalités, à la fin des années 1840; de là, l'émergence de la « guerre des éteignoirs 10 ».

La connaissance de la campagne qui se développa en faveur de l'éducation est nécessaire pour comprendre l'enthousiasme qui grandit parmi les Amis de l'éducation, en janvier 1841, lors de la visite d'Alexandre Vattemare au Bas-Canada et par son projet de fonder un Institut de litté-

rature, des sciences et des arts à Montréal. L'Institut de Vattemare visait à regrouper les sociétés qui existaient alors à Montréal: le Mechanics' Institute, la Natural History Society, la Bibliothèque de Montréal/The Montreal Library, et la Mercantile Library. Cet institut national voulait regrouper, sous un même toit, un institut, une bibliothèque et un musée¹¹. Quand Vattemare quitta le Bas-Canada en mars 1841, son projet tourna court et n'eut aucune suite concrète dans l'immédiat.

Au début de la décennie 1840, le clergé catholique du Bas-Canada semblait craindre que le développement de l'éducation, en abaissant le taux d'analphabétisme, rendît les Canadiens français plus vulnérables à une diffusion large et soutenue des imprimés protestants ou non orthodoxes. En outre, le clergé était confronté au prosélytisme des livres et des brochures traduits en français de

- Thomas Chapais, «La guerre des éteignoirs», Mémoires de la Société royale du Canada, 3º série, 1^{re} section (1928), p. 1-6.
- 11. Claude Galarneau, «Le philanthrope Vattemare et le rapprochement des races et des classes au Canada: 1840-1855 », dans W.L. Morton (dir.), The Shield of Achilles. Le bouclier d'Achille, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, p. 101; et Élisabeth Revai, Alexandre Vattemare, trait d'union entre deux mondes; le Québec et les États-Unis à l'aube de leurs relations culturelles avec la France au XIXe siècle, Montréal, Bellarmin, 1975, p. 36. Aegidius Fauteux, «Les bibliothèques canadiennes et leur histoire », Revue canadienne, nouvelle série, vol. 17 (janvier-juin 1916), p, 210, donne l'essentiel du message de Vattemare à Montréal: « Fondez en un seul bloc toutes vos petites institutions et n'en faites qu'une seule, puissante et forte, qui exercera une action plus grande, qui sera en rapport plus étroit avec les autres corps savants du monde entier et qui avancera d'autant votre développement intellectuel ».

la Bible Society, et de la French Canadian Missionary Society par les ministres protestants de langue française, en provenance surtout de la Suisse. Dans son hebdomadaire, *Les Mélanges religieux*, le diocèse de Montréal relevait ce nouvel intérêt pour la lecture, le reliait au développement de l'instruction publique, en lui donnant en même temps une orientation toute particulière:

Depuis longtemps on sent le besoin de bibliothèques paroissiales où toutes les classes, tous les sexes et tous les âges puissent aller chercher des distractions, de l'instruction, de l'édification. Les tems où l'ignorance était en quelque sorte permis, ou du moins, il y avait moins d'inconvéniens à ignorer sont loin de nous. [...] À aucune autre époque de notre histoire, l'instruction ne fut plus populaire et plus indispensable. L'ignorance est un déshonneur et presqu'un crime aux yeux de la civilisation actuelle. [...] Nous avons besoin de connaître et d'étudier notre religion, nos lois, nos droits civils et politiques, notre histoire, notre langue, les évènements, les faits, les découvertes, les inventions et les progrès de l'industrie, les améliorations et les réformes dans l'exploitation des terres, dans les modes d'agriculture, etc., etc., parce que, dans tout cela, notre bien-être moral et matériel, notre existence comme peuple et comme citoyens, notre vie toute entière est souverainement intéressée. Et la lecture, une lecture sage et bien dirigée peut seule nous initier à ces connaissances devenues plus que jamais une nécessité pour nous. [...] Ainsi, propager l'instruction et l'amour de la lecture jusque dans nos campagnes les plus reculées; favoriser les plus utiles et les plus légitimes penchans de l'homme; donner à tous nos concitoyens des moyens faciles et économiques de s'instruire, d'étudier les richesses et les ressources qui sont à leur disposition, et leur ménager en même tems des plaisirs et des distractions; voilà le but, que nous proposons, et voici le moyen de l'atteindre heureusement.

Ce moyen est celui d'une bibliothèque paroissiale¹².

Les initiatives de quelques curés qui avaient établi une bibliothèque dans leur paroisse étaient citées en exemples. La bibliothèque paroissiale devenait alors une nouvelle tâche pastorale.

La cause des bibliothèques paroissiales prit son envol quand les sulpiciens, seigneurs et curés de Les Mélanges religieux, 28 mars 1843. Le journal La Minerve a repris ce texte le 30 mars 1843, de même que Jean-Baptiste Meilleur, Mémorial de l'éducation du Bas-Canada, Montréal, Rolland, 1860, p.183-185. Montréal, fondèrent, en 1844, l'Œuvre des bons livres de Montréal. Les sulpiciens occupaient une place dominante dans cette métropole en émergence. Leurs liens avec les origines de la ville, leur prestige de seigneurs, leurs richesses, leurs œuvres paroissiales et éducatives, leur excellente formation européenne, leurs relations étroites tant avec la France qu'avec l'administration coloniale, justifiaient leur position. Les sulpiciens établirent l'apostolat par le livre à l'intention des classes laborieuses, suivant en cela ce que pratiquait le clergé français depuis la Restauration. Durant les décennies 1850 et 1860, les sulpiciens couronnèrent leur œuvre avec la création du Cabinet de lecture paroissial qui visait spécifiquement les classes moyennes et les classes dirigeantes¹³.

Le surintendant Meilleur avait une conception de l'éducation populaire dans la province du Bas-Canada où les grands obstacles à sa diffusion venaient de la sévérité du climat et des occupations de la population, principalement en agriculture: «Les besoins matériels demandent tout notre temps et toute notre attention, et nous ne pouvons que forcément les détourner un peu des choses de première nécessité. Rien de surprenant donc que, chez nous, le travail intellectuel soit une occupation exceptionnelle, et que nous ayons si peu de temps à consacrer à notre instruction¹⁴ ». Malgré tout, Meilleur était convaincu de la nécessité de la lecture : « Notre jeunesse a sûrement besoin de lire, même de lire avec abondance

sur tous les sujets utiles pour une formation adéquate dans le domaine de la religion et celui des affaires; autrement une large part des dépenses effectuées aujourd'hui pour leur éducation seraient contractées en pure perte¹⁵ ».

Dans son premier rapport de novembre 1843, Meilleur fit des remarques sur les bibliothèques. Il affirma, dès le départ, que les petites bibliothèques ouvertes au public dans les régions rurales devaient leur origine à l'initiative du clergé local. De plus, tout en regrettant leurs faibles collections, il déclarait qu'« elles sont peut-être encore trop exclusivement religieuses 16 ». Tout en donnant au clergé crédit pour son zèle et des sacrifices, Meilleur recommandait que les commissaires scolaires soient responsables des bibliothèques à l'usage de la popu-

- 13. Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIXe siècle, Montréal, Fides, 1982. L'Œuvre des bons livres était liée avec l'Œuvre des bons livres de Bordeaux, fondée au début des années 1820 et érigée par les papes Léon XII en 1824 et Pie VIII en 1830 en archiconfrérie religieuse. Dans son œuvre de diffusion des bons livres et d'établissement de bibliothèques paroissiales, cette société était avant tout une association pieuse. À Montréal, l'Œuvre des bons livres eut, après 1846, une section anglaise pour les Irlandais de la paroisse St. Patrick connue comme The Montreal Institute for Circulating Goods Books.
- 14. Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, p. 181.
- Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport pour 1853, 31 mai 1854.
- Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport pour 1842, 7 novembre 1843, appendice Z.

lation. À son avis, les commissaires d'écoles auraient la capacité d'exercer leurs connaissances et leur prudence dans le choix des livres avec plus d'efficacité que l'ensemble des parents.

Dans le même rapport, Meilleur fit la recommandation suivante au Parlement provincial :

Il serait très important d'arrêter que le gouvernement accorde une allocation d'une somme annuelle de cinq livres sterling par paroisse ou canton, à condition que les habitants contribuent pour un montant égal pour établir une bibliothèque publique sous la direction des commissaires d'écoles, de même que de mettre sur pied un dépôt de livres scolaires pour les enfants pauvres, à qui ils seraient loués pour le temps durant lequel ils en auraient besoin pour leurs études, de façon à leur permettre de recevoir une instruction élémentaire adéquate¹⁷.

Pour mieux expliquer la portée de sa recommandation adressée au Parlement, Meilleur faisait l'éloge des bibliothèques publiques existant dans les pays civilisés, avec une insistance particulière sur les États-Unis et la France « où elles ont d'admirables effets sur les coutumes et le caractère du peuple, intellectuellement et moralement¹⁸ ».

En 1845, le surintendant Meilleur revint sur le même sujet. Il 17. Ibid.

18. *Ibid*.

 Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport annuel pour 1844-1845, appendice Z, dans Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada, session 1844-1845.

estimait qu'une portion des fonds communs (subventions de l'État et contributions locales) devrait être utilisée pour l'établissement d'une bibliothèque publique, à condition que les citoyens veuillent bien contribuer pour une somme équivalent à celle qui leur serait accordée à cette fin. Il ajoutait aussi :

Il faut convenir que de ces trois espèces d'établissemens différents, celui des bibliothèques publiques n'est pas le moins important, pour faciliter à la jeunesse l'acquisition des connaissances dont elle a besoin. Ces bibliothèques seraient sous le contrôle immédiat des Commissaires de chaque localité, qui feraient euxmêmes le choix des livres les plus convenables sur des sujets qui se rattachent aux sciences usuelles, à la morale et à la religion, et les mettraient à la disposition des jeunes gens, suivant les besoins 19

Cela contribuerait, comme il l'a lui-même exprimé, à «forcer l'ignorant à s'asseoir au banquet de la connaissance».

Des associations d'instituteurs furent fondées, en 1845, à Montréal et à Québec. Les membres de ces associations se réunissaient tous les six mois, tenaient des réunions, et exprimaient librement leurs opinions sur l'exercice de leur profession, lesquelles étaient acheminées en temps utile au Département de l'éducation. L'association de la ville de Québec mit sur pied une bibliothèque qui fut digne de mention pour la période²⁰.

En 1846, une loi scolaire très importante (9 Victoria, chapitre 27) fut votée par l'Assemblée législative du Canada-Uni: elle consacrait le caractère confessionnel du système scolaire. Ce caractère fortement confessionnel qu'on retrouvait dans la loi provenait plus des circonstances et de la conjoncture que des intentions du législateur. Dans plusieurs paroisses, le gouvernement et le surintendant devaient s'appuyer sur le clergé pour faire accepter la législation scolaire et faire fonctionner le système scolaire naissant. En 1846, le clergé était nettement en position de force face à un gouvernement aux prises avec des révoltes de citoyens relativement à l'imposition de taxes scolaires (guerre des éteignoirs)²¹. Meilleur devait prendre en compte cette réalité dans l'établissement des «bibliothèques publiques ». Dans le mémorandum qu'il envoya aux commissaires pour expliquer la nouvelle loi, il était plus prudent sur le sujet de « ce travail si éminemment social et religieux » que constituaient les bibliothèques. Il se confiait à son ami le curé de Maskinongé, Louis-Édouard Bois : « Cependant, vous savez bien que je dois être très prudent dans un document de

nature générale fait à l'usage d'un public mixte. Les amis de la cause peuvent en faire un usage qu'il leur semble le meilleur²² ». Il prônait aussi le prélèvement d'une somme annuelle de dix livres sterling pour l'achat de livres, avec le dessein de démarrer une bibliothèque publique: « Ces bibliothèques seraient une méthode d'instruction économique, commode et puissante, sous la direction des commissaires d'écoles plutôt que sous celle du clergé local²³ ».

Au niveau du discours, il y a encore une grande ressemblance entre Ryerson, pour qui « the school is the pupil's teacher; he has books as his second teacher²⁴ », et Meilleur qui écrivait dans son mémorandum de juin 1846:

- J. Keith Jobling, The Contribution of Jean-Baptiste Meilleur to Education in Lower Canada, Thèse de maîtrise, McGill University, 1963, p. 71.
- Marcel Lajeunesse, «L'évêque Bourget et l'instruction publique au Bas-Canada, 1840-1846 », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 23, n° 1 (juin 1969), p. 35-52.
- Archives du Séminaire de Nicolet.
 Fonds Bois. Lettre de Jean-Baptiste
 Meilleur à l'abbé Bois, 15 juin 1846.
- Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport pour 1846, appendice A.
- 24. Superintendant for Canada West, «Report to the Provincial Secretary, March 1856», dans Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada, 1846, appendix P.

Par conséquent, je n'exhorterais jamais trop les commissaires d'écoles et les autres amis de l'instruction publique, à associer les habitants en participant à la formation d'un fonds pour l'achat de livres pour les écoles et pour l'établissement dans chaque municipalité d'une bibliothèque publique qui donnerait accès à tous. L'établissement d'une bibliothèque publique constituée de livres choisis avec soin pour l'usage de la population serait une œuvre éminemment sociale dont les bons effets seraient appréciables²⁵.

Le clergé bas-canadien ne demeurait pas indifférent à ce problème des bibliothèques, surtout depuis le lancement de l'Œuvre des bons livres. En 1846, Mgr Bourget, l'évêque ultramontain de Montréal de 1840 à 1876, écrivait que « chaque paroisse devra avoir sa bibliothèque paroissiale composée de livres choisis, selon un catalogue qui pourra être donné au besoin. Cet établissement devient urgent²⁶ ». Le mouvement des bibliothèques paroissiales fut endossé par les évêques du Bas-Canada réunis en 1850, et cet appui fut réaffirmé lors du deuxième synode provincial de Québec en 1854, de même que par les troisième et quatrième synodes en 1863 et 1868 27 . Cette campagne,

- 25. Mémorandum du surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, nº 9, juin 1846.
- Projet de règlement pour qu'il y ait uniformité dans le gouvernement des cures du diocèse du diocèse de Montréal, Montréal, Bureau des Mélanges religieux, 1846, p. 10.
- Antonio Drolet, «L'épiscopat canadien et les bibliothèques paroissiales, 1840-1900 », Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Rapport annuel, 1962, p. 21-37.
- Yvan Lamonde, «Social Origins of the Public Library in Montreal », Canadian Library Journal, vol. 38, nº 6 (décembre 1981), p. 366-367.

dont la promotion était assurée par la presse catholique, les mandements des évêques, les synodes provinciaux et les sermons du dimanche dans les paroisses, avait comme objectif affirmé de vouloir opposer les bons livres aux mauvais. Yvan Lamonde explique le rôle du clergé en cette matière:

There is no doubt that the parish libraries formed a part of the strategy to divide society along confessional lines, a strategy that a militant Church would see triumphant after 1860. The decade following 1850, one of ideological confrontations between liberal and authoritarians, marked the transition from a culture of lawyers to one of clerics. The new order was characterized by ecclesiastical censorship of books, newspapers and libraries²⁸.

En 1849. la loi scolaire (12 Victoria, chapitre 50) prévoyait de nouveau que l'organisation des bibliothèques devait être sous le contrôle des commissaires d'écoles. En 1850, le surintendant recommandait que des fonds devraient être accordés pour des bibliothèques dans les écoles primaires²⁹. L'année suivante, en 1851, il présentait des recommandations dans cette direction aux nouveaux inspecteurs d'écoles, en les invitant d'user de persuasion au niveau local³⁰. Néanmoins, au début de la décennie 1850, Meilleur commençait à réaliser qu'aussi longtemps qu'une contribution égale prélevée au niveau local ne compléterait pas celle de l'État, des bibliothèques ne pourraient pas vraiment être créées. Il espérait donc une collaboration très étroite entre les bibliothèques des écoles dépendant des commissaires et les bibliothèques de paroisses sous le contrôle du clergé. Cela voulait dire, en réalité, que cette coopération, nouvellement souhaitée par le surintendant, serait très profitable aux bibliothèques paroissiales, parce que ces dernières pourraient ainsi avoir accès et partager les fonds alloués aux bibliothèques scolaires. En ce domaine, Meilleur en vint à la fin de son administration à la défense de la position du clergé « qui fait beaucoup d'efforts et de sacrifices pour établir des bibliothèques, mais qui ne peut assumer toutes les dépenses³¹ ».

En 1853, Meilleur réussit à obtenir du gouvernement 500 livres sterling exclusivement pour la création de bibliothèques publiques. Il distribua des allocations de cinq à dix livres sterling à 54 districts scolaires, et il dut refuser des demandes pour un montant équivalent à celui qui avait été versé. Cet argent devait être dépensé pour des bibliothèques publiques sous le contrôle des commissaires, mais Meilleur ajouta, dans ses instructions, une remarque de taille quand il mit aussi « et sous le contrôle éclairé du clergé ». Une dispute entoura cette opération. Le journal libéral *Le Pays*

l'accusa d'agir en secret, contrairement à Ryerson au Haut-Canada, et aussi de ne pas avoir recommandé de romans pour ces bibliothèques³². Il apparaît nettement que l'attitude du surintendant Meilleur relativement aux livres et aux bibliothèques était de plus en plus conforme à celle du clergé catholique³³.

Après treize années de travail acharné et de nombreuses frustrations, Meilleur, fatigué et désenchanté, démissionne de son poste de surintendant de l'Éducation. Sous sa direction, le nombre des écoles était

- 29. Meilleur, *Mémorial de l'éducation*, p. 381.
- « Instructions aux inspecteurs d'écoles par le surintendant de l'Éducation en vertu de l'acte 14° et 15° Victoria, chap. 97, 20 septembre 1851A », dans Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, 1852-1853, appendice VV.
- 31. Rapport du surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada pour l'année 1853, 31 mai 1854.
- Le Pays, 13 décembre 1853. Voir aussi Archives du Séminaire de Nicolet. Fonds Bois. Lettre de Meilleur à l'abbé Bois, 15 décembre 1853.
- 33. La Minerve, 20 décembre 1853.

passé de 50 en 1842, à 1 569 (avec 57 000 élèves) en 1844 et à 2 868 écoles (avec 127 058 élèves) en 1855 34 . Même si les résultats étaient modestes, les bibliothèques des écoles contenaient 96 826 volumes en 1856 35 .

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), profitant de ses relations politiques avec le Parti conservateur, devint le deuxième surintendant de l'Éducation du Bas-Canada. En 1855, il avait déjà été député pendant onze ans et ministre durant quatre ans. Pendant plus d'un demisiècle, il devait participer activement à la vie de son pays. Il fut avocat, journaliste, biographe, romancier, poète, bibliophile, éducateur, professeur de droit et doyen, administrateur, orateur et homme politique³⁶. En 1867, il devint, lors de la naissance de la Confédération canadienne, le premier à occuper la fonction de premier ministre du Québec, et il cumula ce poste, jusqu'en 1873, avec celui de ministre de l'Instruction publique. Chauveau « personnifie le type de l'honnête homme du dix-neuvième siècle au Canada³⁷». Contrairement à l'administration Meilleur, celle de Chauveau respire le succès. Deux écoles normales de langue française (Jacques-Cartier à Montréal et Laval à Québec) et une de langue anglaise (McGill à Montréal) furent créées ; le *Journal de l'instruction publique* et son équivalent de langue anglaise, The Journal of Education, furent publiés; un système de pension de retraite fut établi pour les instituteurs; on mit sur pied le Conseil de l'Instruction publique, on réforma le bureau d'examinateurs des instituteurs et le corps des inspecteurs d'écoles.

En 1854, le synode provincial de Québec avait consacré une partie de ses travaux aux bibliothèques paroissiales. Les évêgues invitaient les fabriques des paroisses à mettre sur pied des bibliothèques paroissiales et les curés à se servir du prône du dimanche et des classes de catéchisme pour encourager leurs paroissiens à fréquenter ces bibliothèques. De plus, ils insistaient sans ambiguïté sur la nécessité de posséder des bibliothèques indépendantes de celles des commissaires d'écoles « sur lesquelles les curés ne sont pas sûrs d'avoir toujours le contrôle, et où, par conséquent, il pourrait se glisser des ouvrages dont la religion aurait à rougir³⁸ ». Il est manifeste qu'après l'école confessionnelle, le clergé se faisait le protagoniste de la bibliothèque confessionnelle.

- 34. Jobling, The Contribution of Jean-Baptiste Meilleur..., p. 89.
- 35. Journal of Education for Upper Canada, vol. 13 (1960), p. 68.
- André Labarrère-Paulé, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Montréal, Fides, 1962, p. 5. Voir aussi le très beau livre d'Hélène Sabourin, À l'école de P.-J.-O. Chauveau. Éducation et culture au XIX^e siècle, Montréal, Léméac, 2003, 230 p.
- Maurice Lebel, « Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, humaniste du dix-neuvième siècle », dans L'éducation et l'humanisme: Essais, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1966, p. 401.
- « Règlement disciplinaire adopté dans le second concile provincial de Québec, 4 juin 1854 », Mandements, lettres pastorales, circulaires... publiés dans le diocèse de Montréal. Montréal, 1869-1926, vol. 2, p. 469.

Nous savons que, dès les débuts de son mandat comme surintendant, Chauveau connaissait bien et admirait fort le système mis au point par Ryerson dans la province voisine. Dans le système de Ryerson, les bibliothèques des écoles étaient ouvertes au public et elles étaient financées pour la moitié des coûts par les citoyens. Rappelons que Ryerson avait établi, pour sa province, un vaste dépôt de livres où d'importantes remises étaient accordées aux municipalités. Dans son rapport pour l'année 1856, Chauveau constatait que:

Les bibliothèques de paroisse ne pourront point non plus prospérer tant qu'on n'aura pas recours au même moyen pour les former et les développer. J'espère en laissant accumuler pendant quelque temps l'allocation qui est faite en leur faveur pouvoir mettre sur pied avec la sanction du Gouvernement un magasin ou dépôt, dont l'établissement pourrait aussi être un moyen d'encourager la littérature et la librairie du pays et de faciliter la formation des instituts d'artisans ou les associations littéraires³⁹.

L'année suivante, le surintendant revenait sur le même sujet en insistant que « les bibliothèques de paroisses ne prendront point non plus un bien grand essor, tant qu'on n'aura point recours pour leur formation au système employé au Haut-Canada⁴⁰ ».

Chauveau dut se rendre à l'évidence. Son projet de dépôt provincial de livres pour alimenter à moindre coût les bibliothèques « publiques » rencontrait l'opposition tant du clergé que des libraires locaux. Mgr Bourget surveillait de très près les projets du surintendant et il ne voyait pas d'un bon œil son projet de « tenir librairie ». Les libraires se liguèrent avec le clergé pour ne pas voir un nouveau concurrent de taille dans le lucratif commerce du livre. En mars 1859, le libraire-imprimeur Jean-Baptiste Rolland rencontra à Toronto, au nom de ses confrères libraires, Alexander

Galt, ministre du commerce, dans le but de bloquer toute velléité de Chauveau d'importer des livres pour fins de revente, comme en Ontario⁴¹.

La situation se présentait donc de façon bien différente dans les deux sections de la province du Canada-Uni. Ryerson avait bien profité des mesures prévues dans les lois scolaires votées au début de la décennie 1850 pour subventionner les bibliothèques « publiques » qui étaient en réalité des bibliothèques

- « Rapport sur l'instruction publique dans le Bas-Canada pour l'année 1856 », dans Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, vol. 15 (1857).
- « Rapport sur l'instruction publique dans le Bas-Canada pour l'année 1857 », dans Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, vol. 16 (1858).
- 41. Sabourin, À l'école de P.-J.-O. Chauveau, p. 80-81.

mi-scolaires, subventionnées par l'État, et mi-publiques, subventionnées par les citoyens pour la moitié des coûts, et approvisionnées par le vaste dépôt provincial de livres. Meilleur et surtout Chauveau avaient, quant à eux, subventionné des bibliothèques de paroisses, mais ces fonds avaient servi à donner une certaine impulsion aux bibliothèques paroissiales sous l'égide du clergé. Il faut dire, par ailleurs, que le tournant des années 1860 se prêtait mal à l'émergence de bibliothèques « publiques » au Bas-Canada, au moment de la condamnation de la bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal par M^{gr} Bourget. L'épreuve de force entre l'évêque Bourget et les dirigeants de l'Institut canadien allait s'étirer pendant toute la décennie 1860. Cette période vit émerger, pour faire contrepoids à l'Institut canadien, des instituts culturels orthodoxes, dont le plus connu est le Cabinet de lecture paroissial; ce fut également une période particulièrement propice à la naissance de bibliothèques paroissiales. Le moment n'était pas approprié pour discuter bibliothèques publiques laïques et dépôt de livres sous la direction de l'État.

En tant qu'homme de culture et intellectuel, Chauveau accordait la plus haute importance à la place et à l'usage des livres et des bibliothèques. Il fit souvent référence à cela dans ses discours, particulièrement lors de l'inauguration du Cabinet de lecture paroissial, en février 1857, quand il affirma : « les bibliothèques publiques sont la continuation de l'école et le cabinet de lecture est le complément de la bibliothèque⁴² ». Dans ses rapports annuels soumis au gouvernement, et d'une manière plus marquée dans celui de 1864, Chauveau continua à lancer des appels en faveur de la création de bibliothèques publiques, qui restèrent sans réponse⁴³. Chauveau continua donc, comme Meilleur l'avait fait avant lui, à subventionner, très modestement, il faut en convenir, les bibliothèques paroissiales. Les surintendants de l'Éducation étaient acculés à collaborer avec

le clergé en ce domaine, comme ils l'avaient fait, depuis le début de la décennie 1840, dans la mise en place d'un réseau d'écoles publiques qui, d'écoles communes à l'origine, étaient devenues confessionnelles.

Chauveau eut beaucoup plus de succès dans l'organisation d'une bibliothèque au siège du Département de l'éducation, qui était le château de Ramezay de Montréal. Durant tout son mandat de surintendant, et même au-delà, quand il était premier ministre et ministre de l'Instruction publique, Chauveau accorda une attention soutenue à

^{42.} La Minerve, 25 février 1857; et Journal de l'instruction publique, vol. 1, nº 2 (février 1857), p. 45.

^{43.} Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport pour l'année 1864, Québec, Hunter, Rose et Lemieux, 1865. Dans ce rapport, il mentionnait l'importance de la création et du développement des bibliothèques de paroisse: « Dans tous les autres pays, la création de ces bibliothèques est considérée comme le complément de l'éducation populaire, et j'ai déjà eu l'honneur l'année dernière de relater les efforts réalisés jusqu'à maintenant en France pour créer et développer ces institutions ».

cette bibliothèque. Cette bibliothèque, fondée en 1856, avec 100 volumes, s'est développée considérablement avec les années: 5 000 volumes en 1859⁴⁴, 9 000 en 1863⁴⁵, 12 000 en 1866⁴⁶ et 15 000 en 1870⁴⁷. En plus des achats effectués par le Département, la bibliothèque reçut des livres des écrivains, des citoyens, des libraires, des éditeurs-imprimeurs canadiens, américains (surtout de la Nouvelle-Angleterre) et d'Europe (France, Belgique et Grande-Bretagne). Chauveau se servait de ses périodiques, le Journal de l'instruction publique et son pendant anglophone le Journal of Education pour annoncer des nouvelles parutions, en faire des comptes rendus (et y recevoir gratuitement les ouvrages à cette fin) et faire des échanges avec d'autres périodiques dans le monde. Logée au château de Ramezay, qui abrite aussi la nouvelle École normale Jacques-Cartier, cette bibliothèque, en plus de servir aux fonctionnaires du Département et aux élèves de l'école normale, était ouverte au public montréalais pour lecture et référence. Pour Chauveau, qui l'entoura toujours de tous ses soins, cette bibliothèque tenait lieu de « véritable bibliothèque publique⁴⁸ » ; le *Journal* de l'instruction publique ajoutait que « beaucoup de jeunes gens studieux pourraient dire de quelle utilité et quelle part elle a eue dans le mouvement littéraire » (pour la préparation de conférences publiques et pour la collaboration à des revues littéraires)⁴⁹. En 1867, quand la Confédération canadienne inaugura le régime fédéral, attribuant aux provinces la juridiction exclusive de l'éducation, et que le gouvernement provincial s'installa dans la ville de Québec, Chauveau transforma le Département de

l'éducation en ministère de l'Instruction publique dont il devint le titulaire, la bibliothèque déménagea dans la nouvelle capitale de la province de Québec et siège du gouvernement. Un journal signalait ce départ qui signifiait une perte pour Montréal: « Now this fine library which might be very useful in Montreal, goes to Quebec, where they have already the Laval Library, and they cannot be said to be much in want of a public library as we are in Montreal⁵⁰ ».

À partir des années 1850, le Département de l'éducation fut, pour un siècle, l'organisme qui colligea les données statistiques des différentes bibliothèques du Québec. En 1869-1870, il y avait 204 135 volumes dans les bibliothèques des institutions d'éducation du Québec, à la fois maisons d'enseignement publiques et privées⁵¹.

- Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport pour l'année 1859, p. 9.
- 45. Journal de l'instruction publique, vol. 7, n°s 11-12 (novembre-décembre 1863), p. 171.
- 46. Journal de l'instruction publique, vol. 10, nº 1 (janvier 1866), p. 8.
- 47. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *L'instruction publique au Canada*, Québec, Côté, 1876, p. 93.
- 48. Ibid.
- 49. Journal de l'instruction publique, vol. 10, nº 1 (janvier 1986), p. 8.
- The Montreal Witness, 30 octobre 1867. Ce journal mentionnait la bibliothèque de la première université de langue française, l'Université Laval de Québec, fondée en 1852.
- Ministère de l'Instruction publique de la province de Québec. Rapport pour les années 1869 et 1870, Québec, Côté, 1871.

Comme le montre le tableau 4.1, les statistiques du ministère de l'Instruction publique prirent en compte, pour ces années-là, aussi bien les livres dans les bibliothèques des élèves (82 555) que dans celles à l'usage exclusif des enseignants (121 480).

Tableau 4.1

LIVRES DANS LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES
ET ACADÉMIQUES DU QUÉBEC (1868-1870)

	Privée/publique	Élèves	Enseignants
Universités et écoles spécialisées	privée	10 000	22 900
Collèges classiques	privé	30 695	62 911
Collèges industriels	privé	21 667	6 595
Académies mixtes ou pour garçons	publique	3 563	4 577
Académies pour filles	publique	9 814	13 537
Écoles modèles	publique	6 516	5 907
Écoles normales	publique	300	5 053
Total		82 555	121 480

Source: Rapport du ministre de l'Instruction publique du Québec, 1871.

Le surintendant, ou le ministre de l'Instruction publique pour les années 1867 à 1875, ne se limitait pas aux bibliothèques scolaires ou académiques. Dans son rapport annuel (voir le tableau 4.2), nous trouvons le nombre de bibliothèques publiques, c'est-à-dire, publiques dans le sens strict des écoles publiques ou des associations littéraires accessibles au public, avec le nombre de volumes (indiqué entre parenthèses) pour les différentes régions ou districts scolaires du Québec (en fait, les territoires des inspecteurs d'écoles)⁵².

^{52.} Ces statistiques n'incluent pas les bibliothèques paroissiales: « Le nombre actuel de bibliothèques paroissiales est de seulement 284, et le nombre de livres, 196 704 », surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, Rapport pour l'année 1863, Québec, Hunter, Rose et Lemieux, 1864, p. 12.

Tableau 4.2

■ «BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES» ET LIVRES PAR DISTRICTS SCOLAIRES (1855-1870)

	1855	1860	1865	1870
Gaspé	-	-	-	-
Kamouraska	10 (5 000)	13 (5 255)	15 (6 628)	23 (10 090)
Québec	6 (11 275)	18 (32 880)	33 (33 012)	25 (17 854)
Trois-Rivières	18 (5 728)	23 (10 665)	27 (11 912)	2 (1 863)
Saguenay	-	-	1 (475)	1 (500)
Saint-François (Cantons de l'Est)	2 (-)	7 (2 881)	-	-
Montréal	54 (25 600)	70 (50 720)	99 (52 027)	105 (53 328)
Outaouais	2 (750)	-	-	-
Total	92 (48 353)	131 (102 401)	175 (104 054)	156 (83 635)

Source: Rapports du surintendant de l'Éducation du Bas-Canada/Ministre de l'Instruction publique du Québec, 1855-1871.

Dès le début de son mandat à la surintendance, Chauveau a voulu contribuer à mettre une insistance toute particulière sur le développement du goût de la lecture, qui ne peut s'acquérir, selon lui, que par le contact avec le livre. Il institua un programme de livres de récompense qui seraient distribués aux élèves méritants par les inspecteurs d'écoles lors de leurs visites d'inspection. En plus d'espérer « exciter chez les enfants une louable émulation », Chauveau exprimait le désir de « placer dans leurs mains et dans celles de leurs parents de bons livres, qui devront leur inspirer le goût de la lecture et seront le noyau de petites collections que chacun d'eux formera au moyen de ses épargnes⁵³ ». Il voulait aussi que le livre devienne un outil pour corriger certaines carences des programmes scolaires et pour pousser plus loin les connaissances acquises. Il suggéra par exemple de donner des livres anglais aux élèves de langue française et des volumes français aux élèves de langue anglaise « lorsqu'il s'agira de les récompenser de leur progrès dans l'étude de celle (la langue) qui leur est

étrangère⁵⁴ ». Le surintendant Chauveau était également préoccupé par les problèmes particuliers de l'édition et des bibliothèques au Canada français: notamment, de très faibles infrastructures, un marché restreint, et le coût très élevé

^{53.} Voir la circulaire n° 20 et la lettre qui l'accompagne dans le *Journal de l'instruction publique*, vol. 1, n° 1 (janvier 1857), p. 24-25.

^{54.} Ibid.

des livres de langue française importés de France et de Belgique. En plus de contribuer à répandre le goût de la lecture et à constituer des bibliothèques personnelles (en raison de l'absence de bibliothèques collectives), la distribution des livres, français aussi bien qu'anglais, avait l'avantage d'encourager l'édition du Bas-Canada par des achats considérables de plusieurs titres. Appliquée pour la première fois en 1857, cette politique fut responsable de la distribution, en quatorze ans, de 1857 à 1870, de plus de 102 500 livres parmi les élèves des écoles publiques du Québec (voir le tableau 4.3 qui présente des données pour trois années).

Tableau 4.3

LIVRES DÉCERNÉS AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES (1860-1870)

	Livres français	Livres anglais	Total
1860	5 895	2 843	8 738
1865	6 234	2 705	8 929
1870	7 465	2 788	10 253

Source: Rapports du surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, 1860-1871.

La politique que Chauveau a initiée au début de son mandat comme surintendant s'est développée au cours des décennies suivantes, et elle a survécu à sa disparition de la scène politique. Les coûts des livres distribués dans les écoles ont atteint des sommes considérables à la fin du XIX^e siècle et dans le premier tiers du XX^e siècle. Cette politique de livres de récompense a contribué d'une manière non négligeable à la distribution de beaucoup d'auteurs québécois, leur assurant ainsi une large audience par des tirages élevés⁵⁵.

55. Jean Gagnon, «Les livres de récompense et la diffusion de nos auteurs de 1856 à 1931 », Cahiers de bibliologie, nº 1 (1980), p. 3-24. Cet article offre des statistiques intéressantes sur le phénomène. Beaucoup d'auteurs canadiens furent ainsi capables d'obtenir de larges tirages, particulièrement après 1875, compte tenu du marché francophone du Québec. Cette politique servit aussi de politique d'aide à l'édition dans une conjoncture où l'édition en avait bien besoin pour démarrer.

Au milieu du XIX^e siècle, les surintendants Meilleur et Chauveau, qui étaient pleinement avertis des réalisations américaines et ontariennes dans le domaine des bibliothèques scolaires/publiques, ne furent pas capables d'introduire et d'implanter au Québec des modèles identiques ou similaires de bibliothèques. Pendant cette période, livres et bibliothèques furent au cœur de querelles idéologiques et religieuses. L'Église catholique, de plus en plus sûre d'elle-même, a réussi à prendre en charge la lecture de ses fidèles. Le grand intérêt du clergé manifesté au développement des bibliothèques en ces années prend son origine dans un certain nombre de motifs de base : la nécessité de contribuer à l'éducation populaire, la défense des principes catholiques face à la diffusion des idées libérales et protestantes, et la nécessité de s'assurer de bibliothèques adaptées à la morale catholique.

L'établissement d'un vaste et solide réseau d'écoles publiques au Bas-Canada ne se fit ni facilement, ni rapidement. L'État, et par conséquent les surintendants de l'Éducation, ont dû s'appuyer, au niveau local, sur l'autorité du curé de la paroisse. L'Église catholique leur fit sentir pleinement la nécessité de son soutien.

Au Bas-Canada, le surintendant de l'Éducation fut incapable de promouvoir, par la législation et la réglementation, comme Egerton Ryerson le fit au Haut-Canada, la création de bibliothèques scolaires qui prirent, dans les faits, et cela s'accentua avec les années, un caractère véritablement public.

Pour un siècle, la bibliothèque paroissiale allait faire partie du paysage du Québec, avec des hauts et des bas, dans ses activités. Cette bibliothèque paroissiale s'appuyait sur le seul curé de la paroisse, qui ne partagea pas la responsabilité de son développement avec les citoyens, comme dans les pays anglo-saxons, tels la Grande-Bretagne ou parfois les États-Unis, où le pasteur impliquait toute la communauté dans ce genre de bibliothèque. La bibliothèque paroissiale ne constitua pas une étape menant à l'émergence de la bibliothèque publique. Elle en fut le substitut. Nonobstant leurs projets dans le domaine de la lecture publique, Meilleur et Chauveau ont dû prendre en compte la réalité socioculturelle bas-canadienne et ils ont eu à imaginer d'autres formules pour stimuler la circulation du livre et la lecture parmi la population alphabétisée du Bas-Canada.

5

Les bibliothèques publiques à Montréal au début du xxº siècle

Essai d'histoire socioculturelle*

* Ce texte a paru dans le livre publié sous la direction de Peter F. McNally, Readings in Canadian Library History, Ottawa, Canadian Library Association, 1996, p. 173-198.



il est une époque où les bibliothèques publiques ont été l'objet d'un débat important dans la vie publique montréalaise, c'est vraiment au début du XX^e siècle. Le propos de cette étude est de débroussailler

et d'analyser les nombreuses polémiques relatives à ces bibliothèques, car

il n'est pas inutile de les relier à la vie d'une métropole en formation: « It is of course plain to all that libraries are among the things that are products of human effort, so if some larger configuration of meaning is to be found in their history, it is better to relate them to the whole stream of social evolution than to separate them as it were from human strivings¹».

Les pressions pour l'établissement d'une bibliothèque municipale s'inscrivent au début de ce siècle dans une nouvelle problématique, celle de l'implication de la ville dans les loisirs et la culture, voire de la municipalisation de ceux-ci². La sociabilité créée par les associations de toutes natures qui s'était dévelopée antérieurement, à partir de la décennie 1840, a vécu; en émerge une autre sociabilité de nature urbaine qui s'exprime par l'intervention municipale dans le champ culturel notamment³.

- 1. Carl M. White, « The International Destiny of Literate Society and Librarianship », dans Carl M. White (dir.), Bases of Modern Librarianship; A Study of Library Theory and Practise in Britain, Canada, Denmark, the Federal Republic of Germany and the United States, New York, Macmillan, 1964, p. 1.
- Yvan Lamonde, « Une problématique de culture urbaine, Montréal (1820-1920) », Questions de culture, n° 5 (1983), p. 147.
- 3. Michèle Dagenais, dans son article « Vie culturelle et pouvoirs publics locaux. La fondation de la bibliothèque municipale de Montréal », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. XXIV, n° 2 (mars 1996), p. 40-56, donne une excellente démonstration de l'implication du pouvoir municipal dans le champ culturel en analysant la fondation de la Bibliothèque municipale par l'étude de la gestion d'une grande ville au début du xxe siècle.

L'exploitation de la presse, principalement les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*, s'avère une source essentielle qui permet de faire ressortir les problèmes de lecture publique à la lumière de la vie politique municipale de Montréal. Dans la première décennie du xx^e siècle, *La Presse*⁴ est une puissance dans la vie municipale montréalaise.

Le journal de Berthiaume ne s'oppose pas seulement à la prolongation du contrat des tramways et à la prolongation du contrat de la Montreal Light, Heat and Power pour la fourniture du gaz. D'une manière générale, il demande, avec la nationalisation du

port de Montréal, la municipalisation des services publics. Cette tendance socialiste, implantée par Helbronner, permet à *La Presse* d'affecter un dévouement unique et absolu à l'intérêt général. Le mouvement correspond encore à celui qu'Adam Beck propage en Ontario⁵.

4. Pierre Godin écrit dans L'informationopium. Une histoire politique de la Presse, Montréal, Éditions Parti-pris, 1972, p. 46, que, de 1900 à 1914: « La Presse se fait aussi la championne des réformes sociales. Dans les débats qui ont cours alors au sujet des écoles du soir, de la création de sociétés pour venir en aide à l'enfance et de la reconnaissance du syndicalisme, elle appuie les revendications populaires ».

Par son intérêt à la vie de la communauté, ce quotidien est intéressé à l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal⁶. Bien que plus préoccupé par les grands problèmes nationaux et internationaux, *Le Devoir*, fondé par Henri Bourassa en 1910, s'intéresse aussi à la vie culturelle de la collectivité montréalaise.

5. Robert Rumilly, *Histoire de Montréal*, Montréal, Fides, 1972, vol. III, p. 347.

Au début du XX^e siècle, Montréal est une ville en pleine progression. Elle s'étend de tous côtés⁷, la population passe de 267 730 habitants en 1901, dont 61 % de francophones, à 467 986 en 1911, et à 618 506 en 1921, dont 63 % de francophones⁸. Montréal est la place financière du Canada; de plus, les communications (chemins de fer, port) y sont capitales. Le *Lovell's*

- 6. Dans le numéro spécial à l'occasion de son 25° anniversaire, publié le 3 septembre 1910, La Presse reconnaissait cet intérêt: « Que n'a pas fait La Presse pour l'avancement des sciences et des arts [...] avec ses campagnes soutenues en faveur des bibliothèques publiques, campagnes d'où est sortie du moins la bibliothèque civique ».
- 7. Parmi les annexions réalisées par Montréal au cours des deux premières décennies du XXe siècle, citons : Saint-Henri et Sainte-Cunégonde (1905), Villeray et une partie de la paroisse Saint-Laurent (1907), Rosemont, Saultau-Récollet, Notre-Dame-des-Neiges (1908), le village Delorimier et la ville de Saint-Louis, de même qu'une parcelle d'Outremont (1909), le village d'Ahuntsic, la ville de Bordeaux, la ville de Notre-Dame-de-Grâce, Ville Émard, Ville Saint-Paul, Longue-Pointe et le village de Tétreaultville (1910), Cartierville (1916) et Maisonneuve (1918).
- 8. Yvan Lamonde, Territoires de la culture québécoise, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 53.

Directory pouvait écrire orgueilleusement de Montréal en 1914 qu'elle était « the largest city in Canada; the largest in the British colonies; the ninth in Norh America; the second largest port on the continent⁹ ».

Cette ville dont le dynamisme porte l'empreinte des entrepreneurs anglo-saxons se francise par le prolétariat francophone qui arrive de la campagne et par l'annexion des banlieues. Les travailleurs canadiens-français deviennent vraiment conscients de leur force avec l'élection du cigarier populiste Médéric Martin, en 1914¹⁰. Ils mettent fin à l'alternance qui avait prévalu jusqu'à ce moment entre un maire de langue anglaise et un maire de langue française.

En 1909, l'Association des citoyens de Montréal, composée d'hommes d'affaires et de professionnels, demande une enquête sur l'administration municipale et une réforme substantielle:

La réforme consisterait à doubler les échevins d'un « Bureau de contrôle », également élu par le peuple, mais surveillant les édiles et limitant leur puissance. Les échevins garderaient le pouvoir législatif, et les quatre commissaires exerceraient le pouvoir exécutif. Une surveillance mutuelle s'exercerait au profit du budget municipal. Le Comité des citoyens compte bien faire élire ses candidats au bureau de contrôle¹¹.

En avril 1909, le premier ministre du Québec, sir Lomer Gouin, charge le juge Lawrence John Cannon, de Québec, de faire enquête sur l'administration municipale. En septembre, la population montréalaise accepte, par référendum, l'établissement d'un bureau de contrôle. Ayant entendu 914 témoignages et reçu 548 documents, le juge Cannon dépose son rapport en décembre 1909 : le mal, c'est le favoritisme, et le favoritisme naît du système d'élection par quartier et du pouvoir considérable des comités (police, incendie, trottoirs, etc.) à l'hôtel de ville qui adjugent ou font adjuger les contrats.

Le juge Cannon constate que 25 pour cent d'un budget de vingt-quatre millions de dollars environ est dépensé en détournements, pots-de-vin, abus de toutes sortes, que le népotisme et la corruption sont généralisés. L'affairisme qu'on constate à ce moment lors de la constitution des grands cartels se trouve transposé, appliqué à un niveau différent à l'administration de la collectivité locale.

- Cité par Kathleen Jenkins, Montreal Island City of the St. Lawrence, New York, Doubleday, 1966, p. 447.
- John Irwin Cooper, Montreal. A Brief History, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1969, p. 125.
- Robert Rumilly, Histoire de Montréal, vol. III, p. 402.

L'OFFRE D'ANDREW CARNEGIE

En 1880, lors de sa fermeture, l'Institut canadien de Montréal offre à la ville de Montréal la collection de plus de 10 000 volumes qu'elle possède pour l'établissement d'une bibliothèque publique. Prudent, le conseil municipal refuse, le 4 juillet 1881, ce don. Au cours de l'année 1892-1893, les autorités municipales font l'acquisition du château de Ramezay dans l'intention d'établir une bibliothèque publique. En 1900, l'administra-

tion municipale collige des renseignements sur les diverses bibliothèques de la ville pour évaluer le besoin d'une autre bibliothèque, publique et municipale celle-là.

Le 6 mars 1901, le maire Raymond Préfontaine, politicien ambitieux, soucieux d'un mandat à la mairie marqué de grandes réalisations, le contraire d'un maire soliveau comme Montréal en a connu, sollicite d'Andrew Carnegie une aide pécuniaire pour l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal, à l'instar de beaucoup de villes américaines et canadiennes. Dès le début d'avril, le maire faisait campagne pour l'acceptation d'une somme de 150 000\$ qui ne sera offerte par Carnegie qu'en juillet 1901¹². Préfontaine donnait la ville d'Ottawa en exemple et il était en relation avec plusieurs villes canadiennes et américaines sur le mode suivi pour la fondation et l'administration de leurs bibliothèques publiques. L'échevin-homme d'affaires Hormisdas Laporte affirmait que si la ville était incapable de fournir annuellement 15 000 \$, « elle ne méritait pas son titre de métropole du Canada¹³ ».

En octobre 1901, le maire Préfontaine projette d'affecter une partie de la somme offerte à la constitution des collections: 12. Archives municipales de Montréal. Bibliothèque publique. Contribution Carnegie, Lettre de James Bertram au maire Préfontaine, 23 juillet 1901. Pour complément d'information sur l'action d'Andrew Carnegie et de son secrétaire Bertram en faveur des bibliothèques publiques américaines, voir l'étude de George Bobinski, Carnegie Libraries: Their History and Impact on American Public Library Development, Chicago, ALA, 1969, 257 p. On peut se référer aussi à Susan Speath Cherry, « Carnegie live! », American Libraries, vol. 12 (avril 1981), p. 184: « Within three decades, steel magnate Andrew Carnegie gave 56 162 627 \$ for construction of 2 509 libraries throughout the Englishspeaking world (Canada, England, the West Indies, South Africa, New Zealand, Australia, Rhodesia). The U.S. served as home for 1 679 pubic libraries... » Au Canada, furent érigées 125 bibliothèques Carnegie, dont 111 en Ontario et aucune au Québec, selon Margaret Beckman, Stephen Longmead et John Black, The Best Gift, A Record of the Carnegie Libraries in Ontario, Toronto, Dundurn Press, 1984, p. 19.

Il est pertinent de noter que Préfontaine avait fait partie, en 1892-1893, d'un comité chargé d'étudier la possibilité d'établir une bibliothèque publique gratuite. Voir Michèle Dagenais, « Vie culturelle et pouvoirs publics locaux », p. 45. Sur Préfontaine, voir Claude-V. Marsolais, Luc Desrochers et Robert Comeau, Histoire des maires de Montréal, Montréal, VLB éditeur, 1993, p. 172-178

13. La Presse, 7 avril 1901, p. 2.

The City will donate a piece of land [...] of an approximate value about 30 000 \$ [...].

The City will engage itself to expend annually 15 000\$ on the maintenance and extension of the library [...].

The sum of, say, 50 000\$ out of the 150 000\$ donated by you to be expended in purchasing books to form the nucleus of the said public library [...]¹⁴

Le secrétaire de Carnegie lui rappelle que la somme ne s'applique qu'à l'édifice, et que la ville doit s'engager à verser annuellement 15 000 \$ pour le personnel, les livres et l'entretien¹⁵. Le 26 mai 1902, le Conseil municipal, sur recommandation de la Commission des finances, accepte l'offre de Carnegie, selon les conditions établies par le donateur, et la ville était assurée que, « when the City has acquired a satisfactory to the Community, funds for the building will be provided as work proceeds¹⁶ ».

Les réactions à l'annonce de la création d'une bibliothèque publique ne tardèrent pas à venir. En juin 1902, le journaliste Jules-Paul Tardivel clamait que « nous sommes menacés d'une bibliothèque Carnegie¹⁷ ». Il y voyait « un foyer d'infection¹⁸ ». *La Presse*, de son côté,

- Archives municipales de Montréal, Lettre de Raymond Préfontaine à Andrew Carnegie, Skibo Castle, Ardgay, Scotland, 8 octobre 1901.
- Archives municipales de Montréal, Lettre de James Bertram au maire Préfontaine, 27 novembre 1901.
- Archives municipales de Montréal, Lettre de James Bertram à L.-O. David, Greffier de la Cité, 9 juin 1902.
- La Vérité, 21 juin 1902. Voir la discussion de ce sujet par Tardivel dans le livre de Pierre Savard, Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 382-384.
- 18. Ibid.
- «La bibliothèque sans prêtre et l'hôpital sans Dieu », La Presse, 30 juin 1902, p. 1.

fait écho du sermon du jésuite Édouard Hamon à l'église Saint-Pierre, qui voit dans les deux projets de bibliothèque publique et d'hôpital municipal le cri de « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

Dans l'un et dans l'autre cas, un cri de révolte insensé s'est fait entendre : « pas de prêtre ».

Un hôpital sans Dieu; une bibliothèque où le prêtre ne soit pas admis à traiter des questions de morale, voilà l'idéal qu'une partie de la population a en vue [...]. C'est ainsi qu'à propos du projet de fondation d'une bibliothèque destinée à l'usage de la population aux trois quarts canadienne-française, et catholique, de notre ville, on manifeste déjà l'intention d'exclure du bureau de censure tout ministre de notre religion¹⁹.

On sentait dès ce moment que les choses seraient longues et difficiles. Comme le notait *La Presse*, aux États-Unis, les travaux seraient déjà commencés, mais au Canada, «il y a les susceptibilités, les principes religieux, "l'index" à ménager et à défendre²⁰ ».

Le Conseil de ville eut, en octobre 1902, une longue séance sur le principe de la création d'un comité de censure, sous la présidence du maire James Cochrane, un entrepreneur, «le grand asphalteur de nos rues²¹», qui avait succédé à Préfontaine en février 1902. Le Conseil rejette ce principe après avoir entendu surtout l'échevin Laporte affirmer « que s'il fallait faire représenter dans le comité de censure toutes les religions et toutes les nationalités, il faudrait un comité fort nombreux²². Le Conseil propose plutôt l'établissement d'un comité spécial de la bibliothèque qui aura sous

son contrôle le fonctionnement de

la bibliothèque.

La question de la censure était sans conteste au cœur du problème. Tardivel écrivait dans son journal qu'« une bibliothèque ne peut être neutre, car il y a des bons ou des mauvais livres²³»; il déplorait que La Presse et La Patrie aient appuyé le projet de bibliothèque Carnegie et il concluait que « la franc-maconnerie triomphe encore une fois à Montréal²⁴ ». Dès le 14 octobre 1902, l'échevin Laporte reconnaissait « la nécessité de faire des concessions pour ne pas faire manquer complètement le projet²⁵ ».

L'échevin Louis-A. Lapointe qui a visité la bibliothèque de la ville de Détroit se demande pourquoi Montréal n'en ferait pas autant avec l'argent « que met à notre disposition un grand américain²⁶». Le 3 novembre 1902, après des imbroglios de procédure, Le Conseil de ville votait le règlement municipal no 291 qui incluait les articles suivants:

- 20. « Quels seront les censeurs de la bibliothèque civique?», La Presse, 30 juin 1902, p. 1. Pour sa part, l'hebdomadaire Les Débats du 4 mai 1902 écrivait : « Qu'on ait le courage de dire qu'à Montréal, dans l'état actuel de nos divisions religieuses, une bibliothèque vraiment publique est une utopie [...]. Si M. Carnegie veut contribuer à instruire les Montréalais, il ne pourrait pas mieux donner son appui financier qu'à l'Institut Fraser [...]. Cette bibliothèque est indistinctement fréquentée par des Anglais et des Canadiens. Elle est parfaitement dirigée, sans aucun parti pris, s'alimentant chaque année d'ouvrages de valeur, français ou anglais ».
- 21. Robert Rumilly, vol. III, p. 313. Pour des notes biographiques sur les maires et les échevins de Montréal, voir J.-Charles Lamothe, Histoire de la Corporation de la Cité de Montréal depuis ses origines jusqu'à nos jours, Montréal, 1903, 848 p. Voir aussi Marsolais et al., Histoire des maires de Montréal, p. 179-184.
- 22. « La bibliothèque publique de la Ville de Montréal », La Presse, 15 octobre 1902, p. 3.
- 23. La Vérité, 18 octobre 1902.
- 24. Ibid., 15 novembre 1902.
- 25. « Aurons-nous une bibliothèque publique? », La Presse, 15 octobre 1902, p. 8.
- 26. « La question difficile », La Presse, 24 octobre 1902, p. 2.

Le Conseil de Ville votera tous les ans, sur le revenu ordinaire de la Cité, une somme de pas moins de \$15,000 pour entretenir ladite bibliothèque, ainsi que pour acheter et tenir en bon ordre des livres, recueils, revues, tableaux, statues, peintures et autres objets d'art. [...]

Le Conseil nommera une Commission spéciale d'échevins, composée de pas plus de neuf membres pour construire ledit édifice et pour l'administrer ainsi que la bibliothèque qui y sera installée²⁷.

En tout cas, l'administration municipale manifestait son intérêt pour le dossier de la lecture publique à Montréal en faisant effectuer par un fonctionnaire, le greffier L.-O. David, une étude sur l'organisation des bibliothèques publiques aux États-Unis²⁸.

Le principe de l'établissement d'une bibliothèque publique admis, la question de la construction se pose. On admettait que cette bibliothèque devait être située au centre de la ville, être à proximité des tramways, en même temps que dans un endroit calme, et enfin être construite en un endroit qui n'occasionne pas des coûts exagérés.

Le premier site proposé fut celui du marché Saint-Laurent, ce qui a provoqué une réaction fort vive de la part des bouchers²⁹. Entretemps le comité de la bibliothèque fut établi, et l'échevin Hormisdas Laporte en devint le président, ce qui faisait dire au journal *La Presse* qui suivait le dossier au jour le jour « que la question de la bibliothèque publique a fait encore un pas³⁰».

Après l'opposition des bouchers qui fit écarter le site du marché Saint-Laurent, le nouveau site choisi, le carré Viger, souleva celui des propriétaires cossus habitant près de ce parc. De plus, on reprochait au nouvel emplacement de se trouver trop loin de la partie nord de la ville³¹. L'aliénation d'une partie du carré Viger était problématique³²; enfin, le Conseil législatif du Québec, se rendant aux pressions des

- Archives municipales de Montréal.
 Bibliothèque publique. Contribution Carnegie.
- Archives municipales de Montréal. Bibliothèque publique. Établissement projeté à Montréal. Il semble bien que le greffier de la ville, David, en soit l'auteur.
- « Le Marché Saint-Laurent et la bibliothèque publique », La Presse,
 20 novembre 1902, p. 1, et
 « La bibliothèque et la police »,
 La Presse, 27 janvier 1903.
- « Le Comité d'Administration de la Bibliothèque choisi », La Presse, 25 novembre 1902, p. 7.
- 31. « Le site de la bibliothèque », La Presse, 30 janvier 1903, p. 10.
- « La Bibliothèque publique », La Presse, 30 janvier 1903, p. 10.
 « La Bibliothèque publique », La Presse, 10 février 1903, p. 8.

habitants de ce square, fit insérer, dans un amendement à la charte de la ville, une clause à l'effet « que la ville ne pourrait ériger une telle construction sur tout parc ou jardin public³³ ».

En fait, le projet de bibliothèque publique battait de l'aile depuis le début de l'année 1903. L'échevin Chaussé avait demandé l'abrogation de la résolution d'acceptation de l'offre de Carnegie le 29 janvier, et il la renouvela par la suite au moins une fois par mois. De

- « La Bibliothèque civique reçoit son coup de mort », La Presse, 2 mai 1903, p. 21.
- 34. Ibid.
- 35. On fait référence ici à la bibliothèque Notre-Dame du Cabinet de lecture, aux bibliothèques de McGill et de Laval à Montréal, au Fraser Institute, à la bibliothèque du Gésu, à la bibliothèque du Barreau, à celle de l'École normale Jacques-Cartier.

profondes divergences étaient perceptibles parmi les échevins. Il y avait ceux, dirigés par Édouard Chaussé et Henry A. Ekers, président de la Canadian Breweries, qui ne voulaient pas du tout de bibliothèque. Il y avait ceux qui en voulaient une à tout prix, notamment Louis Payette, l'entrepreneur qui a construit la gare Viger, le château Frontenac et le collège Saint-Laurent, et l'échevin Dr Elphège-Gaspard Dagenais. Il y avait enfin ceux qui n'en voulaient pas dans certains quartiers, comme par exemple l'important commerçant et sociologue Herbert Brown Ames³⁴.

Pour comprendre les facettes du débat au conseil municipal, il est crucial de connaître les principaux arguments de l'opposant Chaussé:

La Ville de Montréal n'a pas besoin d'une bibliothèque comme on en trouve dans les grandes villes d'Europe. Nous n'avons pas ici cette classe d'hommes plongés dans les études scientifiques, et pour qui les bibliothèques sont des cabinets de travail.

Et combien d'autres ne fréquentent les bibliothèques publiques que pour se repaître de lectures dangereuses et immorales.

D'ailleurs, n'avons-nous pas déjà plusieurs autres bibliothèques à Montréal, surtout pour ceux qui veulent se livrer à des études spéciales. Elles offrent de plus l'avantage de prêter des livres aux abonnés³⁵.

Avez-vous bien considéré quelle source de malentendus et de disputes continuelles sur une bibliothèque publique pour une population mixte comme la nôtre? Elle donnera lieu à des difficultés nombreuses et délicates pour ce qui est de l'achat des livres, de la censure, etc. Les protestants voudront avoir leurs livres et les catholiques les leurs.

Et voyez les dépenses énormes que nous occasionnera annuellement une institution de ce genre. [...] Une bibliothèque, c'est une chose de luxe, et, certes, nous avons bien trop de besoins d'absolue nécessité pour y penser³⁶.

À la séance du 4 mai 1903, une majorité d'échevins se prononça contre le projet de bibliothèque. Le président de la Commission de la bibliothèque, l'échevin Laporte, qui vota même avec la majorité, constate « que le clergé paraît moins favorable et même y est opposé³⁷ ». L'échevin Chaussé qui préférait voir cet argent consacré à la police, à l'entretien des rues et des trottoirs, affirmait que la classe ouvrière elle-même était opposée à l'érection d'une bibliothèque publique et qu'à tout considérer, soixante-quinze pour cent de la population n'en veut pas dans les circonstances actuelles. Le vote pris le 4 mai fut contesté. Les avocats de la ville émirent l'opinion que cette invalidité du vote provenait d'une majorité des échevins présents au lieu d'une majorité de l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Quoi qu'il en soit, l'offre de Carnegie ne fut pas spécifiquement refusée, mais le projet de construction était devenu irréalisable. Le règlement 291, voté en 1902, ne sera abrogé que le 27 novembre 1905 et remplacé par le règlement 347 en fonction de la bibliothèque industrielle³⁸.



La Chambre de commerce demandait, dès février 1903, une section séparée pour les « sciences pratiques, industrielles et commerciales », de façon que celles-ci ne fussent pas négligées dans la bibliothèque municipale projetée et elle faisait de cette section une priorité, les bibliothèques générales étant, à son avis, nombreuses à Montréal.

Le 6 mai 1903, à l'instigation de François-Xavier Perrault, «l'âme de la Chambre de Commerce du district de Montréal, le promoteur du Monument National³⁹ », la Chambre de commerce pria la ville de Montréal de s'intéresser à l'établissement

- 36. «La bibliothèque civique», *La Presse*, 30 avril 1903, p. 2.
- 37. « Le coup de mort de la bibliothèque Carnegie », La Presse, 5 mai 1903, p. 1. Le 18 novembre 1902, le même quotidien avait interviewé un curé canadien-français de l'État de New York, le père Blanchard, lequel avait affirmé: « Le don de Carnegie est très beau, mais je préférerais plutôt le voir refuser que de voir la bibliothèque sous le contrôle d'hommes dont l'absence de sens moral a tué toutes les idées religieuses. Cette question est une question vitale pour la race canadienne-française. Si nous voulons garder nos ouailles, nous devrions voir à ce qu'on ne leur mette pas la tentation devant les yeux ».
- Archives municipales de Montréal, Bibliothèque publique. Établissement projeté à Montréal. « Montréal aura sa bibliothèque technique », *La Presse*, 17 juin 1903, p. 8.
- 39. « Et la Chambre de Commerce », La Presse, 7 mai 1903.

d'une bibliothèque scientifique et industrielle sous la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'échevin Laporte accepta d'en être le parrain au Conseil de ville: « le projet de M. Perrault me sourit; j'ai toujours prétendu que nous avions besoin des livres de référence plus que des livres de fictions [sic]; ce projet ne peut avoir d'ennemis, il rencontre le vœu de l'immense majorité 40 ».

La Commission de la bibliothèque, sous la présidence de l'échevin Laporte, recommandait, le 16 juin 1903, l'acceptation de l'offre de la Société Saint-Jean-Baptiste d'ouvrir, dès le 1^{er} septembre de la même année, une bibliothèque technique au Monument national. Cette bibliothèque devrait être accessible tous les jours, y compris le dimanche, de 9 heures à 22 heures.

La Commission demandait au Conseil municipal d'autoriser la somme de 600 \$ pour l'ameublement de la bibliothèque, 1 000 \$ pour l'achat de livres et 700 \$ pour payer cinq mois de loyer, le salaire du bibliothécaire et l'abonnement à des revues scientifiques⁴¹. La Commission crut bon de consulter les directeurs des bibliothèques publiques de Boston et de New York pour l'achat des livres techniques les plus utiles et les plus modernes⁴².

Le 11 juillet 1903, la Commission demandait un crédit supplémentaire de 600 \$ pour la décoration de la salle de lecture, car « il ne faut pas, dit l'échevin Dagenais, qu'une bibliothèque ait l'aspect d'une prison. Pour que le public la patronne suffisamment, il faut que le lecteur y trouve le repos sinon le luxe⁴³ ». Elle recommandait aussi l'embauche du bibliothécaire ; des cinq candidats, dont deux hommes, la Commission décida de « nommer d'abord une femme, puis plus tard lorsque les besoins du service l'exigeront, on nommera un homme⁴⁴ ». Éva Circé fut nommée bibliothécaire au salaire de 33,32 \$ par mois.

La Commission approuva l'achat de 1 500 volumes d'une valeur de 4 000 \$. Cette collection de base comprenait des encyclopédies Larousse et Britannica, des volumes français et anglais en architecture, en minéralogie, en sociologie, en chimie, en physique, en géométrie, en zoologie, de même que des ouvrages portant sur l'administration municipale et l'économie politique. Cette collection était aux trois quarts de langue française⁴⁵.

L'échec de la bibliothèque Carnegie n'a pas désarmé complètement le clergé. Rendant visite, à

- 40. Ibid.
- 41. Archives municipales de Montréal. Bibliothèque publique. Établissement projeté à Montréal; « Montréal aura sa bibliothèque technique », *La Presse*, 17 juin 1903, p. 8.
- 42. « Nos futures bibliothèques », La Presse, 8 juillet 1903, p. 2.
- 43. «La bibliothèque industrielle », La Presse, 12 juillet 1903, p. 5.
- 44. *Ibid*.
- 45. «La Bibliothèque technique », La Presse, 29 octobre 1903, p. 7.

l'Hôtel de ville, au nouveau maire, Hormisdas Laporte, l'archevêque de Montréal, M^{gr} Bruchési, aborda la question des mauvais livres et de la littérature pernicieuse répandus parmi la population. Il suggéra « la fondation d'un département civique d'inspection *ad hoc*, composé de littérateurs consciencieux et honnêtes⁴⁶ ».

Quant à la bibliothèque technique ou industrielle – les deux appellations avaient cours –, par sa modestie, elle attirait les sarcasmes

- 46. « M^{gr} Bruchési à l'Hôtel-de-Ville », *La Presse*, 25 février 1904, p. 1.
- 47. «La Bibliothèque civique », *La Presse*, 27 juin 1906, p. 4.
- 48. Archives municipales de Montréal. Bibliothèque publique. Établissement projeté à Montréal.
- 49. Juliette Chabot, Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques, Montréal, Fides, 1963, p. 32.

de quelques échevins. La Presse s'inquiétait de ce persiflage: « Il ne faut jamais désarmer vis-à-vis les gens qui présentent en plaisantant une idée dangereuse: de plaisanteries en plaisanteries ils arriveraient à leur but si on ne mettait pas le public en garde contre leurs agissements 47 ». De milliers de travailleurs, affirmait La Presse, connaissaient le chemin de cette bibliothèque.

La bibliothèque industrielle élargit, avec les années, ses champs d'intérêt. Le 20 juin 1906, l'Association symphonique d'amateurs demandait la création, à la bibliothèque, d'une section consacrée aux études sur l'art musical⁴⁸. En 1907, la bibliothèque possédait 4 000 volumes⁴⁹, dont un certain nombre à caractère historique, artistique et littéraire. Ce retour graduel à une bibliothèque générale amena une vive réaction de M^{gr} Bruchési à l'adresse des membres de la Commission de la bibliothèque :

Lors de l'établissement de la bibliothèque civique au Monument national, il y a quelques années, il avait été entendu, si je ne me trompe, qu'on n'y mettrait que des ouvrages techniques, pouvant être utiles à la classe laborieuse en particulier.

Depuis on y a ajouté les livres qui ne me semblent pas être conformes à ce but que l'on avait indiqué tout d'abord. Et j'apprends que l'on veut y installer des ouvrages qui n'ont aucun caractère technique et qui de plus seraient dangereux pour la foi et la morale. Je sais que dans la liste de ces livres, il y en a qui sont absolument condamnables et condamnés.

C'est là une grave question à laquelle je ne puis me désintéresser. Je crois remplir un devoir de ma charge pastorale en veillant à ce que dans une bibliothèque ouverte à tout le monde il n'y ait pas de livres qui soient dommageables aux âmes confiées à ma charge. Aussi, je viens en toute confiance, vous prier de vouloir bien me dire ce que vous avez l'intention de faire relativement au choix des ouvrages à mettre dans la bibliothèque civique⁵⁰.

Le quotidien *La Presse*, qui suivait avec constance le dossier le la lecture publique à Montréal, réagit avec prudence à cette lettre qui fut lue à la Commission municipale de la bibliothèque, le 7 mars 1907. Ce journal « applaudit hautement... l'acte de vigilance et de bonne direction que vient de poser l'archevêque de Montréal », et il ajoutait ne pas savoir « sur qui retombe la responsabilité du choix des listes d'ouvrages dont il est question⁵¹ ».

L'échevin Charles-Émile Lévy posa des questions au contentieux de la ville, notamment sur la signification à donner à la dénomination « bibliothèque technique », et sur la possibilité pour une bibliothèque purement technique de comprendre des œuvres littéraires⁵². Le contentieux ne trouva pas de définition précise de « bibliothèque technique », et il se référa plutôt aux débats de 1903 pour conclure qu'ils excluaient tout ouvrage littéraire. Le président de la Commission de la bibliothèque, l'échevin Labrecque, fut d'avis que « le bureau légal exclut trop facilement de la bibliothèque les livres de pure littérature qui, après tout, constituent la technologie de la littérature, un art comme les autres⁵³ ».

À cette même séance du 24 avril 1907, l'avocat Gonzalve Désaulniers vint appuyer la requête de l'École littéraire de Montréal d'affecter une somme de 75 000 \$ à la construction d'une véritable bibliothèque publique. Le président de l'École littéraire,

- 50. Lettre de M^{gr} P.-N. Bruchési aux président et membres du comité de la bibliothèque civique, 18 février 1907, citée dans Chabot, Montréal et le rayonnement..., p. 33. Antonio Drolet, dans son volume Les bibliothèques canadiennes 1604-1960, Montréal, Cercle du livre de France, 1965, fait aussi référence lettre en page 177. M^{gr} Bruchési mentionnait, en postscriptum, notamment les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Balzac, de George Sand, comme n'ayant pas leur raison d'être dans une bibliothèque civique.
- 51. « La bibliothèque technique et les mauvais livres », La Presse, 8 mars 1907, p. 4. Il semble bien que la bibliothécaire Éva Circé-Côté ait été mise en cause dans le choix des livres. Circé-Côté qui avait commencé sa carrière comme journaliste l'a continuée au Monde ouvrier de Gustave Francq sous le pseudonyme de Julien Saint-Michel, tout en continuant de travailler à la bibliothèque municipale jusqu'en 1932. Andrée Lévesque, dans son texte intitulé « Journaliste au masculin : Éva Circé-Côté (1871-1949) dans le livre d'Évelyne Tardif et al., Les bâtisseuses de la Cité, Montréal, ACFAS, 1993, en fait « une figure de proue de la modernité ». Selon l'historienne Lévesque, « ses descriptions inoubliables des rues de Montréal, des odeurs, des trottoirs, des marchands ambulants, des policiers, de la mode, s'apparentent plus à Émile Zola et à Eugène Sue qu'à Lionel Groulx et à Félix-Antoine Savard. Ainsi, contrairement aux écrits nationalistes et nostalgiques de l'époque, on ne retrouve aucun commentaire romantique sur la supériorité de la vie rurale et de la soi-disant vocation agricole des Canadiens français » (p. 88).
- 52. «Bibliothèque municipale », *La Presse*, 18 avril 1907, p. 10.
- 53. « Bibliothèque municipale », *La Presse*, 25 avril 1907, p. 13.

Jean Charbonneau, avait demandé à la Commission l'élargissement du cadre étroit de la mission de la bibliothèque. Il avait fait part à la Commission que la Bibliothèque du Monument national n'était pas digne de Montréal et qu'elle ne s'élevait pas au niveau des autres bibliothèques de la ville⁵⁴. La Commission de la bibliothèque reçut très bien cette demande.

En fait, la bibliothèque s'avérait être un palliatif insatisfaisant. On revenait de plus en plus au point de départ, soit l'établissement d'une véritable bibliothèque publique. L'échevin Honoré Mercier proposa, en juillet 1908, un projet en ce sens, ajoutant qu'il ne souhaitait pas que les autorités religieuses aient le contrôle de la bibliothèque⁵⁵.

54. Lettre citée par Léo-Paul Desrosiers, « La municipale de Montréal », Le Devoir, 17 juin 1944.

55. « Bibliothèque », La Presse, 25 juillet 1908, p. 3. Le journal ultramontain La Croix fit campagne, en juillet 1908, contre le projet de bibliothèque publique qui refaisait surface. Dans son édition du 16 juillet, on y présentait le directeur du Fraser Institute, Pierre Boucher de Crèvecœur qui avait défendu sa bibliothèque, dans Le Canada du 4 juillet 1908, comme « un pauvre petit français, échoué sur les rives du Saint-Laurent, plein de luimême, c'est-à-dire plein d'ignorance et de préjugés anti-catholiques ».

- 56. Ibid.
- 57. « La Bibliothèque Carnegie », La Presse, 15 avril 1908, p. 4.
- 58. «À propos de bibliothèque», La Presse, 13 novembre 1908, p. 4.

L'opinion discuta le projet. On se demandait « quelle espèce de bibliothèque veut-on créer? Là est bien la question, là surtout⁵⁶». On attaquait la bibliothèque Carnegie d'Ottawa: « Qu'avions-nous besoin de ce jardin littéraire où ne fleurissent que des fleurs infectes. [...] À part l'ornement qu'elle donne à la rue Metcalfe, elle ne vaut rien⁵⁷». Revenant sur diverses opinions qui s'étaient exprimées dans ses colonnes sur ce projet de bibliothèque, *La Presse* constatait la difficulté d'entente sur l'établissement d'une bibliothèque publique:

Il est certain que l'on n'arrivera jamais à une opinion commune sur la formation d'une bibliothèque municipale. Notre société se compose de catholiques et de protestants, d'Anglais et de Français, de croyants et de libre-penseurs, de fervents et d'indifférents, de gens studieux et d'esprits frivoles, de lecteurs mêlés où les uns trouvent déplacé et immoral ce que les autres jugent tout simplement récréatif et instructif. Quel est le critérium qui devra former la conscience publique⁵⁸?

Dans sa réflexion fort juste sur la conscience publique montréalaise, le quotidien constatait aussi que la question était chargée d'émotivité et il faisait référence à l'Institut canadien de Montréal, car « l'ancienne bibliothèque de l'Institut Canadien n'était, pourtant, pas considérable;

cependant, quel malaise, quel bouleversement n'a-t-elle pas produit dans notre état social! ⁵⁹ ». Pendant ce temps, le nouveau bibliothécaire de la bibliothèque technique, Frédéric Villeneuve, nommé le 21 octobre 1909⁶⁰, réclamait un deuxième assistant, un budget accru et plus d'espace pour ses collections⁶¹.

L'ACHAT DE LA COLLECTION GAGNON

En novembre 1909, le principal de l'École normale Jacques-Cartier et grand bibliophile, l'abbé Nazaire Dubois, obtint une option d'achat sur la collection de Canadiana rassemblée par Philéas Gagnon, l'archiviste du Palais de justice de Québec. Ce contrat a créé « une profonde sensation » dans le monde intellectuel québécois de l'époque. *La Presse* publia des entrevues avec les érudits Thomas Chapais, Eugène Rouillard, Narcisse-Eutrope Dionne, Pierre-Georges Roy et Cyrille Tessier ; ils s'accordaient pour affirmer que « c'est la plus vaste collection d'ouvrages canadiens... surtout pour ce qui se rapporte aux évènements d'avant 1850⁶² » ou pour en évaluer la valeur à plus de 30 000 \$.

Aussitôt, un groupe d'échevins désira que la ville entrât en lice comme acquéreur de cette collection et « que Montréal ne laisse pas échapper cette occasion d'agrandir sa bibliothèque technique⁶³ »; pour l'échevin Joseph Lespérance, « ce sera le moyen d'avoir bientôt une bibliothèque municipal [sic] digne de Montréal⁶⁴ ». Le notaire Victor Morin faisait appel

au civisme de ses concitoyens: « l'occasion qui s'offre de doter Montréal d'une bibliothèque aussi précieuse que celle de Philéas Gagnon est unique; pour aucune considération, il ne faudrait la laisser échapper⁶⁵ ».

L'option d'achat de l'abbé Dubois prenait fin en mars 1910. Celui-ci l'offrit à l'Université Laval de Montréal et à la ville de Montréal. Par ailleurs, un groupe de Boston était à prélever un demi-million de dollars pour ériger dans cette ville une bibliothèque à la mémoire de l'historien Francis Parkman; il convoitait cette collection pour la future bibliothèque bostonienne⁶⁶.

- 59. Ibid.
- Archives municipales de Montréal.
 Bibliothèque publique. Bibliothécaires successifs.
- 61. « Les besoins de la bibliothèque », La Presse, 2 décembre 1909, p. 8.
- « Cette rare collection de livres canadiens », La Presse, 16 novembre 1909, p. 1.
- 63. «La collection Gagnon», *La Presse*, 17 novembre 1909, p. 16.
- 64. Ibid.
- 65. « Précieuse collection », *La Presse*, 20 novembre 1909, p. 32.
- « Cette rare collection de M. Philéas Gagnon », La Presse, 26 novembre 1909, p. 1.

En décembre 1909, le principal Dubois, toujours à l'affût de Canadiana, achetait à Québec la collection Neilson, au prix de 8 000 \$ pour son École normale Jacques-Cartier⁶⁷. Dubois tenait obstinément à trouver un acquéreur montréalais pour la collection Gagnon. Les sulpiciens semblaient intéressés pour leur bibliothèque paroissiale en voie d'expansion, de même que la Société d'archéologie et de numismatique pour le château de Ramezay qui était sous sa responsabilité. L'Université Laval de Montréal déclina la première, faute d'argent.

Le 12 janvier 1910, le principal de l'École normale Jacques-Cartier incitait la Commission des finances de la ville de Montréal à appuyer l'achat de cette collection unique au prix de 31 000 \$. Il poursuivait à l'intention des membres de la Commission:

[...] En 1908, lors de la fermeture des cours de cette université (Laval de Montréal), M^{gr} l'Archevêque a dit que certains parlent d'« éteignoirs » qui s'opposent à la création d'une bibliothèque à Montréal; et que, comme il n'ignorait pas à qui s'adresse cette épithète, il a ajouté qu'il appuierait très volontiers un projet de bibliothèque municipale, pourvu qu'on ne donnât pas à n'importe qui, n'importe quel livre. Quant à la collection dont il est question, non seulement elle ne contient que des livres d'une scrupuleuse moralité mais elle est d'une abondance, d'une richesse de documentation qu'on ne retrouverait nulle part ailleurs, et l'on sait que nos quelques bibliothèques publiques sont entièrement dépourvues de documents historiques⁶⁸.

En somme la sécurité morale par les ouvrages historiques

Après l'avis favorable d'achat de la collection Gagnon accordé par la Commission des finances, la question alla au Conseil municipal où le maire Louis Payette désirait la vider le plus rapidement possible. Le représentant du quartier Saint-André, Joseph Ward, avait de fortes réticences à propos de cet achat dont la valeur était, selon lui, surestimée par l'opinion publique⁶⁹; de plus, la ville ne saurait, faute d'une vraie bibliothèque, où la loger.

- 67. « La collection Neilson s'en vient à Montréal », La Presse, 10 décembre 1909, p. 1. Cette collection d'imprimés d'avant 1820 et de manuscrits, édifiée par John Neilson, était vue comme le complément de la collection Gagnon.
- 68. «Cette précieuse bibliothèque Gagnon», Le Devoir, 13 janvier 1910. Le juge Eugène Lafontaine, promoteur de l'achat de cette collection, affirmait au Conseil de ville: «Il n'y a là aucune discussion politique ou religieuse, c'est une œuvre patriotique». Voir à ce sujet « La ville achètera la collection Gagnon», Le Canada, 13 janvier 1910, p. 10.
- 69. « Encore la bibliothèque Gagnon », La Presse, 18 janvier 1910, p. 4.

Après un court débat, le Conseil accepta, le 21 janvier 1910, l'avis de la Commission des finances d'acquérir pour 31 000 \$ la collection Gagnon, par deux virements de fonds pris sur l'administration générale et sur les taxes à percevoir. Le vote fut de 26 à 10. Un seul échevin de langue française, Doris Couture, s'opposa à cet achat, et il fut appuyé en cela par neuf échevins de langue anglaise. Les deux arguments apportés pour ce refus furent l'absence de bibliothèque et les besoins d'amélioration matérielle de la ville⁷⁰.

La collection de plus de 10 000 pièces arriva à Montréal le 15 février 1910; l'inventaire fut effectué par le bibliothécaire Villeneuve à la Bibliothèque de Sainte-Cunégonde⁷¹. Villeneuve, qui était convaincu que cette collection « serait le noyau d'une bibliothèque de référence magnifique », reçut, le 23 juillet 1910, l'autorisation de composer le second volume du catalogue, *Essai de bibliographie canadienne*, qui parut en 1913. N'ayant pas une bibliothèque capable de recevoir cette collection, la ville de Montréal signa un contrat de dépôt des 64 caisses de la collection dans les voûtes de la firme Royal Trust⁷².



LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

Les sulpiciens furent des promoteurs des « bons livres » au Québec dès la décennie 1840⁷³. De la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres à celle du Cabinet de lecture paroissial, puis à celle du Cercle Ville-Marie, il y a succession d'une même œuvre. En 1909, l'élégant Cabinet de lecture, en face du Séminaire Saint-Sulpice, dû aux esquisses de monsieur Étienne-Michel Faillon, est vendu et démoli pour faire place à une maison d'affaires.

Les journaux montréalais du 2 mars 1910 annonçaient la décision des messieurs de Saint-Sulpice de construire une « bibliothèque publique, large ouverte à tous les chercheurs, à tous ceux qui veulent s'instruire ou se récréer, et qui ne

- 70. « La bibliothèque Gagnon achetée par la ville », La Presse, 22 janvier 1910, p. 24; « La bibliothèque Gagnon », Le Devoir, 22 janvier 1910; et « Le Conseil décide d'acheter la collection Gagnon », Le Canada, 22 janvier 1910, p. 14.
- 71. «L'inventaire est commencé », La Presse, 16 février 1910, p. 14. Le Conseil municipal de Sainte-Cunégonde avait fondé une bibliothèque publique en septembre 1905, Édouard-Zotique Massicotte y était nommé bibliothécaire. Sainte-Cunégonde étant annexée à Montréal, sa bibliothèque de 12 000 volumes devenait propriété montréalaise à l'été 1906. Cette bibliothèque dynamique fut ouverte au public de 1905 à 1918. Voir à ce sujet Desrosiers «La municipale de Montréal », Le Devoir, 17 juin 1944.
- 72. *La Presse*, 22 mars 1910, p. 1. Il en coûta 240 \$ par an à la ville pour la location de voûtes de Royal Trust.
- Voir Olivier Maurault, Marges d'histoire: Saint-Sulpice, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1930, vol. 3, p. 55-104, et Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle, Montréal, Fides, 1982, 278 p.

coûtera rien, ni à la ville, ni au gouvernement⁷⁴ ». Cette bibliothèque, prévue pour contenir 200 000 volumes, serait construite sur un terrain qui appartenait déjà aux sulpiciens, et l'on priait «les hommes d'études, les chercheurs, les spécialistes, de bien vouloir leur communiquer des indications et des suggestions, leur dire les livres qu'ils désireraient particulièrement voir acheter, dans tel ou tel ordre d'idées⁷⁵ ». Les 40 000 volumes provenant de la bibliothèque du Cercle Ville-Marie ou des bibliothèques sulpiciennes y formeraient le noyau de la collection de la future bibliothèque.

Cette construction fut annoncée avec la discrétion habituelle⁷⁶ de la compagnie fondée par monsieur Olier. Il semble bien que la vente du Cabinet de lecture et le désir de procurer un nouvel édifice à la bibliothèque paroissiale soient une première raison de la création de la Bibliothèque Saint-Sulpice. De plus, même si le projet de bibliothèque publique n'aboutissait pas à Montréal, il conservait de nombreux supporteurs et il demeurait présent dans la vie de la métropole canadienne. Une requête de plus de 1 600 signatures ne fut-elle pas présentée au Conseil municipal, en février 1910, demandant la construction d'une bibliothèque publique⁷⁷? Évidemment, une bibliothèque publique, établie et dirigée par les sulpiciens, devait rencontrer l'entière approbation de la hiérarchie catholique et écarter ses craintes de voir naître une bibliothèque munici-

pale neutre. Enfin, dans les circonstances, cette libéralité des anciens seigneurs de Montréal devait renforcer la position des sulpiciens dans l'espace montréalais. En tout cas, l'opinion applaudit à cette annonce.

Celui qui en devint le conservateur en 1912, Aegidius Fauteux, « un enfant de Saint-Sulpice », put écrire quelques années plus tard : « Son établissement n'est sans doute pas l'œuvre la plus importante de Saint-Sulpice, mais j'oserais dire que de tous les bienfaits de Saint-Sulpice depuis son existence, il n'en est peutêtre pas qui ait été accueilli aussi favorablement par l'opinion et qui, à ce titre, ait mieux servi le prestige sulpicien⁷⁸ ».

Un concours fut ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} juin 1911 « à tous les architectes canadiens-catholiques de la province de Québec⁷⁹ » pour un édifice d'environ 150 000 \$⁸⁰. Les plans de l'architecte Eugène Payette

- 74. «La création d'une bibliothèque publique par les MM. de Saint-Sulpice est chose décidée», Le Devoir, 2 mars 1910. La Presse du même jour l'annonçait sous le titre « Un vœu populaire qui se réalise ».
- 75. Le Devoir, 2 mars 1910.
- 76. « C'est une maxime de Saint-Sulpice de faire le bien sans faire de bruit », Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, Lettre d'Aegidius Fauteux à M. Wilfrid Hébert, procureur du Séminaire, 8 septembre 1920.
- 77. «À l'hôtel-de-ville», *Le Devoir*, 28 février 1910.
- Archives du Collège de Montréal. Lettre d'Aegidius Fauteux à M. Neveu, supérieur du Collège, 26 novembre 1920.
- 79. « Montréal aura une bibliothèque publique », *Le Devoir*, 29 mars 1910.
- « Le concours de la bibliothèque », Le Devoir, 29 juillet 1911. Pour plus de détails, voir Jean-René Lassonde, La Bibliothèque Saint-Sulpice, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1987, p. 51-113.

furent acceptés et reproduits. On y voyait une bibliothèque de deux étages, avec une salle de conférences de 923 sièges au sous-sol, et au 1^{er} étage, une salle de lecture, quatorze cabinets spéciaux, une salle de périodiques et un magasin de livres⁸¹. La construction de la bibliothèque fut plus lente que prévue. On l'inaugura le 12 septembre 1915 en présence d'une assistance distinguée et par une surenchère d'éloquence académique. On rappela bien entendu qu'elle fut construite et pourvue « sans qu'il en coûte un sou au public, et qu'elle sera entretenue de même jusqu'à la fin des temps ou, du moins, de la Compagnie fondée par M. Olier⁸² ».

Pour remplir ses rayons, la direction de la bibliothèque avait, dès le début de 1913, offert asile aux quelques précieuses collections de l'Université Laval de Montréal, telles la collection Baby, la collection Chapleau⁸³, la bibliothèque de littérature française fondée par le professeur Louis Arnould⁸⁴. Sans fusionner les deux collections, « le Séminaire serait heureux d'offrir à l'Université, pour ces diverses collections d'intérêt général, l'hospitalité la plus large dans sa nouvelle bibliothèque publique⁸⁵ ».

L'université Laval de Montréal donna un accord de principe, deux mois plus tard. Le principal Dubois, de l'École normale Jacques-Cartier, offrit à la bibliothèque sulpicienne, pour l'Université Laval, la collection du juge Sicotte qui comprenait plus de 7 000 volumes⁸⁶. Le conservateur Fauteux consacra l'année 1914 à parcourir les bibliothèques et les librairies des États-Unis et de France, il rapporta de France environ 60 000 volumes⁸⁷. La Bibliothèque Saint-Sulpice possédait donc en propre, lors de son ouverture en 1915, incluant la partie utile de la collection du Cabinet de lecture, près de 100 000 volumes.

La Bibliothèque Saint-Sulpice se voulait plus qu'une simple collection de volumes, si précieux fussentils. Elle se voulait un « foyer d'études » par un cercle littéraire, et des conférences sur les arts, les sciences, la littérature et l'histoire, qui en étaient le complément. La première conférence fut donnée par Aegidius Fauteux, le 26 octobre 1915, sur le « Règlement d'une bibliothèque catholique ».

- « La Bibliothèque du Cercle Ville-Marie », *La Presse*, 9 décembre 1911, p. 1.
- 82. « Brillante inauguration », *Le Devoir*, 13 septembre 1915.
- 83. «La bibliothèque Chapleau à l'Université Laval », La Presse, 7 juillet 1909, p. 4. Il s'agit, en fait, de la collection de 4 000 volumes de sir Adolphe Chapleau, léguée par lady Chapleau à l'Université.
- 84. Cette bibliothèque générale d'études littéraires et historiques fut fondée en 1906 par le titulaire de la Chaire de littérature française, créée et dotée par les sulpiciens. Elle comprenait des périodiques et des ouvrages de littérature, de critique et d'histoire. Un an après sa fondation, elle comptait 2 000 volumes. Voir à ce sujet « Notre bibliothèque canadienne-française », La Presse, 21 février 1906, p. 4.
- Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, Lettre de M. Wilfrid Hébert, procureur du séminaire, à M^{9r} Dauth, vice-recteur, 11 janvier 1913.
- 86. « Collection Sicotte », *La Presse*, 13 février 1913, p. 9.
- 87. Juliette Chabot, Montréal et le rayonnement..., p. 53.

Le conservateur de la bibliothèque séparait les volumes en trois catégories : les livres prohibés, les livres dangereux et les livres inoffensifs. Il se demandait d'abord : « Pourquoi trouverait-on étrange que, bibliothèque catholique, nous suivions les prescriptions de l'Église ? C'est le contraire qui serait singulier. Il n'y a d'ailleurs rien de plus sage que la législation de l'Index 88 ». Les livres dangereux posaient un problème autrement plus complexe :

Si, des livres nettement prohibés, nous passons aux livres qui ne sont que relativement dangereux, la ligne de conduite à suivre n'est plus aussi simple. Tout dépend de l'idée plus ou moins haute

que se font les bibliothécaires de leur responsabilité morale. Les bibliothèques, ont le sait, partagent avec la langue d'Ésope, la rare distinction d'être, à la fois ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire. Il n'y a rien de meilleur pour édifier et il n'y a rien de pire pour détruire. Et qui sait si, en somme, elles ne détruisent pas plus qu'elles n'édifient⁸⁹.

Admettant que « ce sont les romans qui constituent le principal danger d'une bibliothèque⁹⁰ », le conservateur de la bibliothèque était, lui aussi, tenté par la sécurité morale que procure une collection d'ouvrages historiques, tentation à laquelle il succombera en peu d'années. Un lustre plus tard, à la demande des autorités de l'Université de Montréal, discutant l'association de la Bibliothèque Saint-Sulpice à l'université naissante, Fauteux alléguait aux dirigeants de Saint-Sulpice que « cette modification aurait pour avantage de vous libérer de l'inutile roman et d'alléger d'autant votre responsabilité morale⁹¹ ».

- 88. Élie-J. Auclair, « Chronique des revues », La Revue canadienne, nouvelle série, vol. XVI (juillet-décembre 1915), p. 551. Par ailleurs, Fauteux obtint de Rome que l'Index ne s'applique pas à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Voir à ce sujet Lassonde, La Bibliothèque Saint-Sulpice, p. 201-204. Dans une lettre à l'abbé Charles, de Paris, Fauteux écrit que « notre intention, vous la savez, est de faire une bibliothèque catholique, mais pour gens d'étude en grande partie, il se peut que notre audace scandalise certains rigoristes qui n'admettent pas autre chose que les bibliothèques paroissiales » (Archives de la Bibliothèque nationale du Québec. Fonds Saint-Sulpice. Lettre de Fauteux à l'abbé Eugène Charles, p.s.s., 4 février 1914). Dans sa correspondance avec le recteur du Collège canadien de Rome, le sulpicien Léonidas Perrin, qui, par ses relations avec l'administration vaticane, obtint l'exemption des lois de l'Index pour la Bibliothèque Saint-Sulpice, Fauteux invoque à quelques reprises le spectre menaçant d'une bibliothèque municipale à Montréal pour obtenir une marge de liberté plus grande, de façon à conserver des lecteurs à la Bibliothèque Saint-Sulpice (Archives de la BNQ. Fonds Saint-Sulpice. Lettres de Fauteux à l'abbé Léonidas Perrin, 22 octobre 1915 et 24 février 1916).
- 89. Auclair, p. 552.
- 90. Ibid., p. 553.
- 91. Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, Lettre d'Aegidius Fauteux à M. Wilfrid Hébert, procureur du Séminaire, 8 septembre 1920.

UNE DEUXIÈME BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE À MONTRÉAL : LA BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

L'achat de la riche collection Gagnon avait contribué à rendre encore plus faux le caractère technique et industriel que les édiles montréalais avaient donné à la bibliothèque municipale de leur ville. Après avoir constaté qu'en Europe ou aux États-Unis «une ville de quelque importance qui n'a pas sa bibliothèque publique ou municipale est considérée comme un centre rétrograde », *La Presse*, dans un éditorial en date du 29 octobre 1910, faisait le point sur la situation montréalaise et souhaitait une action de la part du conseil municipal :

Nous avons bien un noyau de bibliothèque municipale à Montréal, mais peut-on en être fier! Les bons livres qu'elle renferme sont en petit nombre, malheureusement, et, chose non moins regrettable, la ville n'a pas de local où elle puisse être chez elle et étendre les rayons de sa bibliothèque. N'est-il pas souverainement ridicule, par exemple, de voir les précieux livres, bouquins et documents, si utiles à consulter, de la collection Gagnon, enfouis, dans des caisses, sous les combles du «Royal Trust». Combien de temps y demeureront-ils? Il semblerait que cette situation doive s'éterniser. En attendant, les chercheurs envahissent les bibliothèques privées où l'on est assez complaisant pour les recevoir. [...] Va-t-on, enfin, sortir de la torpeur du passé? Va-t-on comprendre, une bonne fois, qu'une bibliothèque publique, aussi complète que possible, dans un local vaste, bien situé, bien éclairé, aménagé spécialement pour y recevoir un grand nombre de lecteurs à la fois, est absolument nécessaire dans une ville de l'importance de Montréal. Jusqu'ici, tout ou presque tout a été laissé à l'initiative privée; cette façon de comprendre l'administration de la chose publique paraît s'être trop généralisée ici. Il est grand temps que cela cesse⁹².

Par ailleurs, le local du Monument national était devenu trop exigu pour la bibliothèque de la ville. Le bibliothécaire, Frédéric Villeneuve, réclamait un nouveau local. Il propose de louer une partie de l'édifice Blumenthal, alors en construction à l'angle des rues Sainte-Catherine et Bleury⁹³. L'École technique de Montréal offrit alors gratuitement un local comprenant trois salles, pour y loger la bibliothèque municipale.

- 92. « Les bibliothèques », *La Presse*, 29 octobre 1910, p. 20.
- 93. Au Monument national, le local avait 900 pieds carrés, loué à 0,70 \$ le pied carré. Cet édifice Blumenthal était prêt à mettre à la disposition de la bibliothèque 6 000 pieds carrés à 0,75 \$ le pied carré pour un bail de cinq ans, à raison de 4 500 \$ par an. Voir La Presse, 17 janvier 1911, p. 4.

Le rapport de Villeneuve concernant ce dernier local ne fut pas élogieux. Les salles n'étaient pas assez vastes, les lecteurs se recrutaient assez peu dans ce quartier, et la bibliothèque accentuerait par cet établissement son caractère technique. Pourtant, le bail fut signé avec l'École technique le 1^{er} mai 1911, pour une durée de cinq ans, et la bibliothèque municipale s'installait rue Sherbrooke Quest⁹⁴.

Le notaire Victor Morin, élu échevin dans une équipe réformiste aux élections du 1^{er} février 1910, avait inscrit, dans son programme propre, la fondation d'une bibliothèque municipale⁹⁵. Devenu échevin, il relançait le projet de

- 94. Voir à ce sujet *La Presse*, 31 janvier 1911, p. 5, de même que les Archives municipales de Montréal. Bibliothèque publique. Établissement à Montréal, et enfin l'article de Léo-Paul Desrosiers, « La municipale de Montréal », dans *Le Devoir* du 17 juin 1944.
- 95. Rumilly, *Histoire de Montréal*, vol. III, p. 411.
- 96. Le Devoir, 22 août 1911.
- 97. Ibid., 26 septembre 1911.
- 98. Renée Morin, *Un bourgeois d'une époque révolue : Victor Morin, notaire, 1865-1960*, Montréal, Éditions du Jour, 1967, p. 112.
- 99. Le Devoir, 3 novembre 1911.

bibliothèque publique. Le 21 août 1911, il proposait au Conseil l'acquisition de l'édifice de l'Université Laval de Montréal, devenu trop petit pour les besoins universitaires, en échange d'un terrain au parc Mont-Royal⁹⁶.

À partir de 1911, l'échevin Morin se consacra totalement à son projet de bibliothèque, assuré d'y réussir et convaincu « que M^{gr} Bruchési ne sera pas opposé au projet, pourvu qu'il ait des garanties sérieuses concernant la moralité et l'orthodoxie des livres⁹⁷ ». En septembre 1911, un nouveau comité de la bibliothèque, présidé par Victor Morin, était formé à l'hôtel de ville et il se mettait résolument à l'œuvre⁹⁸. Les autorités de l'Université Laval refusèrent de se départir de leur édifice construit en 1893, bien que la Société Saint-Jean-Baptiste, par sa commission des intérêts scolaires, eût poussé à la conclusion d'un accord entre la ville et l'université.

À l'instar des années 1902 et 1903, le projet de bibliothèque publique se compliquait de points de vue divergents. Serait-ce une bibliothèque centrale ou plusieurs petites bibliothèques dispersées à travers la ville?

On a souvent parlé d'établir, au lieu d'une seule et vaste bibliothèque, plusieurs petites disséminées un peu dans tous les quartiers de la ville. Je ne crois pas qu'un projet soit de nature à exclure l'autre. Dans les banlieues, on demande surtout de la lecture légère: romans, contes, nouvelles. Rien n'empêcherait l'administration municipale de créer des petites bibliothèques, par exemple dans les hôtels-de-ville des anciennes municipalités, aujourd'hui annexées⁹⁹.

L'échevin Louis-A. Lapointe s'opposait au projet, en raison des querelles de terrain, d'une part, et des dissensions de race et de religion qui en résulteraient, d'autre part. D'aucuns suggéraient de s'adresser de nouveau au philanthrope Carnegie. Quant à lui, le notaire Morin était prêt à des compromis pour l'établissement d'une bibliothèque : il prévoyait, dans le règlement qu'il fit adopter par le conseil le 1^{er} avril 1912, un bureau de censure, pour répondre aux réserves émises par M^{gr} Bruchési.

M^{gr} l'Archevêque approuve le projet de l'échevin Morin en ce qui regarde la bibliothèque civique, mais il y met des conditions : c'est le choix des livres qu'il faut surveiller. Beaucoup d'ouvrages sont à l'Index; un grand nombre d'autres ne sont pas très bons et notre peuple y trouverait la ruine de ses principes et de sa foi, sans compter la perte de ses mœurs et de sa conscience¹⁰⁰.

Dans le règlement municipal, le comité de la bibliothèque avait défini le caractère de la bibliothèque, en affirmant « que cette bibliothèque, tout en étant une bibliothèque d'étude et de référence, servira de bibliothèque centrale pour l'approvisionnement des bibliothèques locales qui pourront être établies plus tard dans les diverses parties de la ville¹⁰¹ ». Le comité des échevins proposait d'affecter un demi-million de dollars à la construction de cette bibliothèque centrale¹⁰². L'échevin Thomas O'Connell, appuyé par l'échevin Clément, recommandait d'affecter 700 000 \$ à plusieurs petites bibliothèques¹⁰³.

Les échevins de langue anglaise, appuyés par le quotidien The Gazette, s'opposèrent au choix du terrain le plus souvent mentionné, le parc Jeanne-Mance, alléguant que l'on priverait Montréal d'un parc et d'un terrain de jeu¹⁰⁴. Dans un éditorial, La Presse nota que l'argument des anglophones était spécieux, en rappelant que la ville de Westmount avait bien sa bibliothèque dans un parc¹⁰⁵. Il y avait bien anguille sous roche. Les échevins de langue anglaise ne voulaient pas de bibliothèque nulle part; pour eux, les bibliothèques du Fraser Institute et du Mechanics' Institute étaient suffisantes à leurs besoins.

- 100. La Presse, 11 octobre 1911, citée par Renée Morin, Un bourgeois d'une époque révolue, p. 114-115.
- Léo-Paul Desrosiers, « La municipale de Montréal » (suite), *Le Devoir*, 23 juin 1944.
- 102. « Bibliothèque de \$500,000 », La Presse, 6 avril 1912, p. 40.
- 103. « Répandre le goût de la lecture », La Presse, 27 juin 1912, p. 22.
- 104. « La bibliothèque publique », La Presse, 2 juillet 1912, p. 4.
- 105. «La Bibliothèque municipale », La Presse, 23 novembre 1912, p. 18. Sur les origines de la Westmount Public Library, voir Elizabeth Hanson, «Architecture and Public Librarianship in the Early Twentieth Century: The Westmount Public Library, 1899-1939 », Libraries & Culture, vol. 23 (1988), p. 172-203.

Pour leur part, les échevins de langue française souhaitaient construire la bibliothèque projetée au parc LaFontaine. Le maire Louis-Arsène Lavallée, premier magistrat depuis février 1912, favorisait la rue Sherbrooke, entre les rues Montcalm et Beaudry. Les échevins anglophones trouvaient que ce site était à l'est de la ville. Les édiles francophones répliquèrent que leurs collègues de langue anglaise ne voulaient pas de bibliothèque et qu'ils appuyaient plutôt la construction d'un nouvel édifice pour le Mechanics' Institute¹⁰⁶.

Face à ces oppositions, l'échevin Victor Morin « jure qu'il mènera le projet à bonne fin coûte que coûte¹⁰⁷ ». Morin proposa l'érection d'une bibliothèque publique dans l'est, et l'établissement, dans l'ouest, d'une bibliothèque semi-publique, érigée et entretenue par une institution, mais subventionnée, chaque année, par la ville¹⁰⁸. Somme toute, Morin cherchait un compromis avec les anglophones pour ne pas voir échouer son projet d'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal.

Le 13 janvier 1913, les formalités essentielles étaient remplies. Les autorités municipales (le Bureau de contrôle) décidaient d'affecter 500 000 \$ à la construction d'un édifice que l'on voulait digne de Montréal¹⁰⁹. Le journal *La Presse*, soucieux de faire avancer le projet et voulant accommoder tout le monde, favorisait, à l'instar de *La Patrie*, un emplacement au coin des rues Sherbrooke et Saint-Laurent¹¹⁰. On avançait aussi, en plus du parc Jeanne-Mance déjà mentionné, le carré Saint-Louis comme emplacement possible.

Le projet s'embourbait dans une querelle de terrains. Des dizaines d'emplacements étaient proposés. Morin, dégoûté de toutes ces tergiversations, fit appel à la Législature provinciale comme seule solution dans les circonstances¹¹¹. Enfin, en juin 1914, on décida de construire rue Sherbrooke, en face du parc LaFontaine; ce terrain, qui appartenait déjà à la ville, était le seul capable de rallier les administrateurs municipaux de la métropole. Aucun des parcs de la ville n'était entamé.

Ensuite, les événements se précipitèrent. En mai 1914, l'architecte Eugène Payette faisait déjà valoir l'expérience qu'il avait acquise en construisant la bibliothèque Saint-Sulpice et les études qu'il avait

- 106. « Les opinions sur la bibliothèque », La Presse, 28 décembre 1912, p. 9.
- 107. « Un contribuable anglo-saxon veut envoyer "au diable" la bibliothèque », La Presse, 4 janvier 1913, p. 9.
- 108. « On va tenter de provoquer un compromis », La Presse, 22 février 1913, p. 11. Cette bibliothèque d'association aurait été le Fraser Institute. En 1910, Le Fraser possédait 58 767 volumes et il recevait 349 usagers en moyenne par jour. Edward C. Moodey, The Fraser-Hickson Library: An Informal History, London, Clive Bingley, 1977, p. 90.
- Léo-Paul Desrosiers, « La municipale de Montréal » (suite), Le Devoir, 23 juin 1944.
- 110. « Les bibliothèques publiques », La Presse, 7 juin 1913, p. 1 et 4.
- « L'intervention de la législature et la bibliothèque », La Presse, 22 décembre 1913, p. 11.

réalisées en architecture des bibliothèques. Le 17 juillet, Payette était choisi pour dessiner les plans du futur édifice que le Bureau de contrôle approuvait le 9 octobre¹¹². La Municipale aurait 109 pieds sur 115, avec une annexe de 109 pieds sur 45, alors que la Bibliothèque Saint-Sulpice en avait 108 pieds sur 144, c'est-à-dire 12 % de plus pour la Municipale¹¹³. Les travaux de fondations particulièrement importants pour ce terrain accidenté et sablonneux débutèrent à la fin octobre 1914. Le contrat de construction de l'édifice, « un véritable monument », était octroyé le 16 avril 1915 à la John Quinian and Co., selon les plans et devis de Payette, au prix de 445 000 \$¹¹⁴. La Ville, qui tenait au marbre et au granit, ajouta au contrat déjà signé une rallonge de 16 000 \$ pour que les fûts monolithes de la façade de l'immeuble soient en granit de Stanstead.

Le 20 novembre 1915, le lieutenant-gouverneur Pierre-Évariste Leblanc posait la pierre angulaire du « nouveau temple des livres ». Le maire, Médéric Martin, était particulièrement heureux de l'endroit de construction de la bibliothèque, parce qu'elle-ci « embellira l'aspect de cette partie de notre ville, qui a peut-être été trop négligée dans le passé. Enfin, cette bibliothèque sera plus à la portée de ceux qui font partie de la grande masse des travailleurs¹¹⁵ ». L'évêque auxiliaire de Montréal, M^{gr} Georges Gauthier, qui assistait à la cérémonie, affirma : « Je voudrais qu'il y eût ici une bibliothèque technique de premier ordre¹¹⁶ ». Pour sa part, le premier ministre du Québec et député d'un comté montréalais, sir Lomer Gouin, constatant le grand désir de lecture chez la population, concluait : « Parce qu'il y a peu de bibliothèques publiques dans la province de Québec, il ne faut pas conclure et il ne faut pas laisser dire que sa population ne lit point ou ne lisait point¹¹⁷ ».

En dépit de la guerre qui rendait les ouvriers rares et les matériaux coûteux, l'édifice de la bibliothèque était livré à la Ville le 13 mai 1917. Une semaine plus tard, le 17 mai, le vainqueur de la Marne, le général Joseph Joffre, dirigeant une mission française en Amérique, inaugurait, au cours d'une cérémonie d'une rare brièveté (10 minutes) – qui faillit d'ailleurs être rayée du programme – la nouvelle bibliothèque publique de Montréal¹¹⁸.

Ce ne fut que le 4 septembre 1917 que « le palais des livres de la ville » fut ouvert à la population. Après avoir signalé que « l'ouverture d'une bibliothèque devrait être un signe de réjouissance pour tous les

- Léo-Paul Desrosiers, « La municipale de Montréal » (suite), Le Devoir, 23 juin 1944.
- 113. Daniel Reicher, « Lignes de force dans l'architecture contemporaine des bibliothèques québécoises », dans Georges-A. Chartrand (dir.), Livre, bibliothèque et culture québécoise; mélanges offerts à Edmond Desrochers, Montréal, ASTED, 1977, p. 471.
- 114. La Presse, 16 avril 1915, p. 9 et 12.
- 115. Le Devoir, 22 novembre 1916.
- 116. Ibid.
- 117. Ibid.
- 118. *La Presse*, 13 mai 1917, p. 2 et 14 mai 1917.

citoyens, surtout pour la classe ouvrière », la plupart des orateurs présents à cette inauguration officielle de la bibliothèque, ce jour-là, enchaînèrent en affirmant « qu'il est beaucoup plus avantageux d'acheter des collections privées ou aux encans que de parcourir les librairies 119 ». Le commissaire Thomas Côté, du Bureau de contrôle de la ville, ajouta « que, dans quelques années, la ville dotera l'ouest d'un nouveau temple des livres 120 ».

Le remarquable bibliothécaire Frédéric Villeneuve étant décédé en avril 1915^{121} , Hector Garneau, le petit-fils de l'historien national, fut nommé, le 19 janvier 1916, bibliothécaire en chef de la ville, en raison « de fortes aptitudes littéraires et d'une intellectualité spéciale 122 ». Il avait à développer une institution chèrement acquise.

CONCLUSION

Nous avons voulu rendre compte dans le détail du débat montréalais sur la bibliothèque publique au début du XX^e siècle pour en dégager les traits principaux et faire voir les mentalités, les attitudes face à la bibliothèque publique¹²³. Nous y constatons l'incompréhension, voire le refus, du

concept de bibliothèque publique, c'est-à-dire une institution publique, supportée par l'État ou la ville, non religieuse, libre, ouverte à tout citoyen dans un but d'éducation, de culture, de loisir ou d'information; nous y constatons la distance face à ce concept développé dans le reste de l'Amérique du Nord, dans le public library movement, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le long et pénible débat rend compte plus de pressions ecclésiastiques, de préoccupations administratives locales, de rivalités d'échevins, de disputes de terrains que d'un intérêt envers la lecture publique et l'éducation populaire. Que d'atermoiements et que d'intérêts! Un « manque d'esprit civique » selon *La Presse*¹²⁴ qui n'a jamais cessé

- 119. Le Devoir, 4 septembre 1917. Le Conseil de ville avait voté, le 25 mars 1916, une somme de 25 000 \$ pour l'achat de livres pour la bibliothèque alors en construction.
- 120. Ibid.
- 121. Frédéric Villeneuve fut bibliothécaire de la ville du 21 octobre 1909 jusqu'à sa mort le 23 avril 1915, à l'âge de 48 ans. Voir *La Presse*, 24 avril 1915, p. 12 et 27.
- 122. La Presse, 20 janvier 1916, p. 4. Hector Garneau fut conservateur de la bibliothèque municipale jusqu'au 31 mai 1930. Voir Archives municipales de Montréal. Bibliothèque municipale de Montréal. Bibliothécaires successifs.
- 123. Sur les mentalités face à la bibliothèque publique au Québec, voir l'essai d'André Castonguay, « La bibliothèque publique et les Québécois », Documentation et bibliothèques, vol. XX, nº 4 (décembre 1973), p. 149-152.
- 124. «Le manque d'esprit civique », La Presse, 15 octobre 1913, p. 10.

d'en rendre compte. Et pourtant que de civisme et d'obstination chez l'échevin Victor Morin, le véritable instigateur de la création de la bibliothèque municipale de Montréal.

Nous croyons que l'annonce de la création d'une bibliothèque « publique », faite par les sulpiciens en 1910, avait pour objectif, parmi d'autres évidemment, d'empêcher la fondation d'une bibliothèque publique, laïque, neutre et municipale, « en la rendant inutile 125 ». Cette opinion circulait, d'ailleurs, dans la décennie 1910:

Quoi que fasse la Ville de Montréal, ce n'est pas la Bibliothèque municipale, mais celle de Saint-Sulpice qui comptera aux yeux, non seulement de notre public éclairé, mais des savants des autres provinces canadiennes, de l'Europe et des États-Unis. [...]

À mon sens, tout ce que gagnerait Saint-Sulpice en se déchargeant de sa bibliothèque sur l'Université de Montréal, serait de donner quelque corps à cette opinion qui a eu cours quelque temps et d'après laquelle la bibliothèque de la rue Saint-Denis aurait été bâtie uniquement pour faire échouer le projet d'une bibliothèque municipale¹²⁶.

Ce que les administrateurs de la ville de Montréal désiraient pardessus tout, c'était la construction d'un monument digne de la métropole du Canada qu'était alors Montréal: «un palais de livres en marbre¹²⁷ », selon l'expression qui revenait constamment dans les débats municipaux. La ville de Montréal a été gâtée, de ce côté, avec la construction, à quelques années d'intervalle, de deux bibliothèques importantes dans le style Beaux-arts:

- 125. Rumilly, *Histoire de Montréal*, vol. III, p. 457.
- 126. Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal. Lettre d'Aegidius Fauteux à M. Wilfrid Hébert, procureur du Séminaire, 8 septembre 1920.
- 127. « Un palais de livres en marbre », *La Presse*, 3 mars 1915, p. 1.

...Il y a bien les deux bibliothèques d'Eugène Payette: la bibliothèque municipale et la bibliothèque Saint-Sulpice, aujourd'hui Bibliothèque nationale. La première, avec ses puissantes colonnes corinthiennes monolithiques en granit, présente sur la rue Sherbrooke une monumentale façade romaine; la seconde, qui se rapproche d'assez près de l'hôtel particulier parisien, est délicieuse, est raffinée; son plan est un reflet de l'École française¹²⁸.

Dans tout ce débat sur l'établissement d'une bibliothèque municipale, et principalement sur la localisation et l'organisation de celle-ci, quel rôle accordait-on au bibliothécaire de la ville? Il n'y eut que La Presse, dans un éditorial en juin 1914, pour s'en préoccuper en demandant : « M. Villeneuve est-il consulté $?^{129}$ ».

Inutile de dire que les préoccupations des administrateurs municipaux étaient autres. Pendant que l'on ne lésinait pas en ce qui concernait la construction de la bibliothèque, le maire Médéric Martin fit remarquer au Conseil de ville que le bibliothécaire Hector Garneau « voyage trop sur les tramways et qu'il écrit trop de lettres », et il obtint du Conseil la réduction de moitié de son allocation de dépenses en timbres de postes et billets de tramways 130.

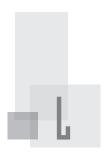
- 128. Jean-Claude Marsan, Montréal en évolution. Histoire du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais, Montréal, Fides, 1974, p. 227. Pour Olivier Maurault, directeur de la bibliothèque Saint-Sulpice à ses débuts, la façade de cette bibliothèque a quelque ressemblance avec celle de l'Hôtel Carnavalet de Paris. Voir Maurault, Marges d'histoire: Saint-Sulpice, vol. III, p. 10.
- 129. «Et le bibliothécaire? », La Presse, 12 juin 1914, p. 10.
- 130. « Notre bibliothécaire », *La Presse*, 12 octobre 1917, p. 7.

6

La lecture publique au Québec au xx^e siècle (1900-1960)

L'ambivalence des solutions*

* Ce texte a paru dans le livre publié sous la direction d'Yvan Lamonde, L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18e-20e siècles), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 189-205.



a période 1900 à 1960 semble une période de transition quant à la lecture publique entre un XIX^e siècle rempli d'expériences, de luttes, d'espoirs, et l'après-Deuxième Guerre qui fait appel à la modernité et au

renouvellement des institutions. À l'aube du XX^e siècle, sont terminées les expériences d'autodidaxie par le livre et l'émulation mutuelle, tels les instituts canadiens, les instituts des artisans. De plus, la lutte autour de l'Institut canadien de Montréal a servi de leçon aux promoteurs. La société québécoise avait bien changé. Rien n'était étranger à l'Église québécoise, surtout pas le livre et le monde des idées auquel il donnait accès. Ces faits constituent la trame de fond de la première moitié du XX^e siècle pour les francophones. Par ailleurs, le dernier quart du XIX^e siècle avait vu un extraordinaire développement des bibliothèques publiques aux États-Unis; ce *public library movement* ne pouvait laisser la population anglophone du Canada et du Québec indifférente. La petite bibliothèque paroissiale chez les francophones, la bibliothèque publique moderne chez les anglophones, voilà un autre exemple des deux solitudes.

En décembre 1890, la Législature du Québec votait un « Acte donnant pouvoir aux corporations de cité, ville et village, d'aider au maintien des bibliothèques publiques ». Par cette loi votée par le gouvernement Mercier,

Les corporations de cité, ville et village, constituées soit en vertu d'actes spéciaux, soit en vertu des actes municipaux ou du code municipal, soit en vertu des clauses générales des corporations de ville ou autrement, peuvent, par règlements passés à cette fin, aider, conformément aux lois qui les régissent, à l'établissement et au maintien de bibliothèques publiques gratuites dans leurs municipalités ou les municipalités qui y sont adjacentes, et

accorder aussi, par tels règlements, de l'aide semblable aux associations de bibliothèques et instituts d'artisans, aux conditions imposées par la corporation pour l'usage de leurs bibliothèques par le public¹.

En faisant voter cette loi, le premier ministre Mercier et le secrétaire de la province, Charles Langelier, voulaient doter le Québec de bibliothèques qui devaient compléter dans les municipalités l'œuvre des écoles du soir et de l'éducation populaire. Le gouvernement du Québec se rendait aussi aux demandes des anglophones du Québec qui suivaient l'action des États-Unis et de l'Ontario dans le domaine de la lecture publique. L'Ontario ne s'était-elle pas donné une loi des bibliothèques publiques en 1882.?

L'une des premières municipalités à se prévaloir de cette loi fut Westmount. Cette petite ville de 7 000 habitants décide, en 1897, de construire une bibliothèque publique en l'honneur de la reine Victoria dont on célèbre les soixante ans de règne. L'Université McGill est associée à cette création, par son bibliothécaire Charles Henry Gould qui conseille le Comité de la bibliothèque de Westmount et par les nombreux services professionnels que sa bibliothèque rend à la petite ville de banlieue. Deux influences américaines joueront un rôle moindre dans la mise en place du projet : le conseiller J.H. Redfern raconte au Comité de la bibliothèque sa visite à des succursales de banlieue de la Bibliothèque de Boston, et le Comité s'intéresse au rapport du Connecticut Public Library Committee de 1895-1896². La Westmount Public Library est inaugurée le 20 juin 1899 : le maire Fred E. Evans, qui note le retard du Québec par rapport aux États-Unis et à l'Ontario dans le domaine des bibliothèques publiques, souligne que la Bibliothèque de Westmount devient la sixième bibliothèque publique du Québec, après celle de Sherbrooke, de Knowlton, de Stanstead

et les deux bibliothèques de Montréal (Fraser Institute et Mechanics' Institute)³. La Bibliothèque de Westmount, après avoir écarté la « tentation Carnegie » dans la décennie 1910, émargera, jusqu'en 1961, au seul budget de la ville de Westmount; elle sera aussi, pour les observateurs nord-américains, la bibliothèque modèle du Québec, et ce, jusqu'à la Révolution tranquille.

Depuis 1885, le Fraser Institute, fruit du legs de l'homme d'affaires montréalais Hugh Fraser, en 1870, est ouvert au public; cette biblio-

- 1. Statuts de la Province de Québec, 54 Victoria, 1890, chap. XXXIV.
- Les Procès-verbaux du Comité de la Westmount Public Library, depuis 1898, sont une source majeure pour l'histoire de cette bibliothèque. Voir aussi Elizabeth Hanson, « Architecture and Public Librarianship in the Early Twentieth Century: The Westmount Public Library », Libraries & Culture, vol. 23 (1988), p. 172-203.
- 3. Montreal Daily Star, 1899.

thèque fort importante englobe les collections de la Mercantile Library, de l'Institut canadien de Montréal, du Montreal Book Club, et elle reçoit les dons des riches marchands anglophones de Montréal⁴. Son bibliothécaire, Français d'origine, Pierre Boucher de Crèvecœur, lui donne, au cours des trois premières décennies du xx^e siècle, un rayonnement tout particulier. On a eu raison de souligner que le Fraser Institute marque, à Montréal, «le passage de la bibliothèque traditionnelle du dix-neuvième siècle à la bibliothèque moderne⁵ » axée sur le service au public. Le Mechanics' Institute de la rue Atwater, fondé par le pasteur Henry Esson, en 1828, et qui s'était développé depuis, est aussi accessible à la population anglophone de Montréal.

Du côté francophone, dans les années 1890, la *Canada-Revue* et *La Presse* avaient fait campagne pour la création d'une véritable bibliothèque publique à Montréal. De même, le projet de Bibliothèque industrielle de Montréal, bibliothèque de souscription, animé par Edmond-Marie Templé, ancien responsable des écoles du soir à Montréal sous le gouvernement d'Honoré Mercier, avait semé des idées qui resurgiront lors du débat sur une bibliothèque publique à Montréal.

En mars 1901, le maire de Montréal, qui veut marquer son passage à la mairie de grandes réalisations, sollicite, à l'instar de nombreuses villes américaines et canadiennes, l'aide du philanthrope Andrew Carnegie pour l'établissement d'une bibliothèque publique dans la principale ville canadienne. Les journaux de langue française de Montréal, *La Presse, Le Canada, La Patrie*, et *Le Devoir* à partir de 1910, consacrèrent, de 1901 à l'inauguration de la bibliothèque en 1917, de très nombreux articles à ce projet et au problème de fond qu'il soulevait, à savoir la nécessité d'une véritable bibliothèque publique, gratuite, accessible à tous les citoyens de Montréal et soutenue par l'administration de la ville. Il est curieux de noter que la

métropole canadienne sera dotée, en ces années, de deux grandes bibliothèques « publiques », la Bibliothèque Saint-Sulpice, en 1915, et la Bibliothèque civique de Montréal, en 1917, à peu de distance l'une de l'autre, construites, toutes deux, selon les plans du même architecte, Eugène Payette. Comme si tout l'effort montréalais en lecture publique s'était concentré dans la réalisation de deux projets et en était resté là pour plus d'un demi-siècle!

Nous avons déjà raconté, ailleurs⁶, les difficultés d'établissement de la Bibliothèque municipale de Montréal, de sa transformation en

- E.C. Moodey, The Fraser-Hickson Institute: An Informal History, London, Clive Bingley, 1977, 224 p.
- Yvan Lamonde, Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17e-19e siècles), Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979, p. 96.
- 6. Marcel Lajeunesse, «Les bibliothèques québécoises: les avatars de leur rôle social à travers les âges », dans L'évolution du rôle social de l'imprimé et de ses agents au Québec, Montréal, Les Conférences Aegidius-Fauteux, 1980, p. 61-67, Associations littéraires et bibliothèques à Montréal au 19^e siècle

bibliothèque industrielle et commerciale en 1903, des problèmes posés par l'inclusion du roman contemporain, de l'importance accordée par le clergé catholique à la question de la censure et de l'orientation des lectures de ses fidèles, à l'achat de la collection Gagnon et de la tentation d'en faire une bibliothèque historique, et aussi de l'indifférence, voire de l'opposition des échevins anglophones satisfaits des services du Fraser Institute et du Mechanics' Institute à leur communauté. L'inquiétude suscitée par la volonté d'établir un grande bibliothèque publique poussa les sulpiciens, déjà engagés dans la lecture publique par la bibliothèque paroissiale Notre-Dame de leur Cabinet de lecture paroissial, à construire, rue Saint-Denis, au cœur du Quartier latin, une bibliothèque d'étude et de recherche ouverte au public. À défaut d'empêcher la Municipale de naître et d'exister, la Bibliothèque Saint-Sulpice pourrait, par son prestige et ses moyens, lui faire contrepoids et freiner son développement.

À la suite des avatars de la demande de la Ville de Montréal à Carnegie et du débat acrimonieux qui s'ensuivit, il n'est pas surprenant de constater qu'aucune ville de langue française ne demanda une aide à la Carnegie Corporation⁷. Lors de la pose de la première pierre de la Bibliothèque municipale, en novembre 1915, M^{gr} Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, réaffirma: «Je voudrais qu'il y eût ici une bibliothèque industrielle de tout premier ordre⁸ », De son côté, le premier ministre du Québec, sir Lomer Gouin, tout en constatant le besoin de bibliothèques au service de la population, termina son intervention en disant: «Parce

qu'il y a peu de bibliothèques publiques dans la province de Québec, il ne faut pas conclure et il ne faut pas laisser dire que sa population ne lit point ou ne lisait point⁹ ».

La lecture des journaux des deux premières décennies du xx^e siècle sur les bibliothèques publiques à Montréal démontre bien les réserves du clergé et aussi de l'élite bien pensante envers la formule nord-américaine de bibliothèque publique, gratuite, non confessionnelle, libre, ouverte à tout citoyen pour diffuser la lecture et l'information, contribuer à l'éducation et favoriser le loisir. Dans ce débat, que de querelles, que d'atermoiements, que d'intérêts! Un « manque d'esprit public », selon *La Presse*¹⁰. Ce que les administrateurs municipaux désiraient par-dessus tout, et ce qui les a

et au début du 20e siècle: l'apport sulpicien, Thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 1977, p. 257-284; et « Les bibliothèques publiques à Montréal au début du XXe siècle: essai d'histoire socio-culturelle », dans Peter McNally (dir.), Readings in Canadian Library History, Ottawa, Canadian Library Association, 1996, p. 173-198.

- 7. De 1900 à 1917, il y eut plus de 125 bibliothèques Carnegie au Canada, la plupart en Ontario. Par ailleurs, à la suite de l'Ontario en 1882, la Colombie-Britannique avait voté une loi des bibliothèques publiques en 1891, la Saskatchewan en 1906, l'Alberta en 1907 : voir Harry C Campbell, Canadian Libraries, London, Clive Bingley, 1971, p. 11-13.
- 8. Le Devoir, 22 novembre 1915.
- 9. Ibid.
- 10. La Presse, 15 octobre 1913.

poussés à l'action, c'était la construction d'un édifice digne de la métropole canadienne : « un palais du livre en marbre¹¹ ». La Ville de Montréal a été gâtée de ce côté avec la construction des deux bibliothèques (Saint-Sulpice et Municipale) dans le style Beaux-arts¹². La bibliothèque municipale, construite pour loger 400 000 volumes, n'en comptait à l'ouverture, en 1917, que 25 000 et, en 1933, 70 000 incluant la collection Gagnon : « with such an elaborate building and such a small collection, it is little wonder that the library was for many years called "the library without books¹³" ».

En 1924, le Bureau de la statistique du Québec mentionnait quinze bibliothèques publiques (municipales ou d'association) sur le territoire québécois: six à Montréal, sept à Québec, une à Sherbrooke et une à Shawinigan Falls, avec des collections de 556 374 publications¹⁴. La caractéristique du Québec en matière de lecture publique est justement la bibliothèque paroissiale dont la promotion avait été constamment stimulée par l'épiscopat pendant la seconde moitié du XIX^e siècle¹⁵. En 1925, il y avait 230 bibliothèques « paroissiales » avec des collections de 155 650 publications.

Tableau 6.1

DATE DE FONDATION DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES EXISTANTES EN 1925

Avant 1875	25
1876-1899	54
1900-1909	43
1910-1919	56
1920-1925	28
Date non indiquée	24
Total	230*

^{*} Il y avait 275 bibliothèques paroissiales en 1930 et 322 en 1937.

Source: Annual Survey of Education in Canada, Ottawa, King's Printer, 1926.

Selon ces chiffres, les bibliothèques paroissiales n'étaient pas toutes de fondation récente. Soixante-dix-neuf bibliothèques remontaient au XIX^e siècle. Leur problème n'en était pas un de permanence, mais d'ampleur et de vitalité.

- 11. *Ibid*.
- Jean-Claude Marsan, Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais, Montréal, Fides, 1974, p. 227.
- Mary Duncan Carter, A Survey of Montreal Library Facilities and A Proposed Plan for a Library System, Thèse de doctorat, University of Chicago, 1942, p. 29.
- 14. Georges-Émile Marquis, Nos bibliothèques publiques, Québec, Imprimerie du Soleil, 1925, p. 12. En 1923, l'Ontario comptait 466 bibliothèques publiques, totalisant 2 208 757 publications.
- Antonio Drolet, « L'Épiscopat canadien et les bibliothèques paroissiales de 1840 à 1900 », Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 1962, p. 21-35.

Pourtant, quatre bibliothèques, dont celle de l'Immaculée-Conception de Montréal (22 132 vol.), de l'Union catholique (18 000 vol.), de l'Apostolat des bons livres (9 054 vol.), comptaient 31 % du nombre total de volumes.

À l'été 1930, une commission formée de trois membres (John Ridington de Vancouver, George Locke de Toronto et Mary Black de Fort William) parcoururent le Canada, avec l'appui financier de la Carnegie Corporation, pour tracer un portrait de la situation des bibliothèques dans chacune des provinces canadiennes et surtout pour améliorer le service des bibliothèques au Canada. Les trois commissaires visitèrent Montréal (et Westmount), Sherbrooke et Québec et rencontrèrent à deux reprises le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau¹⁶. La situation québécoise embêtait la Commission qui constata que « it will thus be evident that the library situation in Quebec has features that differ entirely from those of the other provinces of Canada¹⁷ ».

La Commission identifia, quant à la langue, un problème d'approvisionnement et une dépendance des marchés français et belges et quant à la religion, un problème de censure cléricale. Elle dénombra 175 bibliothèques paroissiales dont plusieurs étaient moribondes, qui dépensaient en moyenne 50 \$ par an chacune pour l'achat de livres. La Bibliothèque de la Ville de Montréal, cas singulier selon les commissaires, exigeait, en pleine crise économique, un dépôt de 3 \$ à 6 \$ pour le prêt de livres. Les commissaires étaient perplexes sur les recommandations à faire: « A survey of the facts suggests and indicates that any wise, effective and general library advance in Quebec must be in the direction of encouragement and development

of the bibliothèques paroissiales. This may not be theoretically the most desirable, but it is certainly the most immediately practicable step¹⁸ ».

Cette description et cette recommandation, prudentes et diplomatiques, ne faisaient pas l'unanimité au sein de la Commission. Mary Black écrivait au président Ridington: «I do not agree with you in your findings in Quebec. I think your picture is too optimistic and your recommendations, too obsolete. The section is tremendously interesting, and you have told the story well, but not quite all of it^{19} ». Deux semaines plus tard, la directrice de la bibliothèque publique de Fort William exprimait plus clairement sa pensée sur la lecture au Québec:

- University of British Columbia. Special Collection, Ridington Papers, Box 21. Ridington to Premier Taschereau, 10 février 1931.
- 17. Libraries in Canada. A Study of Library Conditions and Needs, by the Commission of Enquiry, John Ridington, Chairman, Toronto, Ryerson; Chicago, ALA, 1933, p. 38. Ridington écrivait d'ailleurs: « On the sections of the Report about which I was most worried had to do with Quebec, but I have a very charming letter from Premier Taschereau», UBC, Special Collections, John Ridington to Dr. Robert M. Lester, ass. to president, Carnegie Corp., 18 avril 1931.
- 18. Ibid., p. 41.
- UBC. Special Collections. Ridington Papers, Box 21, Mary Black to John Ridington, March 1, 1932.

Your story too of Quebec is good and interesting and I am sure correct as far as it goes. However, we all know that these so called « libraries » have never functioned as public libraries, and never can, and that nothing has been done to encouraging public libraries. Westmount terrified as the thought of the Quebec government taking a hand in public libraries, for they think it will mean choking all thought in their own institution. Of course, it is a national disgrace that even Montreal should have no public library, and it might be that we can work on their pride sufficiently to stir up some interest in the subject in that city, and that might lead to further growth, but I don't think we need work much about anything that is likely to happen in Quebec²⁰.

Après avoir noté que le problème des bibliothèques au Québec est difficile à régler, la Commission s'intéressa particulièrement à la situation des anglo-protestants du Québec²¹ et elle nota, dans son rapport, que « several of the larger towns, where English in more generally spoken, offer promising fields for library expansion²² ». Commentant le rapport lors de sa parution, le journal montréalais *The Gazette* conclut que « race, language and religion create special conditions in this Province²³ ».

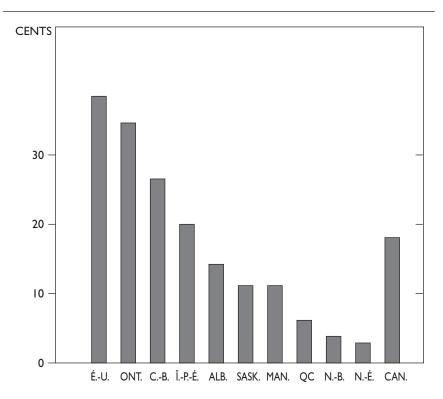
La décennie 1930 ne fut pas une période favorable à la création de bibliothèques publiques, et cela fut encore plus marqué au Québec. En 1931, en raison des problèmes financiers qui affligeaient la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, la Bibliothèque Saint-Sulpice avait fermé ses portes, en dépit du manifeste des Amis de la bibliothèque qui fit, une fois de plus, le piètre bilan de la situation de la lecture dans la métropole canadienne²⁴. De plus, il fallut une intervention ferme de la revue *Les Idées*, en

1937, pour empêcher la dispersion des collections de cette institution²⁵. Dans le reste de l'Amérique du Nord déjà pourvue de bibliothèques publiques, la période de la Crise économique donna lieu à une fréquentation intense de ces institutions. Au Fraser Institute, il y eut augmentation très sensible de la fréquentation; très souvent, la salle de lecture était remplie, on refusait des gens, on fermait les portes de la bibliothèque quand toutes les places étaient occupées²⁶. À la Bibliothèque de la Ville de Montréal, le dépôt obligatoire servit de repoussoir à des citoyens jouissant de loisirs forcés.

- 20. Ibid. March 14, 1932.
- 21. *Ibid.*, George Locke to John Ridington, March 17, 1932.
- 22. Libraries in Canada, p. 45.
- 23. The Gazette, March 15, 1933.
- 24. La Patrie, 9 mars 1931: « La grande question de la bibliothèque: manifeste des Amis de Saint-Sulpice ».
- Rex Desmarchais, « Défense de la Bibliothèque Saint-Sulpice », Les Idées, vol. 7, nº 5 (novembre 1937), p. 294-303.
- 26. E.C. Moodey, *The Fraser-Hickson Library*, p. 123-124.

Figure 6.1

DÉPENSES PER CAPITA POUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN 1937



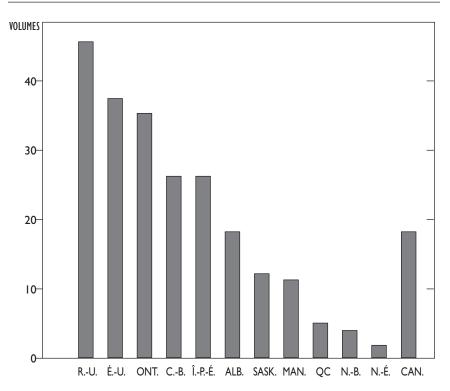
Lors du Congrès de la langue française tenu à Québec en 1937, Félix Desrochers, de la Bibliothèque du Parlement fédéral, exposa l'insuffisance des bibliothèques publiques québécoises. Sur 642 bibliothèques publiques au Canada, 460 sont en Ontario, 26 au Québec, dont 9 seulement sont francophones. L'Ontario dépense alors annuellement 1 203 062 \$ pour la lecture publique, et le Québec, 189 865 \$ incluant les 322 bibliothèques paroissiales. L'Ontario enregistre 14 160 816 prêts à 814 329 abonnés, et le Québec, 602 900 prêts à 29 185 abonnés²⁷. En réalité, les dépenses per capita pour la lecture publique sont très faibles: elles se situent, en 1937, au septième rang des neuf provinces canadiennes, bien en deçà de la moyenne canadienne.

27. *Le Canada*, 30 juin 1937.

Quant au prêt des bibliothèques publiques, le Québec se situe parmi les moins performantes des provinces canadiennes (deux prêts par habitant, alors que la moyenne canadienne est de 18)²⁸.

Figure 6.2

Prêts des Bibliothèques en 1937



Au tournant des années 1940, quelques lueurs d'espoir apparurent. À partir de 1937, une École de bibliothécaires, affiliée à l'Université de Montréal, commençait à former du personnel professionnel dont le besoin

se faisait peu à peu sentir. En 1941, en plus d'acquérir la Bibliothèque Saint-Sulpice pour en faire une bibliothèque gérée par le Secrétariat de la province, la législature du Québec votait un embryon de législation en faveur des bibliothèques

28. Ces deux figures proviennent de Survey of Libraries in Canada, 1936-38, Ottawa, King's Printer, 1939, p. 10. publiques, qui rendait les municipalités capables, si elles le souhaitaient, de développer des services locaux de bibliothèques (*Statuts refondus*, 1941, chapitre 243). On sentait que « la bibliothèque occupe donc une position stratégique dans l'organisation d'un système d'éducation postscolaire²⁹ ».

En 1943, la Bibliothèque de la Ville de Montréal abolit le dépôt pour le prêt; en quelques mois, l'achalandage a plus que doublé et le nombre d'abonnés a quadruplé³⁰. Fait nouveau, en 1942, la Bibliothèque de la Ville reste ouverte pendant l'été. Dans une étude comparée entre les bibliothèques

- Hélène Grenier, « La bibliothèque publique et l'éducation postscolaire », Revue dominicaine, vol. 1 (juin 1937), p. 304.
- Léo-Paul Desrosiers, « Expériences à la Bibliothèque de Montréal », Revue dominicaine, vol. 2 (octobre 1943), p. 172-173.
- Léo-Paul Desrosiers, « Bibliothèques, Ontario et Québec », Relations, vol. 2, nº 20 (août 1942), p. 203.
- Roger Duhamel, «Les bibliothèques de notre province», Le Devoir, 10 avril 1943
- 33. « Apprenons à lire davantage », Le Canada, 30 octobre 1942, p. 2.

publiques de l'Ontario et celles du Québec, Léo-Paul Desrosiers, directeur de la Bibliothèque, analyse la situation québécoise et en identifie les causes des problèmes : une carence de véritable législation et une absence de taxes à cet effet : « Alors est-il chimérique de vouloir fonder une bibliothèque publique sur une autre base que les impôts³¹ ». Roger Duhamel renchérissait en voyant comme préalable à une politique québécoise en ce domaine la mise en place d'une vigoureuse Direction provinciale des bibliothèques³².

La Deuxième Guerre mondiale mit fin à la crise économique. Ce fut, pour l'édition québécoise, une période d'activité intense : l'édition française se faisait à Montréal. Les journaux sont remplis de publicité de nouvelles parutions. On assiste au début des suppléments littéraires dans les journaux montréalais. « La guerre va restreindre peu à peu tous les plaisirs. Mais tant qu'il y aura la lecture... 33 ». À mesure que la période de la guerre avance et que la production de livres augmente, les éditeurs cherchent de nouveaux marchés. En novembre 1943, l'échevin-imprimeur Pierre Desmarais proposait un plan d'ouverture d'une trentaine de succursales modernes de la bibliothèque municipale.

Il s'agirait d'ouvrir une trentaine de succursales de la bibliothèque centrale ou bibliothèques de quartier, pour accommoder la population, adultes et enfants, qui ne réside pas dans le voisinage de notre bibliothèque municipale. Il importerait dès maintenant de choisir le site de ces bibliothèques. La ville dispose actuellement de quelque 90 000 terrains répartis dans les différents quartiers. [...] L'endroit une fois judicieusement choisi, on pourrait, aussitôt que les circonstances le permettront, y élever une construction

de lignes sobres, préférablement de style moderne, d'apparence très attrayante et d'un coût relativement peu élevé. [...] Le personnel en charge comprendrait un bibliothécaire et deux aides. Les volumes pourraient être disposés de telle sorte que les lecteurs puissent faire leur choix eux-mêmes...³⁴

Le Conseil de l'École de bibliothécaires publiait, pour sa part, en novembre 1944, un plan général d'organisation des bibliothèques du Québec³⁵, auquel Le Devoir, L'Action catholique, Le Droit, Relations, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Assemblée des archevêques et évêques de la province de Québec assurèrent une grande diffusion. On y prônait l'instauration d'un Office provincial des bibliothèques, avec tâches de promouvoir la législation, de faire des enquêtes, de préparer des politiques et d'en surveiller l'exécution, de répartir les subventions. De plus, on rattachait cet Office au Comité catholique du Département de l'instruction publique, dont les évêques étaient membres ex-officio. En 1947, les Éditions Marquis innovaient en mettant en service un bibliobus qui desservait le monde rural, avec une collection de 1 400 volumes³⁶.

- 34. Pierre Desmarais, «Faisons lire les Montréalais », *Le Maître imprimeur*, vol. 8, nº 4 (avril 1944), p. 4.
- « Les Bibliothèques de la Province de Québec », Revue trimestrielle canadienne, vol. 30 (décembre 1944),
 p. 427-429; « Les bibliothèques du Québec », Lectures, vol. 2 (1947),
 p. 71-72.
- 36. Le Canada, 17 novembre 1947.
- 37. Omer Côté, « Mission de l'éditeur », Amérique française, vol. 4 (mars 1945), p. 18-21; Jacques Tremblay, « Intégrité professionnelle de l'éditeur », Relations, vol. 5, n° 49 (janvier 1945), p. 19-21; Jacques Tremblay, « Relents... sous la roseraie », Relations, vol. 6, n° 66 (juin 1946), p. 182-184; Marcel Marcotte, « Nos maisons d'édition », Collège et famille, vol. 2, n° 1 (janvier 1945), p. 43-47.

À la fin de la guerre, les éditeurs sont rappelés à l'ordre³⁷. La fête est finie. D'ailleurs, le retour à la concurrence internationale ramène les maisons d'édition québécoises à leur place véritable qui ressemble à celle d'avant-guerre. En mai 1946, le cardinal-archevêque de Québec Villeneuve reformulait la position traditionnelle de l'épiscopat envers le livre et la bibliothèque, notamment les recommandations du Concile de Québec :

Pourrions-nous traiter d'orientation des lectures sans parler des bibliothèques? Il ne me semble pas, et peut-être ne l'a-t-on pas suffisamment saisi. Ce sont les bibliothèques qui assurent une efficacité perpétuelle et de la stabilité à cette œuvre si importante des bons livres. [...] Dans la période actuelle de progrès et d'adaptation de nos bibliothèques, progrès parallèle au

développement de l'édition, alors que toutes sortes de progrès s'élaborent, il est des principes essentiels qu'il ne faut pas lâcher. « Parties intégrantes », avons-nous dit, du système d'éducation, les bibliothèques, par le fait même, ne peuvent être neutres non plus que non confessionnelles³⁸.

Pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre, on assista à la création de nombreuses bibliothèques pour enfants : de Rosemont, bibliothèque bilingue fondée grâce à une subvention de 5 000 \$ de la Fondation Carnegie, de Verdun, de Notre-Dame-de-Grâce, d'Outremont, de Vaudreuil, de Sainte-Anne-de-Bellevue, de Ville LaSalle, de Pointe-Claire et aussi la Montreal Children's Library. Ces bibliothèques comptant de nombreux abonnés eurent une circulation de livres impressionnante. La Bibliothèque de la Ville de Montréal créa, elle aussi, une section enfantine et elle lui donna une impulsion considérable. Par ces bibliothèques, on voulait élargir la base des abonnés et augmenter le nombre des habitués des bibliothèques. Par ailleurs, on peut aussi avancer que cette nouvelle orientation reflétait un aveu d'impuissance de la part des bibliothécaires vis-à-vis la clientèle adulte, qui ne se bousculait pas pour profiter des services de bibliothèques existants.

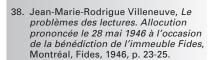
Tableau 6.2

POURCENTAGE DE LA POPULATION URBAINE ET RURALE AU QUÉBEC (1901-1961)

	Population rurale	Population urbaine
1901	60,6	39,7
1921	44	56
1941	36,7	63,3
1961	25,7	74,3

Source: Recensements du Canada, 1901-1961.

Depuis le début du XX^e siècle, le Québec avait été le théâtre de grandes tranformations, principalement une industrialisation très importante et une urbanisation soutenue³⁹.



^{39.} Recensements du Canada, 1901-1961.

Pourtant, les mentalités n'évoluent pas au rythme des réalités socioéconomiques. Malgré leurs déficiences et en dépit du caractère archaïque et passéiste du discours, les bibliothèques paroissiales demeurent encore le modèle à développer. D'ailleurs, l'Association canadienne des bibliothèques catholiques n'a-t-elle pas été fondée en 1943, pour en regrouper les artisans et pour stimuler la création de ces bibliothèques? À l'exception de quelques grandes bibliothèques paroissiales de Montréal (notamment celles de l'Immaculée-Conception et de Saint-Pierre-Apôtre) et de Québec, les conditions de ces bibliothèques sont misérables: « Les archives des paroisses en font à peine mention. C'est qu'elles sont, le plus souvent, des humbles et timides enfants de la bonne volonté et de la pauvreté. Elles n'ont pas de système uniforme et presque toutes sont administrées sans base technique. Elles débutent petitement, végètent péniblement et meurent obscurément⁴⁰».

Dans une étude proposant « un système cohérent de bibliothèques au Canada français », un universitaire aussi ouvert et averti que Raymond Tanghe constate, en 1952, que, dans les campagnes, la paroisse est au cœur de la vie sociale. Dans les villes, l'esprit s'est considérablement affaibli. Selon lui, les bibliothèques paroissiales sont susceptibles de « recréer ce sentiment de solidarité⁴¹ ». Réaliste, il perçoit surtout que seules les bibliothèques paroissiales reçoivent, même dans la décennie 1950, l'approbation de l'épiscopat et du clergé.

En 1949, on comptait douze bibliothèques publiques au Québec (Montréal, Fraser, Jewish, Bibliothèque des enfants, Montreal Children's Library, Notre-Dame-de-Grâce, Rosemount Bilingual, Rock Island, Shawinigan, Sherbrooke, Trois-Rivières et Westmount), ainsi que deux bibliothèques d'association importantes, l'Institut canadien de Québec et le Montreal Mechanics' Institute⁴². Seulement 35 % de la population urbaine et 5 % de la population rurale peuvent profiter du service d'une bibliothèque publique⁴³. Malgré tout, on perçoit de plus en plus que seule

une municipalité peut instaurer un service de lecture publique efficace. La ville de Trois-Rivières fonde sa bibliothèque municipale au début des années 1940. En 1951, on assiste à la création de bibliothèques municipales à Chicoutimi, Drummondville, Granby, Saint-Jérôme, Sorel, Témiscamingue, Val-d'Or, Valleyfield et Victoriaville. En 1956, s'ajoutent les bibliothèques publiques de Ville Mont-Royal, Richmond et Verdun. En dépit des expériences américaines et canadiennes réussies, telles Fraser Valley en Colombie-Britannique, Lambton County en

- Cécile Lagacé, « Les bibliothèques paroissiales », La Revue des bibliothèques, vol. 2, nº 4 (novembre 1946), p. 61
- 41. Raymond Tanghe, Pour un système cohérent de bibliothèques au Canada français, Montréal, Fides, 1952, p. 14.
- 42. Canada, Bureau fédéral de la statistique, Statistiques 1948-1950.
- Québec, Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Rapport, Québec, 1956, vol. III, tome 1, p. 241.

Ontario et la Prince Edward Library Demonstration à l'Île du Prince-Édouard, pendant la décennie 1930, il n'y a toujours, en ces années, aucune bibliothèque régionale pour desservir la population rurale du Québec. En 1956, au moment de la parution du Rapport de la commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels, le tableau comparatif Ontario-Québec sur la lecture publique est le suivant :

Tableau 6.3

DONNÉES COMPARÉES QUÉBEC-ONTARIO SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN 1956

	Québec	Ontario
Volumes	1 293 797	5 871 258
Circulation	2 010 203	20 673 609
Abonnés	141 721	1 260 988
Taxes locales	631 837 \$	4 421 555\$
Subventions du gouvernement provincial	99 061 \$	912 180\$

Source: Canada. Dominion Bureau of Statistics, Canada Year Book, 1957-58, p. 370.

Le nombre de prêts des bibliothèques publiques québécoises n'a vraiment subi un « décollage » que dans la seconde partie de la décennie 1950, avec la multiplication des institutions de lecture publique à travers le territoire québécois.

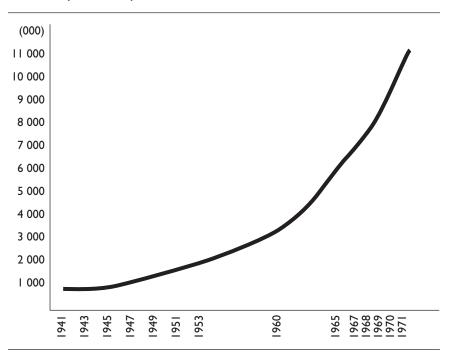
La véritable prise de conscience d'une absence de politique de la lecture publique au Québec et de la nécessité de s'en pourvoir coïncide avec les travaux de la commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels créée en février 1953. Sur les 250 mémoires présentés à cette Commission, 140 abordaient quelque aspect des problèmes d'éducation. La Commission affirma, dans son rapport, que le gouvernement du Québec devait favoriser les bibliothèques municipales pour développer la culture populaire. Bien plus, elle constata que, pour réussir une telle politique, deux points étaient essentiels. « Pour assurer la multiplication normale des bibliothèques et assurer la diffusion du goût de la lecture, il y a deux moyens principaux : une législation

organique sur les bibliothèques et des subsides⁴⁴. »

Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels. Rapport, vol. III, tome 1, p. 242.

Figure 6.3

■ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC (1941-1971)*



Le professeur Yvan Lamonde, de l'Université McGill, est l'auteur de cette figure établie à partir de l'Annuaire du Québec (1956-1957), p. 192; (1971), p. 371; (1973), p. 404; (1974), p. 533. Je le remercie très sincèrement.

Le 18 décembre 1959, le Québec se dotait d'une première loi sur les bibliothèques publiques, qui créait deux organismes interdépendants, la Commission des bibliothèques publiques du Québec, organisme d'étude

et de conseil, et le Service des bibliothèques publiques, organisme administratif. Par cette loi, moyennant la concertation avec les municipalités, des subsides suffisants et une volonté soutenue de la part de l'État, une politique de lecture publique semblait possible pour le Québec⁴⁵.

45. En 1959-1960, les statistiques du Service des bibliothèques publiques font état de 140 bibliothèques paroissiales qui consacrent en moyenne 133 \$ par an pour l'achat de volumes, de 37 bibliothèques municipales qui dépensent en moyenne 4 270 \$ à cet effet et de 57 bibliothèques d'association qui affectent 1 814 \$ à ce poste.

La lecture publique a connu un mauvais départ et une évolution difficile au Québec tant au milieu du XIX^e siècle qu'au début du XX^e siècle. La promotion de la bibliothèque publique a été peu favorisée au cours de la période étudiée, 1900-1960, en raison de nombreux problèmes: opposition entre une conception nord-américaine et européenne de la lecture publique, intérêts du clergé face à la culture, à l'éducation, à la lecture, à la circulation des idées, conception élitiste et restrictive du savoir. La bibliothèque publique se butait, chez les francophones, à des questions de concept, d'intérêt, de finalité et de moyens⁴⁶.

Pourtant, en Amérique du Nord, dès le début du XX^e siècle, on peut circonscrire assez bien la bibliothèque publique: municipale « gratuite », ou d'association, elle est facilement accessible au public, aux citoyens, et cette accessibilité est au cœur même de son rôle de service public. Au-delà de la lente alphabétisation, de l'arrivée des francophones en milieu urbain où perdure souvent une mentalité rurale, de la faiblesse du sens « communautaire » – plus forte dans le monde anglo-saxon environnant –, il faut peut-être voir aussi dans le manque d'intérêt à la bibliothèque publique une conséquence d'un certain anti-étatisme, l'État fût-il municipal.

Chose certaine, il existe bien peu de documentation qui soutienne une définition claire d'une bibliothèque publique, « institution culturelle entretenue à même les fonds publics pour le bénéfice du public », ou encore « d'abord et avant tout un centre de culture, conçu pour l'éducation populaire et ensuite pour la récréation éducative du public 47 ».

Il a fallu du temps pour admettre que l'efficacité, le rayonnement et la viabilité d'une bibliothèque publique (locale ou régionale) dépendent de quatre facteurs essentiels: « son appartenance au domaine public, le chiffre de la population qu'elle dessert, le budget dont elle dispose et la

qualité de son personnel professionnel⁴⁸ ». Ces conditions nécessitaient l'élaboration d'une politique avec ses implications de législation, de coordination et de contrôle. Au tournant des années 1960, la Révolution tranquille signifiait un nouveau départ en lecture publique, et le Québec voulait rejoindre le reste du continent nord-américain en ce domaine.

- 46. Voir la discussion de ce problème dans Marcel Lajeunesse, *Les bibliothèques québécoises...*, p. 46-78.
- 47. Pierre Matte, « Rôle de la bibliothèque publique dans l'éducation », Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, vol. 7 (décembre 1961), p. 129-130.
- Gérard Martin, « La Direction des bibliothèques publiques du Québec », Georges-A. Chartrand, Livre, bibliothèque et culture québécoise, Montréal, ASTED, 1977, p. 655.

7

Les bibliothèques paroissiales

Précurseurs des bibliothèques publiques au Québec ?*

* Ce texte a paru dans l'ouvrage dirigé par Gilles Gallichan, Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui, Montréal, ASTED, 1998, p. 43-66.



n ne peut pas s'interroger sur l'émergence et le développement des bibliothèques publiques, sur l'histoire de la lecture publique au Québec, sans prendre en compte l'existence et le rôle des biblio-

thèques paroissiales, surtout à partir de la décennie 1840. On a avancé avec raison que le grand phénomène de l'histoire du Québec, de 1840 jusqu'au-delà de la Deuxième Guerre mondiale, a été l'ascension de l'Église catholique et la grande influence qu'elle a exercée dans la plupart des domaines de la société. Son pouvoir s'est exercé sur l'école (confessionnalité de l'enseignement et contrôle des collèges classiques), sur les services de santé (hôpitaux), sur la vie politique, et surtout sur la vie quotidienne de la population: la paroisse est devenue, au plan social, le cadre de vie du Canadien français. Il ne pouvait en être autrement pour le livre et la lecture.

Il faut éviter, par ailleurs, de voir dans la bibliothèque de paroisse une spécificité québécoise. Dans la Nouvelle-Angleterre d'avant le *public library movement*, antérieurement à 1850, la bibliothèque de paroisse a servi, avec également la bibliothèque de souscription ou d'abonnement, de précurseur au développement de véritables bibliothèques publiques¹.

Il y eut aussi des bibliothèques de paroisse dans l'Ontario du XIX^e siècle. Il faut dire, toutefois, que la gestion de la paroisse en milieu protestant impliquait davantage les paroissiens et ne reposait pas autant sur la personne du pasteur que dans la paroisse catholique. Enfin, mettre en rapport, au Québec, la bibliothèque

 Voir à ce sujet le classique de l'histoire des bibliothèques américaines, Jesse H. Shera, Foundations of the Public Libraries. The Origins of the Public Library Movement in New England, 1629-1855, Hamden, The Shoe String Press, 1974, 308 p., plusieurs fois réédité depuis 1949. paroissiale et la bibliothèque publique avec le qualificatif de « précurseur » est une affirmation audacieuse qui exige de toute nécessité un point d'interrogation.

Il a fallu attendre décembre 1959 pour que l'Assemblée législative du Québec vote la première véritable loi des bibliothèques publiques, et la décennie suivante pour qu'émerge un réseau de bibliothèques municipales et de bibliothèques régionales. Entre la fermeture de l'Institut canadien (1880), qui mettait fin aux expériences d'autodidaxie par l'émulation mutuelle par les conférences et les débats pratiqués par les instituts canadiens et les instituts des artisans, et la Révolution tranquille de la seconde moitié du XX^e siècle, la bibliothèque paroissiale a occupé une place importante dans le domaine de la lecture publique au Québec. Pourtant, très peu d'études portent sur elle. À l'exception des grandes paroisses urbaines relevant de communautés religieuses, comme nous le verrons dans ce texte, on n'en fait très peu mention dans les archives des paroisses. Les monographies de paroisses les ignorent. On est porté à penser « qu'elles sont, le plus souvent, des humbles et timides enfants de la bonne volonté et de la pauvreté. [...] Elles débutent petitement, végètent péniblement et meurent obscurément² ».



LE DISCOURS SUR LES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES

C'est véritablement dans la décennie 1840, alors que la législation scolaire avait pour objectif l'alphabétisation de la population, que le clergé catholique, et principalement l'épiscopat, commencèrent à proposer l'établissement de bibliothèques paroissiales au Bas-Canada. D'entrée de jeu, il faut dire que, dès la Nouvelle-France, des curés avaient développé des bibliothèques à leur usage, et parfois à l'usage de leurs confrères et d'un certain nombre de leurs paroissiens: on pense aux deux fils de Pierre Boucher, les abbés Nicolas et Philippe Boucher, au XVIII^e siècle, puis à l'abbé Louis-Édouard Bois et à ses émules, au XIX^e siècle. En 1830, l'abbé Thomas Maguire, dans son livre intitulé *Recueil de notes diverses sur le gouvernement* d'une paroisse, l'administration des sacremens, etc. adressées à un jeune curé de

campagne par un ancien curé du diocèse de Québec³, se faisait le propagandiste de la bibliothèque de curé. Pour lui, «la sainteté sans le savoir n'est bonne à rien», et «les livres sont la consolation de la vie, le charme de la solitude et les compagnons nécessaires et inséparables du saint ministère⁴». Il incitait les jeunes curés à se doter d'une bonne

- Cécile Lagacé, « Les bibliothèques paroissiales », La Revue des bibliothèques, vol. 2, nº 4 (1946), p. 61.
- Ce volume est paru à Paris, chez Decourchant, en 1830.
- 4. Ibid., p. 30.

collection de livres qui comprendrait livres de théologie, traductions de l'Écriture sainte, traités de droit ecclésiastique et civil, livres de piété, dictionnaires de l'Académie et de Trévoux, quelques livres de chimie, de physique, d'histoire naturelle « pour ses heures d'agrément », un abonnement à un journal ecclésiastique de l'ancien continent et à quelques-uns de nos journaux « rédigés dans un bon esprit ».

Quand, le 10 avril 1842, le curé de la cathédrale de Québec proposait au prône l'établissement « d'une Bibliothèque Religieuse et Instructive » dans la paroisse de Québec, et qu'il proposait, dans une réunion présidée par l'archevêque coadjuteur Mgr Pierre-Flavien Turgeon, avec l'avocat Jacques Crémazie comme secrétaire, la création d'une Société de bons livres de la paroisse de Québec, cette initiative était saluée par le journal de l'évêché de Montréal, *Les Mélanges religieux*, comme une œuvre de progrès social. Ce même journal citait en exemple les initiatives des curés de l'Assomption, de Saint-Roch-de-l'Achigan et des Cèdres, qui avaient créé de telles bibliothèques dans leurs paroisses.

Mais c'est en juillet 1844 que le supérieur du Séminaire Saint-Sulpice et curé de Montréal, Joseph-Vincent Quiblier, lança, pour de vrai, les bibliothèques paroissiales par la formation de l'Œuvre des bons livres, en s'inspirant de l'apostolat par le livre que pratiquaient les catholiques de France depuis les débuts de la Restauration. Dès septembre 1844, la bibliothèque était inaugurée avec 2 440 volumes. Un an plus tard, en septembre 1845, l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, établissait, dans un mandement, l'Œuvre des bons livres en tant qu'association de piété: le but de l'œuvre était de « défendre la foi et les mœurs attaqués par des productions impies et immorales », « de combattre l'impiété en opposant aux livres impies, des livres pleins de la doctrine de la foi et conformes à ses dogmes et à sa morale⁵ ».

L'évêché de Montréal avait considéré avec satisfaction le développement de l'Œuvre des bons livres et il avait vu dans cette initiative un stimulant pour la multiplication des bibliothèques paroissiales. Dès 1846, Mgr Bourget écrivait que «chaque paroisse devra avoir sa bibliothèque paroissiale composée de livres choisis, selon un catalogue qui pourra être

donné au besoin. Cet établissement devient urgent⁶ ». En 1850, les évêques de la province ecclésiastique de Québec s'unissaient pour encourager avec force la création de bibliothèques paroissiales, parce que

- Mandements, lettres pastorales, circulaires publiés dans le diocèse de Montréal, Montréal, Chapleau, 1887, vol. I, p. 304-306.
- Projet de règlement pour qu'il y ait uniformité dans le gouvernement des livres du diocèse de Montréal, Montréal, Bureau des Mélanges religieux, 1846, p. 10.

« pour éloigner le peuple des mauvaises lectures, il importe de lui procurer les moyens d'en faire de bonnes, car il faut un remède spécifique pour chaque maladie 7 ».

En mai 1854, le Concile provincial de Québec avait consacré une partie de ses travaux à la question des bibliothèques paroissiales car « pour empêcher le peuple de lire de mauvais livres, il faut lui en procurer de bons », et « il serait inutile, même dangereux, de répandre l'instruction primaire, si on négligeait les moyens de la rendre fructueuse⁸ ». Le Concile provincial invitait les fabriques à subventionner le démarrage des bibliothèques paroissiales et les curés à inciter à la fréquentation de celles-ci par le prône du dimanche et les instructions du catéchisme. Les évêques insistaient sur la nécessité de former une bibliothèque indépendante de celle des commissaires d'écoles « sur lesquels les curés ne sont pas sûrs d'avoir toujours le contrôle, et où, par conséquent, il pourrait se glisser des ouvrages dont la religion aurait à rougir⁹ ».

D'août à octobre 1856, le nouveau directeur de l'Œuvre des bons livres de Montréal, le sulpicien Louis Regourd, exposait en six longs articles dans le journal *La Minerve* le problème de la lecture en regard du développement de l'instruction publique. Il invitait ses lecteurs à « combattre le poison par le contre-poison, repousser les livres par les livres ¹⁰ ». La bibliothèque paroissiale s'imposait comme une nécessité sociale, comme la seule institution capable de lutter avec profit contre les mauvais livres, car « défendre la lecture, peine perdue ; recommander la lecture de livres pieux, on vous sourira dédaigneusement. Acheter tous les livres dangereux pour les brûler, c'est perdre son temps et son argent, c'est jouer un rôle de dupe, c'est même encourager la propagation de tel ou tel livre¹¹ ».

Regourd prônait « l'apostolat à domicile puisque le mal s'est fait populaire et est partout, le bien doit être populaire aussi et être partout la bibliothèque paroissiale comme un moyen capable de rétablir, par des moyens nouveaux, l'harmonie sociale d'antan:

- « Lettre circulaire des évêques de Sydime, de Montréal, de Carrha, de Martyropolis et de Bytown, à Montréal, 11 mai 1850 », Mandements, lettres pastorales et circulaires publiés dans le diocèse de Montréal, Montréal, Chapleau, 1887, vol. II, p. 116.
- 8. « Règlement disciplinaire adopté dans le second Concile provincial de Québec, 4 juin 1854 », Mandements, lettres pastorales, circulaires publiés dans le diocèse de Montréal, Montréal, Chapleau, 1887, vol. II, p. 457.
- 9. Ibid.
- 10. La Minerve, 30 août 1856.
- 11. Ibid., 9 septembre 1856.
- 12. Ibid., 13 septembre 1856.

Autrefois, on naissait et on vivait dans une atmosphère de christianisme; quoiqu'il y eût des passions, le courant des croyances entraînait l'homme, bon gré, mal gré; aujourd'hui il n'en est plus ainsi. En présence de ces hardiesses de la parole, de ces attaques dirigées contre les choses les plus saintes, les populations hésitent et ne savent plus trop quoi penser. Envoyez-leur le bon livre qui les rassure, qui les replace dans le calme de la foi et les porte à reprendre leur vie de travail et de résignation 13.

En 1857, l'archevêque de Québec, M^{gr} Charles-François Baillargeon, reprenait, dans une circulaire, cette conception des bibliothèques paroissiales: « On peut dire que les bibliothèques de paroisses sont un complément nécessaire de nos écoles. Pour que nos jeunes gens complètent l'instruction qu'ils ont reçue dans nos écoles, il faut qu'ils aient des livres. [...] Si l'on ne veut pas qu'ils en lisent des mauvais, il faut leur en procurer de bons. Et ce n'est qu'en établissant des bibliothèques à leur usage dans chaque paroisse que l'on réussira à leur procurer des livres¹⁴ ».

Au cours de la décennie 1850, le discours sur les bibliothèques paroissiales devient intimement lié aux débats qui entourent l'Institut canadien de Montréal et le journal qui lui est associé, L'Avenir. Au cours des années 1848-1849, à l'occasion de la Révolution de Février en France et de la Révolution romaine, une cassure s'était produite entre le clergé ultramontain et les libéraux de l'Institut et rédacteurs de L'Avenir. En 1854, sous la pression de $M^{\rm gr}$ Bourget, le second Concile provincial avait consacré, dans le règlement disciplinaire qu'il avait édicté, un décret relatif aux instituts littéraires concernant « des livres contre la foi ou les mœurs, [...] les lectures contre la religion, [...] les journaux immoraux ou irréligieux 15 ». L'Institut canadien de Montréal était visé au premier chef. $M^{\rm gr}$ Bourget disposait ses batteries pour le combat à venir.

Au tournant des années 1860, avec la construction du nouvel édifice du Cabinet de lecture paroissial, les sulpiciens montréalais, figures de proue de l'apostolat du bon livre, accordaient des moyens considérables à l'œuvre qu'ils avaient fondée en 1844: à la bibliothèque, s'étaient ajoutés la tribune (les conférences publiques), le cercle littéraire (les débats) et le périodique littéraire (l'Écho du Cabinet de lecture paroissial).

- 13. *Ibid*.
- « Circulaire, 29 janvier 1857 », Mandements, lettres circulaires et circulaires du diocèses de Québec, Québec, Côté, 1887, vol. IV, p. 293.
- « Règlement disciplinaire adopté dans le second Concile provincial de Québec, 4 juin 1854 », Mandements, lettres pastorales, circulaires publiés dans le diocèse de Montréal, Montréal, Chapleau, 1887, vol. II, p. 466-470.

Au quatrième Concile provincial de Québec, tenu en mai 1868, les évêques québécois étaient revenus sur la nécessité de créer des bibliothèques paroissiales :

Déjà à plusieurs reprises nous vous avons exhortés à former partout des bonnes Bibliothèques de paroisses. C'est le complément des écoles, dont elles continuent et propagent les fruits. Les parents chrétiens doivent seconder le zèle et les efforts des curés pour établir et maintenir une œuvre si importante. [...] N'encouragez point par vos souscriptions les bibliothèques où ces productions de l'enfer se trouvent mêlées avec les bons livres, qui ne sont là que pour mieux tromper les fidèles 16.

À l'instar de M^{gr} Bourget qui avait exigé, dès 1852, que chaque curé fasse rapport chaque année sur le sujet de la bibliothèque paroissiale, M^{gr} Jean Langevin, dès le début de son épiscopat à Rimouski, en 1867, place, dans une ordonnance, la bibliothèque paroissiale parmi les œuvres dont doivent s'occuper les curés et pour lesquelles ils doivent faire rapport à leur ordinaire¹⁷. Comme le remarque Antonio Drolet dans son texte sur

les discours des évêques relativement aux bibliothèques paroissiales, les années 1845 à 1870 donnent lieu à plusieurs interventions, tandis que, pour les années 1870 à 1890, le discours se fait rare.

En 1892, l'archevêque de Montréal, Mgr Édouard-Charles Fabre, condamne la *Canada-Revue*¹⁸ et L'Écho des Deux-Montagnes¹⁹. Parmi les réformes dont Canada-Revue se fait l'instigateur et auxquelles L'Écho souscrit, on retrouve la création d'une bibliothèque publique. Au début de la décennie 1890, les journalistes Eugène Rouillard et Jules Helbronner se faisaient les promoteurs des bibliothèques publiques et ils s'inspiraient des exemples américains et européens²⁰. De même, le projet de Bibliothèque industrielle de Montréal, animé par Édouard-Marie Templé, avait semé des idées qui resurgiront quelques années plus tard, lors du débat sur la création de la bibliothèque publique à Montréal.

- « Lettre pastorale des Pères du quatrième concile provincial de Québec », L'Écho du Cabinet de lecture paroissial, vol. X (1868), p. 520.
- Antonio Drolet, « L'épiscopat canadien et les bibliothèques paroissiales de 1840 à 1900, Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, vol. 30 (1962), p. 30.
- Jean de Bonville, « La liberté de presse à la fin du XIX^e siècle: le cas de Canada-Revue », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 31, n° 4 (mars 1978), p. 501-523.
- « Circulaire, 11 novembre 1892 », Mandements, lettres pastorales, circulaires publiés dans le diocèse de Montréal, Montréal, Plinguet, 1887, vol. IX, p. 107.
- Eugène Rouillard, Les bibliothèques publiques, Québec, Demers, 1890, 61 p. et Jules Helbronner, Rapport sur la Section d'économie sociale de l'Exposition Universelle Internationale de 1889, à Paris, Ottawa, Chamberlain, 1890, p. 84-360. Helbronner a publié aussi sur ce sujet des articles dans son journal, La Presse.

La saga entourant la création d'une bibliothèque municipale à Montréal au début du xxe siècle englobe plusieurs événements, notamment la demande d'aide de la ville au philanthrope américain Carnegie, le compromis d'une bibliothèque technique, les admonestations de l'archevêque Bruchési, les pressions de groupes de citoyens et du journal *La Presse* en faveur du projet, l'achat de la collection Gagnon par la ville en 1910, la décision des sulpiciens de construire une bibliothèque d'étude à l'intention de la population montréalaise, et enfin la construction de la bibliothèque civique²¹. Dans les débats au conseil municipal, les discussions dans les journaux et les périodiques, les prises de position des leaders sociaux et religieux, ont été abordées les questions portant sur les finalités de la lecture et du livre, les objectifs des bibliothèques publiques, la clientèle de ces bibliothèques, les questions de morale, de censure et de l'Index. La bibliothèque paroissiale, avec sa garantie d'orthodoxie des collections, était à l'arrière-plan de tout ce long débat.

L'enquête de la commission Ridington, au début des années 1930, avait constaté l'existence de quelques centaines de bibliothèques paroissiales sur le territoire québécois, et le portrait qu'en avaient dressé les commissaires ne faisait pas référence à des institutions très vivantes et appelées à un bel avenir. La lecture publique portée par ces bibliothèques spécifiquement québécoises n'allait nulle part, de l'avis des membres de la Commission.

Pourtant, en 1946, dans une allocution sur « le problème des lectures », le cardinal-archevêque Villeneuve de Québec se souciait de la « saine orientation des lectures et de leur choix judicieux ». Il renouvelait les traditionnelles positions de l'Église concernant les bibliothèques qui « parties intégrantes de notre système d'éducation, ne peuvent pas être neutres non plus que non-confessionnelles²² ». La Discipline diocésaine de Québec

consacrait quatre articles aux questions de lecture: « Le meilleur moyen est de mettre à leur disposition une bibliothèque paroissiale, pourvue de livres bien choisis, appropriés au milieu, qu'ils peuvent obtenir à des fins déterminées et à un prix modique. Chaque paroisse aura donc sa bibliothèque paroissiale. Le curé en confiera la garde et le service à une personne assez âgée, de bon renom, suffisamment instruite, dévouée, modeste²³ ».

Dans la décennie 1950, la bibliothèque paroissiale ne s'impose plus de la même manière qu'auparavant. Les bibliothécaires, mieux

- 21. Marcel Lajeunesse, «Les bibliothèques publiques à Montréal au début du XX° siècle: essai d'histoire socioculturelle », dans Peter F. McNally (dir.), Readings in Canadian Library History 2, Ottawa, Canadian Library Association, 1996, p. 173-198.
- Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, Les problèmes des lectures. Allocution prononcée le 28 mai 1948 à l'occasion de la bénédiction de l'immeuble Fides, Montréal, Fides, 1946, p. 24-25.
- Discipline diocésaine publiée par l'autorité de Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, 3º édition, Québec. L'Action catholique, 1937, 676 p.

formés que leurs prédécesseurs, doivent redéfinir leurs institutions. Le modèle de bibliothèque publique municipale compte de plus en plus d'adeptes. Pourtant, on retrouve encore des interventions en faveur de ce genre de bibliothèque suranné. Raymond Tanghe, directeur de la bibliothèque de l'Université de Montréal, croit, en 1952, que les bibliothèques paroissiales peuvent contribuer à « recréer ce sentiment de solidarité » qui se dissout dans les villes; il demandait une loi qui rendrait possible l'aide de l'État au développement des bibliothèques paroissiales et la création d'une Direction des bibliothèques au sein du département de l'Instruction publique²⁴. Enfin, le cardinal Paul-Émile Léger disait aux bibliothécaires réunis en congrès que « votre vocation, votre rôle social participe de l'incommensurable influence de la bonne lecture²⁵ ». Cette mission réaffirmée sonnait faux à des professionnels de plus en plus influencés par le modèle continental de la bibliothèque publique.



LE PORTRAIT DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES

C'est véritablement avec le lancement de l'Œuvre des bons livres par les sulpiciens montréalais que fut donnée l'impulsion au démarrage de bibliothèques de paroisses au Bas-Canada. L'abonnement à cette bibliothèque paroissiale de Montréal, qui ouvre ses portes en 1844, comme à celle de la paroisse Notre-Dame de Québec, ouverte un an plus tôt, est fixé à 5 chelins par an (soit l'équivalent d'un dollar). La bibliothèque montréalaise publie un an plus tard, en 1845, son premier catalogue de 2 312 titres comportant 86 % d'ouvrages de religion, de bonne littérature et d'histoire.

En 1853, on comptait, au Bas-Canada, 90 bibliothèques paroissiales possédant 47 703 volumes, et en 1856, 92 bibliothèques et 57 493 volumes²⁶. Comme Jean-Baptiste Meilleur avant lui, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau,

à son arrivée à la surintendance de l'Éducation en 1855, connaissait et admirait le système mis au point par son homologue du Haut-Canada, Egerton Ryerson. Ce dernier avait fait des bibliothèques d'écoles des bibliothèques accessibles à la population et subventionnées par elle pour la moitié des coûts. Il avait établi, dans sa province, un dépôt de livres où des remises considérables étaient accordées aux municipalités. Dans son rapport annuel pour l'année 1856, Chauveau écrivait:

- 24. Raymond Tanghe, Pour un système cohérent de bibliothèques au Canada français, Montréal, Fides, 1952, p. 14.
- Paul-Émile Léger, «Influence de la bonne lecture», Association canadienne des bibliothécaires de langue française, Rapport des travaux du 11° Congrès annuel, Montréal, 8-10 octobre 1955, Montréal, ACBLF, 1955, p. 11.
- Antonio Drolet, Les bibliothèques canadiennes, 1604-1960, Montréal, Cercle du livre de France, 1965, p. 147.

Les bibliothèques de paroisses ne pourront point non plus prospérer tant qu'on n'aura pas recours au même moyen pour les pousser et les développer. J'espère en laissant accumuler pendant quelque temps l'allocation qui est faite en leur faveur pouvoir mettre sur pied avec la sanction du gouvernement un magasin ou dépôt, dont l'établissement pourrait aussi être un moyen d'encourager la littérature et la librairie du pays et de faciliter la formation des instituts d'artisans et des associations littéraires²⁷.

Chauveau faisait référence à la libéralité de l'Assemblée législative qui versa des subventions, 5 950 livres sterling en 1856, aux « institutions publiques, littéraires, scientifiques et d'éducation²⁸ ». Les appels de Chauveau en faveur de la constitution de bibliothèques « publiques » similaires à celles du Haut-Canada, restèrent vains, et il continua à subventionner très modestement, comme Meilleur avant lui, les bibliothèques paroissiales.

Par ailleurs, en 1853, l'évêché de Montréal exigea que les curés, dans le rapport annuel qu'ils doivent remettre à leur évêque, répondent à une question portant sur l'existence d'une bibliothèque paroissiale dans la paroisse dont ils ont la charge²⁹. Cette année-là, en 1853, sur 48 paroisses qui ont répondu à l'enquête, 28 ont déclaré posséder une bibliothèque à l'usage de leurs paroissiens. Le nombre de volumes variait de 22 volumes à Sainte-Adèle, 70 à Sainte-Élisabeth, 80 à Varennes, à 500 à Longueuil, 600 à Saint-Cuthbert et 475 à Saint-Jacques-de-l'Achigan. La moyenne en était de 248,3 volumes par bibliothèque.

Les enquêtes de l'évêque de Montréal prenaient en compte les réalités socioculturelles du temps. En 1861, une question portait sur les bibliothèques paroissiales, une autre sur l'existence d'un institut littéraire dans la paroisse et une troisième sur les journaux qui étaient lus dans la paroisse.

Sur 114 paroisses qui répondent à leur évêque cette année-là, 52 possèdent une bibliothèque et 60 n'en ont pas. Le nombre de volumes varie beaucoup d'une paroisse à une autre: 25 volumes à Saint-Lin, 60 volumes à Saint-Clet, 600 volumes à Saint-Pierre-l'Évangéliste, 500 à Saint-Jacques-de-l'Achigan, 500 à Longueuil, 612 à L'Industrie, 600 à Saint-Paul. En 1861, la Bibliothèque paroissiale du diocèse de Montréal, si l'on fait exception pour la ville de Montréal, compte en moyenne 138 volumes. Onze instituts sont

- « Rapport sur l'instruction publique dans le Bas-Canada pour l'année 1856 », Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, vol. 15.
- Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, Session de 1856, vol. 14, p. cxvi.
- Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal (ACAM), Rapport des paroisses 350-102 pour les années 1853-1891.

encore actifs en ce début des années 1860 : Saint-Eustache, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Chrysostome, Lanoraie, Isle Dupas, Sainte-Scholastique, Laprairie, Varennes, Longueuil, L'Industrie et Saint-Cyprien.

Les rapports des curés suivent la fortune des bibliothèques paroissiales. Au cours de la décennie 1870, on passe sous silence la bibliothèque paroissiale, mais on met l'accent, dans les questions posées, sur la lecture des mauvais journaux, des traités protestants, des «bibles falsifiées ». En 1877, le curé de Saint-Hubert, rappelant sa bibliothèque composée de 150 volumes, affirme qu'«il n'y a pas assez d'amour et d'empressement pour la lecture des bons livres ». En 1882, le rapport annuel des paroisses inclut une question relative à la bibliothèque paroissiale. Sur 64 paroisses, 11 mentionnent l'existence d'une bibliothèque paroissiale. Les onze paroisses qui possèdent une bibliothèque, 470 volumes en moyenne, soulignent la vitalité toute relative de leur bibliothèque, avec assez peu de lecteurs et une collection vieillissante.

Enfin, la toute dernière enquête du diocèse de Montréal date de 1891. Sur 51 paroisses qui ont répondu, 13 affirment posséder une bibliothèque et 38 n'en ont pas. Les collections vont de 50 volumes (Sherrington) à 2 000 volumes (Sainte-Anne-de-Montréal) pour une moyenne de 346 volumes par bibliothèque existante. Il est intéressant de noter que la paroisse Sainte-Anne-de-Montréal relève d'un ordre régulier, les Rédemptoristes; ceci vient corroborer l'hypothèse que ce sont les communautés religieuses (Jésuites, Oblats, Rédemptoristes et même la compagnie de prêtres séculiers que sont les sulpiciens) qui donnent aux bibliothèques des paroisses qu'elles administrent le développement et surtout la durée.

Au plan quantitatif, le Bureau de la statistique du Québec mentionnait, en 1924, 15 bibliothèques publiques (municipales ou d'association) sur le territoire québécois: six à Montréal, sept à Québec, une à Sherbrooke et une à Shawinigan Falls, avec des collections de 556 374 publications³⁰. Quant aux bibliothèques paroissiales, elles étaient 230, avec des collections estimées à 155 650 volumes.

Dans l'examen de la situation québécoise, la commission Ridington dénombra 175 bibliothèques paroissiales, dont plusieurs, selon elle, étaient moribondes, qui dépensaient en moyenne seulement 50 \$ par an pour l'achat de livres. Les commissaires étaient perplexes face au portrait si particulier et déprimant des bibliothèques du Québec, tableau qui leur

apparaît si différent de celui du reste du Canada. Leur correspondance dans le but d'en arriver à des conclusions et à la rédaction du chapitre sur le Québec montre bien qu'ils ne savent que penser de ces so called

30. Georges-Émile Marquis, *Nos biblio-thèques publiques*, Québec, *Le Soleil*, 1925, p. 12. Voir aussi *Annual Survey of Education in Canada*, Ottawa, King's Printer, 1926.

libraries; ils finissent tout de même par encourager, dans leur rapport, le développement de ces bibliothèques paroissiales auxquelles ils ne croient pas³¹.

Tableau 7.1

DATE DE FONDATION DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES EXISTANTES EN 1925

Avant 1875	25
1876-1899	54
1900-1909	43
1910-1919	56
1920-1925	28
Date non indiquée	24
Total	230

Source: Annual Survey of Education in Canada, 1926.

La Deuxième Guerre mondiale a modifié considérablement le paysage social en raison de l'industrialisation et de l'urbanisation qui ont beaucoup progressé. Pourtant, les mentalités n'évoluent pas au même rythme que les réalités socioéconomiques. Malgré leurs déficiences manifestes et en dépit du caractère archaïque et passéiste du discours, les bibliothèques paroissiales demeurent malgré tout, en milieu francophone, le modèle à poursuivre. D'ailleurs, l'Association canadienne des bibliothèques catholiques n'est-elle pas fondée, en 1943, à l'instigation du père Paul-A. Martin de Fides, pour en regrouper les artisans et stimuler l'émergence de ces bibliothèques? À l'exception de quelques grandes bibliothèques paroissiales de Montréal, notamment celles de l'Immaculée-Conception et de Saint-Pierre-Apôtre, les conditions de la presque totalité des bibliothèques sont misérables. Un article sur ces bibliothèques mentionne que « dans notre grande métropole, une paroisse sur dix possède sa bibliothèque » en 1946, « qu'elles sont, le plus souvent, des humbles et timides enfants de la bonne volonté et de la pauvreté», et que «le public des bibliothèques paroissiales est un public docile, agréable, plutôt superficiel, sans curiosité

intellectuelle. [...] Un public bon enfant, romanesque, pour qui la

University of British Columbia, Vancouver. Special Collections, Ridington Papers, Box 21.

lecture est un passe-temps, un délassement, un public aisément influençable et relativement facile à diriger. Pour résumer ce jugement en un seul mot : ce public, c'est le "peuple" avec ses défauts et ses qualités³² ».

Une autre étude dressait, en 1949, un portrait des bibliothèques paroissiales de la ville de Québec³³. Sur 25 paroisses recensées, 8 sont dotées d'une bibliothèque paroissiale « en opération » : trois paroisses appartiennent à la haute-ville et cinq à la basse-ville.

Tableau 7.2

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1948)

Paroisse	Volumes	Abonnés	Prêts (1948)	Heures d'ouverture	Année de fondation
Saint-Sacrement (pères de Saint-Sacrement)	903	580	442	2 h/semaine	1926
Saint-Jean-Baptiste	1138	10	1230	3 h/semaine	1934
Saint-Cœur de Marie	1775	43	7000	4,5 h/semaine	1944
Saint-Sauveur (pères Oblats)	5394	150	6978	1 h/semaine	1903
Notre-Dame de Grâce	1661	43	1318	1 h/semaine	1933
Notre-Dame de- Jacques-Cartier	2642	46	_	1,5 h/semaine	1926
Saint-Charles de Limoilou	3500	127	1075	2 h/semaine	1928
Saint-François d'Assise	2083	125	1378	6 h/semaine	1915

Source: Luce Jean, Les bibliothèques paroissiales de la ville de Québec.

Le tableau qui ressort de cette enquête ne démontre pas une politique de lecture publique audacieuse. En 1948, l'ensemble de ces huit bibliothèques n'a acheté que 658 nouveaux volumes. Plus de 50% des

collections, soit 11 463 sur 19 769 volumes, sont des romans où l'on retrouve Delly, Max de Veuzit et Henri Ardel, « cette littérature à l'eau de rose forme la pâture habituelle des usagers des bibliothèques paroissiales »; « les romans canadiens ne sont pas lus; [...] dans deux bibliothèques seulement avons-nous remarqué la présence du volume Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy,

^{32.} Cécile Lagacé, « Les bibliothèques paroissiales », *La Revue des bibliothèques*, vol. 2, n° 4 (1946), p. 61.

Luce Jean, Les bibliothèques paroissiales de la ville de Québec, Thèse présentée pour la maîtrise à l'École de service social, Université Laval, 1949, 106 p.

et encore ce volume est sous réserve, pour adultes seulement³⁴. La bibliothèque paroissiale à Québec, logée au centre de loisir paroissial, est sous le contrôle immédiat du clergé, mais « repose sur les épaules d'une paroissienne dévouée qui y consacre des heures de loisir bénévolement ». Elle n'est ouverte que certains soirs par semaine. Des huit bibliothèques, cinq ont un revenu inférieur à 100 \$ par an, deux ont un revenu inférieur à 200 \$, tandis qu'une seule dépassait 300 \$. On note dans ces bibliothèques l'absence d'ouvrages de référence, ce qui fait dire à Luce Jean, l'auteure de l'étude, que ces bibliothèques « ne sont pas en mesure de devenir des centres d'information ». L'étude recommandait, en conclusion, la mise en place d'une coordination diocésaine des bibliothèques paroissiales dirigée par un bibliothécaire de formation.



QUELQUES GRANDES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES MONTRÉALAISES

Dans une analyse des bibliothèques paroissiales, Yvan Lamonde avait souligné qu'« on assiste à Montréal, dans le dernier quart de siècle, à une prise en charge des bibliothèques paroissiales par des communautés religieuses qui vont leur assurer une durée remarquable. Dans chacune de leurs paroisses, Oblats, Jésuites, Sulpiciens, Franciscains, Pères du Saint-Sacrement assurent la pérennité de la structure paroissiale³⁵ ». Il s'agit d'observer les bibliothèques des paroisses Notre-Dame, de l'Immaculée-Conception et de Saint-Pierre-Apôtre pour s'en convaincre.

Par-delà les nombreuses œuvres à finalité culturelle qu'ils ont établies de 1844 à 1915, les sulpiciens ont maintenu vivante leur bibliothèque paroissiale. Les quatre catalogues publiés, 1845, 1862, 1898 et 1904 permettent de prendre la mesure des collections offertes à la population montréalaise³⁶. Le catalogue de 1845 nous révèle une collection de « bons livres », avec 48 % de volumes religieux. Ensemble, les ouvrages de religion, de bonne littérature et d'histoire regroupent 86 % de la bibliothèque.

Pourtant, cette bibliothèque qui est passée de 2 400 volumes à plus de 4 000 volumes au cours de la décennie 1840 a été beaucoup utilisée. Par les procès-verbaux du comité directeur de l'Œuvre des bons livres qui s'est réuni d'une manière régulière de sa fondation jusqu'à la fin décembre 1849, nous constatons que les prêts de volumes étaient élevés,

- 34. Ibid.
- Yvan Lamonde, Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17°-19° siècles), Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979, p. 21.
- Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle, Montréal, Fides, 1982, 280 p.

avec un total de 26 000 prêts pour chacune des années 1846, 1847 et 1848, pour une population d'un peu plus de 20 000 francophones à Montréal.

Le catalogue de 1862, qui présentait 2 225 titres et environ 3 000 volumes, était différent du précédent : 48 % du contenu touchait la littérature (par rapport à 20,9 % en 1845), tandis que la religion regroupait 32 % (48 % en 1845). On commençait à trouver les grands auteurs de l'édition française, de même qu'un grand nombre d'ouvrages de référence. Avec son installation dans l'immeuble du Cabinet de lecture paroissial, le journal L'Ordre écrivait que « Montréal peut se vanter d'avoir la plus belle bibliothèque paroissiale de tout le Canada 37 ».

La décennie 1840 vit le renouvellement des collections de la bibliothèque qui vivait un état de stagnation depuis 20 ans. Le catalogue de 1898 révèle cet effort de rénovation considérable, avec 11 043 volumes qu'on y présente. La collection était répartie notamment en 21% de volumes religieux, 25% d'histoire et de politique, 34,4% de littérature. Les ouvrages canadiens comptent pour près de 5% de l'ensemble. Le catalogue de 1898 montre, de la bibliothèque paroissiale, un contenu beaucoup plus diversifié que ceux de 1845 et de 1862. On perçoit la préoccupation des responsables de l'institution d'accentuer l'acquisition des œuvres importantes de l'édition française, surtout en histoire et en littérature. Le catalogue de 1898 indique, de manière probante, la forte influence intellectuelle de la France sur le lecteur montréalais de langue française.

En 1904, le directeur de la bibliothèque paroissiale de Notre-Dame, le sulpicien Wilfrid Hébert, faisait paraître un supplément au catalogue de 1898, suivant le plan du catalogue précédent; celui de 1904 indique les acquisitions réalisées pendant six années, entre 1898 et 1904. Les 2 267 ouvrages achetés pendant ces années représentent 66 % d'ouvrages de littérature, 13 % d'ouvrages d'histoire et de politique, et seulement 9 % de volumes religieux. La bibliothèque paroissiale, comme le montrent les catalogues de 1898 et de 1904, était, bien sûr, une bibliothèque orthodoxe, mais contrairement au milieu du XIX^e siècle, elle n'était plus une bibliothèque de « bons livres » au sens strict. Elle devient une bibliothèque générale de lecture et consultation.

Même si elle dépassait à peine 10 000 volumes au tournant des années 1900, la bibliothèque de Notre-Dame avait traversé, sans discontinuation, la seconde moitié du XIX^e siècle; elle était ouverte cinq jours par semaine pour un total de 18 heures et elle constituait, en somme, le centre des œuvres culturelles de Saint-Sulpice.

L'annonce de la construction de la Bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, en 1910, qui offrirait,

37. *L'Ordre,* 5 décembre 1864.

cinq ans plus tard, 200 000 volumes aux lecteurs montréalais, apparut comme le développement amplifié d'une œuvre déjà ancienne et fréquentée depuis longtemps.

Tableau 7.3

CONTENU COMPARÉ DES QUATRE CATALOGUES
DE LA BIBLIOTHÈOUE DE NOTRE-DAME

	1845 %	1862 %	1898 %	1904 %
Techniques et métiers	1,3	1,3	1,2	_
Géographie et récits de voyage	5,2	4,6	3,1	0,3
Droit et jurisprudence	0,3	0,6	3,1	0,3
Histoire et politique	16,1	7,3	25,0	13,1
Religion	49,0	32,1	21,7	9,0
Lettres et philosophie	20,9	48,2	36,4	68,0
Économie et finances	0,05	0,2	1,4	1,6
Loisirs	0,2	0,2	0,9	_
Sciences	1,9	2,7	3,3	1,4
Pédagogie	5,0	2,6	2,1	2,9
Médecine	0,05	0,2	1,8	

Source: Marcel Lajeunesse, Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIXe siècle, p. 197.

De leur côté, les jésuites ont fondé, en 1881, une bibliothèque dans leur paroisse de l'Immaculée-Conception. En 1900, on lui attribuait 3 000 volumes. C'est surtout à partir de la parution, en 1909, du *Bulletin paroissial* qu'on peut suivre l'évolution de cette bibliothèque. En 1910, elle est ouverte les vendredi et dimanche, de 14 à 16 heures. On ne se privait pas de stimuler la fréquentation et de commenter les problèmes de lecture: « Pères et mères, fermez la porte à tout livre qui ne porte pas le sceau de la bibliothèque paroissiale; sans cette mesure de prudence, vous exposez vos enfants à lire des

horreurs, et vous engagez votre responsabilité devant Dieu³⁸ ».

^{38.} Bulletin paroissial, Église de l'Immaculée-Conception, Montréal, novembre 1910, p. 9.

En 1911, on invitait les paroissiens à faire pression auprès du Conseil municipal de Montréal pour s'opposer à la construction de la Bibliothèque municipale : « La ville de Montréal est riche, si riche qu'elle ne sait plus où jeter son argent. Elle veut donner à la population une grande bibliothèque publique³⁹ ». On posait les questions de la localisation de l'institution, des collections et des clientèles de ce projet municipal. En 1921, l'abonnement à la bibliothèque est gratuit, mais un dépôt d'un dollar est exigé par carte d'abonné. On prête deux volumes à la fois, un religieux et un profane pour une durée de quinze jours⁴⁰.

En 1930, le *Bulletin paroissial* publie chaque mois la liste de 40 à 100 titres de la bibliothèque; ces listes se détachent pour former en fin d'année un catalogue de 60 pages. De 1930 à 1932, 2 048 titres furent publicisés, et de 1932 à 1940, 2 700 autres furent annoncés, suivis d'annotations dont la longueur a varié de deux à quatre lignes, au cours de la décennie. La Crise économique accrut le besoin de lecture: «Les loisirs forcés, l'économie obligatoire des voyages et de soirées trop chères provoquent la lecture, qui distrait et qui cultive⁴¹ ». En 1945, on annonce un projet de bibliothèque enfantine à l'Immaculée-Conception: « Aucun organisme ne pourrait remplacer la bibliothèque. Il y a peu de villes américaines qui ne possèdent pas une bibliothèque pour enfants. Toronto en compte dix-huit. La bibliothèque municipale étant trop éloignée et celle des écoles fermée au temps où les enfants ont le plus de loisirs, la bibliothèque paroissiale s'impose donc⁴² ».

En 1948, dans un numéro consacré à 60 ans de vie paroissiale⁴³, on mentionne que la bibliothèque est née au début du siècle, que mademoiselle Moncel, bibliothécaire au Gésu, en prenait la direction effective, dans un local, rue Fabre, puis en 1910 rue Bordeaux, que madame Estelle Marsan, devenue responsable en 1913, était encore en poste en 1948. On y affirmait que la bibliothèque a vu sa clientèle diminuer entre 1926 et 1948, à cause du démarrage d'autres bibliothèques, notamment la Bibliothèque Saint-Sulpice et la Bibliothèque municipale.

En 1950, le curé de la paroisse décide de réorganiser la bibliothèque, de la rendre attrayante. Pour ce faire, on ferme la bibliothèque

18 mois, on reclassifie la collection de 30 000 volumes constituée pour un tiers de romans, on lui attribue de nouveaux locaux rue Rachel. La bibliothèque ouvre de nouveau en novembre 1951, en offrant, après élagage des collections, 22 000 volumes. Elle est ouverte trois soirs et deux après-midis par semaine⁴⁴. On a beau faire la promotion de la « nouvelle » bibliothèque, vanter les collections de romans, il semble bien qu'elle n'a

- 39. Ibid., décembre 1911, p. 50.
- 40. Ibid., octobre 1921, p. 17.
- 41. Ibid., février 1932.
- 42. Ibid., mai 1945, p. VII.
- 43. Ibid., décembre 1948, p. III-V.
- 44. *Ibid.*, mars 1951, p. VI-VII; décembre 1951, p. IV-V; août 1952, p. III.

pas eu le succès désiré: « On se surprend qu'il n'y a pas plus d'usagers dans une grosse paroisse comme l'Immaculée-Conception⁴⁵ »; « nous avons dans la paroisse une bibliothèque bien pourvue et bien organisée. Malheureusement, elle semble ignorée d'un trop grand nombre⁴⁶ ».

Le *Bulletin paroissial* permet de dresser un tableau de nature quantitative des collections et de la fréquentation de la bibliothèque au cours des quatre décennies de la première moitié du XX^e siècle.

Tableau 7.4

ÉVOLUTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PAROISSE
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Année	Livres	Abonnés	Prêts
1912	7000	-	_
1913	8000	1500	_
1923	18 000	-	_
1928	20 000	-	35 350
1930	27 000	3000	46 541
1946	-	1500	42 137
1951	30 000	-	_
1952	22 000	-	_

Source: Bulletin paroissial de la paroisse de l'Immaculée-Conception, 1912-1952.

Pour leur part, les Oblats de Marie-Immaculée s'installent en milieu montréalais en 1848⁴⁷. Une bibliothèque paroissiale, comptant 400 volumes au départ, est fondée en 1872 à l'usage de la Congrégation des jeunes

gens; elle compte 1 020 volumes en 1880, 1 600 en 1886. En 1893, la bibliothèque est presque entièrement désertée des congrégationnistes: « c'est malheureux parce que cette bibliothèque est certainement une des plus complètes de la ville⁴⁸ ». La bibliothèque est réouverte en 1900 après achat de nouveaux volumes et réparation des vieux volumes. En 1902, la bibliothèque

- 45. Ibid., avril 1952.
- 46. Ibid., mai 1953, p. III.
- Lucia Ferretti, Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain. Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930, Montréal, Boréal, 1992, 264 p.
- Archives provinciales des Oblats de Marie-Immaculée, Montréal, Saint-Pierre-Apôtre. Documents historiques, tome II B (1900-1950).

publie son premier catalogue. En 1911, quand l'administration est confiée aux Demoiselles de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Pierre-Apôtre, la bibliothèque compte 2 000 volumes.

Avec la parution du *Bulletin paroissial* de l'église Saint-Pierre-Apôtre à partir de mars 1910, nous pouvons plus facilement suivre l'évolution de la bibliothèque. Cette bibliothèque, située sur la rue de la Visitation, ouvre deux heures par semaine, et l'abonnement est fixé à un dollar. On y consacre beaucoup d'espace à la condamnation des mauvaises lectures et de leurs conséquences, de même qu'à la promotion des lectures orthodoxes de la bibliothèque paroissiale.

On vante beaucoup les bibliothèques que le millionnaire Carnegie multiplie aux États-Unis et au Canada. Notre Bibliothèque paroissiale, évidemment, ne peut rivaliser avec les riches fondations du philanthrope américain. Tout de même, si nous recevions quelques modestes dons, en argent ou en livres, quel bien nous pourrions faire à notre jeunesse⁴⁹.

En 1927, les Oblats donnèrent une visibilité plus grande à leur bibliothèque en lui construisant un nouvel immeuble. Trois dames ont dirigé la bibliothèque de 1910 à 1950; l'une d'elles, Mathilda Giroux, directrice de 1922 à 1950, y a œuvré de 1910 à 1950. De plus, 27 jeunes filles les assistèrent à la bibliothèque au cours de ces quatre décennies.

La bibliothèque de la paroisse Saint-Pierre-Apôtre a publié six catalogues au cours de la première moitié du XX^e siècle: en 1902, en 1907, en 1918, en 1923, en 1931 et en 1947. De 2 000 volumes en 1910 et 2 600 en 1913, la bibliothèque compte 9 800 volumes en 1947 et 9 500 en 1950. On a peu d'information sur sa fréquentation, si ce n'est que 125 paroissiens sont abonnés à cette bibliothèque de 7 000 volumes en 1930⁵⁰.

CONCLUSION

Malgré ses insuffisances, la bibliothèque paroissiale est un phénomène incontournable de l'histoire de la lecture publique au Québec. Elle fut, dans plusieurs localités, la seule manière d'avoir accès au livre et aux idées.

- 49. Bulletin paroissial, Église Saint-Pierre-Apôtre, Montréal, février 1913.
- 50. Ferretti, Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain..., p. 181.

À l'Église qui affirmait sa présence après 1840, puis sa puissance après 1860, rien n'était étranger, surtout pas le monde des idées auquel le livre donnait accès. Il n'y avait pas de milieu, le livre était bon ou mauvais; évidemment, on pouvait ajouter des gradations dans les qualificatifs.

On doit constater que le discours qui s'est structuré au cours de la décennie 1840 est demeuré remarquablement identique pendant près d'un siècle et quart. Les termes employés au début de l'Œuvre des bons livres sont encore employés à l'aube de la Révolution tranquille.

À l'exception des bibliothèques de paroisses dirigées par des congrégations religieuses, les bibliothèques paroissiales apparaissent comme des fondations fragiles et brèves. Elles existent à des périodes particulières, à la suite de pressions pour leur création. Elles meurent souvent à la suite d'un manque d'intérêt de leurs protagonistes ou de leurs animatrices.

Il y a des périodes où tant le discours que l'action des bibliothèques paroissiales apparaissent plus marqués. Ce fut le cas des années 1845-1865, des décennies 1890-1910 et 1930-1940. À bien y regarder, on s'aperçoit que ce furent des périodes dynamiques dans le monde du livre et des bibliothèques, pendant lesquelles la question de la création de bibliothèques publiques se posait. Peut-on dire que les bibliothèques publiques qui naquirent autour de la décennie 1960 furent en continuité avec les bibliothèques paroissiales? Il est évident que quelques bibliothèques publiques au Québec ont repris, dans certaines communautés locales, l'œuvre de bibliothèques paroissiales issues du bénévolat. Mais, en règle générale, les bibliothèques publiques durent se démarquer de l'œuvre paroissiale pour donner une crédibilité et une modernité à cette nouvelle manière d'aborder la lecture publique.

Nous croyons, en somme, que les bibliothèques paroissiales ne furent pas les précurseurs des bibliothèques publiques au Québec, mais qu'elles en furent plutôt les substituts. Elles n'existèrent, pour la plupart, que pour empêcher la bibliothèque publique d'émerger. Ce danger écarté, elles n'avaient plus de raison d'exister. Elles pouvaient sommeiller jusqu'au prochain danger.

Bibliothèque paroissiale et bibliothèque publique font partie de deux idéologies, de deux visions du monde, aux antipodes l'une de l'autre, qui se sont affrontées au cours des ans. Finalement, il y a plus d'une génération, l'une, la bibliothèque publique, a chassé l'autre. La Révolution tranquille des années 1960 a bouleversé, entre autres choses, la façon de pratiquer la lecture publique au Québec.

8

L'évolution des bibliothèques publiques du Québec vue par les études et les rapports*

* Ce texte est une version remaniée d'un chapitre paru dans le livre dirigé par Paule Rolland-Thomas, Prospectives en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Mélanges dédiés à la mémoire de Laurent-G. Denis, Montréal, ASTED, 1990, p. 113-132.



est un lieu commun que d'affirmer que les véritables bibliothèques publiques sont récentes chez les francophones du Québec. L'histoire de la bibliothèque publique moderne commence, en fait,

avec la passation de la loi sur les bibliothèques publiques par le gouvernement Sauvé, en décembre 1959. Cependant, de l'établissement de la Bibliothèque de Québec/The Quebec Library, en 1779, dont l'initiative revient au gouverneur Haldimand, jusqu'à la mise sur pied d'un réseau de bibliothèques publiques au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la bibliothèque publique a été l'objet de débats, de conflits; la connaissance de cette période est donc essentielle pour comprendre la jeunesse et aussi la précarité de ce service public.

En ce qui a trait à la bibliothèque publique, le Québec ne pouvait faire abstraction de l'environnement nord-américain. À partir du milieu du XIX^e siècle, les États-Unis ont connu un extraordinaire développement des bibliothèques publiques que les historiens ont appelé le *public library movement*. Les provinces canadiennes ont été, à leur tour, influencées par l'exemple américain. L'Ontario s'est donné sa première loi sur les bibliothèques publiques en 1882, la Colombie-Britannique en 1891, et les nouvelles provinces de la Saskatchewan en 1906 et l'Alberta en 1907.

La philanthropie américaine fit de la bibliothèque publique un de ses champs d'intérêt importants. Au Canada seulement, il y eut 125 bibliothèques publiques financées par les dons du magnat de l'acier Andrew Carnegie. L'Ontario reçut, pour sa part, deux millions de dollars pour la construction de quelque 100 bibliothèques publiques, au cours du premier quart du xxe siècle. Il n'y eut aucun projet Carnegie au Québec. Les grands projets de bibliothèques régionales du premier tiers du xxe siècle au Canada, notamment celui de la Fraser Valley en Colombie-Britannique et le Prince

Edward Library Demonstration, à l'Île-du-Prince-Édouard, de même qu'un projet en Nouvelle-Écosse, furent établis grâce à un financement de la Carnegie Corporation.

Les bibliothèques publiques du Québec, ou souvent ce qui en tenait lieu, furent l'objet d'études et d'observations à partir de la décennie 1930, avec le rapport de la commission Ridington. Nous voulons rendre compte, dans ce texte, des études qui jalonnent l'histoire des bibliothèques publiques du Québec, du rapport Ridington, réalisé en 1931, mais publié en 1933, au rapport Sauvageau de 1987. Ces rapports apportent, à notre avis, un éclairage essentiel sur les particularités, les forces et les faiblesses de la lecture publique au Québec.



LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, ENJEU D'INTÉRÊTS DOMINANTS

En fondant une bibliothèque publique à Québec, en 1779, vingt ans après la Conquête, en pleine guerre d'Indépendance américaine, le gouverneur sir Frederick Haldimand avait un dessein non dissimulé: la nouvelle Bibliothèque de Québec/The Quebec Library devait servir de propagande envers la cause britannique et de contrôle des idées auprès de l'élite de la ville de Québec, tant des anglophones que des francophones. Le haut clergé catholique et plusieurs membres de l'élite francophone, ralliés au projet lors de sa création, s'en étaient dégagés dès la fin du siècle, et les collections devinrent de langue anglaise¹.

Les quatre premières décennies du XIX^e siècle virent se créer, tant à Montréal qu'à Québec, des bibliothèques bilingues, de même qu'un Mechanics' Institute à Montréal, en 1828. Une constatation s'impose à Québec, et surtout à Montréal, pour ces années d'avant 1840: c'est le grand nombre des *newsrooms*, des *reading rooms*, des *exchange and newsrooms*, la prépondérance des marchands anglophones à qui sont destinées ces institutions, la place du journal comme moyen privilégié d'information, de communication et de culture pour cette classe dynamique ascendante dans la société de l'époque.

Les trois décennies suivantes, des années 1844 au tournant des années 1870, donnent lieu à l'émergence d'associations culturelles, de bibliothèques, de programmes de conférences publiques ou «lectures», avec, en fond de scène, dans

 Gilles Gallichan, Bibliothèques et culture au Canada après la Conquête, 1760-1800, Mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, Université de Montréal, 1975, 145 p. la ville de Montréal, la rivalité, puis l'opposition, de deux grands courants, celui des libéraux de l'Institut canadien et celui de M^{gr} Bourget et des prêtres de Saint-Sulpice.

Le grand phénomène de cette période a trait aux diverses associations qui se développèrent dans la société et qui s'incarnèrent, au plan culturel, dans les associations littéraires². Yvan Lamonde s'est penché sur les causes de l'émergence de ces diverses associations, sur les facteurs de leur développement, de même que sur le sens de l'idée d'association qui a eu cours à cette période. Conséquence des Troubles de 1837-1838, et aussi des institutions bilingues antérieures, ces nouveaux organismes, fondés sur la base de l'association, illustraient une recomposition des liens sociaux et nationaux au début de l'Union des Canadas.

Organismes culturels très importants dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les associations littéraires ont eu un rayonnement remarquable: de 1844 à 1900, plus de 130 associations littéraires ont été recensées dans 85 municipalités du Québec³. Institut canadien, Institut des artisans. Mechanics' Institute. Institut national. Institut canadienfrançais, Cabinet de lecture paroissial, Union catholique, Cercle catholique ou société de discussion, chaque type d'association possède ses caractéristiques propres, mais présente des traits communs: favoriser le développement culturel de ses membres et de la population locale par des réunions, par des conférences publiques ou privées, par des débats, par la lecture des journaux, par la création de bibliothèques.

Le plus célèbre de ces instituts, l'Institut canadien de Montréal, a donné lieu à plusieurs publications⁴, mais quelques recherches ont été consacrées récemment à sa bibliothèque, et ces études nous font mieux connaître tant le contenu des collections que l'audience que cette bibliothèque a eue dans la société montréalaise⁵.

- Yvan Lamonde, «Les associations au Bas-Canada: de nouveaux marchés aux idées (1840-1867), Histoire sociale/ Social History, vol. 3, nº 16 (novembre 1975), p. 361-369.
- Yvan Lamonde, «Liste alphabétique de lieux où existèrent des associations "littéraires" au Québec », Recherches sociographiques, vol. XVII (1975), p. 277-279.
- 4. Voir surtout Jean-Paul Bernard, Les Rouges, libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, 340 p; Nancy Susan Robertson, The Institut canadien. An Essay in Cultural History, Thèse de maîtrise, University of Western Ontario, 1965, 187 p.; Yvan Lamonde, « Les archives de l'Institut canadien de Montréal (1844-1900). Historique et inventaire », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 28, nº 1 (juin 1974), p. 77-93; Yvan Lamonde, Gens de parole: conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal 1845-1871, Montréal, Boréal, 1990, 176 p.; Léon Pouliot, Monseigneur Bourget et son temps, t. IV: Affrontement avec l'Institut canadien (1858-1870), Montréal, Bellarmin, 1976, 160 p.
- Yvan Lamonde, « La bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal (1852-1876): pour une analyse multidimensionnelle », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 41, nº 3 (hiver 1988), p. 335-361; Louis-Georges Harvey et Mark Olson,

L'Institut canadien de Montréal et l'Œuvre des bons livres des sulpiciens, établissaient, tous les deux la même année, en 1844, une bibliothèque, et ils allaient donner, surtout dans la décennie 1850, à la lecture publique une orientation fort différente. La mise sur pied de ces établissements de lecture publique était le corollaire de l'alphabétisation de la population: il fallait fournir des livres aux gens nouvellement alphabétisés qui fréquentaient les écoles de la surintendance de l'Éducation du Bas-Canada, dirigée par le docteur Jean-Baptiste Meilleur.

Il est manifeste que l'Œuvre des bons livres, qui est en réalité la bibliothèque de la paroisse Notre-Dame de Montréal, allait acquérir une double importance: d'abord, elle allait stimuler au Québec, et cela pour un siècle, le mouvement des bibliothèques paroissiales, œuvres pastorales de diffusion du livre orthodoxe, et ensuite, elle allait connaître une fortune considérable, en devenant successivement le Cabinet de lecture paroissial, la Bibliothèque Saint-Sulpice, qui donna naissance, en 1967, à la Bibliothèque nationale du Québec.

De son côté, l'Institut canadien donna à sa bibliothèque une mission séculière de lecture publique. De là la place importante, dans ses collections, de la littérature du XIX^e siècle, principalement du roman, et aussi des journaux, avec une salle des nouvelles bien garnie.

Antoine Gérin-Lajoie, qui deviendra peu après président de l'Institut, affirmait dans une conférence publique, en mai 1847, que « l'établissement d'une bibliothèque publique française à Montréal est d'une nécessité absolue⁶ » et que c'est par la bibliothèque publique « que l'on répand la lumière dans tous les pays, c'est par ce moyen que l'on met les

populations au courant du progrès, dans toutes les branches du travail⁷ ». C'est pourquoi la bibliothèque publique que l'Institut canadien avait créée comprenait, en plus des livres, une importante « chambre de nouvelles ».

Si les premiers signes de la lutte sans merci que se livrèrent le clergé montréalais et l'Institut canadien apparurent à partir de 1848 avec la radicalisation des Rouges (Révolution à Paris et surtout à Rome), c'est véritablement en 1858 avec les trois lettres de Mgr Bourget, qui stigmatisaient la bibliothèque de l'Institut, que la guerre fut déclarée. La question de la censure était au cœur du conflit. Malgré l'affrontement avec l'évêque de Montréal, la décennie

«La circulation de la bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal, 1865-1875 », Histoire sociale/Social History, vol. XIX, nº 37 (mai 1986), p. 139-160; Louis-Georges Harvey, «Books and Culture: The Library of the Institut canadien de Montréal, 1852-1880 », dans Lawrence McCrank (dir.), Bibliographical Foundations of French Historical Studies, New York, Haworth Press, 1992, p. 153-174.

- René Dionne, Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres, Sherbrooke, Naaman, 1978, p. 376. On retrouve publié in extenso, en annexe, le texte de sa conférence « Bibliothèques publiques – leur importance », p. 367-377.
- 7. Ibid., p. 368.

1860 fut pourtant pour l'Institut canadien une période faste. En 1866, l'Institut inaugura un nouvel édifice, rue Notre-Dame, pour faire pièce au prestigieux Cabinet de lecture paroissial, construit par les sulpiciens quelques années plus tôt. De plus, il consacrait des efforts importants à enrichir les collections de sa bibliothèque: le nombre des volumes passa de 5 144 en 1860 à 7 798 en 1869⁸. De 1865 à 1880, la bibliothèque de l'Institut prêta 40 000 ouvrages à 1 700 clients. Les chercheurs Harvey et Olson ont répertorié, dans cette bibliothèque, 12,6 % de livres à l'Index⁹.

L'Institut canadien de Montréal périclita à la fin des années 1860, à la suite de la mise à l'Index de l'*Annuaire* de l'Institut, épuisé par les poursuites judiciaires, écrasé par les dettes, affaibli par le départ de nombreux membres modérés qui prenaient acte de la nouvelle donne de la société québécoise.

Le long débat sur la création d'une bibliothèque publique à Montréal au début du xxe siècle, de la décision du maire Raymond Préfontaine, en 1901 de solliciter l'aide de Carnegie, à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, en 1917, porte les marques du conflit relatif à l'Institut canadien. Si des échevins obstinés, tel Victor Morin, réussirent à faire construire une bibliothèque municipale, celle-ci ne parvint pas, dans les décennies qui suivirent, à prendre son envol, au point de marquer la société montréalaise. La riche municipalité de banlieue, Westmount, en inaugurant sa bibliothèque en 1899, créait la première bibliothèque municipale au Québec. La bibliothèque publique moderne chez les anglophones, la petite bibliothèque paroissiale chez les francophones, voilà un autre exemple des deux solitudes au début du xxe siècle, en ce qui concerne la lecture publique.



LE RAPPORT RIDINGTON OU L'EXPLICATION DE L'INEXPLICABLE

À la fin de la décennie 1920, des bibliothécaires canadiens, qui se rencontraient aux États-Unis lors des congrès annuels de l'American Library Association, souhaitaient voir se réaliser une première grande enquête sur l'état des bibliothèques au Canada. Ils pressentirent la Carnegie Corporation, bien connue alors pour son intérêt à la cause des bibliothèques. Le directeur de la bibliothèque de la University of British Columbia, John

Ridington, fut chargé des relations avec l'organisme subventionnaire. En 1930, le projet était accepté et une Commission d'enquête constituée de trois bibliothécaires était formée: en étaient membres John Ridington lui-même, George Locke, directeur de la Toronto Public Library et Mary

- Louis-Georges Harvey et Mark Olson, « La circulation de la bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal... », p. 142.
- 9. Ibid., p. 144.

Black, directrice de la Fort William Public Library. Ils avaient pour mandat de dresser un portrait de la situation des bibliothèques de chacune des neuf provinces canadiennes, et surtout de proposer des solutions pour améliorer les services de bibliothèque au Canada. Pour ce faire, les commissaires parcoururent chacune des provinces canadiennes au cours des années 1930 et 1931.

Au Québec, les commissaires visitèrent Montréal (et aussi Westmount), Québec et Sherbrooke, et ils rencontrèrent le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau à deux reprises¹⁰. La situation des bibliothèques québécoises laissait perplexe la Commission qui constata que « it will thus be evident that the library situation in Quebec has features that differ entirely from those of the other provinces of Canada¹¹».

En ce qui concerne les bibliothèques de lecture publique, la Commission identifia un grave problème d'approvisionnement en livres et en périodiques et une dépendance envers les marchés français et belges, de même qu'un incontournable problème de censure cléricale. Elle dénombra 224 bibliothèques au Québec, « but the majority are semi-moribund and for the purposes of information and recreation, negligible. Most of them are bibliothèques paroissiales – parish libraries under the control of clergy. On all, there are two hundred and seventy-five such libraries – an increase of fifty in the past six years. But, one hundred and eighteen of these reports and expenditures for books and magazines of 5 \$ less, a year. The total expenditure for books and binding was a little over 12 000 \$ - an average of less than 50 \$ per library per year¹²». La Bibliothèque de la Ville de Montréal (65 000 vol.), exemple unique selon les commissaires, exigeait, en pleine crise économique, un dépôt de 3 à 6 \$ pour le prêt de livres. La Bibliothèque de la Ville de Westmount, en revanche, leur apparut une bibliothèque publique exemplaire tant par l'édifice, les collections que le personnel. Le Fraser Institute, bibliothèque d'institution, est « the most used library in Montreal ».

Au cours de sa rencontre avec les commissaires, le premier ministre Taschereau insista sur la grande importance du livre et de la bibliothèque, mais en ajoutant :

- University of British Columbia (UBC), Special Collections, Box 21. Ridington to Premier Taschereau, February 10, 1931.
- Libraries in Canada. A Study of Library Conditions and Needs, by the Commission of Enquiry, John Ridington, Chairman, Toronto, Ryerson; Chicago, ALA, 1933, p. 38.
- 12. Ibid., p. 40.

Une bibliothèque publique n'est pas sans périls à notre génération moderne et particulièrement aux plus jeunes. Ils ont trop souvent accès à des livres qu'ils ne trouveraient pas dans leurs familles, et il ne faut pas oublier que les jeunes hommes et les jeunes femmes d'aujourd'hui sont les dirigeants sociaux des prochaines décennies. Dans la province de Québec, un excellent clergé, en coopération avec les éducateurs instruits, font leur possible pour placer l'éducation à la portée de tous. Le gouvernement, pour sa part, est entièrement en faveur d'avoir des bibliothèques partout où il est possible d'aider de valeureux éducateurs dans leur tâche patriotique 13.

Taschereau exigea de voir le chapitre concernant le Québec et il y apporta ses commentaires personnels¹⁴.

Au cours de leurs discussions tenues en vue de la rédaction de leur rapport, les commissaires étaient embarrassés face à l'avenir de la lecture publique au Québec. Ils finirent par soumettre une recommandation à laquelle ils ne croyaient pas: « A survey of the facts suggests and indicates that any wise, effective and general library advance in Québec must be in the direction of encouragement and development of the bibliothèques paroissiales. This may not be theoretically the most desirable, but it is certainly the most immediately practicable step¹⁵ ». La Commission encourageait le gouvernement à aider les bibliothèques paroissiales sur une base paritaire jusqu'à concurrence de 200 \$ pour chacune.

Cette description et cette recommandation ne faisaient pas, malgré tout, l'unanimité au sein de la Commission. Mary Black en faisait part au président de la Commission: « I do not agree with you in your findings in

Québec. I think your picture is too optimistic and your recommendations too obsolete. The section is tremendously interesting, and you have told the story well, but not quite all of it¹⁶ ». Elle ajoutait, d'ailleurs: «In regard to my solutions, I don't think that any thing will be done in public library work, in many years, in Québec¹⁷ ». Dans sa correspondance avec le président Ridington, la directrice de la Bibliothèque de Fort William exprimait nettement son point de vue sur la lecture publique au Québec.

- 13. Ibid., p. 35. Traduction de l'auteur
- UBC Special collections, Ridington to James Bertram (Carnegie Corp.), April 3, 1933.
- 15. Libraries in Canada, p. 41. Dans une lettre en date du 17 mars 1932, George Locke écrivait à Ridington: « I don't agree with the subsidy to parish libraries» (UBC Special Collections).
- 16. UBC Special Collections, Mary Black to John Ridington, March 17, 1932.
- 17. Ibid., March 12, 1932.

Your story too of Québec is good and interesting and I am sure as far it goes. However, we all know that these so called "libraries" have never functioned as public libraries, and never can, and that nothing has been done to encourage public libraries. Westmount is terrified at the thought of the Québec government taking a hand in public libraries for they think it will mean choking all thought in their own institution. Of course, it is a national disgrace that even Montréal should have no public library, and it might be that we can work on their pride sufficiently to stir up some interest in the subject in that city, and that might lead to further growth, but I don't think we need work much about anything that is likely to happen in Québec¹⁸.

Après un tel constat, la Commission s'intéressa particulièrement à la situation des anglo-protestants du Québec¹⁹. Elle nota dans son rapport que « several of the larger towns, where English is more generally spoken, offer promising fields for library expansion²⁰ ». Elle proposa, de plus, la création d'une bibliothèque régionale devant desservir les anglophones disséminés à travers le Québec: cette « Central lending library » serait située au Macdonald College, à Sainte-Anne-de-Bellevue. La Commission recommandait enfin une législation sur les bibliothèques publiques du Québec.

Le rapport Ridington, publié en 1933, démontrait un sousdéveloppement notoire des bibliothèques au Québec, et surtout la pratique d'un modèle de lecture publique – les bibliothèques paroissiales – dépassé dans le reste du continent nord-américain.



L'ÉTUDE DE MARY DUNCAN CARTER SUR LES BIBLIOTHÈQUES À MONTRÉAL

La professeure Duncan Carter a rédigé, au cours de la décennie 1930, lorsqu'elle enseignait la bibliothéconomie à l'Université McGill, une thèse qu'elle a soutenue à l'University of Chicago, en 1942, sous le titre A Survey of Montreal Library Facilities and A Proposed Plan for A Library System. L'intérêt

de cette étude est de fournir de nombreuses données sur la situation des bibliothèques publiques à Montréal.

Le recensement de 1931 accordait une population de 818 577 habitants à la ville de Montréal, et de 938 156 pour l'agglomération urbaine montréalaise. L'ensemble de la population regroupait 62 % de

- 18. Ibid., March 14, 1932.
- Ibid., George Locke to John Ridington, March 17, 1932.
- 20. Libraries in Canada, p. 45.

francophones et 27 % d'anglophones ; 73 % étaient de religion catholique. L'étude mettait en relief les quatre bibliothèques de lecture publique : la Bibliothèque de la Ville de Montréal et le Fraser Institute, au centre de la ville, le Mechanics' Institute et la Westmount Public Library, dans l'ouest de la ville, de même que les 24 bibliothèques paroissiales, toute situées dans des paroisses de langue française.

La Bibliothèque de la Ville de Montréal, construite pour une collection de 400 000 volumes, avait ouvert ses portes en 1917, avec 25 000 volumes et elle en comptait, en 1933, 70 520. Carter la surnomme de *library without books*²¹, tant l'espace était peu encombré au moment où elle menait ses recherches. La collection de cette bibliothèque comptait 90 % de romans, et, en 1933, 64 385 prêts avaient été consentis à 1 995 personnes.

Le Fraser Institute, ouvert en 1885, possédait, pour sa part, 129 215 volumes dont 40% étaient des romans. En cette même année 1933, il prêtait 149 754 volumes à 6 354 personnes. Il était situé rue Dorchester Ouest (maintenant boulevard René-Lévesque), dans l'ancien immeuble du Montreal High School.

Le Mechanics' Institute, maintenant connu sous le nom d'Atwater Library, était une bibliothèque d'association, et il avait été fondé en 1828. Il était situé rue Atwater à l'intersection de la rue Tupper. Il possédait 36 896 volumes, dont 59 % étaient des romans. Il prêtait, en 1933, 75 889 volumes à 1 162 personnes.

Enfin, la Westmount Public Library, fondée en 1897 et inaugurée en 1899, contenait, dans la section adulte et la section enfant, 31 358 volumes, et 60 % de ceux-ci étaient des romans. Bibliothèque moderne axée sur le service, cette bibliothèque consentait le plus grand nombre de prêts, 163 109, au plus grand nombre de personnes, 7 873, de toutes les bibliothèques montréalaises.

Ces quatre bibliothèques ne donnaient, pour Montréal, que 0,3 volume par habitant, en 1933, alors que Toronto en avait 1 par habitant et que Cleveland, ville comparable à Montréal par la population, en avait 2. La norme de l'American Library Association pour les villes de 250 000 à 1 000 000 habitants était alors de 1,5. Les budgets d'acquisition des quatre bibliothèques n'étaient que de 18 302 \$, soit 0,02 \$ par habitant, alors qu'ils étaient de 0,14 \$ à Toronto et de 0,25 \$ à Cleveland.

Montréal ne faisait que 0,5 prêt par habitant, par comparaison à 6,7 à Toronto et à 11 à Cleveland. Les emprunteurs n'étaient que 17 384 à Montréal, alors qu'ils étaient 270 624 à Toronto et 332 948 à Cleveland.

Mary Duncan Carter, A Survey of Montreal Library Facilities and A Proposed Plan for A Library System, Thèse de doctorat, University of Chicago, 1942, p. 29.

On y apprend aussi qu'un peu plus du quart des collections des quatre bibliothèques, soit 70 000 volumes, étaient en langue française, pour une population de plus de 60 % de langue française, et que 54,6 % des emprunteurs étaient de sexe masculin.

Carter esquisse un tableau des bibliothèques paroissiales à Montréal ; elle en dénombre 23 dans la ville de Montréal et une à Verdun.

The parish library is a phenomenon which is indigenous to that great French Canadian province, Québec²². [...]

As a natural corollary to its control of education in the province, the Catholic Church has sought to direct the reading habits of the population. To this end it has developed a group of parish libraries which have stocked the books approved by the church. The clergy have never encouraged the development of public library system. This attitude on the part of the church, which is a strong political force in the province, partly accounts for the fact that the law governing the establishment and maintenance of public libraries is far weaker than similar laws in other provinces and comparable laws in the United States. Though the Church may not have been directly responsible for the form of the Québec statute, it has been one force which has operated to retain the existing law²³.

Ces 24 bibliothèques paroissiales montréalaises ont en moyenne 1 580 volumes, un budget d'acquisition de 3 300 \$ pour l'ensemble et elles prêtent, en tout, 205 000 volumes. On a des données sur les principales bibliothèques paroissiales de la ville : Immaculée-Conception, Saint-Pierre-Apôtre, Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Henri, Saint-Édouard.

Par exemple, la bibliothèque de la paroisse jésuite de l'Immaculée-Conception, fondée en 1881, possède une collection importante de 25 154 volumes et elle offre un service gratuit à une population de 18 484 personnes; ouverte huit heures par semaine, elle prêta, en 1933, 45 817 volumes. Sa collection contient 64,2% de romans et 10,7% de volumes religieux. La bibliothèque de la paroisse dominicaine de Notre-Dame-de-Grâce, fondée en 1904, possède une collection de 2 600 volumes (62,4% de romans et 13,5% de volumes religieux; ouverte trois heures

par semaine à 5 520 habitants, elle prêta 11 500 volumes, moyennant une contribution de 1 \$ par année par emprunteur. Quant à la paroisse Saint-Édouard, fondée en 1917, elle offre 2 000 volumes à une population de 15 232 habitants des classes laborieuses; ouverte quatre heures

22. *Ibid.*, p. 35. 23. *Ibid.*, p. 112. par semaine, elle prêta 14 560 volumes, à raison d'une contribution de 1 \$ par emprunteur. Ces quelques exemples montrent l'intérêt d'une étude plus poussée des différents aspects des bibliothèques paroissiales pour mieux comprendre la réalité de la lecture publique chez les francophones montréalais.

Somme toute, en 1933, les quatre bibliothèques publiques et les 24 bibliothèques paroissiales ne dépassent pas la somme de 22 000 \$ pour l'achat de livres, soit le quart de la somme dépensée à Toronto et un dixième de celle de Cleveland. Seulement 655 000 volumes ont circulé à Montréal, soit un sixième de ceux de la capitale ontarienne.

Pour madame Duncan Carter, un redressement s'imposait. Il y a d'abord nécessité d'une législation concernant les bibliothèques publiques du Québec. Il y a besoin de coordination pour l'agglomération urbaine montréalaise, et l'auteure suggère l'établissement d'une « Metropolitan Library Commission ». Par-dessus tout, il y a urgence d'une bibliothèque municipale forte à Montréal, supportée par les taxes et accessible à tous les citoyens.

Les constats de la commission Ridington et de l'étude de Duncan Carter rejoignent la conclusion de Charles Flowers McCombs, de la New York Public Library, qui effectua en 1941, pour la Rockefeller Foundation, une évaluation des bibliothèques canadiennes, principalement des bibliothèques de recherche. Son rapport, *Report on Canadian Libraries*, qui était demeuré manuscrit jusqu'à récemment, est très sévère concernant les bibliothèques publiques de Montréal, quand il affirme que: « there is no city in the United States or Canada

that is doing less 24 ».



GILROY, AUBRY-DENIS ET LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Les bibliothèques de l'île de Montréal ont fait l'objet de deux études au cours des dernières décennies: l'une, de Marion Gilroy, s'intéressait, en 1963, aux bibliothèques de la partie ouest de l'île de Montréal (West Island)²⁵,

- 24. Charles F. McCombs, Report on Canadian Libraries, p. 65, cité dans Charles R. Acland et William J. Buxton, « A Negliged Milestone: Charles F. McCombs' Report on Canadian Libraries, 1941 », dans Peter F. McNally (dir.), Readings in Canadian Library History, Ottawa, Canadian Library Association, 1996, p. 268. Les deux auteurs de l'article ont reproduit le rapport McCombs en annexe à leur étude intitulée Philanthropy and Canadian Libraries: The Politics of Knowledge and Information, Montréal, Graduate School of Library Studies and the Centre for Research on Canadian Cultural Industries & Institutions, McGill University, 1998, 150 p.
- Marion Gilroy, Libraries in the Western Part of the Island of Montreal Present and Proposed. A Report for the West Island Regional Library Council, Montréal, 1963, 123 p.

et l'autre, en 1976, de Claude Aubry et de Laurent-G. Denis, à celles de l'île de Montréal ou de la Communauté urbaine de Montréal²⁶.

Marion Gilroy scruta l'organisation des bibliothèques publiques des treize municipalités de l'ouest de l'île de Montréal, banlieues en plein développement au début des années 1960: Lachine, Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Roxboro, Pierrefonds, Sainte-Geneviève, Dollard-des-Ormeaux, Kirkland, la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île et Senneville. Ces municipalités formaient un territoire de cinquante-cinq milles carrés, et elles avaient une population de seulement 123 202 habitants, dont 60,2 % étaient anglophones et 39,8 %, francophones. La situation des bibliothèques était déficiente: presque toutes les bibliothèques étaient des bibliothèques d'association, le personnel était non professionnel et souvent bénévole, les heures d'ouverture étaient très limitées et les budgets, restreints.

Gilroy reprenait la définition de l'American Library Association de la bibliothèque publique: « The public library is an institution, tax supported in whole or in part, with free access to all people, providing an organized collection of books and other materials with professional personnel to interpret their use, in order to serve educational, informational, cultural and recreational needs of all groups in the community²⁷ ». Elle doutait fort que de si petites communautés puissent se donner un service de bibliothèque de qualité. Elle proposait l'établissement d'une bibliothèque régionale, avec des succursales dans les villes de la région. Pour une telle bibliothèque, dispensant des services communs, le nombre de 100 000 habitants apparaissait un minimum, et celui de 200 000 était vu comme étant plus souhaitable.

Quant à l'enquête Aubry-Denis, elle était patronnée par le ministère des Affaires culturelles du Québec et elle visait à « formuler un plan de développement pour les bibliothèques publiques de la métropole, en faisant particulièrement ressortir les éléments et structures de collaboration et coordination destinés à favoriser une meilleure utilisation, au profit de la population, des ressources documentaires que recèle la région de Montréal²⁸ ». Les auteurs, professionnels d'expérience, Claude Aubry,

directeur de la Bibliothèque publique d'Ottawa, et Laurent-G. Denis, professeur titulaire à la Faculty of information studies de l'University of Toronto, avaient comme mandat d'analyser la situation des bibliothèques de l'île, d'identifier les besoins de la population, de déterminer des objectifs prioritaires pour répondre à ces besoins et à présenter des moyens propres à assurer le développement des services appropriés pour atteindre les objectifs.

- 26. Claude Aubry et Laurent-G. Denis, Rapport de l'étude des bibliothèques publiques de la région de Montréal, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Service des bibliothèques publiques, 1976, 279 p.
- 27. Gilroy, Libraries in the Western Part..., p. 2.
- 28. Aubry et Denis, Rapport de l'étude des bibliothèques publiques..., p. 1.

En 1975, ils constataient qu'on a consacré 3 \$ par habitant aux fins de services de bibliothèque publique; les auteurs proposaient de doubler, en trois ans, ce montant, de façon à faire passer le budget de 6 à 12 millions de dollars, et de viser l'atteinte de 10 \$ par habitant pour un service de qualité.

L'étude analysait les problèmes ethniques, les collections constituées uniquement d'imprimés, de même que les problèmes de coopération entre bibliothèques. Aubry et Denis recommandaient des collections multilingues, des collections multimédia, la création d'une bibliothèque consacrée aux affaires et défrayée par la Communauté urbaine de Montréal et l'établissement d'un service d'information communautaire.

Selon Aubry et Denis, « les municipalités qui ont moins de 20 000 habitants de population devraient s'entendre avec une municipalité limitrophe qui a déjà une bibliothèque de qualité afin d'éviter la création d'une bibliothèque médiocre financée par une population trop faible²⁹ ».

Pour la création d'un réseau de bibliothèques publiques sur l'île de Montréal, la ville de Montréal occupe une place centrale, et pourtant « la Bibliothèque de la Ville de Montréal constitue, à certains égards, le point le plus faible parmi les bibliothèques publiques de la région de Montréal³⁰ ».

Les auteurs du rapport voyaient comme une nécessité la construction d'une grande bibliothèque centrale de 300 000 à 400 000 pieds carrés à Montréal, et ils recommandaient l'absorption par la Ville de Montréal des bibliothèques d'association, Fraser-Hickson et Atwater, à l'exception de la Jewish Library, la bibliothèque Fraser-Hickson devant devenir l'une des trois bibliothèques de secteur recommandées dans leur plan.

L'étude de Claude Aubry et de Laurent-G. Denis était, en fait, un plaidoyer bien développé pour une coopération véritable et structurée entre des bibliothèques publiques dynamiques sur l'île de Montréal.



LE RAPPORT SAUVAGEAU : POUR DE NOUVEAUX OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE DE LECTURE PUBLIQUE AU QUÉBEC

Il est indéniable que le quart de siècle qui va du vote de la loi sur les bibliothèques publiques (1959) à la fin de l'application du plan Vaugeois en ce domaine (1985) a constitué une période de développement impressionnant des bibliothèques publiques au Québec. Le ministère des Affaires culturelles fut le maître d'œuvre de



ce développement; un bond en avant considérable a été réalisé avec le lancement du plan quinquennal déclenché par le ministre Denis Vaugeois. Pourtant, dès le milieu de la décennie 1980, conséquence de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, le ministère des Affaires culturelles révisait sa politique en cette matière (moratoire en 1985, coupures en 1986).

L'Association des directeurs des bibliothèques publiques du Québec a elle-même commandé, en 1986, une étude comparée des bibliothèques publiques québécoises et canadiennes³¹. Cette étude, confiée à Diane Mittermeyer, de McGill University, a comparé 14 variables dont trois concernaient les collections, une, les services, deux, le personnel, trois, les revenus et enfin cinq, les dépenses. Cette recherche visait à savoir où en étaient les bibliothèques publiques du Québec par rapport à celles des neuf autres provinces canadiennes. En d'autres mots, les bibliothèques publiques du Québec accusaient-elles toujours le même retard, malgré les investissements du dernier quart de siècle? Les conclusions furent sans ambiguïté.

Bien que les bibliothèques publiques du Québec aient connu un développement marqué entre 1979 et 1983 (plan Vaugeois), le développement ne leur a pas permis d'occuper une position beaucoup plus avantageuse sur la scène canadienne. Il semble qu'à la fin de cette période, elles accusaient toujours le même retard³². [...]

Les tendances, ou plutôt la tendance ne semble pas favoriser les bibliothèques publiques du Québec. De dernières qu'elles étaient en 1979 (9 variables sur 14), elles se retrouvent avant-dernières (7 variables) et dernières (5 variables) en 1983³³.

En réaction à l'opposition des municipalités et du milieu de la bibliothéconomie à la révision de sa politique concernant les bibliothèques publiques du Québec, le gouvernement du Québec mettait sur pied, en janvier 1987, une commission d'étude chargée d'examiner l'ensemble de l'évolution des bibliothèques publiques du Québec. Cette commission

constituée de six membres était présidée par Philippe Sauvageau, alors directeur de la Bibliothèque publique de la Ville de Québec. Son mandat était de:

- Diane Mittermeyer, Les bibliothèques publiques canadiennes de 1979 à 1983: analyse comparative de certaines données statistiques, Montréal, Association des directeurs de bibliothèques publiques, 1987, 78 p.
- 32. Ibid., p. 58.
- 33. Ibid., p. 68.

Faire le point sur l'état de la situation des bibliothèques du Québec et proposer des orientations pouvant guider l'action de l'État dans ce domaine.

Après avoir établi un bilan du développement des bibliothèques publiques du Québec, formuler des recommandations:

- quant aux moyens à prendre pour poursuivre, sur une période de cinq années, le développement des bibliothèques publiques;
- quant au partage des responsabilités entre l'État et les municipalités relativement à ce développement³⁴.

Dans son rapport déposé à l'été 1987, la Commission analysait toutes les facettes d'une politique de lecture publique, en faisant de la bibliothèque publique un lieu privilégié d'accès à l'information.

Le rapport est fort riche; aussi, allons-nous en reprendre seulement quelques conclusions. En 1986, les bibliothèques publiques dépensaient au Québec 14,37 \$ per capita, dénombraient 1 366 606 usagers (soit 24,2 % de la population desservie) et effectuaient 26,2 millions de prêts (soit 4,6 per capita). Près d'un million de Québécois, dont 300 000 résidant dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, n'avaient accès à aucun service de bibliothèque publique. Le Québec avait dépensé, en 1985, 77 millions de dollars pour les bibliothèques publiques, alors que l'Ontario en avait dépensé, quant à elle, 221 millions.

Depuis le début des années 1960, malgré un développement considérable (création de 118 bibliothèques publiques autonomes et de 11 bibliothèques centrales de prêt), il restait beaucoup à faire. La Commission était sans équivoque à ce sujet : l'aide de l'État était nécessaire et serait nécessaire encore longtemps. Les mémoires reçus par la Commission concordent sur ce besoin. L'État devrait montrer une réelle volonté politique de développer les bibliothèques publiques en mettant en place de nouveaux programmes de subventions et en mettant sur pied un nouveau plan quinquennal en ce domaine.

Une révision de la loi sur les bibliothèques publiques s'imposait de toute urgence: « La loi, qui aura bientôt 30 ans, n'a jamais été révisée malgré l'évolution qu'a connue ce secteur durant cette période. En fait, la loi sur les bibliothèques publiques ne répond plus aux besoins et ne correspond pas à la réalité actuelle des

34. Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. Rapport. Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager, Québec, 1987, 389 p. bibliothèques publiques³⁵ ». Au début des années 1980, à l'occasion d'une réforme administrative, le Service des bibliothèques publiques a disparu; depuis, «il n'y a plus d'organisme central au sein du gouvernement qui agit comme porte-parole des bibliothèques publiques, qui défend ses dossiers, qui planifie, qui coordonne, qui conseille et qui assure la liaison avec les autres provinces³⁶ ». La nouvelle loi devrait inclure une Direction générale des bibliothèques publiques, un Conseil supérieur des bibliothèques publiques pour remplacer la Commission devenue inopérante, mentionner explicitement les bibliothèques centrales de prêt (BCP) absentes dans la loi de 1959, et établir nettement la gratuité des services de bibliothèques publiques.

Le réseau des bibliothèques publiques au Québec accusait une carence en ce qui concerne le personnel professionnel: seulement 201 bibliothécaires professionnels, soit 20% de la norme d'un bibliothécaire professionnel par 6 000 habitants, œuvrent dans le réseau; les onze BCP n'emploient, en 1986, que 18 bibliothécaires professionnels. Seules trois bibliothèques publiques du Québec rencontrent la norme touchant le personnel professionnel: Pointe-Claire, Westmount et Mont-Royal. La Commission recommandait la révision des normes pour les bibliothèques publiques, et que celles-ci retiennent un bibliothécaire professionnel par 10 000 habitants pour les bibliothèques publiques autonomes.

Contrairement au reste de l'Amérique du Nord, le problème de l'approvisionnement en imprimés de langue française est plus crucial : il repose, en grande partie, sur l'importation européenne. La politique québécoise du livre pèse lourd sur les budgets d'acquisition. La Commission recommandait que l'État assume les coûts de la réglementation du commerce du livre, en subventionnant à 50 % les budgets d'achat des bibliothèques autonomes, ou en soustrayant ces bibliothèques de l'application de la loi, à l'instar des bibliothèques universitaires.

D'urgents problèmes d'informatisation se posaient aussi au réseau des bibliothèques autonomes et aux BCP: des mesures d'évaluation et de performance devenaient également nécessaires.

Le rapport de la commission Sauvageau dressait un tableau complet de la lecture publique au Québec et il proposait des mesures réalistes – dont bien peu furent retenues par l'État – pour donner aux bibliothèques le deuxième souffle qui s'imposait.

```
35. Ibid., p. 261.
36. Ibid., p. 262.
```

La bibliothèque publique s'est heurtée, de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle, à des problèmes d'ordre idéologique, religieux, politique et linguistique. Contrairement au monde anglo-saxon, la bibliothèque paroissiale n'a pas été ici cause de création de bibliothèques, mais elle a servi plutôt de substitution, quand elle n'a pas carrément empêché leur émergence. En cela, la bibliothèque paroissiale apparaît comme une particularité en dehors des grands courants continentaux, ce qui a tant intrigué les observateurs de l'extérieur.

Les énormes changements de mentalité, constatés dès les travaux de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Tremblay), de 1953 à 1956, et qui ont eu leur application lors de la Révolution tranquille, au tournant des années 1960, ont permis une meilleure compréhension de l'idée de bibliothèque publique, la passation de la loi en 1959, et une action concertée en ce domaine.

La situation constatée par la commission Ridington reflétait une situation qui avait été établie au XIX^e siècle et qui perduré jusqu'aux années 1960. Ces études et ces rapports, dont on a rendu compte dans ce texte, montrent le chemin parcouru. Le rapport Sauvageau traçait, de son côté, le chemin qui restait, et qui reste toujours à parcourir, pour disposer au Québec d'un niveau de service auquel ont droit en lecture publique le Canada de langue anglaise et les États-Unis.

9

Les bibliothèques publiques du Québec (1977-1992)

Analyse comparée des performances des bibliothèques autonomes*

* Cet article qui a comme coauteur Daniel Morin, directeur de la Bibliothèque municipale de Mercier, fut publié dans *Argus* (la revue de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec), vol. 25, nº 1 (janvier-avril 1996), p. 14-27.



n a raison d'associer le développement des bibliothèques publiques québécoises aux autres déblocages issus de la Révolution tranquille au tournant des années 1960¹. Toutes les études et les réflexions

sur la bibliothèque publique au Québec nous ramènent toujours à la conclusion que les racines de ces bibliothèques sont courtes, que celles-ci n'ont qu'un enracinement d'une génération. La bibliothèque publique au Québec ne figure pas encore pleinement dans l'univers culturel et institutionnel des citoyens.

À l'instar de l'imprimé, la bibliothèque publique apparaît avec l'arrivée des Britanniques, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Chez les francophones du Québec, la lecture publique et la bibliothèque publique ne deviennent sujets de préoccupations qu'à partir de 1840, avec la conjonction de deux phénomènes: une politique d'instruction publique avec Meilleur et Chauveau, et l'ascension fulgurante d'une Église catholique, phénomène principal de l'histoire du Québec jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Ainsi, en 1844, naissent à Montréal deux bibliothèques « publiques », l'Institut canadien et l'Œuvre des bons livres. Deux institutions très différentes l'une de l'autre: l'une laïque, ouverte, préfigurant la bibliothèque moderne; l'autre, religieuse, conçue comme une œuvre, s'appuyant sur

les lois de l'Index, lançant le mouvement des bibliothèques paroissiales. L'Institut canadien ferme ses portes en 1880, victime des rapports de force de la société québécoise. Par ailleurs, la bibliothèque paroissiale n'a jamais eu ni la volonté, ni la capacité d'offrir un véritable service de lecture publique. L'histoire de la

 Jacques Panneton, « La lecture publique au Québec de 1959 à demain », Documentation et bibliothèques, vol. 41, n° 3 (juillet-septembre 1995), p. 153-158. lecture publique au Québec pendant un siècle (1860-1960), c'est, en somme, la perpétuation du modèle anémique de la bibliothèque paroissiale, en contraste avec le développement du modèle dynamique du *Public library movement* dans le reste de l'Amérique².

Ce n'est qu'à la fin des années 1950 que l'on admet au Québec que l'efficacité, le rayonnement et la viabilité d'une bibliothèque publique dépendent de quatre facteurs essentiels: son appartenance au domaine public, l'importance de la population qu'elle dessert, le budget dont elle dispose et la qualité de son personnel professionnel. Ces conditions nécessitent l'élaboration d'une politique avec ses implications de législation, de coordination et de contrôle³. Une première loi sur les bibliothèques publiques était votée par le gouvernement provincial en décembre 1959. Gérard Martin, le premier directeur du Service des bibliothèques publiques, a été, sans conteste, l'artisan de la mise en place d'une politique cohérente en ce domaine.

L'histoire de la bibliothèque publique contemporaine au Québec reste encore à faire, mais plusieurs études apportent déjà une précieuse réflexion⁴. De 1960 à aujourd'hui, la bibliothèque publique québécoise a vécu plusieurs étapes, a dû s'adapter à plusieurs changements de cap politiques, a dû subir à plusieurs reprises les contrecoups de la conjoncture économique. Les quinze années qui vont de 1977 à 1992 sont particulièrement intéressantes, à beaucoup d'égards⁵. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles de février 1978 à avril 1981, a exercé sur les bibliothèques publiques québécoises une influence considérable par l'audacieux plan de développement qu'il a lancé en 1979. Si le plan

- Marcel Lajeunesse, « Les bibliothèques paroissiales, précurseurs des bibliothèques publiques au Québec? », dans Gilles Gallichan (dir.), Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui. Actes du colloque de l'ASTED et de l'AQÉI, Trois-Rivières, 27 octobre 1997, Montréal, Éditions ASTED, 1998, p. 43-66.
- 3. Marcel Lajeunesse, «La lecture publique au Québec au XXº siècle. L'ambivalence des solutions », dans Yvan Lamonde (dir.), *L'imprimé au Québec. Aspects historiques* (18º-20º siècles), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 201-202.
- 4. Gilbert Gagnon, « La politique d'aide au développement des bibliothèques publiques du Québec (1960-1985) », Documentation et bibliothèques, vol. 31, nº 1 (janvier-mars 1985), p. 9-25; Jean-Paul Baillargeon, « Les bibliothèques publiques au Québec, 1961-1989 », Documentation et bibliothèques, vol. 38, nº 3 (juilletseptembre 1992), p. 139-147; Louise Labory et Florian Dubois, « Les bibliothèques publiques après le plan Vaugeois », Argus, vol. 13, nos 3-4 (mai-août 1983), p. 69-73; Diane Mittermeyer, Les bibliothèques publiques canadiennes de 1979 à 1983: analyse comparative de certaines données statistiques, Montréal, Association des directeurs des bibliothèques publiques, 1987, 78 p.; Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. Les bibliothèques publiques. Une responsabilité à partager, Québec, 1987, 389 p.
- Yvon-André Lacroix, « Présent et futur du réseau des bibliothèques publiques du Québec », Documentation et bibliothèques, vol. 25, n° 4 (décembre 1979), p. 177-188; Panneton, « La lecture publique au Québec de 1959 à demain », Documentation et bibliothèque, vol. 41, n° 3 (juillet-septembre 1995), p. 153-158.

Vaugeois, qui caractérise la période 1977-1985, n'a pas vraiment changé la situation comparative des bibliothèques publiques du Québec avec celles du Canada anglais⁶, nous devons admettre qu'il a marqué une étape capitale dans l'évolution des bibliothèques publiques d'ici. Par rapport aux années 1977 à 1985, les années 1986 à 1992 apparaissent comme une période de ressac. Elles sont marquées par le désengagement progressif de l'État.

Dans le présent article, nous examinons un certain nombre d'indicateurs. Il nous apparaît possible de mettre en lumière l'évolution de la bibliothèque publique en fonction de l'évolution de la dynamique sociopolitique. Une attention particulière est mise sur l'évolution du rôle de l'État au cours de la période allant de l'implication du Québec dans le dossier par le moyen du plan Vaugeois pour la période 1977-1985, jusqu'à l'initiation de son retrait par le transfert de responsabilité vers les municipalités pour la période 1985-1992. C'est pourquoi cette période 1977-1992 apparaît comme une période particulièrement cruciale pour observer l'évolution des bibliothèques publiques au Québec et en faire ressortir les traits principaux à une époque charnière.



MÉTHODOLOGIE

L'objectif de l'étude est de montrer l'évolution des indicateurs de performance. La méthode utilisée consiste à compiler pour trois années repères les données statistiques recueillies par le ministère des Affaires culturelles.

La mise en perspective a été faite pour trois années cibles: 1977, 1985 et 1992. Pour chacune des trois années ciblées, nous avons observé 39 variables, lesquelles ont été mises en relation d'abord sur l'ensemble des bibliothèques, puis au moyen de regroupements selon la taille, suivant les catégories habituelles du Ministère en distinguant cependant les villes de plus de 150 000 habitants.

Lorsque des variables sont compilées à partir de deux données de base (p. ex.: nombre de livres per capita ou proportion entre les budgets d'acquisition et de rémunération), la méthodologie identifie d'abord les cas pour lesquels les deux données sont disponibles, effectue ensuite le traitement au niveau de chaque institution, puis calcule ensuite une

moyenne pour le groupe désigné, pour l'année désignée. Cette moyenne du groupe accorde donc un poids équivalent à chaque bibliothèque, ce qui est conforme à notre approche qui veut avant tout mettre

6. Mittermeyer, Les bibliothèques publiques canadiennes, p. 68-69.

en relation les efforts et les réalisations individuelles et non pas celles du réseau. En effet, les réalisations et les performances globales du réseau sont déjà adéquatement présentées dans les publications annuelles du Ministère.

Le lecteur attentif notera donc que dans les cas où des proportions sont calculées en utilisant comme diviseur la variable « population », une apparente disproportion est introduite, ce qui donne par exemple un poids égal à la variation enregistrée à Montréal avec son million d'habitants et la variation enregistrée à Québec avec sa population de moins de 170 000 habitants. C'est là l'exemple le plus marquant, car c'est dans la catégorie des villes de plus de 150 000 habitants que le nombre de bibliothèques est le plus petit (3) et que les différences de taille sont les plus prononcées.

Des normes ont été proposées par le Ministère. L'édition de 1981 mentionnait la réserve suivante : « Nous avons pris soin cependant que les normes proposées atteignent un niveau suffisamment élevé pour assurer un service convenable, tout en restant à la portée de la majorité des établissements intéressés ». Il s'agit donc d'objectifs « réalistes et réalisables », que les municipalités sont encouragées à suivre.

Les données fournies par le Ministère nous sont apparues solides sous plusieurs aspects: le taux de réponse des bibliothèques est excellent et de nombreuses notes explicatives fort pertinentes permettent d'évaluer la valeur de certaines données divergentes. À la lumière des indications du Ministère, nous avons effectué un certain nombre de choix. Nous avons choisi de ne pas utiliser les données fournies par les bibliothèques au moment où elles sont notées comme étant *en formation* et où les investissements présentés ne se sont pas encore concrétisés dans les indices de performance. Les données de bibliothèques ayant figuré dans la liste des bibliothèques autonomes, puis ayant ensuite disparu n'ont pas été utilisées. Les municipalités desservies par une bibliothèque d'institution d'enseignement ont été retirées. Enfin, dans les cas où une bibliothèque a vécu une période de fermeture, les données disponibles pour la variable *Nombre de prêts* ont été ajustées de manière à représenter le fonctionnement sur 12 mois.



Avant de présenter les résultats des compilations, il est nécessaire d'attirer l'attention sur deux considérations importantes. La première est le fait que nos analyses sont axées sur la notion d'effort local. Ceci implique que les moyennes ne sont pas calculées sur l'ensemble des populations concernées, mais représentent plutôt une moyenne des per capita de chacune

des institutions d'une même catégorie. Les moyennes générales sont déjà disponibles dans les statistiques du Ministère. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que les analyses sont axées sur la moyenne des performances de chaque catégorie, ce qui implique, que Montréal-Est bénéficie d'un poids équivalent à celui de Montréal dans les chiffres portant sur l'ensemble du réseau.

En second lieu, il est important de tenir compte des variations marquées du nombre de bibliothèques dans chaque catégorie pour chacune des étapes présentées. Ces chiffres ont une très grande importance dans l'interprétation des données. L'augmentation rapide du nombre des institutions dans le réseau entre 1977 et 1992, surtout dans les municipalités de moins de 25 000 habitants, est sans conteste le paramètre le plus déterminant de notre étude. On notera donc que, puisque toutes nos analyses sont axées sur la notion de moyenne à l'intérieur des catégories, le fait que le nombre de bibliothèques recensées ait connu des augmentations allant parfois du simple au double a des conséquences majeures; toute interprétation proposée doit donc le prendre en considération. Le lecteur est invité à prendre connaissance des chiffres présentés au tableau 9.1 et à s'y référer au besoin.

Tableau 9.1

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSTITUTIONS DANS LE RÉSEAU
ENTRE 1977 ET 1992

	Nombre	Nombre de bibliothèques			Variation			
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992		
Ensemble du Québec	77	132	147	71 %	11 %	91 %		
Plus de 150 000	3	3	3	0 %	0 %	0 %		
50 000 à 150 000	14	17	17	21 %	0 %	21 %		
25 000 à 50 000	17	22	25	29 %	14%	47 %		
10 000 à 25 000	27	47	57	74 %	21 %	111%		
5 000 à 10 000	8	30	30	275 %	0 %	275 %		
Moins de 5 000	8	13	15	63 %	15 %	88 %		

Les abonnés

Le tableau 9.2 présente, par catégorie, la moyenne des pourcentages d'abonnés dans la population. On constate pour l'ensemble des bibliothèques une baisse de 11 % entre 1977 et 1985, suivie d'une hausse de 6 % en 1992. Un examen plus attentif permet de constater que cette tendance à la baisse est présente dans toutes les catégories, sauf pour les villes de plus de 150 000 habitants, soit Montréal, Québec et Laval où l'on observe le phénomène inverse, soit une forte hausse de 1977 à 1985 suivie d'une légère baisse entre 1985 et 1992.

Tableau 9.2

MOYENNE DES POURCENTAGES D'ABONNÉS DANS LES POPULATIONS LOCALES

			Variation			
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	38,7%	27,7%	33,6%	-11%	+6 %	-5 %
Plus de 150 000	13,7 %	32,1 %	29,7 %	+18 %	-2 %	+16 %
50 000 à 150 000	27, 6 %	23,7 %	30,3 %	-4 %	+7 %	+3 %
25 000 à 50 000	36,5 %	25,5 %	32,5 %	-11 %	+7 %	-4 %
10 000 à 25 000	41,4%	29,4 %	35,3 %	-12 %	+6 %	-6 %
5 000 à 10 000	43,5 %	27,5 %	29,7 %	-16 %	+2 %	-14 %
Moins de 5 000	58,2 %	29,8 %	41,7 %	-28 %	+12 %	-16 %

On pourrait expliquer la baisse de 1977-1985 par le fait qu'à cette époque, de nombreuses bibliothèques se joignaient chaque année au réseau; ces institutions en processus d'implantation avaient besoin de quelques années pour prendre leur rythme de croisière et n'attiraient pas encore beaucoup d'abonnés. Un examen plus attentif montre que ceci est particulièrement vrai pour le groupe des municipalités de 5 000 à 10 000 habitants qui ont vu leurs rangs se gonfler de 8 à 30 bibliothèques entre 1977 et 1985. Simultanément, une baisse de près de 16 points du pourcentage moyen de leurs abonnés s'est manifestée. Le groupe des très petites municipalités, quant à lui, présente un cas d'exception: de près de 58 % de la population abonnée en 1977 pour 8 institutions, il passe à près de 30 % en 1985 avec 13 villes.

Tableau 9.3

MOYENNES DU NOMBRE DE PRÊTS PER CAPITA

	Prêt	Prêts per capita			Variation			
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992		
Ensemble du Québec	4,2	5,1	6,4	21 %	27%	53 %		
Plus de 150 000	2,1	5,2	5,6	143 %	8 %	163 %		
50 000 à 150 000	2,8	4,4	5	57 %	13 %	78 %		
25 000 à 50 000	3,7	5	6,8	35 %	35 %	83 %		
10 000 à 25 000	4,5	5,2	6,6	14%	27 %	44 %		
5 000 à 10 000	5,1	5,1	6,4	1 %	25 %	26 %		
Moins de 5 000	6,6	5,7	7,2	-14 %	27 %	10 %		

Le tableau 9.3 présente, par catégorie, la moyenne des prêts per capita. On y constate que le nombre de prêts par habitant est en hausse constante depuis 1977. Notons que cette hausse se présente dans toutes les catégories, à l'exception des très petites bibliothèques qui connaissent entre 1977 et 1985 une baisse de 14 %. On remarque que les hausses les plus fortes se retrouvent dans les bibliothèques des grandes (57 %) et très grandes municipalités (143 %} pendant la période de 1977 à 1985.

Notons le comportement des villes de 25 000 à 50 000 habitants qui se caractérise par une progression moins spectaculaire en 1985 (35 %), mais plus stable à long terme puisque suivie d'un autre 35 % en 1992. Notons aussi que c'est dans les municipalités les plus petites que le nombre de prêts par habitant est le plus élevé avec 7,2 prêts per capita. Il faut souligner que la performance des villes de 50 000 à 150 000 est la plus faible avec 5 prêts, en 1992.

Tableau 9.4

■ VARIATION DU NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE PAR SEMAINE

		En heures			Variation en heures		
	1977	1985	1992	en 1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	40,6	35,1	37,7	-	-5,4	+2,6	-2,9
Plus de 150 000	57,3	57,2	59,3	99 %	-0,1	+2,1	+2
50 000 à 150 000	51,5	48,8	54	90 %	-2,7	+5,2	+2,5
25 000 à 50 000	44,7	47,8	49,5	94 %	+3,1	+1,6	+4,8
10 000 à 25 000	37,4	33,6	36,6	98 %	-3,8	+3	-0,8
5 000 à 10 000	26,2	23,3	25,4	100 %	-2,9	+2,1	-0,8
Moins de 5 000	31,4	23,4	23,9	100%	-8	+0,5	-7,5

Le tableau 9.4 présente l'évolution des heures d'ouverture des bibliothèques entre 1977 et 1992. L'analyse de ces chiffres ne présente guère de difficulté et deux conclusions s'imposent rapidement : le nombre d'heures d'ouverture par semaine est proportionnel à la taille de la municipalité, ce qui était prévisible, et il y a eu, entre 1977 et 1985, une baisse de la moyenne des heures d'ouverture dans la plupart des catégories, suivie d'une remontée entre 1985 et 1992.

Un examen détaillé révèle que la progression la plus nette et la plus stable se retrouve dans les villes de 25 000 à 50 000 habitants avec un gain de près de 5 heures entre 1977 et 1992. C'est au niveau des villes de moins de 5 000 habitants que la chute est la plus marquée, passant de 31,4 heures en 1977 à 23,9 en 1992, une baisse moyenne de 7,5 heures, qui ne l'empêche cependant pas de respecter la norme à 100 %.

Notons que pour l'ensemble du Québec, la moyenne de 1977 qui était de 40,6 heures par semaine n'a pas encore été rattrapée en 1992. Il faut cependant comprendre que le nombre de bibliothèques s'est accru de 91 % au cours de ces 15 années et que les nouvelles institutions se retrouvent surtout dans les municipalités de moins de 25 000 habitants; si on considère la difficulté que représente, pour un conseil municipal québécois, la décision d'accroître le personnel de la bibliothèque pour augmenter les heures d'ouverture, on peut penser que la moyenne ne dépassera pas avant longtemps la barre des 40 heures.

En conclusion à cette section sur les clientèles et l'accessibilité, on se doit de noter plusieurs points : d'abord que le développement et la modernisation rapide du réseau entre 1977 et 1992 n'ont pas entraîné une hausse du pourcentage des abonnés dans la population desservie, mais plutôt une baisse qui s'explique par l'arrivée massive de jeunes bibliothèques pendant cette période. Il en est de même pour le nombre d'heures d'ouverture qui, en moyenne, est passé de 40,6 en 1977 à 37,7 en 1992. Cette baisse s'expliquerait par la faible performance de nombreuses bibliothèques encore en développement. Par contre, le nombre de prêts par habitant est passé d'une moyenne pour le Québec de 4,2 en 1977 à 6,4 en 1992, soit une hausse de 53 % et ce, malgré la faible performance des villes de 50 000 à 150 000 habitants. Compte tenu de la légère baisse du pourcentage d'abonnés dans la population, cette hausse du nombre de prêts per capita est révélatrice d'une tendance. Peut-être les usagers de la bibliothèque ne sont-ils pas relativement plus nombreux, mais il est clair que ces usagers utilisent davantage le service. L'augmentation du nombre de livres per capita qui, comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, est passé de 1,8 en 1977 à 2,7 en 1992, une hausse de 45 %, n'est sans doute pas étrangère à ce succès.

Les fonds documentaires

Les collections

Avant d'aborder l'examen des données sur la documentation, jetons un coup d'œil sur les normes du Ministère. Les normes de 1981 proposaient les repères suivants :

Plus de 200 000 habitants: 2 documents

De 50 000 à 200 000 habitants: 2,5 documents jusqu'à 400 000 documents

De 25 000 à 50 000 habitants: 3 documents jusqu'à 125 000 documents

De 10 000 à 25 000 habitants: 3,25 documents jusqu'à 75 000 documents

Moins de 10 000 habitants: 3,5 documents jusqu'à 32 500 documents

On constatera, au tableau 9.5, que les collections ont connu un essor certain au cours de la période étudiée. Les chiffres pour l'année 1977 mettaient en évidence le sous-développement des municipalités de plus de 25 000 habitants avec des moyennes inférieures à 1,3 document par habitant. En 1977, seules les villes de moins de 5 000 habitants étaient conformes à la norme. Cependant, comme le soulignait Yvon-André

Lacroix⁷ nous ne savons rien de la qualité de ces collections. Nettement à la hausse pendant la période étudiée, les chiffres demeurent toutefois modestes en 1992 avec une moyenne de 2,7 livres par habitant.

Tableau 9.5

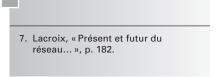
MOYENNE DU NOMBRE DE LIVRES PER CAPITA

	Livres per capita			% de la norme	Variation		
	1977	1985	1992	En 1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	1,8	2,3	2,7	_	25 %	16%	45 %
Plus de 150 000	0,8	1,8	2,3	100 %	116%	26 %	172 %
50 000 à 150 000	1,2	1,6	1,7	70 %	40 %	6 %	48 %
25 000 à 50 000	1,3	1,7	2,2	74 %	36 %	30 %	76 %
10 000 à 25 000	2	2,3	2,5	78 %	14%	10 %	25 %
5 000 à 10 000	2,2	2,2	2,9	84 %	0 %	33 %	34 %
Moins de 5 000	3,5	4,4	4,4	100%	25 %	-2 %	23 %

Les hausses les plus importantes ont eu lieu entre 1977 et 1985, avec une moyenne d'augmentation de 25 %. On remarque que ce sont les très grandes municipalités qui présentent le taux de croissance le plus spectaculaire, mais n'oublions pas que ce sont elles qui présentaient au départ le nombre de documents per capita le plus bas. Un effort notable a été fait, ce qui leur a permis de rattraper puis de devancer les villes de 50 000 à 150 000 habitants. Ce sont donc maintenant ces dernières qui affichent la performance la plus basse au Québec avec à peine 1,7 livre par habitant et le pourcentage le plus bas par rapport à la norme. Notons que cette forte croissance de 172 % des grandes villes leur a permis d'atteindre la norme. À part les moins de 5 000 qui se sont maintenues, aucune autre catégorie n'y est parvenue.

On remarque que ce sont les municipalités de petite et de très petite taille qui disposent du plus grand nombre de livres par habitant. Jusqu'à 150 000 habitants, plus la population augmente, moins les documents

sont nombreux et plus on s'éloigne de la norme. Considérant que les municipalités de moins de 10 000 habitants se doivent de mettre à la disposition de leurs usagers un minimum de documents, on ne peut en toute logique vanter leur mérite; on



doit cependant le souligner. Dans l'ensemble, l'état des collections est nettement meilleur qu'en 1977. On ne saurait cependant dire que la situation est satisfaisante puisque la plupart des villes ne sont pas conformes à la norme.

Les budgets d'acquisition

Dans le même ordre d'idées, en examinant les budgets d'acquisition, nous allons scruter l'évolution des dépenses per capita dans ce secteur (voir le tableau 9.6). On constate que la hausse de la moyenne des efforts locaux est très forte de 1977 à 1985, passant, pour l'ensemble du Québec de 0,98 \$ en 1977 à 2,15 \$ en 1985, un accroissement de 119 %. Une hausse comparable survient entre 1985 et 1992, portant le budget per capita à 4,21 \$, une hausse supplémentaire de 96 %, pour un total de 330 % entre 1977 et 1992.

Tableau 9.6

MOYENNE DES BUDGETS D'ACQUISITION PER CAPITA

	Budgets (l'acquisitio	on per capita	9	Variation		
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992	
Ensemble du Québec	0,98\$	2,15\$	4,21\$	119%	96 %	330%	
Plus de 150 000	0,71\$	2,53\$	3,28\$	256 %	30 %	362 %	
50 000 à 150 000	0,75\$	1,74\$	3,02\$	132 %	74 %	303 %	
25 000 à 50 000	1,00\$	2,24\$	4,58\$	124%	104%	358 %	
10 000 à 25 000	1,02\$	2,25\$	4,10\$	121 %	82 %	302 %	
5 000 à 10 000	1,06\$	1,71\$	4,85\$	61 %	184%	358 %	
Moins de 5 000	1,23\$	3,12\$	4,20\$	154%	35 %	243 %	

Pour la période 1977-1985, on remarque que ce sont les très grandes villes qui augmentent le plus leurs budgets d'acquisition per capita, avec un étonnant 256 %. Elles en avaient d'ailleurs grand besoin puisque, avec 71 cents par habitant en 1977, leur effort était nettement trop faible. La performance des très grandes villes est tout aussi étonnante pour la période 1985-1992, mais de manière négative cette fois, avec une augmentation d'à peine 30 %, c'est-à-dire, une augmentation inférieure à l'inflation qui, comme l'indique le tableau 9.7, a été de près de 38 % pendant cette période.

Pour la période 1985-1992, la progression la plus forte est celle des villes de 5 000 à 10 000 habitants avec un accroissement de 184 % qui place leur budget per capita en première position avec un montant de 4,85 \$. Notons aussi que la catégorie où le cheminement est le plus stable est celle des villes de 25 000 à 50 000 habitants qui passe de 1,02 \$ à 2,25 \$ puis à 4,10 \$, des augmentations successives de 124 % et 104 %. Ce développement régulier incite à croire que cette catégorie a atteint une certaine maturité. On remarque que les villes de 50 000 à 150 000 habitants, malgré un effort louable concrétisé dans un accroissement de 303 %, n'ont pas réussi à rattraper le peloton avec une contribution de 3,02 \$ en 1992. Cette catégorie partait de très loin avec 75 cents per capita en 1977.

Les chiffres du tableau 9.6 sont, somme toute, assez rassurants. On constate que, dans l'ensemble et pour chaque catégorie, les efforts locaux en termes de budgets d'acquisition pour l'année 1992 se sont stabilisés, loin au-dessus de ce qu'ils étaient en 1977, passant de 0,98 \$ par habitant en 1977 à 2,15 \$ en 1985, pour atteindre en 1992 un montant de 4,21 \$ per capita qui représente près du double de l'inflation basée sur 1977.

Tableau 9.7

■ POURCENTAGES D'AUGMENTATION DES BUDGETS D'ACQUISITION EN RELATION AVEC L'INFLATION

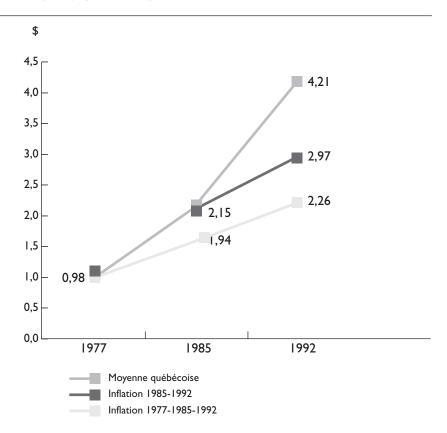
	1977-1985	Variation 1985-1992	1977-1992
Budget per capita	119%	96%	330 %
Inflation	67 %	38 %	130 %

Nous projetons au tableau 9.7, illustré par la figure 9.1, un éclairage particulier sur ces chiffres. Toute augmentation des budgets doit être relativisée à la lumière des taux d'inflation. De ces chiffres, on déduit que la progression des dépenses de 1977 à 1985 a presque atteint le double de l'inflation (67 % vs 119 %) alors qu'entre 1985 et 1992, la croissance correspond à plus du double de l'inflation (38 % vs 96 %).

Pour l'ensemble du Québec, il y a donc eu depuis 1997 un effort bien réel. Cependant, depuis 1985, les grandes villes ont arrêté leur croissance et les villes de 50 000 à 150 000 habitants l'ont considérablement ralentie. La performance globale du Québec ne se maintient donc que par l'effort soutenu des villes de moins de 50 000 habitants, tout particulièrement les petites de 5 000 à 10 000 habitants. Notons enfin, pour l'ensemble de la période étudiée, une progression de 330 %, soit un accroissement supérieur à une inflation concurrente de 130 %.

Figure 9.1

MOYENNE DES BUDGETS D'ACQUISITION PER CAPITA, EN RELATION AVEC L'INFLATION



Globalement, les statistiques concernant les budgets d'acquisition sont rassurantes puisque l'on y constate une progression supérieure à l'inflation, mais la régression dans les très grandes villes et la tendance à la stagnation dans les villes de 50 000 à 150 000, génèrent une certaine inquiétude. On peut constater une amélioration depuis le plan Vaugeois, mais il ne saurait être question de parler d'un redressement.

Le pourcentage des dépenses consacrées aux acquisitions

Nous allons maintenant nous pencher sur la place occupée par les acquisitions dans le budget global de la bibliothèque. On constate (voir le tableau 9.8) que la part du budget de la bibliothèque allouée à la

documentation est en nette régression depuis 1977. Considérant, comme nous l'avons vu plus haut, que les sommes consacrées aux acquisitions sont en hausse en valeur absolue, on ne peut expliquer cette baisse en valeur relative que par la forte hausse des budgets globaux.

Tableau 9.8

POURCENTAGE DU BUDGET CONSACRÉ AUX ACQUISITIONS

	Part cons	sacrée aux	acquisition	s	Variation		
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992	
Ensemble du Québec	20,1%	18,1%	18,8%	-2 %	+0,8%	-1,2%	
Plus de 150 000	21 %	13,6 %	10,8 %	-7,4 %	-2,8 %	-10,1 %	
50 000 à 150 000	17 %	14,2 %	15,3 %	-2,8 %	+1,1 %	-1,7 %	
25 000 à 50 000	19,6 %	15,9 %	17,8 %	-3,7 %	+2 %	-1,7%	
10 000 à 25 000	18,8 %	18,4 %	18,6 %	-0,4 %	+0,2 %	-0,2 %	
5 000 à 10 000	25,8 %	19,4 %	21,2%	-6,4 %	+1,8 %	-4,6 %	
Moins de 5 000	24,8 %	23,7 %	22,2 %	-1,2 %	-1,5 %	-2,6 %	

Pour l'ensemble du Québec, la baisse à été de près de 2 points de pourcentage entre 1977 et 1985, avec une légère remontée ensuite. C'est dans les municipalités de plus de 150 000 habitants que l'on trouve la baisse la plus forte avec une chute de plus de 10% au cours de la période étudiée. Si l'on fait abstraction de cette catégorie, on constate que la situation n'est pas alarmante. Sachant que la période allant de 1977 à 1985 a été une période de développement accéléré et que des dépenses de tous ordres se sont imposées (songeons simplement aux immobilisations), on peut considérer que la baisse générale de la part consacrée aux acquisitions n'a pas été dramatique.

Le fait que depuis 1985 la tendance est à la hausse dans toutes les catégories sauf les très grandes et les petites villes, incite à croire que le niveau de 20 % du budget pour les acquisitions redeviendra la règle dans l'avenir. Le cas des très petites villes qui connaissent des baisses répétées inquiète cependant moins, puisque le pourcentage qu'elles affichent est le plus élevé au Québec avec plus de 22 % en 1992. Il serait cependant impératif qu'avec leur moyenne de 10,8 % du budget consacré aux acquisitions, les villes de plus de 150 000 habitants posent des gestes concrets pour revoir leurs priorités ou entament à tout le moins un débat public sur la question.

Si Yvon-André Lacroix⁸ avait raison d'affirmer que les grandes villes doivent assumer le leadership, ce qu'elles se sont efforcées de faire entre 1977 et 1985, alors il serait temps de constater une évolution en ce sens. Actuellement, il semble qu'en ce qui a trait au développement des collections dans les bibliothèques du Québec, le leadership est assumé par les municipalités de moins de 50 000 habitants; ce sont celles qui offrent par citoyen le plus grand nombre de livres, le budget d'acquisition le plus élevé et la proportion la plus forte du budget d'acquisition sur le total des dépenses.

Le personnel

La question du personnel est de toute première importance dans notre observation. Les deux aspects les plus intéressants à considérer sont d'abord le nombre de personnes employées dans les bibliothèques et ensuite le nombre et la proportion de bibliothécaires professionnels dans le personnel.

Les normes de 1981 du Ministère spécifiaient qu'un nombre de un employé par 2 000 habitants, soit 5 par 10 000, était souhaitable: en ce qui a trait aux bibliothécaires professionnels, on laissait entendre qu'un ratio de $30\,\%$ à $40\,\%$ de professionnels était souhaitable. La norme de 1981 est plutôt vague en ce qui a trait au nombre de bibliothécaires professionnels:

La proportion de bibliothécaires qualifiés par rapport au total des employés dépendra des conditions particulières de chaque bibliothèque; en milieu urbain, au moins 33 1/3 % des employés devraient être des bibliothécaires professionnels; par contre, dans une unité administrative comptant de nombreuses succursales et des points de service modestes, une proportion de 40 % serait plus réaliste.

Nous utiliserons la norme de 33 1/3 % du personnel, soit 1,6 professionnel par 10 000 habitants. Les chiffres démontrent que le Québec est assez éloigné de cet objectif.

8. *Ibid.*, p. 185.

Le tableau 9.9 présente le nombre d'employés par 10 000 habitants. Le fait le plus frappant est la très forte croissance dont témoignent les chiffres, surtout dans la catégorie des villes de plus de 150 000 habitants. La moyenne qui était de 1,75 employés par 10 000 habitants en 1977 est passée à 3,72 en 1992. En 1977, les moyennes des différentes catégories variaient de 2,66 employés par 10 000 habitants dans les petites villes à 0,87 dans les plus grandes. En 1992, nous constatons de grands changements: les employés sont plus nombreux, l'écart entre les catégories est moins important et ce sont maintenant les très grandes villes qui sont chefs de file, leurs citoyens étant desservis par 4,43 employés par 10 000 habitants, soit 89 % de la norme.

Tableau 9.9

MOYENNE DU NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR 10 000 HABITANTS INCLUANT, S'IL Y A LIEU, LES BIBLIOTHÉCAIRES

	En	Employés/10 000 habitants		% de la norme	Variation		
	1977	1985	1992	en 1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	1,75	1,65	3,72	74%	-6 %	+125%	+113%
Plus de 150 000	0,87	2,86	4,43	89 %	+229 %	+55 %	+409%
50 000 à 150 000	1,43	1,58	2,84	57 %	+10 %	+80 %	+99%
25 000 à 50 000	1,47	1,75	3,98	80 %	+19 %	+127 %	+171 %
10 000 à 25 000	2,04	1,61	3,82	76 %	-21 %	+137 %	+87 %
5 000 à 10 000	1,34	1,58	3,43	69 %	+18 %	+117%	156%
Moins de 5 000	2,66	1,57	4,34	87 %	-41 %	+176%	+63 %

À l'autre extrémité, on retrouve les villes de 50 000 à 150 000 habitants qui disposent du personnel le plus restreint avec 2,84 employés par 10 000 habitants, soit 57 % de la norme. Les autres catégories se situent entre 3,43 et 4,34 employés par 10 000 habitants, soit de 69 % à 87 % de la norme.

Si l'on examine l'évolution de la situation de 1977 à 1992, on remarque une hausse de $409\,\%$ dans les villes de plus de 150 000 habitants et des hausses notables de $171\,\%$ et $156\,\%$ pour les catégories de $25\,000$ à $50\,000$ et de $5\,000$ à $10\,000$ habitants. Bien qu'il y ait eu une hausse par la suite, on remarque entre 1977 et 1985 une baisse de $41\,\%$ du

personnel dans la catégorie des moins de 5 000 habitants et une de 21 % chez les 10 000 à 25 000. Pourrait-on voir en cela une conséquence des taux de développement élevés (62 % et 74 %} dans ces catégories pendant ces années? Aurait-on, dans ces administrations, inauguré le service sans nécessairement penser à engager du personnel rémunéré? Pourtant, croissance rapide ne veut pas nécessairement dire croissance désordonnée, puisque les villes des 5 000 à 10 000 habitants qui ont, plus que toute autre catégorie, vu apparaître des bibliothèques à un rythme rapide, avec un accroissement de 275 % du nombre de bibliothèques, ont réussi à s'assurer les services d'un personnel suffisant. La force de la demande rendait peut-être la décision politique moins difficile.

Les bibliothécaires professionnels (incluant les villes où ils ne sont pas présents)

Le tableau 9.10 présente, par catégorie, la moyenne du nombre de bibliothécaires professionnels par bibliothèque, par 10 000 habitants. Ce calcul donne une information dont il faut bien mesurer et comprendre le sens puisqu'il inclut les villes qui ont fait le choix de ne pas employer de bibliothécaires professionnels. Sachant cela, on ne peut, en toute logique, se rapporter à la norme, puisque celle-ci est toujours relative à une institution.

Tableau 9.10

MOYENNE DU NOMBRE DE BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS PAR BIBLIOTHÈQUE, PAR 10 000 HABITANTS, INCLUANT LES BIBLIOTHÈQUES OÙ IL N'Y A PAS DE BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

	Bibliothécaires professionnels		% de la norme		Variation	Variation	
	1977	1985	1992	en 1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	0,33	0,35	0,49	29%	6 %	40%	48%
Plus de 150 000	0,26	0,40	0,48	29 %	54 %	20 %	85 %
50 000 à 150 000	0,26	0,35	0,41	25 %	35 %	17 %	58 %
25 000 à 50 000	0,32	0,37	0,61	37 %	16 %	65 %	91 %
10 000 à 25 000	0,36	0,43	0,49	29 %	19%	14 %	36 %
5 000 à 10 000	0,14	0,28	0,58	35 %	100 %	107 %	314%

Le rapport à la norme ne peut donc pas s'appliquer mais, vu l'intérêt d'éclairer la question de l'emploi des bibliothécaires professionnels, nous appliquerons la comparaison à la norme de 1,6 par 10 000 habitants à ces moyennes par catégorie.

L'évolution des moyennes par catégories, résolument positive, semble à première vue encourageante. La moyenne pour l'ensemble du Québec affiche une hausse de 48 %. N'oublions pas que cette moyenne inclut les villes de moins de 5 000 habitants qui, en 1992, à l'exception de la ville de Montréal-Est, n'emploient aucun bibliothécaire professionnel (la bibliothèque de Windsor était encore en phase de formation). En 15 ans, le nombre de professionnels est passé de 0,33 à 0,49 par 10 000 habitants, soit environ 0,01 de plus par année. Si la tendance se maintient, on peut prédire qu'en l'an 2110, la moyenne québécoise atteindra la norme de 1981 avec 1,6 par 10 000 habitants. Cependant, si pour notre prévision, on ne considère que la période de 1985 à 1992, avec son taux de croissance plus rapide, et qu'on utilise un accroissement de 0,02 par an, la norme sera atteinte plus rapidement, soit en 2050. Ces chiffres gagnent à être analysés en même temps que ceux du tableau 9.11 où l'on retrouve, par catégorie, le nombre de bibliothèques qui n'emploient pas de bibliothécaire professionnel.

Tableau 9.11

DÉCOMPTE DES BIBLIOTHÈQUES SELON LE NOMBRE DE BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS EMPLOYÉS (DE 0 À 6 ET +) EN COMPTANT LES TEMPS PARTIELS DE 0,1 À 0,9 COMME DES UNITÉS

	0 b.p.	1 b.p.	2 b.p.	3 b.p.	4 b.p.	5 b.p.	6 b.p. et +	Total
Plus de 150 000	0/0/ 0 *	0/0/ 0	1/0/0	0/0/ 0	1/0/0	0/0/ 0	1/3/ 3	3/3/ 3
50 000 à 150 000	1/0/ 0	6/7 /4	4/4/ 4	1/2/4	1/1 /1	1/2/ 1	0/4/6	14/17/ 17
25 000 à 50 000	7/5/ 4	7/9 /9	2/5 /6	0/3/3	0/0/1	1/0/ 0	0/0/2	17/22/ 25
10 000 à 25 000	17/24/ 23	6/17/ 28	1/3/ 2	1/1/2	1/1/0	1/1/ 1	0/0/1	27/47/ 57
5 000 à 10 000	7/23/ 17	1/7/ 12	0/0/1	0/0/ 0	0/0/ 0	0/0/ 0	0/0/ 0	8/30/ 30
Moins de 5 000	6/12/ 14	2/1/ 1	0/0 /0	0/0/ 0	0/0/ 0	0/0/ 0	0/0/ 0	8/13/ 15

^{*} Il s'agit des membres pour les années 1977/1985/1992.

Si l'on s'efforce d'adopter une approche pragmatique à la question de la création d'emplois pour les bibliothécaires que notre société a choisi de former, on peut trouver des signes encourageants. L'examen des tableaux 9.10 et 9.11 permet en effet de constater, entre 1977 et 1985, un certain

effort des très grandes villes avec une hausse de 54 %, Cependant, la hausse la plus remarquable est celle des villes de 5 000 à 10 000 habitants. Cellesci se démarquent non seulement par le taux de croissance, mais aussi par la moyenne atteinte; on y retrouve en effet en 1992 une moyenne de 0,58 bibliothécaire professionnel par 10 000 habitants. On doit considérer ici que les administrations municipales de cette catégorie avaient à faire le choix entre 0 et 1 professionnel pour opérer leur bibliothèque; on doit savoir que le Ministère n'a jamais eu qu'un rôle incitatif en la matière.

Considérant le contexte québécois, on peut se réjouir ou déplorer cette moyenne de 0,58 professionnel par 10 000 habitants et donc par bibliothèque dans cette catégorie. Nous avons choisi de nous réjouir de constater que plusieurs de ces petites villes ont fait le bon choix.

Voyons la situation actuelle dans le cas des villes de 10 000 à 25 000 habitants. Celles-ci ne devraient plus être à l'étape de choisir entre 0 et 1 bibliothécaire, mais devraient plutôt envisager d'en employer un ou deux. Or, on constate pour la période 1977-1992, une hausse d'à peine 36 %, soit la plus faible de toutes les catégories; et rien ne semble annoncer un redressement. L'examen du tableau 9.11 révèle la présence dans ce groupe (57 villes) de 23 bibliothèques sans bibliothécaire et de 28 bibliothèques avec un seul professionnel. Et encore la moyenne n'atteint-elle ce faible 0,49 professionnel par 10 000 habitants que grâce aux performances locales de Westmount et de Ville Mont-Royal qui emploient respectivement 8 et 4 professionnels.

Si l'on poursuit ce raisonnement, on doit conclure que la question ne devrait même plus se poser pour les villes de 25 000 à 50 000 habitants où la présence de deux bibliothécaires professionnels devient une évidence. Certes, on remarque un effort dans cette catégorie, avec une hausse de 65 % entre 1985 et 1992 et une moyenne de 0,61 professionnel par 10 000 habitants, la plus haute de toutes les catégories. Malgré tout, cela demeure très peu. De plus, on constate au tableau 9.11 la présence de 4 institutions sans bibliothécaire et 9 cas où la ville n'emploie qu'un seul bibliothécaire. Évidemment, la moyenne n'atteint 0,61 par 10 000 habitants que parce que les municipalités de Côte Saint-Luc et de Pointe-Claire emploient respectivement 11 et 6 professionnels.

Le cas des bibliothèques de villes de 50 000 à 150 000 habitants laisse songeur. En 1992, la moyenne est très basse avec 0,41 et quatre villes qui n'ont à leur emploi qu'un seul professionnel. Cela est beaucoup trop peu pour une catégorie qui compte dans ses rangs les centres régionaux du Ouébec.

Donc, si l'on choisit d'oublier l'existence d'une norme et si, tenant compte du contexte québécois, l'on accepte d'invoquer toutes les considérations, tant historiques que financières, qui peuvent nous être proposées, on peut réussir à donner un commentaire positif en soulignant que la situation était pire il y a 15 ans. On pourrait ainsi se consoler en

parlant d'une période de gestation dans la catégorie des villes de 5 000 à 10 000 habitants. On pourrait choisir d'utiliser le mot faiblesse au niveau de la présence de bibliothécaires dans les bibliothèques des municipalités de 10 000 à 25 000 habitants avec 23 bibliothèques sans professionnel en 1992. On pourrait parler de simple lacune dans la catégorie des 25 000 à 50 000 habitants avec 4 institutions sans bibliothécaire professionnel et 9 avec un seul. Pour ce qui est de la catégorie des 50 000 à 150 000 habitants, le mot lamentable pourrait convenir à la situation. Pour les très grandes villes, la situation pourrait peut-être être qualifiée de typiquement québécoise. Il apparaît évident que dans nos institutions, on fonctionne avec des définitions de tâches qui ne sont compatibles ni avec les normes, ni avec les objectifs de formation du système d'éducation qui forme chaque année des spécialistes compétents et disposés à œuvrer au sein des bibliothèques publiques.

Les bibliothécaires professionnels (dans les villes où ils sont présents)

Le tableau 9.12 présente un éclairage particulier qui vient confirmer ce constat. Nous y trouvons les moyennes par catégories des proportions bibliothécaire/ensemble du personnel calculées dans les institutions où il y a au moins un bibliothécaire professionnel. On constate que la proportion des bibliothécaires professionnels diminue de 24,1 % à 17,1 % entre 1977 et 1992.

Tableau 9.12

POURCENTAGE DE BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS DANS L'ENSEMBLE DU PERSONNEL, LÀ OÙ IL Y A DES BIBLIOTHÉCAIRES

				Variation			
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992	
Ensemble du Québec	24,1%	31,5%	17,1%	+7%	-14%	-7 %	
Plus de 150 000	22,7 %	13,9 %	10,1 %	-9 %	-4 %	-13 %	
50 000 à 150 000	15,2 %	18,9 %	12,4%	+4 %	-6 %	-3 %	
25 000 à 50 000	28 %	23,3 %	13,8 %	-5 %	-10 %	-14%	
10 000 à 25 000	27,6 %	41,6%	17,3 %	+14%	-24 %	-10 %	
5 000 à 10 000	33,3 %	53,6 %	29,3 %	+20 %	-24 %	-4 %	

Rappelons l'existence d'une norme établissant à environ 33 1/3 % le nombre de professionnels. Pour le taux de croissance, les villes de 25 000 à 50 000 habitants avec une baisse de 14 % de la proportion des bibliothécaires professionnels dans leur personnel, là où il y a des bibliothécaires, font mauvaise figure. Pour ce qui est du pourcentage atteint en 1992, toutes les catégories au-dessus de 25 000 habitants stagnent entre 10 % et 14 %. Rappelons que les bibliothèques sans professionnel ne sont même pas comptées ici.

En conclusion à la question des bibliothécaires professionnels, les chiffres présentent trois facettes également intéressantes de la situation actuelle: 1) le nombre absolu de bibliothécaires est à la hausse, suivant en cela le nombre de bibliothèques; 2) les professionnels sont étrangement répartis dans les catégories et, 3) là où ils sont présents, l'importance relative des professionnels diminue. Devrait-on, comme le faisait Réal Messier⁹, s'interroger sur le lien entre la présence de professionnels et la performance?

La rémunération

La figure 9.2 nous montre comment les dépenses en rémunération du personnel ont grimpé pendant la période étudiée. Il est certain que les hausses sont attribuables à la fois à l'augmentation du nombre d'employés (de 1,75 à 3,72 par 1 000 habitants) et aux ajustements salariaux du personnel qui avait longtemps connu une certaine forme de discrimination à cet égard.

Jetons aussi un regard sur la proportion occupée par la rémunération dans les dépenses de la bibliothèque. On remarque, au tableau 9.13, une tendance à la baisse entre 1977 et 1985, suivie d'une tendance à la hausse après 1985. On notera que la proportion consacrée à la rémunération augmente avec la taille de la municipalité.

Réal Messier, « Le personnel professionnel dans les bibliothèques publiques du Québec », Défi, vol. 4, nº 1 (avril 1989), p. 6.

DÉPENSES EN RÉMUNÉRATION, PER CAPITA

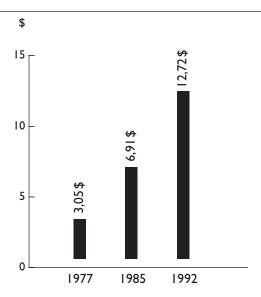


Tableau 9.13

POURCENTAGE DES DÉPENSES CONSACRÉES
À LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

	1977	1985	1992
Ensemble du Québec	57,6%	51,9%	55,4%
Plus de 150 000	53,3 %	55,7 %	54,7 %
50 000 à 150 000	60,5 %	60 %	63,5 %
25 000 à 50 000	58,3 %	57,3 %	59,8 %
10 000 à 25 000	59,6 %	52,3 %	57,0 %
5 000 à 10 000	51,0%	45,9 %	48,3 %
Moins de 5 000	53,8 %	43,5 %	46,7 %

On constate une certaine stabilité dans la proportion occupée par la rémunération. La forte hausse notée à la figure 9.2 ne s'est aucunement concrétisée dans une part plus grande de l'enveloppe budgétaire. Ce budget a donc connu une croissance similaire à l'ensemble des dépenses de la bibliothèque. N'oublions pas que l'inflation a été de 130% pendant la période étudiée.

Pour conclure ces observations sur le personnel des bibliothèques, on peut affirmer que dans l'ensemble, bien que la tendance soit actuellement à la hausse en matière de personnel disponible dans les bibliothèques, les progrès sont si lents en ce qui a trait à la présence de bibliothécaires professionnels, que l'on est en droit de s'interroger sur l'attitude des élus et des gestionnaires de bibliothèque sur cette question. La mise en application de normes spécifiques au personnel professionnel devrait devenir une priorité.

Les locaux

Les superficies

Les locaux sont un autre aspect qui doit être pris en compte dans l'évaluation des bibliothèques. Trois données sont examinées: la superficie, le coût per capita et la proportion du budget qui est consacrée au local. Le tableau 9.14 présente une mesure relative des superficies des bibliothèques: nous avons choisi, pour les besoins de la comparaison, de calculer une superficie en mètres carrés par 1 000 habitants, un équivalent de per capita.

Tableau 9.14

Superficie des locaux en mètres carrés par 1 000 habitants

	Superficie (m2/1 000 h.)		Norme	% de la norme	Variation			
	1977	1985	1992		en 1992	1977- 1985	1985- 1992	1977- 1992
Ensemble du Québec	26,8	38,7	48,8	_	-	44%	26 %	82 %
Plus de 150 000	9,1	41,4	50,9	50 m ²	100%	353 %	23 %	457 %
50 000 à 150 000	18,2	29,7	30,9	52 m ²	62 %	63 %	4 %	69 %
25 000 à 50 000	18,4	32,2	44,3	58 m²	76 %	75 %	38 %	140%
10 000 à 25 000	33,3	38,1	47,9	67 m ²	71 %	14%	26 %	44 %
5 000 à 10 000	24,1	38,3	56,1	81 m ²	69 %	59 %	46 %	133 %
Moins de 5 000	46,6	63,7	65,2	72 m²	90 %	37 %	2 %	40 %

Nous constatons que les municipalités de moins de 5 000 habitants, qui doivent s'assurer d'un minimum d'espace pour loger une bibliothèque, obtiennent la mesure la plus élevée, suivies de la catégorie des 5 000 à 10 000 habitants. En termes de superficie, ces catégories se trouvent dans une situation particulière.

Notons que, pour toutes les catégories, les mesures sont à la hausse, la moyenne pour l'ensemble des bibliothèques étant passée de 26,8 mètres carrés en 1977 à 38,7 en 1985 et à 48,8 en 1992. On note que la croissance la plus forte a eu lieu de 1977 à 1985. On remarque cependant que, malgré la tendance générale, la catégorie des 10 000 à 25 000 habitants a connu une croissance relativement faible au niveau de la superficie de ses locaux; l'explication pourrait être que ces bibliothèques avaient, en 1977, une avance sur les autres avec 33,3 mètres carrés par 1 000 habitants; en 1992, sans avoir connu de développement notable, elle se situe encore très près de la moyenne.

Pour deux catégories, les 5 000 à 10 000 et les 25 000 à 50 000 habitants, la croissance pour l'ensemble de la période étudiée a été relativement forte avec des hausses de 133 % et 140 %. Cependant, bien que les 5 000 à 10 000 habitants aient connu une croissance régulière entre 1977 et 1992 avec des hausses successives de 59 % et 46 %, elles demeurent encore les plus en retard par rapport à la norme, à seulement 69 %. Les villes de 25 000 à 50 000 habitants ont surtout agrandi leurs locaux entre 1977 et 1985 avec 75 % d'accroissement, puis ont connu un développement plus modeste ensuite avec 38 %; elles font meilleure figure avec 76 % de la norme. On se doit de souligner la performance des très grandes villes qui, en 1977, occupaient le dernier rang avec 9,1 mètres carrés et qui sont en tête en 1992 avec 50,9 mètres carrés et 100 % de la norme, une croissance de 457 %. On constatera (voir le tableau 9.15) que cela s'est répercuté sur le coût per capita des locaux, qui passe de 0,44 cents en 1977 à 7,97 \$ en 1992.

On constatera aussi (voir le tableau 9.16) que les grandes villes se démarquent très nettement par la forte proportion de leurs budgets consacrée aux locaux avec 25,3 %, soit le double de 1977. Notons encore une fois la faiblesse du côté des villes de 50 000 à 150 000 avec seulement 30,9 mètres carrés par 1 000 habitants, à seulement 62 % de la norme.

Les coûts

Le tableau 9.15 présente le coût per capita des locaux. On note immédiatement que les hausses ont été considérables depuis 1977, la hausse moyenne des performances locales pour le Québec étant de 452 %.

Tableau 9.15

COÛT PER CAPITA DES LOCAUX

					Variation	7
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	0,67\$	1,82\$	3,70\$	172%	103%	452 %
Plus de 150 000	0,44\$	1,40\$	7,97\$	218 %	469 %	1711%
50 000 à 150 000	0,61\$	1,36\$	2,21\$	123 %	63 %	262 %
25 000 à 50 000	0,48\$	1,88\$	3,31\$	292 %	76 %	590 %
10 000 à 25 000	0,90\$	1,94\$	3,62\$	116%	87 %	302 %
5 000 à 10 000	0,53\$	1,57\$	4,65\$	196%	196%	777 %
Moins de 5 000	0,64\$	2,50\$	3,46\$	291 %	42 %	456 %

En 1992, on remarque un coût per capita assez élevé chez les 5 000 à 10 000 habitants. Pourrait-on suggérer que, dans ces cas, le local doit offrir un éventail assez complet de fonctions, même si le bassin de population qui en supporte le coût est restreint? Il est intéressant de constater qu'investir dans un édifice peu fonctionnel ou se contenter d'un local inapproprié à la fonction sont de moins en moins des solutions politiquement viables, même pour cette catégorie qui n'est pourtant, comme nous l'avons vu plus haut, qu'à 69 % de la norme.

Tableau 9.16

POURCENTAGE DES DÉPENSES CONSACRÉES AU LOCAL

				I	/ariation d	u %
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	13,5%	14,8%	15,5%	+1,2%	+0,7%	+2 %
Plus de 150 000	12,2 %	7,5 %	25,3 %	-4,7 %	+17,8 %	+13,2 %
50 000 à 150 000	13,3 %	11,6%	11,2%	-1,7%	-0,4 %	-2 %
25 000 à 50 000	11,6%	12,4 %	12,9 %	+0,8%	+0,4 %	+1,3 %
10 000 à 25 000	14,7 %	15,5 %	14,9%	+0,8 %	-0,6 %	+0,2 %
5 000 à 10 000	14,5 %	15,4 %	18,3 %	+0,9%	+2,9 %	+3,8 %
Moins de 5 000	13,2 %	20,4 %	19,5 %	+7,2 %	-0,9 %	+6,3 %

Le tableau 9.16 présente la proportion des dépenses consacrées aux locaux. On remarque un écart considérable entre les différentes catégories et cet écart va en grandissant. En effet, alors que les pourcentages variaient de 11,6% à 14,7% en 1977, ils varient maintenant de 11,2% à 25,3%. Évidement le même phénomène est présent au niveau du coût per capita (voir le tableau 9.15) qui variait de 4,4 cents à 90 cents en 1977 et qui varie, en 1992, de 2,21 \$ à 7,97 \$. Ces chiffres illustrent bien les performances de chaque catégorie en termes de superficie disponible et de pourcentage de la norme. Les très grandes villes, comme les très petites, ont de grands locaux, qu'ils paient plus cher en leur consacrant une plus grande part de leurs ressources, l'inverse étant vrai pour les deux catégories de villes entre 10 000 et 50 000 habitants.

Le tableau 9.17, met en relation la hausse des coûts des locaux et le taux d'inflation. On y constate que le budget per capita alloué aux locaux a connu une hausse considérable par rapport à l'inflation. Le coût de la vie a en effet augmenté de 130 % de 1977 à 1992 alors que les coûts des locaux ont grimpé de 452 %.

Tableau 9.17

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DES BUDGETS PER CAPITA CONSACRÉS AUX LOCAUX EN RELATION AVEC CEUX DE L'INFLATION

	% d'augmentation							
	1977 1985 1992							
Budget per capita	172 %	103%	452 %					
Inflation	67 %	38 %	130 %					

Concluons donc, sur ce sujet des locaux, que la période 1977-1992 a connu un développement majeur en ce qui concerne les investissements immobiliers. Les édiles locaux ont bien répondu aux offres du Ministère. Pourrait-on dire que le développement rapide qu'ont connu nos bibliothèques a entraîné un certain déséquilibre au niveau de l'ensemble des priorités, alors qu'on a investi massivement dans les locaux et trop peu dans la documentation?

Les proportions entre les différents postes budgétaires

Le tableau 9.18 présente une comparaison des budgets alloués à chacun des quatre grands postes budgétaires. On constate une certaine stabilité pour l'ensemble du groupe.

Tableau 9.18

PROPORTION DU BUDGET DE CHACUN DES QUATRE GRANDS SECTEURS, DANS L'ENSEMBLE DES BIBLIOTHÈQUES DU QUÉBEC ET DANS LES TRÈS GRANDES VILLES

	Ensemb	Ensemble des bibliothèques			Plus de 150 000		
	1977	1985	1992	1977	1985	1992	
Rémunération	58 %	52 %	55 %	54 %	56 %	55 %	
Documentation	20 %	18%	19%	21 %	14%	11 %	
Local	13,5 %	15%	16 %	12%	7 %	25 %	
Autres dépenses	8,5 %	15%	10%	13 %	23 %	9 %	

L'examen des données de chaque catégorie (que nous ne présenterons pas ici) n'a pas révélé de variation intéressante à une exception près, les très grandes villes. Nous avons choisi de les présenter afin de mettre en relief la baisse du pourcentage consacré à la documentation. Nous ne disposons pas des données nécessaires à l'explication des variations marquées pour cette catégorie, mais nous acceptons l'hypothèse que ces variations seraient surtout le reflet de changements dans les méthodes comptables entre les dépenses attribuées aux locaux et celles imputées aux postes composant le groupe « autres dépenses ». Il n'est jamais plaisant de constater des variations marquées car le développement équilibré est assimilé à la continuité. Il est certain qu'un développement bien planifié a des effets stabilisateurs susceptibles d'engendrer des traditions et des normes locales.

Le total des dépenses

Le tableau 9.19 présente les moyennes des dépenses totales des bibliothèques publiques du Québec. On remarque, pour la période étudiée, une hausse de 290 %. Comme nous l'avons vu plus haut, l'inflation pour cette même période a été de 130 %. En moyenne, les budgets des bibliothèques ont donc connu des hausses supérieures à l'inflation. Le tableau 9.20, qui présente les dépenses totales per capita présente des hausses encore plus fortes.

Tableau 9.19

■ TOTAL DES BUDGETS DE LA BIBLIOTHÈQUE

					Variatio	n
	1977	1985	1992	1977- 1985	2985- 1992	1977- 1992
Ensemble du Québec	207 396\$	506 362 \$	808 249 \$	144%	60%	290%
Plus de 150 000	1 887 509\$	9 086 882\$	14 372 965\$	381 %	58 %	661 %
50 000 à 150 000	318 991\$	901 923\$	1 564 054\$	183 %	73 %	390 %
25 000 à 50 000	133 223\$	483 917\$	848 935\$	263 %	75 %	537 %
10 000 à 25 000	109 605\$	224 701 \$	381 381 \$	105%	70 %	248 %
5 000 à 10 000	32 842\$	78 740\$	166 548\$	140 %	112%	407 %
Moins de 5 000	23 044\$	52 091\$	76 424\$	126%	47 %	232 %

Tableau 9.20

■ TOTAL DES BUDGETS DE LA BIBLIOTHÈQUE PER CAPITA

				Variation		
	1977	1985	1992	1977- 1985	2985- 1992	1977- 1992
Ensemble du Québec	4,90\$	12,70\$	23,00\$	158%	80%	365 %
Plus de 150 000	3,80\$	18,50\$	30,20\$	385 %	63 %	692 %
50 000 à 150 000	4,50\$	12,90\$	20,20\$	187 %	57 %	351 %
25 000 à 50 000	4,10\$	14,40\$	25,30\$	253 %	76 %	520 %
10 000 à 25 000	5,80\$	12,80\$	23,20\$	119%	81 %	297 %
5 000 à 10 000	4,30\$	10,00\$	23,00\$	133 %	130 %	435 %
Moins de 5 000	5,60\$	14,30\$	19,50\$	157 %	37 %	251 %

On notera que les hausses les plus importantes ont eu lieu entre 1977 et 1985, et ce, dans toutes les catégories mais surtout dans les très grandes villes (385%). Cependant, seules les villes de 5 000 à 10 000 habitants ont maintenu le rythme de croissance jusqu'en 1992. On remarque que les catégories qui consacrent, per capita, le moins d'argent à la bibliothèque sont les moins de 5 000 habitants avec à peine 19,51 \$ et les 50 000 à 150 000 habitants avec seulement 20,20 \$. La palme va aux très grandes villes qui consacrent 30,25 \$. Le tableau 9.21 permet de constater que les hausses ont été de plus du double de l'inflation entre 1977 et 1985 et se sont approchées du triple entre 1985 et 1992.

Tableau 9.21

POURCENTAGES D'AUGMENTATION DES BUDGETS TOTAUX PER CAPITA EN RELATION AVEC CEUX DE L'INFLATION

		Variation						
	1977-1985	1985-1992	1977-1992					
Budget per capita	158 %	80%	365 %					
Inflation	67 %	38 %	130 %					

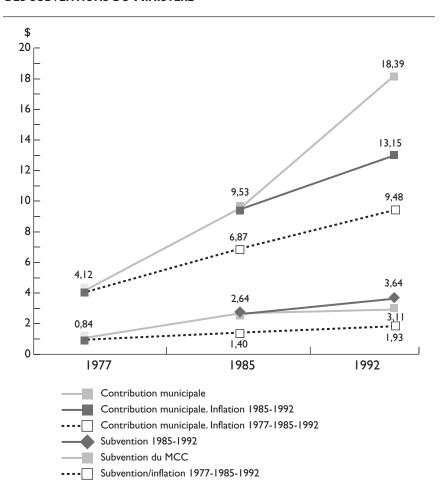
Soulignons, pour conclure cette section, que pour l'ensemble des dépenses, les budgets ont connu une croissance de plus du double de l'inflation. Il est clair que dans le domaine des bibliothèques, la société québécoise a choisi de faire un effort particulier, surtout entre 1977 et 1985. La section suivante précise la provenance et le moment de cet effort.

La subvention du Ministère et la contribution municipale

La figure 9.3 présente l'évolution des contributions municipales per capita en relation avec les subventions per capita du Ministère. On y trouve la confirmation de ce que tous pressentent depuis longtemps: le retrait progressif du gouvernement du Québec du secteur des bibliothèques publiques autonomes.

Figure 9.3

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'INFLATION DES CONTRIBUTIONS MUNICIPALES ET DES SUBVENTIONS DU MINISTÈRE



Le tableau 9.22 présente la contribution municipale per capita. Il montre que, pour la période étudiée, la hausse de la contribution municipale, pour l'ensemble du Québec, a été de 346 %. On remarque la faible contribution des villes de 50 000 à 150 000 habitants avec seulement 16,73 \$ per capita en 1992, alors que les villes qui contribuent le plus, les très grandes, dépensent 27,23 \$.

Tableau 9.22

CONTRIBUTION MUNICIPALE PER CAPITA

					Variation	n
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	4,12\$	9,53\$	18,39\$	131%	93 %	346 %
Plus de 150 000	2,92\$	14,13\$	27,23\$	384 %	93 %	833 %
50 000 à 150 000	3,58\$	9,74\$	16,73\$	172%	72 %	367 %
25 000 à 50 000	4,24\$	10,94\$	20,44\$	158%	87 %	382 %
10 000 à 25 000	4,72\$	9,66\$	18,96\$	105%	96 %	302 %
5 000 à 10 000	3,38\$	7,47\$	17,86\$	121%	139%	428 %
Moins de 5 000	3,99\$	10,09\$	14,00\$	153 %	39 %	251 %

La figure 9.3 illustre à quel point l'accroissement des contributions municipales a dépassé la hausse du coût de la vie. En effet, les 9,53 \$ per capita dépensés en 1985 vaudraient 13,15 \$ en 1992 alors que la contribution réelle a atteint 18,39 \$. Il est donc évident que les municipalités ont assumé leurs responsabilités, et ce, au-delà de l'idée généralement répandue. La même figure permet aussi de constater que, depuis 1985, c'est-à-dire depuis la mise en veilleuse du plan Vaugeois, la participation du Ministère n'est plus indexée au coût de la vie. En effet, pour notre échantillon, le 2,64 \$ par habitant alloué par le Ministère en 1985 équivaut en 1992 à 3,64 \$; la subvention per capita en 1992 n'était cependant que de 3,11 \$.

À cet égard, le tableau 9.23, qui présente l'évolution des données relatives à la subvention du Ministère, est l'un des plus intéressants. On y remarque en effet que, par rapport aux chiffres de 1977, ceux de 1985 présentent des hausses importantes. En 1977, le plan Vaugeois n'était pas encore en opération. Les taux d'accroissement que l'on remarque pour la période 1977-1985 reflètent donc le dynamisme du programme de subvention pendant la période Vaugeois avec 214 % de hausse. Par ailleurs, les chiffres pour la période 1985 à 1992 présentent un aspect sensiblement différent. On remarque des baisses dans certaines catégories et la hausse pour l'ensemble n'y est que de 18 %. Or, on sait que l'inflation pour cette période a été de 30 %. On remarque aussi que, conséquence des investissements locaux, la catégorie des villes de 5 000 à 10 000 habitants se taille la part du lion avec une hausse de 59 %. On note que les baisses de subvention se présentent dans toutes les catégories supérieures à 50 000 habitants.

Tableau 9.23

SUBVENTION DU MINISTÈRE PER CAPITA

					Variation	7
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992
Ensemble du Québec	0,84\$	2,64\$	3,11\$	214%	18%	270%
Plus de 150 000	0,85\$	3,80\$	3,17\$	347 %	-17 %	273 %
50 000 à 150 000	0,81\$	2,75\$	2,46\$	240 %	-11 %	204 %
25 000 à 50 000	0,68\$	2,91\$	3,23\$	328 %	11 %	375 %
10 000 à 25 000	0,77\$	2,60\$	3,10\$	238 %	19%	303 %
5 000 à 10 000	0,91\$	2,27\$	3,62\$	149%	59%	298 %
Moins de 5 000	1,36\$	2,78\$	2,66\$	104 %	-4 %	96 %

Le tableau 9.23 montre que, pour l'année 1985, les très grandes villes ont bénéficié de subventions plus élevées que les autres. On pourrait déceler ici les conséquences de leurs investissements en locaux. On note aussi qu'en 1992, la catégorie des villes de 50 000 à 150 000 habitants a reçu moins que les autres; ce déficit pourrait s'expliquer comme étant une conséquence de la refonte du programme de subventions qui, depuis 1988, met l'accent sur le support aux acquisitions. Considérant que les villes de 50 000 à 150 000 habitants sont celles qui consacrent le moins de ressources financières à leurs acquisitions avec 3,02 \$ per capita en 1992 (la moyenne est de 4,20 \$), on déduit que le système, conçu pour inciter les municipalités à développer leurs collections, fonctionne moins bien pour cette catégorie. Enfin, on note la progression des villes de 5 000 à 10 000 habitants, pour lesquelles le programme a donné de bons résultats.

L'effort de la municipalité en regard de sa richesse financière

L'objectif premier de cette étude est de mettre en évidence l'effort local, surtout financier, des municipalités dans le secteur des bibliothèques. Cela a été fait tout au long de la présentation des résultats des analyses des différents indicateurs. Abordons maintenant l'examen d'un indicateur important de cet effort en présentant la contribution municipale à la bibliothèque par 100 \$ d'évaluation foncière.

Peu importe les points de vue sur tel ou tel aspect de la répartition des dépenses à l'intérieur du budget de la bibliothèque, cette mesure de l'effort est intéressante. En effet, vu d'un certain angle, il importe peu que l'on préfère le béton à la documentation ou que l'on choisisse de consacrer

davantage à l'informatique qu'au personnel. Puisque les revenus des municipalités sont basés sur l'évaluation foncière et que les conseils municipaux évaluent toutes les dépenses à l'aune de cet étalon, cette mesure de l'effort financier par 100 \$ d'évaluation est un indicateur sûr, le plus sûr dont on dispose pour se faire une idée de la volonté d'une administration municipale de répondre aux besoins de sa population en matière de service de bibliothèque.

Tableau 9.24

CONTRIBUTION MUNICIPALE À LA BIBLIOTHÈQUE PAR 100\$
D'ÉVALUATION EN CENTS (¢)

	Contri	Contribution en cents (¢)) variation		
	1977	1985	1992	1977-1985	1985-1992	1977-1992	
Ensemble du Québec	4,85	4,76	4,63	-2 %	-3 %	-5 %	
Plus de 150 000	3,80	7,63	6,40	+101 %	-16%	+68 %	
50 000 à 150 000	4,96	5,50	4,14	+11 %	-25 %	-17 %	
25 000 à 50 000	4,76	5,97	4,87	+25 %	-18%	+2 %	
10 000 à 25 000	5,19	4,41	4,49	-15 %	+2 %	-13 %	
5 000 à 10 000	4,93	4,16	5,57	-16 %	+34 %	+13 %	
Moins de 5 000	4,40	3,69	3,07	-16 %	-17 %	-30 %	

Le tableau 9.24 nous indique que, pour l'ensemble du Québec, la tendance est à la baisse, surtout depuis 1985. Un examen plus attentif permet quelques constatations. On note que les grandes villes sont actuellement celles, et de loin, qui réalisent l'effort le plus grand avec 6,4 cents par 100 \$ d'évaluation, suivies par les villes de 5 000 à 10 000 habitants qui consacrent, quant à elles, 5,57 cents par 100 \$ à leur bibliothèque. Les catégories qui réalisent l'effort le plus faible sont les villes de moins de 5 000 habitants avec un maigre 3,07 cents et, comme nous avons pu le constater à maintes reprises, les villes de 50 000 à 150 000 habitants, avec un faible 4,14 cents par 100 \$ d'évaluation.

Dans les très grandes villes, on note une forte hausse de l'effort entre 1977 et 1985, au moment où les budgets d'acquisition, de rémunération et de locaux ont été conjointement en hausse, permettant à cette catégorie de quitter les derniers rangs. On constate, par ailleurs, qu'entre 1977 et 1985, il y a eu baisse dans les catégories inférieures à 25 000 habitants et hausse dans les autres catégories.

Enfin, on remarque, après 1985. que les municipalités ont tendance à diminuer leur effort. Seules les villes de $5\,000$ à $10\,000$ habitants adoptent la politique inverse avec une hausse de $34\,\%$.

Ce qui est paradoxal, dans ce dossier, c'est que les contributions des municipalités augmentent en valeur absolue comme en valeur relative à l'inflation, alors que leurs efforts en fonction de leur évaluation foncière ont plutôt tendance à diminuer, passant de 4,85 cents à 4,63 cents. Une étude des finances municipales montrerait peut-être que la valeur totale de l'évaluation municipale est à la hausse et que les administrations ont choisi de diminuer le taux de taxation; si cela n'est pas le cas, la seule explication serait alors que l'ensemble des dépenses municipales a augmenté encore plus que les dépenses de la bibliothèque.

CONCLUSION

Soulignons d'abord, et ce, malgré les lacunes identifiées au cours de la présentation des données, que le Québec a, depuis 15 ans, fait des efforts bien réels pour ses bibliothèques publiques. Le succès du plan Vaugeois est évident. Il est clair que la piètre situation de départ exigeait encore davantage, mais force est de reconnaître que quelque chose a été fait. Le gain est considérable au plan de la prise de conscience, par les administrations municipales, de leurs responsabilités vis-à-vis leur service de bibliothèque. C'est cependant avec une certaine inquiétude que nous avons pris la mesure de l'empressement de Québec d'initier son retrait du financement des bibliothèques publiques. Avant même que les courbes ascendantes des investissements locaux ne se soient stabilisées, et avant même que les mentalités des conseils municipaux et de la majorité des citoyens n'aient été modifiées par l'intégration de la bibliothèque à la réalité quotidienne, voilà que la subvention diminue. Notre inquiétude est légitimée par la préoccupation de Labory et Dubois 10, qui exprimaient l'idée que la structure même des bibliothèques publiques a pu contribuer à en freiner l'essor car elles s'inscrivent majoritairement dans un organigramme municipal plutôt que sous la responsabilité d'un conseil d'administration indépendant.

> Labory et Dubois, « Les bibliothèques publiques après le plan Vaugeois », p. 73.

Il nous apparaît que le retrait de l'État, s'il se poursuit, risque d'engendrer le désenchantement dans les communautés où la bibliothèque ne date même pas d'une génération et de bloquer les investissements nouveaux. Cette inquiétude est encore accrue par le fait que sur l'ensemble des indicateurs, sauf pour les heures d'ouverture, la performance des bibliothèques publiques du Québec est demeurée inférieure aux normes proposées par le Ministère et que celui-ci se retire malgré tout. Devant cet état de choses, nous préférons croire au désintéressement des élus face à la question, plutôt qu'à un retrait justifié par la satisfaction du devoir accompli. On a fait des efforts certes, mais au moindre signe d'encouragement et de succès en provenance des municipalités, on s'empresse d'abandonner idéaux et promesses, au risque de voir les acquis s'évanouir.

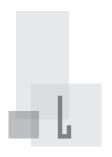
Un autre point important à souligner est la situation des bibliothécaires professionnels. Les chiffres sont éloquents : 29 % de la norme proposée pour l'ensemble du Québec, quatre bibliothèques sans bibliothécaire professionnel dans les villes de plus de 25 000 habitants, quatre bibliothèques avec un seul bibliothécaire dans les villes de plus de 50 000 habitants. Avec un tel bilan, la profession ne peut que s'inquiéter de son avenir et s'interroger. On ne peut mettre sur pied un réseau performant de bibliothèques publiques sans un personnel professionnel compétent et nombreux. L'histoire des pays qui ont obtenu des succès remarquables en lecture publique est là pour l'attester.

10

La bibliothèque publique au Québec de la Révolution tranquille au xxIº siècle

Les acquis et les défis*

* Ce texte a paru dans le livre publié sous la direction de Jean-Paul Baillargeon, Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle, Québec, Éditions de l'IQRC-Éditions de l'ASTED, 2004, p. 35-47.



a bibliothèque publique est arrivée au Québec dans les fourgons du conquérant britannique. La Bibliothèque bilingue de Québec, fondée par Haldimand en 1779, avait davantage pour mission d'empêcher

les francophones de rallier les Treize colonies en rébellion que de contribuer à augmenter la culture et les lumières de ceux-ci. Par la suite, comme conséquence de l'échec de l'Institut canadien de Montréal au XIX^e siècle, la lecture publique eut, pour les francophones du Québec, et ce, jusqu'au milieu du XX^e siècle, la saveur doucereuse de la bibliothèque paroissiale et des bons livres. Le Québec avait raté le *Public Library Movement* qui s'était développé aux États-Unis de 1850 à 1914 et qui s'était étendu au Canada de langue anglaise. La bibliothèque publique a pris un bel envol au Québec à partir des années 1960, mais il ne faut pas oublier que, malgré ces quatre décennies, les racines des bibliothèques publiques sont encore courtes. Contrairement au reste du continent, la bibliothèque publique ne fait pas pleinement partie du paysage de nos villes et de nos villages et elle peut encore être ballottée, voire remise en question, par des décisions divergentes des diverses administrations.



L'APPROPRIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE PAR LES QUÉBÉCOIS

La place de la bibliothèque publique dans la transmission de la culture est un sujet qui n'a pas beaucoup été traité dans la documentation. Il ne faut pas oublier que la bibliothèque publique est une institution sociale et qu'elle ne peut être dissociée de la société dans laquelle elle est insérée. Ce sont les profondes transformations engendrées par la Révolution tranquille à partir de la fin de la décennie 1950 qui ont permis l'émergence de la bibliothèque publique, c'est-à-dire, d'une institution publique, entretenue par l'État – l'État fût-il municipal –, non religieuse, libre, ouverte à tout citoyen dans un but d'information, d'éducation, de culture et de loisir. Chaque fois qu'elle devient élitiste, restrictive ou directive, la bibliothèque publique se nie en tant que bibliothèque publique. Elle exige

[...] la conviction profonde que l'homme est un être rationnel qui pourra être placé devant un éventail suffisamment large de savoir pour qu'il puisse en tirer librement, selon ses besoins, les possibilités culturelles, éducatives, « informationnelles » et récréatives propres à fonder son autonomie au sens le plus large du terme, permettant ainsi son épanouissement et, partant, celui de la collectivité à laquelle il appartient¹.

Cette philosophie de la bibliothèque publique était aux antipodes de la pensée du clergé et des élites traditionnelles pour qui la bibliothèque, à l'instar de l'école, ne pouvait pas être neutre, que l'homme, qui n'était pas encore citoyen, était une conscience à diriger, un fidèle à édifier. Cette conception autoritaire du savoir créait une méfiance certaine envers la lecture et les institutions qui pouvaient l'assurer.

Dans les années 1950, commence à circuler une conception de la bibliothèque publique qui diffère du discours traditionnel, qui laisse la lecture publique à l'initiative privée ou à l'autorité paroissiale. La commission Tremblay, dans son rapport paru en 1956, affirme nettement que le gouvernement du Québec devait favoriser la création et le développement des bibliothèques publiques pour développer l'éducation populaire. Bien plus, reprenant le mémoire de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF), la Commission conclut que « pour assurer la multiplication normale des bibliothèques et assurer la diffusion du goût de la culture, il y a deux moyens principaux : une législation organique sur les bibliothèques et des subsides² ». Ces remarques d'experts tranchaient avec le discours séculaire sur les bibliothèques paroissiales et

elles avaient un goût de modernité. D'ailleurs, le rapport de la commission Tremblay est un puits où la Révolution tranquille est allée emprunter un grand nombre de ses projets au début des années 1960. La première loi québécoise, votée par le gouvernement Sauvé en décembre 1959, 77 ans après l'Ontario, constituait la première pierre de l'institution qui a suivi: mise en place d'une

- André Castonguay, « La bibliothèque publique et les Québécois », Documentation et bibliothèques, vol. 19, nº 4, 1973, p. 149.
- Québec. Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Rapport, Québec, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1956, vol. 3, p. 242.

Commission des bibliothèques publiques, création d'un Service des bibliothèques publiques, aide à l'établissement de bibliothèques municipales, établissement de la première bibliothèque régionale (bibliothèque centrale de prêt) en 1962.



QUATRE DÉCENNIES DE DÉVELOPPEMENT : LES FAITS MARQUANTS

Pour mesurer le chemin parcouru, et aussi celui qui reste à parcourir en matière de lecture publique au Québec, il est nécessaire d'en dresser un tableau, de l'illustrer des données de base, d'en montrer l'évolution, de qualifier ce tableau quantitatif des événements importants, des étapes essentielles qui émaillent ces quatre décennies de développement d'un système de bibliothèques publiques.

Tableau 10.1

STATISTIQUES SUR L'ÉVOLUTION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AU QUÉBEC (1960-1999)

	1960	1973	1979	1985	1992	1999
Nombre de bibliothèques	71	110	121	849	931	960
% de population desservie	45,1 %	59,7 %	76,8 %	85,5 %	90 %	91,4%
% d'usagers inscrits	14,3 %	24,2 %	22,9 %	24,1 %	30 %	31 %
Nombre de livres/habitant	0,78	1,29	1,40	1,81	2,12	2,45*
Nombre de prêts/habitant	1,69	2,97	2,9	4,3	5,40	6,0
Contribution municipale/habitant	0,47\$	1,64\$	4,76\$	9,57\$	17,42\$	19,75\$
Subvention gouverne- mentale/habitant	0,06\$	0,60\$	2,76\$	3,59\$	3,81\$	3,34\$
Total dépensé/habitant	0,53\$	2,24\$	7,52\$	13,77\$	22,19\$	25,44\$

^{*} Les collections locales des bibliothèques affiliées aux CRSBP sont incluses à compter de 1999. Source: Statistiques annuelles sur les bibliothèques publiques, MAC-MCC, 1960-1999.

La décennie 1960 : les premières actions gouvernementales en matière de lecture publique

La loi sur les bibliothèques publiques de 1959 établissait deux organismes, la Commission des bibliothèques publiques et le Service des bibliothèques publiques, tous deux articulés autour du directeur du Service et secrétaire de la Commission, qui constituaient en réalité la Direction des bibliothèques publiques du Québec³.

Un des premiers gestes de la Direction fut de mener en 1960 une enquête auprès de l'ensemble des municipalités du Québec pour s'enquérir de l'existence de bibliothèques. Cette enquête révéla un état de sous-développement considérable : les quelque 70 bibliothèques « publiques » recensées fonctionnaient selon le plus total amateurisme, sans personnel professionnel pour 58 d'entre elles, avec des revenus si bas qu'elles ne permettaient que le bénévolat. Le budget total des bibliothèques publiques du Québec en 1960 dépasse à peine 1,5 million de dollars.

Les premiers gestes de l'action gouvernementale s'exercent à la fois auprès de bibliothèques municipales autonomes, où il est nécessaire d'en augmenter le nombre par la création de nouvelles et de hausser le niveau de subventions gouvernementales, et auprès des Bibliothèques centrales de prêt (BCP), non prévues dans la loi sommaire de 1959, dont trois sont créées au cours de cette décennie, en Mauricie (1962), en Outaouais (1964), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (1970), pour desservir la population rurale des communautés de moins de 5 000 habitants.

La décennie 1970 : la mise en place des politiques gouvernementales sur le livre et la lecture

Cette période voit se développer plusieurs initiatives en ce qui concerne les politiques du gouvernement sur les bibliothèques publiques, le livre et la lecture. On peut relever les mesures suivantes: une réglementation du marché du livre (politique du livre), dont l'objet principal sera le développement et la stabilisation des librairies par l'obligation pour les

bibliothèques subventionnées d'acheter leurs livres dans des librairies agréées par le ministère des Affaires culturelles; la publication d'un cahier de normes qualitatives et quantitatives permettant de mesurer les conditions d'efficacité

 Gérard Martin, «La Direction des bibliothèques publiques du Québec », in Georges-A. Chartrand (dir.), Livre, bibliothèque et culture québécoise, Montréal, ASTED, 1977, vol. II, p. 651-664. des bibliothèques. À cela s'ajoutaient des moyens d'information sur les bibliothèques par la création d'un bulletin et des campagnes de promotion sur la lecture 4 .

Le gouvernement augmente considérablement les subventions versées aux bibliothèques publiques qu'il multiplie par quatre au cours des années 1970. Il modifie la formule des subventions en usage depuis le début des années 1960: à une formule de subvention per capita est substituée une formule ajustée à l'évaluation foncière imposable de chaque municipalité qui tient compte davantage de la capacité de payer des citoyens.

En dépit de la création de sept nouvelles bibliothèques centrales de prêt et du renforcement des bibliothèques municipales existantes, 20 % des bibliothèques n'ont encore aucun employé à plein temps et 60 % n'ont aucun bibliothécaire professionnel à la fin des années 1970. On constate en ces années qu'au rythme de développement suivi, le rattrapage ne se réalise pas et que la mise en place d'un réseau solide de bibliothèques publiques au Québec apparaît comme un objectif très lointain.

La décennie 1980 : les plus grandes espérances suivies d'une profonde désillusion

La prise de conscience de la faiblesse des infrastructures des bibliothèques publiques en collections, en personnel et en locaux, conséquence d'une étude interne réalisée au ministère des Affaires culturelles en 1979, amène le nouveau ministre, Denis Vaugeois, à présenter un plan quinquennal de développement des bibliothèques publiques (1980-1985). Ce plan propose des mesures plus généreuses pour l'engagement financier des municipalités relativement à la construction ou à la rénovation des bibliothèques : augmentation des subventions de 35 % à 65 % pour la construction selon le niveau de conformité aux normes en vigueur, augmentation de 50 % à 75 % pour la rénovation des locaux des bibliothèques. Le gouvernement consent un effort additionnel au plan de l'aide au fonctionnement en acceptant de subventionner les bibliothèques pour les coûts liés à la politique du livre. Par son plan de développement, Denis Vaugeois, qu'une spécialiste des bibliothèques publiques a appelé « le Carnegie des

bibliothèques publiques du Québec », a donné un vigoureux coup de fouet au développement du réseau, et cela s'est traduit par des résultats impressionnants en peu d'années : notons que le nombre de bibliothèques est passé de 121 en 1979 à 849 en 1985,

 Jacques Panneton, « La lecture publique de 1959 à demain », Documentation et bibliothèques, vol. 41, n° 3 (1995), p. 153-158. que la population desservie est passée de 77 % à 86 %, que le prêt per capita est passé de 2,9 livres à 4,3, que les dépenses per capita pour les bibliothèques publiques a quasi doublé, de 7,52 \$ à 13,77 \$ (voir le tableau 10.1).

Après l'embellie du Plan Vaugeois, le gouvernement, invoquant des difficultés budgétaires, après avoir annoncé en 1985 un moratoire sur les mesures en vigueur, coupe, en 1986, de 25 % ses subventions d'aide au fonctionnement et impose un moratoire sur le programme d'aide à la construction et à la rénovation des bibliothèques. Dans une optique de révision des politiques gouvernementales, et à la suite des fortes réactions du milieu de la lecture publique, le gouvernement met sur pied en 1987 la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, présidée par Philippe Sauvageau⁵.

Dans son rapport déposé la même année, la Commission étudiait toutes les facettes d'une politique de lecture publique, en faisant de la bibliothèque publique un lieu privilégié d'accès à l'information. On y apprend qu'en 1986 les bibliothèques publiques dépensaient 14,37 \$ per capita, dénombraient 1 366 606 usagers (soit 24,2 % de la population desservie) et effectuaient 26,2 millions de prêts (soit 4,6 per capita). Près d'un million de Québécois, dont 300 000 résidant dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus n'ont aucun service de bibliothèque. Le Québec a dépensé, en 1985, 77 millions de dollars pour les bibliothèques publiques, alors que l'Ontario en a dépensé de son côté 221 millions. Il ressort nettement des études de la Commission que l'État devra montrer une volonté politique ferme de développer des bibliothèques publiques en mettant en place de nouveaux programmes de subventions et en mettant sur pied un nouveau plan quinquennal. La loi de 1959 est périmée, le Service des bibliothèques publiques a disparu à la suite d'une réforme administrative, le réseau accuse une carence grave en ce qui a trait au personnel professionnel (soit 20 % de la norme d'un bibliothécaire professionnel par 6 000 habitants). De plus, les coûts d'achat de la documentation de langue

française imposent des frais plus élevés que pour le reste de l'Amérique et ceux-ci sont aggravés par la politique du livre. Enfin de grands besoins d'informatisation s'imposent pour un meilleur fonctionnement des bibliothèques. Le rapport Sauvageau⁶ a le mérite de dresser un portrait complet de l'état de la lecture publique au Québec au milieu

- Marcel Lajeunesse, « L'évolution des bibliothèques publiques du Québec vue par les études et les rapports », dans Paule Rolland-Thomas (dir.), Prospectives en bibliothéconomie et en sciences de l'information, Montréal, ASTED, 1990, p. 126-129.
- Québec. Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, Les bibliothèques publiques: une responsabilité à partager, Québec, La Commission, 1987, 331 p.

de la décennie 1980, 25 ans après les premières initiatives, et il propose des mesures réalistes, dont on constate que très peu furent appliquées, pour donner aux bibliothèques publiques un deuxième souffle et un nouvel élan.

La décennie 1990 : à la recherche d'une politique en lecture publique

En 1992, le gouvernement du Québec mandate un groupe de réflexion, présidé par Roland Arpin, pour proposer une politique des arts et de la culture au Québec. Les bibliothèques publiques ne font pas partie des priorités recommandées par le groupe dans son rapport soumis au gouvernement.

Cette même année, le ministère des Affaires culturelles devient le ministère de la Culture et des Communications. Dans la loi 52 créant le nouveau ministère, un chapitre de sept articles concerne les bibliothèques publiques et remplace la loi de 1959; en une génération, on passe donc d'une première loi sommaire à un ersatz de loi, quel progrès! On y affirme quand même que le Ministère se réserve le mandat de fixer les objectifs et d'offrir les programmes d'aide financière aux bibliothèques publiques, tout en respectant le principe de l'autonomie municipale. C'est cette loi qui transforme les Bibliothèques centrales de prêt (BCP) en Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), reprenant ici une des conclusions du rapport Arpin relativement au développement des organismes culturels en région. La Direction du livre, de la lecture et des bibliothèques publiques, créée en 1989 à la suite d'une recommandation du rapport Sauvageau pour remplacer le défunt Service des bibliothèques publiques aboli en 1982, est abolie à son tour en 1994, et ses activités décentralisées dans les antennes régionales du Ministère.

Bien que les bibliothèques publiques ressortent nettement comme les établissements culturels les plus fréquentés par la population⁷, on constate un flottement, ou plutôt une faible implication de l'État à leur égard; ce désengagement (voir l'évolution des subventions de 1985 à 1999, tableau 10.1) a eu pour corollaire la tarification des services des bibliothèques par plusieurs municipalités, remettant en question la tradition-

nelle gratuité de la bibliothèque publique inscrite dans la législation de beaucoup d'États. France Bouthillier a bien raison de souligner trois catégories d'ambiguïtés concernant les bibliothèques publiques du Québec:

^{7.} Jean-Paul Baillargeon, « Les bibliothèques publiques : nouveaux liens privilégiés de développement culturel », *Documentation et bibliothèques*, vol. 44, n° 1 (1998), p. 30-40.

- la fonction fondamentale de la bibliothèque oscille entre la conservation de la culture et le développement culturel, ce qui implique aussi une tension entre son rôle éducatif et son rôle récréatif;
- le rôle des divers acteurs ou groupes d'acteurs sociaux demeure ambigu en ce qui concerne le contrôle de la bibliothèque (État, municipalités, citoyens);
- 3. le degré de soutien financier et d'investissement dans la culture et dans les bibliothèques publiques est aussi ambigu, compte tenu des changements enregistrés dans l'intervention de l'État et dans les pratiques municipales sollicitant davantage la participation des citoyens au financement des services de bibliothèques⁸.

L'événement le plus porteur d'avenir de la décennie – sans doute le seul – a trait à la décision de construire à Montréal la Grande bibliothèque du Québec, à la fois pour apporter une solution à l'aspect diffusion des collections de la Bibliothèque nationale du Québec et pour pallier l'absence d'une bibliothèque publique de grande envergure à Montréal. Issue du rapport de la Commission présidée par l'ex-ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, chargée d'étudier la faisabilité d'un tel projet, entérinée par une loi de l'Assemblée nationale en 1998, fusionnée avec la Bibliothèque nationale du Québec en 2001, la nouvelle Bibliothèque nationale s'est vu confier le défi de mener de front un double mandat de conservation et de diffusion, et de procurer à cette grande ville de Montréal, agrandie par les récentes fusions, une bibliothèque de lecture publique qui soit comparable à celles des grandes villes du continent et du monde.

LES DÉFIS DES TEMPS PRÉSENTS ET PROCHAINS

En réalité, la bibliothèque publique nord-américaine est une institution développée au XIX^e siècle et liée à l'alphabétisation des masses, à l'indus-

trialisation et à l'urbanisation, à l'intégration des immigrants aux États-Unis et à la deuxième révolution de l'imprimé. En tant qu'institution sociale, elle a eu à s'adapter à divers changements intervenus, tels le développement des transports, des loisirs, des communications de

 France Bouthillier, « Des idéologies et une culture : la signification sociale des bibliothèques publiques », Documentation et bibliothèques, vol. 41, n° 4 (1995), p. 214-215. masse et de l'informatique. Mais la mission des bibliothèques publiques a toujours été de fournir un accès démocratique à l'information et à la connaissance.

Depuis quelques années, on constate dans la presse professionnelle beaucoup d'interrogations, beaucoup d'inquiétudes concernant l'avenir des bibliothèques publiques⁹. Par ailleurs, on perçoit aussi un regain d'intérêt face à l'institution, de même qu'une renaissance des grandes bibliothèques publiques à travers le monde qui se traduit par la construction de plusieurs nouveaux bâtiments. À l'instar d'autres genres de bibliothèques, la bibliothèque publique abritera dans l'avenir des collections hybrides, imprimées et numériques, et devra privilégier l'accès à l'information et à la documentation plutôt que la possession des documents. En somme, elle sera évaluée non par l'étendue et la richesse de ses collections, mais par son accès à l'information extérieure et par les services offerts à ses utilisateurs. Il est impérieux que les bibliothèques publiques deviennent les « plates-formes informationnelles » (les *information hubs*) de leurs communautés.

Le maître mot de la bibliothèque publique d'aujourd'hui et de demain est communauté/sens communautaire. Le support de la communauté est la clé qui fera de la bibliothèque publique l'institution publique signifiante de l'avenir. Mais la communauté elle-même est en mutation depuis quelques années. On ne peut plus l'appréhender, au Québec comme dans les autres sociétés occidentales, en termes de communauté homogène; ont émergé au cours des années des communautés ethniques, des communautés d'intérêt, des communautés d'appartenance ou d'orientation sexuelle. L'avenir d'une société démocratique doit reposer sur l'habileté de ses citoyens à recréer un sens communautaire avec des objectifs sociaux communs. La bibliothèque publique peut être l'institution qui y contribue puissamment. On est en droit de se demander si, au Québec, la bibliothèque publique a atteint un niveau de développement, d'imprégnation sociale, pour jouer pleinement ce rôle. Car les valeurs que véhicule la bibliothèque publique contemporaine ont trait à la liberté intellectuelle,

à l'accès à l'information, à l'accès à la connaissance, à l'apprentissage autonome. La bibliothèque publique doit être branchée sur les besoins et les attentes de la population, doit collaborer avec de nombreux organismes et institutions de la communauté, notamment pour obtenir en retour leur appui pour son développement. La bibliothèque publique peut même être davantage: elle peut

9. Voir notamment E. Kenneth et Eleanor Shapiro, «The Centrality of Communities to the Future of Major Public Libraries », Deadalus, vol. 125 nº 4 (automne 1996), p. 173-190; Elizabeth Geriake, «Serving the Unserved in the Year 2000 », IFLA Journal, vol. 24, nº 1 (1998), p. 20-28 et Richard T. Sweenet, «Creative Library Services with Wow! Staying Slightly Ahead of the Curve », Library Trends, vol. 46, nº 1 (été 1997), p. 129-151.

aider à redéfinir la communauté. L'ouverture citoyenne interpelle actuellement la bibliothèque publique tant en Europe qu'en Amérique¹⁰.

La bibliothèque publique de demain doit être un outil pour vaincre ou du moins atténuer la cassure des divers utilisateurs d'information, plus particulièrement ceux qu'on appelle dans le monde anglo-saxon les infopauvres (*information-poor*) et les inforiches (*information-rich*). La bibliothèque publique devra rejoindre et servir les personnes qui ne sont pas atteintes par les services mis en œuvre présentement; l'élargissement de la notion d'usager s'impose. Quand on se réfère à une clientèle multiculturelle, cela dépasse le simple ajustement des collections. On doit prendre en compte l'analphabétisme, l'absence d'une culture de la lecture, l'ignorance de l'utilisation d'une bibliothèque. La bibliothèque publique doit, et devra faire de plus en plus, la démonstration que l'information est un bien public et qu'elle-même peut jouer un rôle déterminant en faveur de l'alphabétisation (*literacy*) et de l'utilisation de l'information (*information literacy*). De là l'importance capitale de la formation des utilisateurs et du marketing des services documentaires.

En information, l'on constate que les consommateurs sont devenus plus sophistiqués dans leurs attentes. La bibliothèque publique devra y répondre par le choix des solutions technologiques, par la révision des tâches du personnel et l'affectation de celui-ci, par une approche marketing. C'est pourquoi les dirigeants des bibliothèques publiques devront avoir des habiletés à gérer de l'information, à développer de fortes compétences administratives et ils devront posséder également un grand sens politique. En marge des clientèles hétérogènes des grandes villes, il y a les populations des petites villes et des régions rurales qui doivent être desservies de la meilleure manière possible : se contenteront-elles longtemps d'un service minimal, du simple prêt de livres, sans services spécialisés, en l'absence d'appui de personnel professionnel?

Il faut réinventer la bibliothèque publique. La technologie et les services qu'elle permet, la compétition du secteur privé en information, les changements démographiques, le vieillissement de la population, les nouvelles clientèles à desservir interpellent la bibliothèque publique aussi fortement qu'au début du XX^e siècle: un nouveau *Public Library Movement* s'impose qui inclura cette fois, il faut l'espérer, les Québécois. La bibliothèque doit s'appuyer sur l'expertise reconnue qu'elle a développée et sur la place prédominante qu'elle occupe parmi les institutions à dominante

culturelle. Elle doit aussi continuer à offrir un service «humain». C'est ainsi qu'elle pourra convaincre les citoyens de fréquenter «physiquement» la bibliothèque par la qualité de ses services, d'une bibliothèque devenue lieu de culture communautaire.

10. Silvie Delorme, « D'une institution culturelle à une institution démocratique. Passage obligé: l'ouverture citoyenne des bibliothèques publiques du Québec », Bulletin des bibliothèques de France, vol. 45, nº 5 (2000), p. 42-46.

Considérées en elles-mêmes, les réalisations accomplies en lecture publique au Québec au cours des quatre dernières décennies paraissent considérables, et elles le sont à beaucoup d'égards. Des centaines de bibliothèques existent maintenant dans toutes les régions et les Québécois les fréquentent au point qu'on peut considérer la bibliothèque publique comme l'établissement culturel « ayant un poids stratégique dans le développement culturel des Québécois¹¹ ».

Par contre, si l'on examine les principaux indicateurs de performance des bibliothèques publiques du Québec en regard de ceux des bibliothèques des autres provinces du Canada, celles du Québec ressortent encore presque toujours en fin de peloton. Force nous est de conclure que nous n'avons pas dépassé le stade du rattrapage.

On ne peut ne pas avoir certaines inquiétudes concernant l'avenir des bibliothèques publiques et les défis que celles-ci devront affronter au cours des années qui viennent, quand on évalue l'action du gouvernement du Québec en ce domaine depuis une quinzaine d'années. Le ministère de la Culture et des Communications n'offre ni vision ni direction. Heureusement que les municipalités ont pris conscience de leur rôle en lecture publique; mais celles-ci ne perçoivent pas l'orientation que l'État se doit d'imprimer dans une politique des bibliothèques publiques. L'État n'a même pas la volonté ou le courage de faire voter une nouvelle loi sur les bibliothèques publiques qui soit ajustée aux problèmes d'aujourd'hui et qui baliserait les développements de demain. Son rôle tourne de plus en plus autour de la question des subventions, en en modifiant, d'ailleurs, constamment les règles.

Compte tenu de la jeunesse et de la faiblesse du réseau des bibliothèques publiques au Québec, l'État ne peut pas se désengager comme il le fait depuis le milieu des années 1980. Un coup de barre s'impose.

Par ailleurs, les attentes sont grandes en ce qui concerne la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec qui a reçu, dans sa loi constitutive, un double mandat de bibliothèque de conservation (mandat de BN) et de bibliothèque de diffusion (mandat de bibliothèque de lecture publique). De plus, ce mandat n'est pas que montréalais, il est québécois. La nouvelle BNQ devra jouer un rôle déterminant dans le développement futur des bibliothèques publiques au

11. Baillargeon, «Les bibliothèques publiques: nouveaux lieux privilégiés...», p. 30. On pourra consulter avec profit une autre analyse de Baillargeon sur l'évolution des bibliothèques publiques du Québec, «Les bibliothèques publiques du Québec, 1961-1989», Documentation et bibliothèques, vol. 38, n° 3 (1992), p. 139-147.

Québec au cours des prochaines décennies. Elle devra avoir une vision claire et structurée du développement de celles-ci et convaincre le gouvernement du Québec de revoir sa politique sur la lecture publique. Elle devra aussi appuyer le milieu municipal en servant d'organisme conseil auprès des bibliothèques publiques locales, en recréant en quelque sorte, en prenant en compte évidemment les réalités actuelles, l'ancien et utile Service des bibliothèques publiques. Enfin, saura-t-elle piloter et mener à terme le projet de doter le Québec d'une loi (la deuxième en un demi-siècle) sur les bibliothèques publiques qui soit ajustée aux besoins contemporains et qui balise le développement des prochaines années? La crédibilité de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec en lecture publique est à ce prix.



LE MAL-NÉ Seize études sur la poésie québécoise

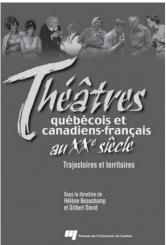
Pierre Chatillon

2004, 246 pages ISBN 2-7605-1300-9

25^{\$}

Pour redécouvrir la poésie québécoise non pas à travers l'étude d'œuvres poétiques, mais à travers l'imaginaire de seize poètes québécois. Un livre au caractère éminemment accessible pour les étudiants du collégial et de l'université.

Émile Nelligan • Paul Morin • Alfred Desrochers • Alain Grandbois Hector De Saint-Denys Garneau • Anne Hébert • Gaston Miron Roland Giguère • Paul-Marie Lapointe • Jacques Brault • Gatien Lapointe • Gérald Godin • Paul Chamberland • Yves Préfontaine Gilbert Langevin • Pierre Morency.



THÉÂTRES QUÉBÉCOIS ET CANADIENS-FRANÇAIS AU XX^e SIÈCLE

Traiectoires et territoires Sous la direction de

Hélène Beauchamp et Gilbert David

2003, 456 pages ISBN 2-7605-1231-2

55^{\$}

Les auteurs abordent des aspects concrets de la production, soulèvent des questions concernant la langue et les dramaturgies, les esthétiques et l'éthique, s'attardent sur les alliances inédites et les défis que posent au théâtre les communautés minoritaires.

Prix sujets à changement sans préavis



Dirigée par Jean-Yves Rousseau, Carol Couture et Marcel Lajeunesse

La gestion d'un centre d'archives

Mélanges en l'honneur de Robert Garon Sous la direction de Louise Gagnon Arguin et Jacques Grimard 2003, ISBN 2-7605-1188-X, 360 pages

La gestion des archives photographiques

Sous la direction de Normand Charbonneau et Mario Robert 2001, ISBN 2-7605-1068-9, 326 pages

Veille stratégique et PME

Comparaison des politiques gouvernementales de soutien *Pierrette Bergeron* 2000, ISBN 2-7605-1067-0, 462 pages

Les fonctions de l'archivistique contemporaine

Sous la direction de Carol Couture 1999, ISBN 2-7605-0941-9, 588 pages

Typologie des documents des organisations

De la création à la conservation Louise Gagnon-Arguin avec la collaboration d'Hélène Vien 1998, ISBN 2-7605-0943-5, 448 pages

Images en mouvement

Stockage • Repérage • Indexation James M. Turner 1998, ISBN 2-7605-0993-1, 116 pages

Une histoire de l'archivistique Paul Delsalle

1998, ISBN 2-7605-0898-6, 280 pages

Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur

Bertrand Calenge, Silvie Delorme, Jean-Michel Salaün et Réjean Savard 1995, ISBN 2-7605-0870-6, 496 pages

La gestion des archives informatiques

Sous la direction de Jean-Yves Rousseau 1994, ISBN 2-7605-0793-9, 170 pages

Les fondements de la discipline archivistique

Jean-Yves Rousseau, Carol Couture et collaborateurs 1994, ISBN 2-7605-0781-5, 370 pages

L'archivistique

Son histoire, ses acteurs depuis 1960 *Louise Gagnon Arguin* 1992, ISBN 2-7605-0692-4, 250 pages